SMITHSONIAN INSTITUTION THE LIBRARY

FAUNE PARISIENNE.

INSECTES.

FAUNE PARISIENNE.

INSECTES

FAUNE PARISIENNE,

INSECTES.

OU

HISTOIRE ABRÉGÉE

DES INSECTES

DES ENVIRONS DE PARIS,

CLASSÉS D'APRÈS LE SYSTÊME DE FABRICIUS;

Précédée d'un Discours sur les Insectes en général, pour servir d'introduction à l'étude de l'entomologie;

ACCOMPAGNÉE DE SEPT PLANCHES GRAVÉES.

PAR C. A. WALCKENÆR.

TOME SECOND.

PARIS,

DENTU, Imprimeur-Libraire, Palais du Tribunat, galeries de bois, nº. 240.

AN XI. — 1802.

DIV. INS.
U.S. NATL. MUS.

347107

SMITHSONIAN INSTITUTION
SEP 5 1951
U. S. NATIONAL MUSEUM

QL
482
F8 W35
1802
t.2
JGNHRE

CARACTERES

DES CLASSES

ET DES GENRES.

SYNISTATES (*Synistata.*)

Nevroptera, aptera, Linn., Geoff.

Mâchoires simples, planes, découvertes, palpigères, coudées et réunies à leur base à une lèvre palpigère.

3. Ephémère (éphemera). Linn., Geoff.

Mandibules nulles.

5. Phrygane (phryganea). Linn. *Perle, phrygane*, Geoff.

Mâchoires entièrement réunies avec la lèvre.

4. Semblide (semblis). *Hemerobus*, Linn., Geoff.

Mâchoires bifides; languette cornée.

1. Lépisme (lepisma). Linn. *Forbicina*, Geoffr.

Palpes inégaux; les antérieurs sétacés; languette arrondie, quadrifide.

2. Podure (podura). Linn., Geoffr.

Palpes renflés à leur extrémité; lèvre bifide.

6. HÉMÉROBE (hemerobus). Linn., Geoff.

Mâchoire droite, fendue à son extrémité; languette entière, arrondie ; palpes quatre.

7. PSOQUE (psochus). *Hemerobus*, Fab.

Mâchoire bifide; dent extérieure membraneuse, renfermant l'interne, qui est alongée, cornée, linéaire; palpes deux.

10. RAPHIDIE (raphidia). Linn., Geoff.

Mâchoires à dent intérieure arquée, ciliée ; lèvre courte.

9. PANORPE (panorpa). Linn., Geoff.

Bouche située à l'extrémité d'un rostre écailleux ; mâchoires tronquées, bifides.

8. MYRMELÉON (Myrmeleon). Linn. *Fourmilion*, Geoff.

Palpes, six, inégaux ; les postérieurs beaucoup plus longs, avec les deux derniers articles renflés.

PIEZATES (*Piezata*).

Hymenoptera, Linn.

Machoires comprimées, souvent alongées, simples, palpigères, engaînant une lèvre palpigère.

I. *Languette courte.*

1. CYNIPS (cynips). Linn., Geoff.

Palpes inégaux, à dernier article plus gros ; lèvre entière.

2. DIPLOLÈPE (diplolepis). *Cynips*, Fab.

Palpes antérieurs filiformes; les postérieurs, à dernier article plus gros; antennes droites, filiformes.

2. CIMBEX (cimbex). *Tenthrède*, Fabr.

Palpes filiformes; les antérieurs plus longs, composés de six articles presqu'égaux; les trois premiers cylindriques, les trois derniers amincis à leur base; antennes en massue.

3. TENTHRÈDE (tenthredo). Linn., Geoff.

Palpes filiformes; languette trifide; antennes filiformes ou pectinées.

5. SIREX (sirex). Linn. *Urocère*, Geoff.

Palpes postérieurs plus longs, et grossissant à leur extrémité.

6. ERODORE (erodorus)

Palpes quatre inégaux; les antérieurs longs, pendans, de quatre articles cylindriques; les postérieurs de trois, le dernier renflé; languette entière.

7. ICHNEUMON (*ichneumon*). Linn., Geoff.

Languette évasée, échancrée, portant les palpes dans son milieu.

8. BANCHE (banchus). *Ichneumon*, Linn., Geoff.

Languette arrondie, entière, portant les palpes à sa base.

9. OPHION (ophion). *Ichneumon*, Linn., Geoff.

Languette ovale, entière, portant les palpes à son extrémité.

10. FÊNE (fenus). *Ichneumon*, Linn., Geoff.

Languette courte, transverse, portant les palpes à sa base.

11. EVANIE (Evania). *Sphex*, Linn.

Palpes postérieurs courbes; troisième article en cube, lèvre large; languette quadrifide.

12. CHALCIS (chalcis). *Sphex*, Linn. *Guêpe* (vespa), Geoff.

Palpes égaux; antennes courtes, cylindriques, en fuseau, et à premier article plus gros.

15. TIPHIE (tiphia).

Mâchoires membraneuses, arrondies; lèvre courte, cornée, tridentée, portant les palpes dans son milieu.

17. CHRYSIS (chrysis). Linn. *Guêpe* (vespa), Geoff.

Languette avancée, très-échancrée; mâchoires linéaires, avec une saillie latérale près de la pointe.

18. LEUCOPSIS (leucopsis). Linn.

Palpes égaux, courts; languette avancée, échancrée; antennes grossissant à leur extrémité.

20. GUÊPE (vespa). Linn., Geoff.

Languette à division du milieu plus grande, échancrée.

21. MELLIN (mellinus). *Vespa*, *guêpe*, Linn., Geoff.

Palpes alongés, articles cylindriques; mâchoires

courtes, arrondies ; languette à trois divisions, courtes, obtuses.

22. PHILANTE (philantus). *Sphex*, *vespa*, Linn., *guêpe*, Geoff.

Palpes filiformes, à articles cylindriques ; languette large, échancrée, très-ciliée.

23. FRÉLON (crabro). *Sphex*, *vespa*, Linn.

Palpes à articles comprimés, rhomboïdaux ; languette arrondie, festonnée.

37. FOURMI (formica). Linn., Geoff.

Palpes filiformes ; languette en cueilleron entière.

38. MUTILLE (mutilla). Linn.

Lèvre avancée, presque conique ; premier article des palpes antérieurs courts.

II. *Languette alongée, recourbée sur la poitrine.*

13. SPHEX (sphex), Linn. *Ichneumon*, Geoff.

Languette alongée, trifide ; palpes, quatre, presqu'égaux, filiformes.

14. POMPILE (pompilus). *Sphex*, Linn., Geoff.

Languette courte, portant les palpes à son extrémité ; palpes, quatre, alongés, inégaux, filiformes.

16. SCOLIE (scolia).

Languette trifide, à divisions linéaires ; palpes inégaux, plus épais à leur base.

24. HYLÉE (hyleus). *Hyleus*, *andrena*, Fab., *apis*, Linn., *abeille*, Geoff.

Languette trifide, division du milieu large à son extrémité, évasée, droite.

25. ANDRÈNE (andrena). *Nomada*, *apis*, *hyleus*, *eucera*, Fab., *apis*, Linn., *abeille*, Geoff.

Languette trifide, droite, à extrémité finissant en pointe, renflée en-dessous.

26. DASYPODE (dasypoda). *Andrena*, *apis*, Fab., *apis*, Linn., *abeille*, Geoff.

Languette trifide, à extrémité saillante, très-alongée, finissant en pointe, et repliée en-dessus.

27. NOMADE (nomada), Fab., *apis*, Linn., *abeille*, Geoff.

Languette trifide, divisions latérales n'égalant pas la moitié de la longueur de celle du milieu ; mandibules sans dents.

28. EPÉOLE (epeolus). *Nomada*, Fab., *apis*, Linn., *abeille*, Geoff.

Languette trifide, divisions latérales n'égalant pas la moitié de celle du milieu ; mandibules unidentées.

29. MELECTE (melecta). *Apis*, *nomada*, Fab., *apis*, Linn., *abeille*, Geoff.

Languette trifide, divisions latérales égalant ou surpassant la moitié de celle du milieu ; mandibules arquées, terminées en pointe.

30. Eucère (eucera). *Apis*, *eucera*, Fab., *apis*, Linn., *abeille*, Geoff.

Languette trifide, à divisions latérales capillaires; mandibules arquées, terminées en pointes, sans dents ou simplement échancrées.

31. Podalirie (podalirius). *Andrena*, *apis*, Fab., *apis*, Linn., *abeille*, Geoff.

Languette trifide, à divisions latérales courtes, apparentes, aigues; mandibules arquées, dentées, pointues.

32. Xilocope (xilocopa). *Apis*, Linn., Fab., *abeille*, Geoff.

Languette trifide, à divisions latérales, courtes; mandibules en cueillerons très obtus, sans dents, ou simplement échancrées à l'extrémité.

33. Clavicère (clavicera). *Hyleus*, Fab., *apis*, Linn., *abeille*, Geoff.

Languette trifide, à divisions latérales très-courtes; mandibules arquées, tronquées et dentées à l'extrémité.

34. Mégachile (megachile). *Hyleus*, *apis*, *andrena*, Fab., *apis*, Linn., *abeille*, Geoff.

Languette trifide, à divisions latérales très-courtes; mandibules larges, striées, dentées, recouvrant la lèvre supérieure.

35. Bourdon (bombus). *Apis*, Fab., Linn., Geoff.

Languette trifide, à divisions latérales, courtes, obtuses; mandibules en cueillerons arrondis.

36. ABEILLE (apis), Fab., Linn., Geoff.

Languette trifide, à divisions latérales courtes, obtuses; mandibules élargies et tronquées à leur extrémité.

19. BEMBEX (bembex). *Apis*, Linn.

Languette trifide; lèvre supérieure alongée, couvrant la bouche.

ODONATES (*Odonata*).

Nevroptera, Linn.

Machoires cornées, dentées, simples, cachées, palpigères; lèvre inférieure sans palpes.

1. LIBELLULE (libellula), Linn., *demoiselle*, Geoff.

Lèvre inférieure trifide, division intermédiaire très-petite.

2. ÆSHNE (æshna). *Libellula*, Linn., *demoiselle*, Geoff.

Lèvre trifide, à divisions égales; les latérales tronquées, dentées.

3. AGRION (agrion). *Libellula*, Linn., *demoiselle*, Geoff.

Lèvre trifide, à divisions latérales bifides.

MITOSATES (*Mitosata*).

Aptera, Linn., Geoff.

Deux mandibules composées, deux palpes et deux machoires distincts, ou soudés et réunis avec la lèvre inférieure.

---

1. SCOLOPENDRE (scolopendra), Linn., Geoff.

Lèvre fendue, dentée ; palpes, deux, filiformes, insérés entre les mâchoires.

2. JULE (julus), Linn., Geoff.

Lèvre inférieure crenelée, échancrée.

UNOGATES (*Unogata*).

Aptera, Linn. Geoff.

Deux mandibules en pinces, couvrant deux machoires nues, simples, palpigères.

---

1. TROMBIDION (trombidium). *Acarus*, Linn., *mite*, Geoff.

Lèvre concave, recevant des mâchoires ou des mandibules onguiculées.

2. ARAIGNÉE (aranea), Linn., Geoff.

Palpes, deux, insérés sur les côtés extérieurs des mâchoires ; mandibules cornées, terminées par un crochet mobile se repliant sur leur côté interne.

POLYGNATES (*Polygonata*).

Aptera, Linn., Geoff.

Plusieurs machoires en-dedans de la lèvre.

1. CLOPORTE (oniscus), Linn., Geoff.

Palpes, quatre, insérés de chaque côté sur deux lèvres; antennes, quatre, dont deux très-courtes.

2. IDOTÉE (idotea). *Oniscus*, Linn., Geoff.

Quatre palpes; antennes, quatre, les inférieures plus longues.

3. MONOCLE (monoculus). *Binoculus*, Geoff.

Palpes, quatre, diminuant vers leur extrémité, antennes très-courtes.

EXOCNATES (*Exocnata*).

Aptera, Linn., Geoff.

Mandibules palpigères; bouche fermée par des Maxillettes.

1. ECRÉVISSE (astacus), Linn., Geoff.

Antennes, quatre, pédonculées, inégales, sétacées; les intérieurs plus courtes, bifides; les extérieures simples; premier article du pédoncule épineux.

2. CREVETTE (gammarus). *Astacus*, Linn.

Antennes, quatre, simples, pédonculées; les antérieures courtes, en forme d'alêne; les postérieures sétacées.

GLOSSATES (*Glossata*).

Lepidoptera, Linn., Geoff.

Langue souvent alongée, quelquefois courte ou nulle, cachée entre des palpes étoupés.

---

1. PAPILLON (papilio), Linn., Geoff.

Palpes, deux, velus, rebroussés; langue roulée en spirale, alongée; antennes terminées par un renflement ovale ou conique.

2. HESPERIE (hesperia). *Papilio*, Linn., Geoff.

Palpes, deux, comprimés, velus, cylindriques et nus à leur extrémité; antenne en massue, oblongue, souvent crochue.

3. SPHINX (sphinx). Geoffr., Linn.

Palpes, deux, rebroussés, poilus, obtus; langue en spirale, souvent alongée; antennes prismatiques.

4. SÉSIE (sesia). *sphinx*, Geoffr.

Palpes, deux, pointus, rebroussés; langue en spirale, alongée.

5. ZYGÈNE (zygena). *sphinx* Linn. *Phalène*, Geoffr.

Palpes, deux, rebroussés; langue alongée, sétacée; antennes renflées dans leur milieu.

6. BOMBICE (bombyx). *Phalæna*, Linn., Geoffr.

Palpes, deux, comprimés, rebroussés; langue courte, membraneuse; antennes filiformes.

7. COSSUS (cossus). *Phalæna*, Linn., Geoffr.

Palpes, deux, très-courts, cylindriques, recourbés; langue nulle; antennes courtes, filiformes.

8. HEPIALE (hepialus). *Phalæna*, Linn.

Palpes, deux, rebroussés, poilus; langue composée d'un rudiment bifide; antennes moniliformes.

9. NOCTUELLE (noctua.) *Phalæna*, Linn., Geoffr.

Palpes comprimés, poilus, nus, à extrémité cylindrique; langue alongée, cornée; antennes sétacées.

10. PHALENA (phalæna). Linn., Geoffr.

Palpes, deux, cylindriques; langue alongée, membraneuse; antennes filiformes.

11. LITHOSIE (lithosia).

Palpes, deux, recourbés, le premier article comprimé, le second en faux; antennes sétacées.

12. GALLERIE (galleria).

Palpes, deux, renflés vers leur extrémité, et tronqués obliquement; antennes sétacées.

13. PHYCIS (phycis).

Palpes, quatre, inégaux; les antérieurs plus courts, courbés; les postérieurs alongés, à dernier article cylindrique: antennes sétacées.

14. CRAMBE (crambus). *Phalæna*, Linn., Geoffr.

Palpes, quatre; les antérieurs courts, grossissant

vers leur extrémité, et obliquement tronqués ; les postérieurs alongés, comprimés, rapprochés : antennes sétacées.

15. PYRALE (pyralis). *Phalæna*, Linn., Geoffr.

Palpes nus, cylindriques à leur base, ovales et dilatés dans leur milieu, et en pointe à leur extrémité : antennes filiformes.

16. TEIGNE (tinea). Geoff., Linn.

Palpes, quatre ; les antérieurs courts, cylindriques, d'un seul article ; les postérieurs en forme de cornes, membraneux, de deux articles : antennes sétacées.

17. ALUCITE (alucita). *Tinea*, Linn., Geoffr.

Palpes, deux, rebroussés, très-velus : antennes alongées, sétacées.

18. YPSOLOPHE (ypsolophus). *Tinea*, Linn., Geoffr.

Palpes, deux, alongés, dilatés dans le milieu, avec un ongle crochu, aigu, inséré dans le milieu, et reçu dans une cavité : antennes filiformes.

19. PTÉROPHORE (pterophorus). Geoff.

Palpes, deux, linéaires : langue distincte, membraneuse : antennes sétacées.

RYNGOTES (*Ryngota*).

Hemyptera, aptera, Linn., Geoff.

Suçoir renfermé dans un bec, sans palpes.

I. *Bec droit.*

1. MEMBRACIS (membracis). *Cicada*, Geoff.

Lèvre supérieure cornée, alongée, membraneuse à son extrémité, en alêne : antennes courtes, en alêne, insérées sous le chaperon.

2. CIGALE (cicada), Geoff.

Lèvre supérieure arrondie et sétacée à son extrémité : antennes filiformes insérées sous les yeux.

3. DELPHAX (delphax). *Tettigone*, Geoff.

Lèvre supérieure courte, conique : antennes comprimées, bordées, insérées au côté inférieur des yeux.

4. CERCOPIS (cercopis). *Tettigone*, Geoffr.

Lèvre supérieure courte, tronquée, échancrée : antennes filiformes, insérées sous un rebord proéminent de la tête.

10. ACANTHIE (acanthia). *Cimex*, Linn., Geoff.

Bec inséré sous l'extrémité de la tête : lèvre supérieure nulle : antennes insérées devant les yeux.

11. PUNAISE (cimex). Linn., Geoff.

Lèvre supérieure alongée, pointue, annelée : antennes filiformes insérées en avant des yeux.

12. Corée (coreus). *Cimex*, Linn., Geoff.

Lèvre supérieure alongée, en alêne, tombante : bec replié en-dessous, et inséré sur l'extrêmité proéminente de la tête : antennes insérées sur l'extrémité de la tête.

13. Ligée (ligeus). *Cimex*, Linn., Geoff.

Bec courbé en-dessous : lèvre supérieure alongée, sétacée, aigue : antennes filiformes insérées devant les yeux.

14. Miris (miris). *Cimex*, Linn., Geoff.

Bec recourbé en-dessous, à quatre articulations, à premier article comprimé, membraneux ; le quatrième un peu plus gros : antennes sétacées, insérées en avant des yeux.

15. Gerre (gerris). *Cimex*, Linn., Geoff.

Bec court, arqué de quatre articles : antennes filiformes insérées devant les yeux, dans le milieu de la tête, de quatre articles.

16. Hydromètre (hydrometra). *Cimex*, Linn., Geoff.

Bec de trois articles, reçu dans une fente longitudinale et inférieure de la tête, qui est prolongée en rostre cylindrique : antennes de quatre articles insérées sur l'extrémité de la tête.

18. Puce (pulex). Linn., Geoff.

Bec à cinq articulations, accompagnées à leur base de deux lames ovales, écailleuses et non articulées : antennes moniliformes.

19. PUCERON (aphis). Linn., Geoff.

Bec de quatre articles : lèvre supérieure alongée, convexe : antennes sétacées.

20. ALEYRODE (aleyrodes).

Bec court, de trois articles presqu'égaux : antennes courtes, cylindriques, farineuses.

9. NAUCORE (naucoris). Geoff. *Nepa*, Linn.

Bec replié en-dessous : lèvre supérieure avancée, arrondie : antennes très-courtes insérées sous les yeux.

8. RANATRE (ranatra). *Nepa*, Linn. *Hepa* (scorpion aquatique), Geoff.

Bec avancé, droit, un peu comprimé : lèvre supérieure très-courte et fortement échancrée : antennes palmées, bifides.

17. THRIPS (thrips). Geoff.

Bec caché dans une fente longitudinale : antennes filiformes.

6. SIGARE (sigara). *Notonecta*, Linn. *Corise*, Geoff.

Bec très-court, conique, strié transversalement, et épineux sur les côtés.

II. *Bec courbé.*

15. NOTONECTE (notonecta). Geoff., Linn.

Bec arqué : lèvre supérieure conique, alongée, en alêne : antennes insérées sous les yeux.

NÈPE (nepa). Linn. *Hepa* (scorpion aquatique), Geoff.

Bec court, arqué : lèvre supérieure nulle : antennes divisées, palmées, insérées sous les yeux.

17. REDUVE (reduvius).

Bec court, arqué de trois pièces : antennes sétacées, insérées au-dessus des yeux.

III. *Bec inséré sur la poitrine.*

21. KERMÈS (chermès). Geoff.

Bec court, conique, pectorale dans les deux sexes : antennes longues, filiformes.

22. COCHENILLE (coccus).

Bec attaché à la poitrine : antennes filiformes.

ANTLIATES (*Antliata*).

Diptera et aptera, Linn., Geoff.

Suçoir renfermé dans une trompe : deux palpes.

I. *Trompe labiée.*

2. SCATHOSPE. (scathospe.) Geoff.

Trompe courte : palpes recourbés, d'un seul article : antennes perfoliées.

3. CÉROPLATE (ceroplatus).

Trompe courte, palpes recourbés, courts, d'un ou deux articles : antennes oblongues, comprimées.

4. TIPULE (tipula). Linn., Geoff.

Trompe courte : palpes alongés, de cinq articulations, insérés à la base de la trompe : antennes sétacées, plumeuses ou velues.

5. HIRTÉE (hirtea). *Bibio*, Geoff. *Tipula*, Linn.

Trompe courte : palpes, deux, courbés, de cinq articles : antennes courtes, épaisses, perfoliées.

6. BIBION (bibio).

Trompe alongée, rétractile : palpes, deux, très-courts : antennes rapprochées, à poil alongé terminal.

7. ANTHRAX (anthrax). *Musca*, Linn, Geoff.

Trompe alongée, rétractile : palpes, deux, filiformes, pointus, velus, insérés à la base du suçoir : antennes écartées, à poil isolé terminal.

8. SIQUE (sicus). *Musca*, Linn. *Stratiomis*, Geoff.

Trompe alongée, rétractile : palpes alongés, filiformes : antennes courtes, rapprochées, en alêne.

9. STRATIOME (stratiomis). Geoff. *Musca*, Linn.

Trompe alongée, rétractile : palpes, deux, de deux articles ; le dernier globuleux : antennes longues, en fuseau, réunies à leur base, et divergentes à leur extrémité.

10. NÉMOTÈLE (nemotela). Geoff. *Musca*, Linn.

Bouche prolongée en un rostre conique : trompe alongée, rétractile, coudée à sa base : antennes moniliformes, courtes, en alêne, droites.

11. Rhagion (rhagio).

Trompe à découvert : palpes, deux, coniques, avancés velus, insérés à la base des soies extérieures du suçoir, antennes moniliformes, à poil isolé terminal.

12. Mulion (mulio). *Musca*, Linn., Geoff.

Trompe coudée dans son milieu : palpes courts : minces, filiformes : antennes alongées, cylindriques, à dernier article en fuseau, à poils isolés, latéraux.

13. Thérève (thereva).

Trompe coudée dans son milieu, dure, rétractile : palpes, deux, filiformes, velus, écailleux, membraneux, et insérés au-dessus du coude de la trompe : antennes courtes, comprimées, tombantes, à poil isolé latéral.

15. Sirphe (sirphus). *Musca*, Linn., Geoff.
Volucella, Geoff.

Bouche formant un rostre conique, court, obtus, perpendiculaire : trompe rétractile, se cachant dans le rostre : palpes, deux, longs, comprimés, articulés au bout, insérés à la base des soies extérieures du suçoir : antennes à palette, à poil isolé, latéral.

16. Dolichope (dolichopus). *Musca*, Fab., Linn., Geoff.

Trompe rétractile : palpes, deux, larges, plats, couchés sur la trompe : antennes en palette, à poil isolé, latéral.

17. Lispe (lispa). *Musca*, Fab., Linn., Geoff.

Trompe rétractile : palpes longs, plats, en forme de spatule, rétractiles : antennes en palette, à poil isolé, latéral, plumeux.

18. MOUCHE (musca). Linn., Geoffr.

Trompe rétractile : palpes cylindriques, velus, portés sur la trompe, rétractiles : antennes insérées entre les yeux, en palette, à poil isolé, latéral, simple.

19. SARGE (sargus). *Musca*, Linn., Geoffr.

Trompe rétractile, très-courte : palpes nuls ou point apparens : antennes courtes, rapprochées, à dernier article comprimé.

20. TAON (tabanus). Linn., Geoffr.

Palpes, deux, coniques, avancés, houppeux, plus longs que la tête : antennes échancrées, pointues.

21. RHINGIE (rhingia). *Musca*, Linn., Geoffr.

Bouche formant un rostre conique, dur, avancé, pointu, perpendiculaire : trompe alongée, rétractile, reçue dans le rostre : palpes filiformes, très-petits, insérés sur les soies latérales du suçoir : antennes courtes, à palette et à poil latéral.

II. *Trompe cornée.*

22. ASILE (asilus) Linn., Geoffr.

Trompe cornée, saillante, roide, bossue à sa base et renflée à son extrémité : palpes, deux, courts, filiformes, velus : antennes filiformes.

23. CONOPS (conops). *Asilus*, Linn., Geoffr.

Trompe saillante, roide, avancée, coudée à sa base,

et un peu renflée à son extrémité : antennes en massue pointue.

24. Stomoxe (stomoxys). Geoffr. *Conops*, Linn.

Trompe coudée à sa base, saillante, pointue : palpes, deux, alongés : antennes à palette, à soies latérales, plumeuses.

25. Myope (myopa). *Asilus*, Linn., Geoffr.

Trompe coudée à sa base et au milieu : palpes, deux, très-courts : antennes à palette, dernier article terminé par un style conique biarticulé.

26. Cousin (culex). Linn., Geoffr.

Trompe alongée, saillante, pointue à son extrémité : palpes saillans, de quatre articles : antennes filiformes, alongées, velues ou plumeuses.

27. Empis (empis).

Trompe cylindrique, alongée : palpes, deux, filiformes, courts : antennes cylindriques, de trois articles ; le dernier alongé en pointe articulée.

28. Bombile (bombilius). Linn., *Asilus*, Geoffr.

Trompe très-longue, droite, avancée et pointue à son extrémité : palpes, deux, courts, poilus : antennes en alêne, rapprochées à leur base, de trois articles.

29. Hippobosque (hyppobosca). Linn., Geoffr.

Trompe courte, cylindrique, droite : antennes composées d'un tubercule, avec un poil terminal.

III. *Trompe nulle, ou point apparente.*

14. HÉNOPS (henops).

Point de palpes apparens : antennes courtes, à poil isolé, terminal, insérées près de la bouche.

1. ŒSTRE (œstrus).

Deux palpes biarticulés, orbiculaires à leur extrémité, et situés dans des enfoncemens de la bouche : antennes à trois articles, le dernier globuleux, avec une soie latérale insérée dans une cavité du front.

IV. *Trompe courte, variable.*

30. POU (pediculus). Linn., Geoff.

Trompe courte, pointue, renfermant un suçoir : antennes plus longues que la tête.

31. RICIN (ricinus).

Suçoir sans trompe, très-court, et accompagné de deux crochets : antennes plus courtes que la tête.

32. MITE (acarus). Linn., Geoff.

Trompe cornée, pointue : palpes, deux, engaînant la trompe.

FAUNE PARISIENNE.

TROISIÈME CLASSE.

SYNISTATES.

Mâchoires simples, planes, découvertes, palpigères, coudées et réunies à leur base à une lèvre palpigère.

I. LEPISME. (*Lepisma.*)

Palpes, quatre inégaux, les antérieurs sétacés.
Languette arrondie, quadrifide.
Antennes sétacées.

Les lépismes ont le corps petit, applati, revêtu d'écailles, bordé, agile, sans aîles; la tête arrondie, rentrée, applatie; les yeux grands, globuleux, peu proéminens; les antennes plus longues que le corps, insérées sous les yeux; le corcelet ovale, applati, un peu bordé; l'écusson et les aîles nuls; l'abdomen ovale,

applati, un peu bordé, quelquefois revêtu d'un appendice en-dessous, terminé par une queue composée de trois soies alongées; les pattes courtes, fortes, comprimées; les tarses à quatre articles : leur couleur varie, et est le plus souvent brillante. On les trouve dans les maisons. Elles se nourrissent de sucre et de bois pourri, de mites et de poux de bois. Elles courent vîte. La larve et la nymphe ne diffèrent pas de l'insecte parfait.

1. L. Argentée. (*L. saccharina.*) *La lingère.*

Revêtue d'écailles argentées, queue revêtue de trois soies.

Fabr. *ib.* p. 63, 1.
Geoff. Ins. 2, 613, 1.
Sulz. pl. 22, fig. 142.

Originaire d'Amérique. On la trouve fréquemment dans le sucre, les provisions, les habits, le linge.

2. L. Cylindrique. (*L. polypoda.*)

Sauteuse, avec une queue composée de trois soies, marbrée d'or et de brun : segmens de l'abdomen en-dessous, velus de chaque côté.

Fabr. *ibid.* p. 63, 2.
Geoff. Ins. 2, 614, 2.
Strœm. Act. Hafn. 9, 575, pl. 2.

Deux fois plus grande que la précédente. Sur les rivages, sous les pierres.

II. PODURE. (*Podura.*)

Palpes, quatre, renflés à leur extrémité.
Languette bifide.
Antennes filiformes.

Les podures ont le corps petit, oblong, écailleux, comprimé, bordé, sans aîle, agile, sauteur; la tête globuleuse, penchée, rentrée; les yeux petits, globuleux, à peine proéminens; les antennes peu longues, rapprochées, insérées entre les yeux; le corcelet comprimé, élevé, sans écusson; les aîles nulles; l'abdomen oblong, comprimé, terminé par une queue composée de deux soies, recourbé sous l'abdomen, propre pour sauter; les pattes minces, terminées par deux crochets inégaux, propres à la course: leur couleur varie.

Elles se nourrissent des feuilles des plantes. On les trouve sur les arbres, les plantes, dans les chemins sablonneux, sur la surface des eaux. Elles paraissent aimer à vivre en société. La larve et la nymphe ne diffèrent pas de l'insecte parfait.

1. P. Marquée. (*P. signata.*)

Presque globuleuse, brune; côtés de l'abdomen marqués de taches jaunes ou ferrugineuses; antennes égalant presque la longueur du corps.

Fabr. *ib.* p. 65, 1.
Geof. Ins. 2, 607, 1.

Dans les lieux humides.

2. P. Verte. (*P. viridis.*)

Presque globuleuse, verte; tête jaunâtre; antennes brisées dans leur milieu.

Fabr. *ibid.* p. 65, 2.
Geof. Ins. 2, 607, 2.

Sur les plantes, commune au printems sur les premières feuilles du poirier, du hêtre, du sorbier.

3. P. Polypodes. (*P. Polypoda.*)

Presque globuleuse, noire; antennes de la longueur du corps, blanches à leur extrémité.

Fabr. *ibid.* p. 65, 3.

Sur les plantes.

4. P. Noire. (*P. atra.*)

Globuleuse, brune, brillante; antennes longues, composées d'un grand nombre d'articles.

Fabr. *ib.* p. 65, 4.
Degeer, Ins. 7, 35, 7, pl. 3, fig. 7, 8.

5. P. Plombée. (*P. plumbea.*)

Ronde, brune, brillante, bleuâtre.

Fabr. *ibid.* p. 66, 5.
Geoff. Ins. 2, 610.
Degeer, Ins. 7, 31, 5, pl. 3, fig. 1.

6. P. Menue. (*P. minuta.*)

Ovale, jaune, avec deux taches ferrugineuses sur le dos.

Fabr. *ibid.* p. 65, 6.

Sur les plantes.

7. P. Nivale. (*P. nivalis.*)

Oblongue, cendrée, avec des taches noires.

Fabr. *ibid.* p. 66, 7.
Degeer, Ins. 7, 21, 2, pl. 2, fig. 8.

Dans les bois. Dans l'hiver elle se trouve fréquemment sur les pas de l'homme et des animaux, empreints sur la neige.

8. P. Errante. (*P. vaga.*)

Oblongue, noire; abdomen et antennes avec une raie blanche.

Fabr. *ibid.* p. 66, 8.

Dans les bois.

9. P. Arboricolle. (*P. arborea.*)

Oblongue, noire; patte et fourche blanches.

Fabr. *ib.* 66, 9.
Geoff. Ins. 2, 609, 6.

Dans les bois.

10. P. Velue. (*P. villosa.*)

Oblongue, velue, variée de brun et de noir.

Fabr. *ibid.* p. 66, 10.
Geoff. Ins. 2, 608, pl. 20, fig. 2.

11. P. Ceinturée. (*P. cincta.*)

Grise, cylindrique, avec un anneau noir à sa partie postérieure et blanc à sa partie antérieure.

Fabr. *ib.* p. 67, 11.

Dans les bois.

12. P. Annelée. (*P. annulata.*)

Pâle, avec plusieurs anneaux noirs.

Fabr. *ib.* p. 67, 12.
Geoff. Ins. 2, 609, 5.

Dans les bois.

13. P. Ligneuse. (*P. lignorum.*)

Plombée, fourchue; tête, corcelet et pattes pâles.

Fab. *ib.* p. 67, 13.

Petite; tête pâle; bouche et antennes noires; corcelet arrondi, pâle, sans taches; abdomen fourchu, plombé, blanc; pattes pâles.

14. P. Petite. (*P. pusilla.*)

Cylindrique, cuivrée; fourche blanche.

Fab. *ib.* p. 67, 14.

Dans les bois.

15. P. Aquatique. (*P. aquatica.*)

Noire, aquatique.

Fabr. *ib.* p. 67, 15.
Geof. Ins. 2, 610, 8.
Degeer, Ins. 3, 23, pl. 2, fig. 14, 15.

On les trouve en troupe le matin sur la surface des eaux stagnantes.

16. P. Fimetaire. (*P. fimetaria.*)

Blanche; abdomen sans appendice à son extrémité.

Fabr. *ib.* p. 67, 16.
Schranck. Beytr. 47, 4, pl. 2, fig. 1.

Commune sur la terre végétale, au commencement du printems. Elle ne saute pas.

17. P. Ambulante. (*P. ambulans.*)

Blanche, queue bifide, alongée.

Fabr. *ib.* p. 68, 17.

Degeer, Ins. 7, 33, 6, pl. 3. fig. 5.

Dans les mousses : elle ne saute pas.

III. EPHÉMÈRE. (*Ephemera.*)

Mandibules nulles.
Palpes, quatre égaux, filiformes.
Antennes courtes, filiformes.

Les éphémères ont le corps tendre, alongé, bordé, lent, aîlé : la tête globuleuse, rentrée : les yeux grands, ovales, proéminens, latéraux : les antennes très-minces et très-courtes, écartées, insérées sous les yeux : le corcelet comprimé, convexe : l'écusson arrondi, élevé : l'abdomen alongé, relevé en carène, applati : la queue alongé, avec deux ou trois soies : quatre aîles élevées, jaunâtres, les postérieures plus courtes, et quelquefois nulles : les pattes minces, propres à la course : les tarses à cinq articles : leur couleur est obscure.

La larve vit dans l'eau, a six pattes, elle a une queue composée de deux ou trois filets, et le corps revêtu de chaque côté de six houppes propres à la nage, qui sont des branchies par où elle respire. La bouche est armée de fortes mâchoires. La nymphe ne diffère de la larve que parce qu'elle n'a que des fourreaux d'aîles. L'une et l'autre se nourrissent probablement des feuilles des

plantes aquatiques. Plusieurs nagent dans l'eau, d'autres se tiennent cachées dans des trous. Elles vivent deux et trois ans sous ces deux premiers états. Elles se transforment en insecte parfait, à des heures et des époques fixes. Sous ce dernier état, elles ne vivent que quelques heures, et ne prennent aucune nourriture. Elles s'accouplent sur les plantes, le mâle sous la femelle. Cette dernière pond sur l'eau jusqu'à sept et huit cents œufs réunis et agglutinés en grappes, qui tombent au fond de l'eau, et sont aussitôt disséminés et séparés les uns des autres. On trouve les éphémères sur le bord des rivières, des lacs, des marais, dans les bois.

I.re *Famille.* Queue revêtue de trois soies.

1. E. Vulgaire. (*E. vulgata.*)

Ailes tachées et réticulées de brun : corps brun.

Fabr. *ibid.* p. 68, 1.
Geoff. Ins. 2, 238, 1.
Degeer, Ins. 2, pl. 16, fig. 1.

2. E. Jaune. (*E. lutea.*)

Ailes jaunes, réticulées : corps jaune.

Fabr. *ib.* p. 68, 2.
Geoff. Ins. 2, 238, 2.

3. E. Bordée. (*E. marginata.*)

Ailes blanches : bord extérieur brun : corps noir.

Fabr. *ib.* p. 69, 4.
Geof. Ins. 2, 239, 3.
Rœs. Ins. 2, aquat. 2, pl. 12, fig. 12.

4. E. Vespertine. (*E. vespertina.*)

Aîles noires, blanches à leur partie postérieure.

Fabr. *ib.* p. 69, 5.
Geof. Ins. 2, 239, 4.

5. E. Courte-queue. (*E. brevicauda.*)

Brune : abdomen pâle : deux aîles cendrées, avec une nervure noire.

Fab. *ib.* 69, 7.

Petite : tête et corcelet noirs, sans taches : abdomen pâle, plus brun à sa base, abdomen terminé par trois soies deux fois plus petites que le corps : deux aîles cendrées, peu brillantes : pattes pâles.

II.e *Famille.* Abdomen terminé par deux soies.

6. E. Bioculée. (*E. bioculata.*)

Aîles blanches, réticulées : tête avec deux tubercules jaunes.

7. E. Noire. (*E. nigra.*)

Corps noir : aîles noirâtres, les postérieures petites.

Fabr. *ib.* p. 70, 10.

8. E. Brunie. (*E. fuscata.*)

Brune : aîles jaunes : pattes pâles.

Fabr. *ib.* p. 70, 11.

Corps de grandeur médiocre, brun : base de l'abdomen plus pâle : aîles jaunâtres, brillantes, sans taches : pattes pâles.

9. E. Albipenne. (*E. albipennis.*)

Noire : base de l'abdomen pâle : aîles blanches, sans taches.

FABR. *ibid.* p. 70, 12.
GEOF. Ins. 2, 239, 6.

Tête et corcelet noirs, sans tache : abdomen pâle à sa base, brun à son extrémité : aîles blanches, sans taches : pattes pâles, genoux noirs.

10. E. HORAIRE. (*E. horaria.*)

Aîles blanches, avec les bords plus gros et noirâtres.

FABR. *ib.* p. 71, 13.
GEOF. Ins. 2, 240, 8.

11. E. STRIÉE. (*E. striata.*)

Aîles jaunes, striées: corcelet brun : abdomen blanc.

FABR. *ibid.* p. 71, 15.
GEOF. Ins. 2, 240, 7.

IV. SEMBLIDE. (*Semblis.*)

Mâchoire bifide.
Palpes, quatre, filiformes.
Languette cornée.
Antennes filiformes.

Les semblis ont le corps alongé, applati, glabre, bordé, lent; la tête ovale, rentrée, applatie; les yeux petits, globuleux, proéminens; les antennes alongées, écartées, insérées sous les yeux; trois yeux lisses sur le sommet de la tête; le corcelet carré, applati; l'écusson nul; l'abdomen applati; quatre aîles horizontales, applaties, égales, plus longues que l'abdomen; une queue

terminée par deux soies; des pattes assez longues, minces; les tarses à trois articles : leur couleur est obscure.

La larve est aquatique, hexapode, revêtue de queue, et sept nageoires ou branchies filiformes. La nymphe est hexapode et a des mâchoires cornées, proéminentes : l'une et l'autre se nourrissent d'insectes aquatiques. L'insecte parfait se trouve sur le bord des eaux, près des étangs.

1. S. Bicaudée. (*S. bicaudata.*)

Queue de deux soies, qui sont de la longueur du corps.

Fabr. *ibid.* p. 73, 8.
Geoff. Ins. 2, 231, pl. 13, fig. 2.
Reaum. Ins. 3, pl. 13, fig. 12.

Dans les lieux humides. Elle porte ses œufs sous le corps. La couleur de son corps varie, tantôt plus verte, tantôt plus brune; elle se fait un fourreau composé de plantes aquatiques pour se transformer en nymphe.

2. S. Nébuleuse. (*S. nebulosa.*)

Queue composée de deux soies, qui sont courtes et tronquées.

Fabr. *ibid.* p. 74, 9.
Geof. Ins. 2, 232, 3.
Degeer, Ins. 2, pl. 23, fig. 16, 17.

Dans les lieux humides.

3. S. Boueuse. (*S. lutaria.*)

Queue très-courte ou nulle : ailes réticulées.

Fabr. *ib.* p. 74, 10.

Sch. Icon. pl. 37, fig. 9, 10.
Rœs. Ins. 2, aquat. 2, pl. 13.

Brune : elle place ses œufs, en grand nombre, en paquets serrés, sur les plantes aquatiques.

V. PHRYGANE. (*Phryganea.*)

Mâchoires entièrement réunies avec la lèvre.
Palpes, quatre inégaux, filiformes.
Antennes sétacées.

Les phryganes ont le corps alongé, comprimé, velu, bordé, lent; la tête globuleuse, distincte; les yeux grands, globuleux, proéminens, latéraux; les antennes rapprochées, insérées sur le front; le sommet de la tête applati et ayant trois yeux lisses; le corcelet carré, applati; l'écusson nul; l'abdomen applati, à bords penchés; quatre aîles horizontales, applaties, égales, plus longues que l'abdomen; la queue composée de deux soies; les pattes de longueur médiocre, minces; les tarses à cinq articles : leur couleur est obscure.

La larve est aquatique, hexapode, un peu velue, a deux onglets à la queue et trois tentacules élevés, qui se cachent sous le chaperon du quatrième segment.

La nymphe présente toutes les parties de l'insecte parfait, et de plus deux mandibules assez fortes, dont ce dernier est dépourvu.

La larve se nourrit d'insectes aquatiques; elle se construit un fourreau composé de petits coquillages, de

petites feuilles de plantes de roseaux, et de tout ce qu'elle trouve. Elle ferme par une grille à jour les deux côtés de ce fourreau, quand elle veut se transformer en nymphe. L'insecte reste environ quinze à vingt jours dans ce second état; au bout de ce tems, il abandonne son fourreau, sort de l'eau et se transforme en quelques minutes en insecte parfait. C'est sur les plantes aquatiques que les phryganes déposent leurs œufs, qui sont enveloppés dans une gelée molle et transparente. On les trouve dans les lieux humides, sur les bords des ruisseaux, des mares, des rivières.

1. P. Reticulée. (*P. reticulata.*)

Noire : aîles presque ferrugineuses, réticulées de noir.

Fabr. *ib.* p. 75, 1.

2. P. Striée. (*P. striata.*)

Aîles fauves, striées.

Fabr. *ibid.* p. 75, 2.
Geof. Ins. 2, 246, 1, pl. 13, fig. 5.
Reaum. Ins. 3, pl. 13, fig. 8, 9, 11.

3. P. Brune. (*P. fusca.*)

Aîles antérieures tachées de brun : pattes jaunes.

Fabr. *ib.* p. 75, 4.

Quelquefois les aîles sont sans taches.

4. P. Grande. (*P. grandis.*)

Aîles fauves tachées de brun cendré.

Fabr. *ibid.* p. 76, 9.
Sch. Icon. pl. 180, fig. 1, 2.
Reaum. Ins. 3, pl. 14, fig. 4.

5. P. Rhombifère. (*P. rhombica.*)

Aîles grises, avec une tache en rhombe blanche.

Fabr. *ib.* p. 77, 13.
Geoff. Ins. 2, 246, 2.
Reaum. Ins. 3, pl. 14, fig. 5.
Sch. Icon. pl. 99, fig. 5, 6.

6. P. Grise. (*P. grisea.*)

Aîles antérieures nébuleuses, avec une tache marginale noire.

Fabr. *ibid.* p. 78, 14.

7. P. Noiratre. (*P. atrata.*)

Noire : aîles sans taches : antennes longues.

Fabr. *ib.* p. 78, 17.
Coquebert, Illust. Icon. pl. 1, fig. 7.

Moitié moins grande que la phrygane brune, toute velue, noire : aîles noires, sans taches : pattes noires : jambes presque fauves.

8. P. Bimaculée. (*P. bimaculata.*)

Aîles brunes : tache latérale jaune, double.

Fabr. *ib.* p. 79, 19.
Degeer Ins. 2, 4, 16, 7, pl. 15, fig. 5.

Son fourreau a la forme d'un cornet.

9. P. Noire. (*P. nigra.*)

Aîles noires : antennes très-longues.

Fab. *ib.* p. 79, 20.
Geof. Ins. 2, 250, 10.

Sur le bord des rivières, petite : ses antennes sont deux fois plus longues que son corps.

10. P. Longicorne. (*P. longicornis.*)

Ailes brunes, avec deux raies ondées, plus sombres : antennes très-longues.

Fabr. *ib.* p. 80, 27.
Geof. Ins. 2, 249, 7.

11. P. Ponctué. (*P. punctata.*)

Ailes ciliées, pâles, jaunâtres, ponctuées de blanc.

Fabr. *ib.* p. 80, 29.
Coquebert, Ill. Icon. pl. 1, fig. 7.

Elle ressemble à une teigne : la tête et le corcelet sont pâles, sans taches : les ailes sont oblongues et ciliées de chaque côté : elles sont pâles, jaunâtres et marquées d'un grand nombre de points blancs : les pattes sont blanches.

12. P. Menue. (*P. minuta.*)

Variée de brun et de cendré : palpes velus.

Fabr. *ib.* p. 81, 32.

13. P. Veinée. (*P. nervosa.*)

Noire : ailes grises, avec des nervures noires.

Fabr. Suppl. Ent. p. 201.
Coquebert, Illust. Icon. pl. 3, fig. 1.

Assez semblable à la phrygane striée : antennes noires, plus longues que le corps : tête et corcelet velus, noirs : ailes grises, avec des nervures élevées, distinctes, noires : pattes pâles.

14. P. Blanche. (*P. alba.*)

Ailes blanches, cendrées, sans taches.

Fab. Suppl. Ent. p. 201.

Petite : antennes pâles : corps cendré : ailes blanches, sans taches.

15. P. Pygmée. (*P. pygmea.*)

Noire : ailes sans taches : antennes de longueur médiocre.

Fabr. *ib.* p. 202.

Coquebert, Ill. Icon. pl. 3, fig. 2.

Petite : la tête avec les antennes ne surpassant pas la longueur du corps, et de couleur noire : ailes entièrement brunes.

VI. HEMEROBE. (*Hemerobius.*)

Palpes, quatre inégaux, filiformes.
Mâchoire droite, fendue à son extrémité.
Languette entière, arrondie.
Antennes sétacées.

Les hémerobes ont le corps alongé, tendre, glabre, bordé, agile; la tête ovale, distincte; les yeux globuleux, proéminens, latéraux, brillans; les antennes alongées, rapprochées, insérées entre les yeux; le corcelet ovale; l'abdomen cylindrique; les quatre aîles égales, plus longues que le corps; les pattes minces, de longueur médiocre; les tarses à cinq articles : leur couleur varie.

La larve est hexapode, ovale, velue, et a de longues mâchoires; elle se nourrit de pucerons; elle se file, au bout de quinze jours d'existence, un coco sphérique où elle se transforme en nymphe, et en sort sous la forme d'insecte parfait quinze jours après. Sous ce der-

nier état, l'hémérobe ne vit que quelques jours, et suspend ses œufs par de longs ligamens aux feuilles des plantes et des arbres.

1. H. Perle. (*H. perla.*)

Corps et nervure des ailes d'un vert jaunâtre.

Fabr. *ibid.* p. 82, 2.
Geoff. Ins. 2, 253, 1, pl. 13, fig. 6.
Sch. Icon. pl. 5, fig. 7.

2. H. Chrysops. (*H. chrysops.*)

Verte, tachée de noir : ailes jaunes, avec des nervures et des petits traits noirs.

Fabr. *ibid.* p. 83, 6.
Geof. Ins. 2, 254, 2.
Sch. Icon. pl. 5, fig. 7, 8.

Dans les bois.

3. H. Phalenoïde. (*H. phalenoïdes.*)

Ailes supérieures opaques, rousses, à bords postérieurs découpés.

Fabr. *ib.* p. 83, 8.
Sch. Icon. pl. 3, fig. 11, 12.

Dans les bois.

4. H. Velue. (*H. hirtus.*)

Jaunâtre : ailes blanches, réticulées de brun, les postérieures avec une bande terminale.

Fab. *ib.* p. 84, 10.
Degeer, Ins. 2, pl. 22, fig. 4, 5.

Sur le coudrier.

5. H. Bruni. (*H. fuscatus.*)

Ailes jaunes, rayées de brun : corps noir : pattes fauves.

Fab. *ib.* p. 84, 11.

Un peu moins grande que l'hémérobe velue : antennes plus courtes que le corps : tête et corcelet noirs, sans taches : toutes les ailes réticulées, brunes, très-brillantes : l'abdomen noir et les pattes fauves.

6. H. Reticulée. (*H. nervosus.*)

Brune : sommet et dos du corcelet jaunâtres : ailes variées, nervures, ponctuées de blanc.

Fab. *ib.* p. 85, 19.

Grandeur de l'hémerobe, velue : antennes jaunâtres, annelées de noir : tête noire, jaune à son sommet : corcelet noir, à dos jaunâtre : abdomen noir : pattes jaunâtres : ailes grandes, penchées, avec de très-petits points blancs.

7. H. Variée. (*H. variegatus.*)

Brune : ailes blanches, tachées de noir : nervures ponctuées.

Fabr. *ibid.* p. 85, 18.

Assez semblable à la précédente, mais plus petite : antennes pâles : corps brun : pattes pâles : ailes blanches, avec des taches et des points bruns.

VII. PSOQUE. (*Psochus.*) Latreille.

Palpes, deux, postérieurs filiformes.

Mâchoire bifide, dent extérieure membraneuse, renfermant l'interne, qui est alongée, cornée, linéaire.

Languette quadrifide.

Antennes sétacées.

Les psoques ont le corps court, ovale, convexe,

tendre ; la tête grande, penchée, convexe en-dessus à sa partie antérieure ; les yeux proéminens, globuleux ; trois yeux lisses, insérés sur le front et disposés en triangle ; le corcelet convexe, avec plusieurs lignes enfoncées ; quatre aîles grandes, penchées, jaunes, nues, avec des nervures semblables à celles des insectes de la classe des piezates, ayant un reflet métallique, les antérieures sont plus grandes, tachées et ponctuées ; l'abdomen court, sessile, ovale, conique, ayant à son extrémité, dans la femelle, une tarière aigue, reçue entre deux valvules ; les pattes sont de longueur médiocre, minces, propres à la course et quelquefois au saut, les postérieures sont alongées ; les tarses ont deux articles.

La larve et la nymphe ne diffèrent de l'insecte parfait, que parce que la première est sans aîles, et la seconde n'en a que des rudimens. La nymphe devient insecte parfait vers la fin de l'été. Les psoques habitent les arbres et rongent leur écorce. A la vue d'un ennemi, ils s'envolent sur une autre branche : ils courent en spirale et sautent.

1. P. Pediculaire. (*P. pedicularius.*)

Brun : abdomen pâle : ailes antérieures légèrement maculées.

Fabr. Suppl. Ent. p. 204. *Psocus abdominalis.*

Coqueb. Illust. Icon. Fasc. 1, p. 10, pl. 2, fig. 1.

Dans les maisons, sur les livres, parmi les ordures, avec le psocus frappeur, commun en automne sur les vitres.

2. P. Fuscoptère. (*P. fuscopterus.*)

Brun : pattes pâles : ailes antérieures brunes, avec quelques taches jaunes.

Coqueb. Illust. Icon. Fasc. 1, p. 10, pl. 2, fig. 2.

3. P. Biponctué. (*P. bipunctatus.*)

Varié de jaune et de brun : ailes avec deux points noirs.

Fabr. Suppl. Ent. p. 204.

Geoff. Ins. 1, 488, 7.

Coquebert, Illust. Icon. p. 11, pl. 2, fig. 3.

La femelle a une tarière à l'extrémité de l'abdomen, et elle introduit ses œufs dans les fentes des arbres.

4. P. Bifascié. (*P. bifasciatus.*)

Varié de jaune et de noir : ailes antérieures avec deux bandes transversales et un point marginal noir.

Coquebert, Illust. Icon. p. 11, pl. 2, fig. 4.

5. P. Morio. (*P. morio.*)

Noir : ailes antérieures noirâtres, échancrées à leur base.

Coquebert, *ib.* p. 11, pl. 2, fig. 5.

6. P. Quadri-maculé. (*P. 4. maculatus.*)

Varié de jaune et de noir : ailes antérieures avec quatre taches brunes.

Coqueb. *ib.* p. 12, pl. 2, fig. 6.

Var. 1. Un peu plus grand : bande moyenne des ailes antérieures plus marquée : nervures blanches, deux jaunes, une droite, l'autre ondée, plus longue entre les taches de l'extrémité.

7. P. Rayé. (*P. lineatus.*)

Jaunâtre, taché de brun : ailes antérieures rayées de noir à leur base.

Coqueb. *ib* p. 12, pl. 2, fig. 7.

Rœmer, Gen. Ins. p. 16, pl. 11, fig. 7. *Chermes buxi.*

8. P. Quadri-ponctué. (*P. 4. punctatus.*)

Ailes blanches, quatre points noirs à leur base, rayons bruns à l'extrémité.

Fabr. Suppl. Ent. p. 204, 8.
Ibid. Ent Syst. t. 2, p. 86, 24.
Coqueb. *ib.* p. 12, pl. 2, fig. 9.

9. P. Six points. (*P. 6. punctatus.*)

Ailes blanches, avec des taches brunes et six points distincts à leur partie postérieure : antennes brunes.

Fab. Snppl. Ent. p. 203, 5.
Ibid. Ent. Syst. t. 2, p. 86, 20.
Geoff. Ins. 2, 250, 10.
Coqueb. *ib.* p. 13, pl. 2, fig. 10 et 11.

Dans les jardins.

10. P. Pilicorne. (*P. pilicornis.*)

Antennes velues : ailes antérieures avec des points bruns et des taches brunes.

Coqueb. *ib.* p. 13, pl. 2, fig. 12.

11. P. Varié. (*P. variegatus.*)

Front, dos du corcelet et abdomen jaunes : ailes antérieures noires, ponctuées de blanc.

Coqueb. *ib.* p. 13, fig. 13.

Sur les arbres.

12. P. Frappeur. (*P. pulsatorius.*)

Aptère : bouche rouge, yeux jaunes.

Fabr. Suppl. Ent. p. 204, 10.
Geof. Ins. t. 2, p. 601, 2.
Coqueb. *ib.* p. 14, pl. 2, fig. 14.

Dans les maisons.

VIII. MYRMELÉON. (*Myrmeleon.*)

Palpes, six, inégaux ; les postérieurs beaucoup plus longs, avec les deux derniers articles renflés.

Antennes plus grosses à leur extrémité.

Les myrméléons ont le corps grand, alongé, glabre, bordé, lent; la tête ovale, transversale, rentrée ; les yeux globuleux, proéminens, latéraux; les antennes courtes, écartées; insérées entre les yeux ; le corcelet presque cylindrique, applati; l'écusson nul ; l'abdomen alongé, cylindrique, sans queue; quatre ailes plus longues que le corps, horizontales, élargies ; les pattes courtes, fortes ; les tarses à cinq articles : leur couleur est obscure.

La larve est hexapode, ovale, velue, et a des mâchoires longues, dentées, propres à sucer; elle vit un ou deux ans avant de se transformer en nymphe; elle s'enfonce pour cela dans le sable, et y file une coque où la nymphe reste immobile, courbée. Au bout d'environ vingt jours, elle se transforme en insecte parfait.

La larve et l'insecte parfait se nourrissent de fourmis et autres insectes.

1. M. Formivore. (*M. formicarium.*)

Ailes tachées de brun : taches postérieures marginales blanches.

Fabr. Ent. Syst. p. 93, 5.

Geoff. Ins. 2, 258, pl. 14, fig. 1.

Sch. Icon. pl. 22, fig. 1, 2.
Reaum. Ins. 4, pl. 11 et 14.

Insecte célèbre par l'industrie de sa larve ; elle vit dans le sable fin, s'y enfonce, et se forme, en rejetant le sable au loin à coup de tête, un entonnoir sous le fond duquel elle se tient. Les fourmis, ou autres insectes qui passent sur les bords, glissent au fond, à cause de l'inclinaison du terrein, ou y sont précipités par le sable qu'elle leur lance avec sa tête.

IX. PANORPE. (*Panorpa.*)

Bouche située à l'extrémité d'un rostre écailleux.
Palpes, quatre, filiformes.
Mâchoire tronquée, bifide.
Antennes filiformes.

Les panorpes ont le corps oblong, glabre, bordé agile ; la tête ovale, distincte, prolongée en rostre, cylindrique ; les yeux globuleux, proéminens, latéraux ; les antennes rapprochées, insérées sur le front ; le sommet de la tête pourvu de trois yeux lisses ; le corcelet ovale, applati ; l'écusson nul ; l'abdomen comprimé, terminé en pointe écailleuse dans la femelle, et en pince articulée dans le mâle ; quatre ailes plates, élargies, plus longues que l'abdomen ; les pattes de longueur médiocre, minces ; les tarses à cinq articles : leur couleur est obscure.

Les panorpes sont carnassières et se nourrissent d'autres insectes, particulièrement de mouches et de teignes.

1. P. COMMUNE. (*P. communis.*)

Ailes égales, tachées de noir.

FABR. *ibid.* p. 97, 1.
REAUM. Ins. 4, pl. 8, fig. 9.
SCH. Icon. pl. 88, fig. 7.
GEOFF. Ins. 2, 260, 1, pl. 14, fig. 2.

Dans les bois.

X. RAPHIDIE. (*Raphidia.*)

Palpes, quatre, filiformes.
Mâchoire à dent intérieure arquée, ciliée.
Lèvre courte.
Antennes filiformes.

Les raphidies ont trois yeux lisses; le corcelet cylindrique; les aîles en toît; l'abdomen terminé, dans la femelle, par une espèce de queue longue, recourbée; les tarses à quatre articles.

La larve et la nymphe ne diffèrent de l'insecte parfait, que parce que la première n'a point d'ailes, et que la seconde n'en a que les élémens. La larve et la nymphe se trouvent sous l'écorce des arbres, l'insecte dans les lieux humides et aquatiques : tous les trois sont carnassiers, et se nourrissent d'autres insectes.

1. R. SERPENT. (*R. ophiopsis.*)

Corcelet cylindrique, corps noir.

FABR. *ibid.* p. 99, 1.
SCH. Icon. pl. 95, fig. 1, 2.

QUATRIÈME CLASSE.

PIEZATES.

Mâchoires comprimées, souvent alongées, simples, palpigères, engaînant une lèvre palpigère.

I. CYNIPS. (*Cynips.*)

Palpes, quatre inégaux, à dernier article plus gros.
Lèvre entière.
Antennes moniliformes, coudées.

Les cynips ont le corps petit, alongé, glabre, bordé, agile; la tête petite, transverse, distincte; les yeux petits, ovales, latéraux; les antennes courtes, rapprochées, insérées au milieu du front; trois yeux lisses sur le sommet de la tête; le corcelet élevé, convexe, prolongé en pointe à sa partie postérieure, et tenant lieu d'écusson; l'abdomen comprimé sur les côtés, ovale, portant, dans les femelles, un aiguillon en tarière, logé

entre deux lames recourbées, tenant au corcelet par un pétiole court ; quatre ailes jaunâtres, presqu'égales entr'elles ; les pattes courtes, fortes ; les tarses à cinq articles : leur couleur est brillante.

Les larves des cynips sont molles, cylindriques, apodes, suivant Fabricius. Elles ont, suivant Geoffroy, six pattes écailleuses, et au moins douze à quatorze pattes membraneuses. Elles vivent dans l'intérieur de ces protubérances végétales, connues sous le nom de galles, et qui sont formées par l'extravasion des sucs végétaux, produits par la blessure faite aux feuilles, aux tiges, aux racines des plantes par les tarières des femelles de ces insectes, qui y déposent leurs œufs. La nymphe ne diffère de l'insecte parfait que parce qu'elle n'a que des rudimens d'ailes. On les trouve sur les plantes.

1. C. du Lierre terrestre. (*C. glechomæ.*)

Brun ; corcelet velu.

Fabr. *ib.* p. 101, 3.
Reaum. Ins. 3, pl. 42, fig. 1, 5.
Geof. Ins. 2, 303, 20.

La larve se trouve dans l'intérieur des galles globuleuses non lisses, sur les feuilles du lierre terrestre.

2. C. Bacciforme. (*C. quercus baccarum.*)

Noir ; base des antennes et des pattes jaunâtres.

Fabr. *ib.* p. 101, 4.
Geof. Ins. 2, 300, 9.
Reaum. Ins. 3, 192, pl. 42, fig. 8.

Formant des galles lisses, brillantes, de la grandeur d'un pois, sous le revers des feuilles de chêne, et se transformant dans le milieu de l'été.

3. C. Pétiolé. (*C. quercus petioli.*)

Noir; pattes blanches; cuisses brunes.

Fabr. *ibid.* p. 102, 7.
Geoff. Ins. 2, 301, 11.
Reaum. Ins. 3, pl. 35, fig. 3.

4. C. Pédonculé. (*C. quercus pedunculi.*)

Gris; ailes avec une croix noire.

Fabr. *ib.* p. 102, 8.
Geof. Ins. 2, 302, 16.

Formant des galles globuleuses sur les fleurs mâles, en chaton du chêne.

5. C. des Rameaux du chêne. (*C. quercus ramuli.*)

Pâle; abdomen et ailes noires.

Fabr. *ibid.* p. 102, 10.

Il forme des galles cotonneuses sur les rameaux du chene

6. C. Terminal du chêne. (*C. quercus terminalis.*)

D'un jaune ferrugineux : ailes jaunes sans taches.

Fab. Suppl. Ent. p. 213.
Reaum. Ins. 3, pl. 41, fig. 1, 5.

Il habite dans une galle grande, fongueuse, arrondie, qui termine les branches de chêne.

7. C. de la Sarrette. (*C. serratulæ.*)

Noire, brillante ; antennes verticillées, velues.

Fab. Suppl. Ent. p. 214, 15, 16.
Reaum. Ins. 3, pl. 1.

Elle forme sur les tiges de la sarrette à tige bulbeuse (*serratulæ arvensis*), une galle ligneuse, arrondie et amincie aux deux bouts.

8. C. Rosacé. (*C. quercus gemmæ.*)

Noir, cuivré ; pattes brunes.

Geof. Ins. 2, p. 299, 8.
Reaum. Ins. t. 3, pl. 43, fig. 1, 12.
Frisch. Germ. 12, pl. 2, fig. 2.

Il produit dans les bourgeons du chêne une belle espèce de galle feuillée comme un bouton de rose prêt à s'épanouir.

9. C. Caprier. (*C. caprea.*)

Vert, brillant ; pattes pâles.

Fabr. Ent. Syst. p. 102, 13.
Geoff. Ins. t. 2, p. 302, 18.
Reaum. Ins. 3, p. 435, pl. 37, fig. 1, 2.

Il forme sur les feuilles et les rameaux du saule caprier, des galles ferrugineuses, semblables à des grains d'orge.

10. C. Ruficorne. (*C. ruficornis.*)

Noir ; abdomen bleu ; antennes rouges.

Fab. Ent. Syst. p. 103, 16.
Coqueb. Illust. Icon. Fasc. 1, p. 7, pl. 1, fig. 8.

II. DIPLOLÈPE. (*Diplolepis.*)

Palpes, quatre ; les antérieurs filiformes ; les postérieurs à dernier article plus gros.
Lèvre entière.
Antennes droites, filiformes.

Les diplolèpes ont la tête verticale, applatie, triangulaire ; les antennes droites, filiformes, de treize à quinze articles, suivant les sexes ; le corcelet convexe ; l'abdomen ovale, comprimé, terminé, dans la femelle, par une tarière roulée sur elle-même à sa base, et cachée entre deux lames du ventre ; les tarses ont cinq articles : ils ont les mœurs des cynips.

1. D. de la Rose. (*D. rosæ.*)

Noir ; abdomen ferrugineux, noir à sa partie postérieure ; pattes ferrugineuses.

Fab. Syst. Ent. p. 315, 1.
Geoff. Ins. 2, p. 310, 2.
Reaum. Ins. 3, pl. 46, fig. 5, 8, pl. 4, fig. 1, 4.

C'est dans le bédéguar, excroissance chevelue produite sur le rosier, que vit la larve de cet insecte.

2. D. du Bédéguar. (*C. bedeguaris.*)

Brun, ferrugineux ; yeux noirs.

Geof. Ins. 2, p. 311, 3.

La larve vit dans la galle fongueuse du rosier et du bédéguar lisse.

3. D. des Feuilles du chêne. (*C. quercus folii.*)

Brun ; ailes blanches, avec un point marginal noir.

Fab. Syst. Ent. p. 315, 4.
Reaum. Ins. 3, pl. 49, fig. 14, 17.

4. D. Pale. (*D. pallidus.*)

Fauve, pâle ; antennes et abdomen bruns.

Oliv. Encycl. Méthod. t. 6, p. 280, 4.

Dans les galles fongueuses du chêne.

5. D. Noir. (*D. niger.*)

Noir; abdomen d'un brun brillant ; pattes rouges; antennes noires.

Geoffr. Ins. 2, p. 311, 4.

6. D. Longipenne. (*D. longipennis.*)

Noir; abdomen comprimé; ailes alongées, blanches, avec deux points noirs.

Fab. Ent. Syst. p. 104, 21.
Geof. Ins. t. 2, p. 311, 6.
Reaum. Ins. t. 3, pl. 42, fig. 8, 9, 10.
Coqueb. Illust. Icon. Fasc. 1, p. 7, pl. 1, fig. 10.

La larve vit dans des galles circulaires, applaties, d'environ une ligne et demie de diamètre, qui couvrent quelquefois tout le dessous des feuilles de chêne.

7. D. Brun. (*D. fuscus.*)

Brun ; abdomen brillant; pattes rouges; antennes brunes.

Geof. Ins. t. 2, p. 311, 5.

Obs. Cynips et diplolèpes, deux genres distincts quoique analogues, peu connus, difficiles, importans sous plus d'un rapport, et sur lesquels la botanique et l'agriculture réclament de l'entomologie un travail approfondi.

III. CIMBEX. (*Cimbex.*)

Palpes, quatre, filiformes; les antérieurs plus longs, composés de six articles presqu'égaux, les trois premiers cylindriques, les trois derniers amincis à leur base.

Languette trifide.

Antennes courtes, en massue.

Les cimbex ont le corps oblong; la tête grande, distincte, arrondie antérieurement; les yeux globuleux, proéminens, latéraux; les antennes courtes, rapprochées, insérées sur le front, en masse; trois yeux lisses sur le sommet de la tête; le corcelet ovale, convexe, sillonné en-dessus, deux tubercules à l'écusson; l'abdomen sessile, un peu déprimé, s'élargissant vers le milieu des côtés, s'arrondissant au bout, assez mou, revêtu, dans la femelle, d'une tarière logée entre deux coulisses; quatre ailes, les postérieurs plus courtes; les pattes assez longues, minces; les tarses à cinq articles: leur couleur varie suivant les espèces, et même suivant les sexes.

Leur larve est cylindrique, molle, et a depuis dix-huit jusqu'à vingt-deux pattes. Elles ressemblent beaucoup

aux chenilles ou larves de papillon; mais elles en diffèrent par un plus grand nombre de pattes et un moins grand nombre de yeux. Pour se métamorphoser, elles se filent une coque qu'elles attachent aux corps qu'elles trouvent. La nymphe est immobile, et ne diffère de l'insecte parfait que parce qu'elle n'a que des rudimens d'ailes. la larve et l'insecte parfait se nourrissent de feuilles des plantes.

1. C. Fémoral. (*C. femorata.*)

Antennes jaunes; corps noir; cuisses postérieures très-grandes.

Fabr. *ib.* p. 104, 1. *Tenthredo femorata.*
Geof. Ins. 2, 263, pl. 14, fig. 4.
Sch. Icon. pl. 104, fig. 1, 2.

Sur l'aune et le saule.

Larve grande, verte, avec une ligne bleue sur le dos; les côtés jaunes, à vingt-deux pattes, se roulant en spirale. Quand on la touche un peu rudement, elle seringue à plusieurs pieds de distance, par des tubercules élevés et coniques, dont les côtés de son corps sont garnis, une liqueur claire, d'un beau vert d'émeraude et d'une odeur désagréable. C'est en août qu'elle file une coque ovale, forte, d'un jaune brun-obscur; elle la fixe contre un corps quelconque; elle en sort sous la forme d'insecte parfait, au commencement de l'été suivant.

2. C. Sauvage. (*C. lucorum.*)

Antennes noires; corps velu, noir.

Fab. Syst. Ent. p. 105, 2. *Tenthredo lucorum.*

Sur l'aune, le bouleau.

3. C. Jaune. (*C. lutea.*)

Antennes jaunes ; corps brun ; abdomen avec plusieurs anneaux jaunes.

Fabr. *ibid.* p. 102, 3. *Tenthredo lutea.*
Fourcroy, Ent. Par. t. 2, p. 362, 4.

Larve grande, verte, glabre, avec une ligne noire sur le dos, à vingt-deux pattes, se roulant en spirale, seringuant des côtés de son corps une liqueur verdâtre. C'est vers le milieu de septembre qu'elle se file une coque d'un blanc verdâtre, ou brun-obscur, ou jaunâtre luisant, forte et dure au toucher comme du parchemin qu'elle attache aux corps qu'elle trouve, et elle en sort sous la forme d'insecte parfait, à la fin du printems suivant ou au commencement de l'été.

4. C. du Saule. (*C. amerinæ.*)

Cendré ; abdomen roux en-dessous ; lèvre supérieure blanche.

Fabr. *ibid.* p. 106, 5. *Tenthredo amerinæ.*
Sch. Icon. pl. 90, fig. 8, 9.

Sur le saule.

Larve grande, ridée, verte, tachée de blanc, à vingt-deux pattes, se roulant en spirale, et seringuant une liqueur des côtés du corps lorsqu'on la touche. Elle file sa coque, qui est d'un brun-fauve ou jaunâtre luisant, vers le milieu de l'été, et en sort au bout de dix mois, sous la forme d'insecte parfait.

5. C. Huméral. (*C. humeralis.*)

Antennes jaunes ; corps noir ; abdomen avec des bandes jaunes.

Geof. Ins. 2, 262, 1.

Sur l'aune, le bouleau.

6. C. Maculé. (*C. maculata.*)

Antennes jaunes ; corps noir ; abdomen jaune, avec les trois premiers anneaux noirs, tachés de jaune.

Geoff. Ins. 2, 263, 2.

7. C. Fascié. (*C. fasciata.*)

Corps très-noir; ailes supérieures, avec une bande obscure.

Fabr. *ibid.* p. 107, 9. *Tenthredo fasciata.*
Sch. Ins. pl. 11, fig. 3.

8. C. Soyeux. (*C. sericea.*)

Antennes jaunes ou noires; corps d'un noir bronzé; abdomen bronzé, soyeux.

Fabr. *ibid.* p. 107, 10. *Tenthredo sericea.*
Sch. Elem. pl. 51.

Sur le chèvre-feuille.

9. C. Brillant. (*C. nitens.*)

Antennes jaunes ; abdomen d'un vert bronzé, sans taches dans la femelle, avec une tache oblongue, noire dans le mâle.

Fabr. *ib.* p. 107, 10. *Tenthredo lutea.* var. *b.*
Sch. pl. 11, fig. 4.

Sur le bouleau.

Larve de grandeur médiocre, verte, avec deux lignes jaunes ; tête cendrée, avec une bande brune ; à vingt pattes. Elle file, vers la fin du mois d'août, une coque ovale, double, composée de deux coques distinctes, qu'elle attache à une feuille, et elle en sort l'année suivante sous la forme d'insecte parfait.

Obs. Je n'ai pu apercevoir aucune différence bien tranchée

dans les parties de la bouche, entre ce genre et le suivant : les mœurs et les métamorphoses sont les mêmes. Peut-être, à l'exemple de M. Fabricius, ferait-on bien de les réunir ; et si je les ai séparés, c'est moins par un sentiment personnel que par déférence pour le sentiment unanime des trois célèbres entomologistes, Geoffroy, Olivier et Latreille.

IV. TENTHRÈDE. (*Tenthredo.*)

Palpes, quatre, filiformes.
Languette trifide.
Antennes grossissant à leur extrémité, ou filiformes.

Les tenthrèdes ont le corps alongé, presque cylindrique, d'une consistance un peu molle ; la tête carrée ; les yeux globuleux, proéminens, latéraux ; les antennes courtes, rapprochées, insérées sur le front ; trois yeux lisses sur le sommet de la tête ; le corcelet sillonné en-dessus, divisé en compartimens ; deux petits tubercules à la place d'écusson ; l'abdomen sessile, cylindrique, muni, dans la femelle, d'une tarière en scie, logée dans une coulisse ; quatre ailes, les postérieures plus courtes ; les pattes assez longues ; tous les tarses à cinq articles : leur couleur varie suivant les espèces et même suivant les sexes.

Larve cylindrique, molle, à dix-huit ou vingt pattes, ressemblant à une chenille, s'enfonçant dans la terre, ou se filant simplement une coque pour se métamorphoser. La larve et l'insecte parfait vivent des feuilles des plantes. La nymphe ne diffère de ce dernier que parce qu'elle n'a que des rudimens d'ailes.

I.re *Famille.* Antennes inarticulées, grossissant à leur extrémité.

1. T. Brulée. (*T. ustulata.*)

Corps noir; abdomen bleuâtre; jambes pâles.

Fabr. *ibid.* p. 108, 12.

Sulz. pl. 18, fig. 3.

Sur le rosier sauvage.

Larve verte, avec deux lignes blanches; tête d'un brun pâle, avec une ligne longitudinale obscure; vingt pattes dont quatorze membraneuses et six à crochets. Vers le milieu de l'été, elle s'enfonce en terre, se file une coque ovale, mince, double ou composée de deux coques non adhérentes. Elle en sort l'été suivant sous la forme d'insecte parfait.

2. T. Enodée. (*T. enodis.*)

Corps d'un noir bleuâtre.

Fabr. *ib.* p. 108, 13.

Degeer, Ins. 2, 282, 29, pl. 40, fig. 6.

Sur le saule, l'abricotier, où leurs larves vivent en société. Le corps est entièrement violet; les ailes sont blanchâtres à leur extrémité.

La larve est verte, ponctuée de noir, avec une ligne latérale, ridée, jaune; la queue aigue. Elle ploie les feuilles qu'elle veut manger, par le moyen de fils. Elle s'enfonce dans la terre pour se métamorphoser, et se fait une coque de terre.

3. T. de la Rose. (*T. rosæ.*)

Noire; abdomen jaune; bords des ailes antérieures noirs.

Fab. *ib.* p. 109, 18.

Sch. Icon. pl. 55, fig. 10, 11.

Geoff. Ins. 2, 272, 4.

Reaum. Ins. 5, pl. 14, fig. 10, 12.

Sur le rosier.

Larve jaune, ponctuée de noir, à dix-huit pattes. Elle s'enfonce en terre pour se métamorphoser, et y file une coque brune, double. Les trois derniers articles des antennes sont revêtus de poils dans le mâle. La femelle, par le moyen de sa tarière, introduit ses œufs dans l'intérieur de la tige du rosier.

II.e *Famille.* Antennes pectinées.

4. T. du Pin. (*T. pini.*)

Antennes empennées, lancéolées; corcelet un peu velu.

Fabr. *ib.* p. 112, 28.

Geof. Ins. 2, 286, 33.

Sch. Icon. pl. 67, fig. 7, 8.

Sur le pin.

Larve cendrée, ponctuée de noir; tête d'un brun jaunâtre. Elles vivent en société et dévorent les feuilles et les jeunes pousses du pin. Vers le milieu de l'été, elles changent de peau, se filent une coque, l'attachent aux feuilles de pin, y passent l'hiver sous la forme de larve, et ne se changent en nymphes que vers la fin du printems, quinze jours avant de subir leur dernière métamorphose.

III.e *Famille.* Antennes filiformes, composées de sept à neuf articles distincts.

5. T. de la Scrophulaire. (*T. scrophulariæ.*)

Abdomen de cinq articles jaunes, le premier écarté.

Fabr. *ibid.* p. 112, 29.

Geoff. Ins. 2, 277, 13.

Reaum. Ins 5, pl. 13, fig. 12, 23.

La larve est blanche, ponctuée de noir, à vingt-deux pattes; elle vit sur la scrophulaire dont elle ronge les feuilles ; elle s'enfonce en terre pour se métamorphoser, au pied même de la plante ; elle s'y fait une coque, et en sort vers le mois de juin sous la forme d'insecte parfait.

6. T. du Saule. (*T. salicis.*)

Tête noire ; corcelet noir, avec une ligne jaune de chaque côté antérieurement ; abdomen conique, d'un noir lisse, avec trois lignes transversales jaunes en-dessous ; écusson blanc.

Fabr. *ibid.* p. 113, 30.

Reaum. Ins. 5, pl. 11, fig. 10.

Larve applatie, velue, jaune, avec deux lignes latérales formées par des points noirs. Les larves de cette tenthrède rongent, en troupes disposées parallèlement, les feuilles du saule et du peuplier. Vers le milieu de l'été, elles s'enfoncent en terre pour se métamorphoser. Elles y filent une coque ovale, double.

7. T. Verte. (*T. viridis.*)

Corps vert; abdomen brun en-dessus.

Fabr. *ibid.* p. 113, 33.

Geoff. Ins. 2, 271, 1.

Sulz. pl. 18, fig. 112.

Elle varie pour la couleur, qui est tantôt d'un vert clair, tantôt d'un vert brun. Sur le bouleau.

8. T. de la Rave. (*T. rapæ.*)

Corps noir ; ventre, pattes et écusson blancs.

Fabr. *ib.* p. 114, 35.

M. Fabricius soupçonne que ce n'est qu'une variété de la précédente.

9. T. du Cerisier. (*T. cerassi.*)

Corps noir; écusson et pattes jaunes.

Fabr. *ibid.* p. 114, 36.
Geoff. Ins. 2, 286.
Reaum. Ins. 5, pl. 6, fig. 1, 5.

Sur les feuilles du cerisier, du poirier, de l'aubépine.

La larve est noire ou d'un vert foncé, à vingt pattes; elle est entièrement couverte d'une matière gélatineuse, d'une odeur désagréable. Elle s'enfonce en terre vers le milieu de l'automne, fait une coque composée de terre et de soie. Au bout de dix mois, elle en sort sous la forme d'insecte parfait vers le milieu de l'été suivant.

10. T. Nassate. (*T. nassata.*)

Jaune, avec l'écusson et un point sur les ailes, blancs.

Fabr *ibid.* p. 114, 37.

11. T. Ovale. (*T. ovata.*)

Corps noir; corcelet rouge.

Fabr. *ibid.* p. 114, 38.
Degeer, Ins. 2, pl. 35, fig. 10.

Sur l'aune. Les pattes antérieures sont d'une couleur plus pâle. La larve est verte, a vingt-deux pattes, et est recouverte d'une matière blanche, cotonneuse, qui disparait après la dernière mue. Elle se tient toujours sous le revers des feuilles. Vers la fin de l'été, elle s'enfonce en terre, y file une double coque de forme ovale, en sort un mois après sous la forme d'insecte parfait; ou si la saison est trop avancée, y passe l'hiver et se transforme au printems suivant.

12. T. de l'Aune. (*T. alni.*)

Corps noir; tête et corcelet rouges.

FABR. *ibid.* p. 115, 39.

REAUM. Ins. 5, pl. 1, fig. 1.

Les antennes sont noires; les pattes antérieures sont fauves; l'abdomen noir, violet, brillant.

13. T. PEUREUSE. (*T. pavida.*)

Noire : bouche blanchâtre : trois segmens de l'abdomen et pattes ferrugineux : cuisses postérieures noires.

FABR. *ib.* p. 115, 40.

DEGEER, Ins. 2, 2, 244, 8, pl. 35, fig. 17, 18.

REAUM. Ins. 5, pl. 5, fig. 19, 20, 21.

Sur les roses.

Larve verte; tête jaune, recouverte d'une poussière farineuse, blanche. Elle s'enfonce en terre pour se métamorphoser, ne fait pas de coque, et lie seulement, avec la soie, quelques grains de terre. Elle passe ainsi l'hiver, se tranforme en nymphe au commencement du printems, et en insecte parfait à la fin de cette saison.

14. T. DU SAPIN. (*T. abietis.*)

Corps noir; abdomen avec quatre segmens ferrugineux.

FAB. *ib.* p. 115, 41.

GEOFF. Ins. 2, 285, 29.

FRISCH. Ins. 2, pl. 1, fig. 21, 24.

Sur le pin et le sapin.

15. T. LIVIDE. (*T. livida.*)

Noire; antennes blanches vers leur extrémité; abdomen et pattes ferrugineux à leur extrémité.

FABR. *ib.* p. 116, 46.

GEOF. Ins. 2, 282, 22.

Dans les bois. Bouche blanche; premier segment de l'abdomen avec trois petits points blancs.

16. T. Noire. (*T. atra.*)

Corps noir; pattes rouges.

Fabr. *ib.* p. 117, 24.
Geof. Ins. 2, 283, 25.

17. T. Ceinte. (*T. cincta.*)

Noire; pattes et un anneau jaune ou blanc sur l'abdomen.

Fabr. *ibid.* p. 117, 51.

Dans les bois.

18. T. Rustique. (*T. rustica.*)

Noire; abdomen avec trois anneaux jaunes, les deux postérieurs interrompus.

Fabr. *ib.* p. 118, 52.
Degeer, Ins. 2, pl. 34, fig. 13.

Sur le chèvre-feuille. La larve est cendrée avec des taches dorsales, triangulaires, brunes.

19. T. Bedeaude. (*T. capreae.*)

Jaune; tête, corcelet et abdomen noirs en-dessus; les ailes avec un point jaune.

Fabr. *ibid.* p. 118, 54.
Geoff. Ins. 2, 281.
Reaum. Ins. 1, pl. 1, fig. 8. *Ibid.* 5, pl. 11, fig. 10.

Larve bleue; les trois premiers et les trois derniers segmens fauves; neuf rangées de points noirs; vingt pattes. Sur le saule. Elle détruit les groseillers rouges et les groseillers à maquereau (*ribes rubrum et grossularia*); mais elle ne touche jamais au cassis (*ribes nigrum.*)

20. T. Sauvage. (*T. fera.*)

Noire; corcelet, abdomen et cuisses postérieures ponctués de blanc.

Fabr. Suppl. Ent. p. 217.
Geoff. Ins. 2, 18.
Coqueb. Illust. Icon. 16, pl. 3, fig. 7.

21. T. Pallicorne. (*T. pallicornis.*)

Noire; antennes, écusson, segmens de l'abdomen blancs à leur extrémité.

Fabr. Ent. Suppl. p. 215.

22. T. Rayée. (*T. stigma.*)

Noire; segmens intermédiaires de l'abdomen roux, avec l'écusson et un stigma blanc sur les ailes.

Fab. Suppl. Ent. p. 215.
Coqueb. Illust. Icon. 1, 15, pl. 3, fig. 5.

23. T. Mélanocéphale. (*T. melanocephala.*)

Jaune, avec la tête noire.

Fabr. *ibid.* p. 216.
Coqueb. Illust. Icon 1, 16, pl. 3, fig. 6.

24. T. Septentrionale. (*T. septentrionalis.*)

Corps glabre, noir; les quatre segmens intermédiaires de l'abdomen dilatés, roux; les jambes postérieures dilatées.

Fab. Syst. Ent. p. 119, 56.
Sch. Icon. pl. 167, fig. 5, 6.

La larve est verte, tachée de noir, jaune à ses extrémités. Elle vit en troupe.

IV.e *Famille.* Antennes filiformes, à articles nombreux.

25. T. Cinobaste. (*T. cynobasti.*)

Corps noir ; pattes ferrugineuses, les postérieures annelées de blanc et de noir.

Fabr. *ibid.* p. 121, 68.
Geof. Ins. 2, 287, 36.
Reaum. Ins. 5, pl. 15, fig. 1, 6.

26. T. Jaune. (*T. flava.*)

Jaune, avec les taches des ailes ferrugineuses.

Fab. *ib.* p. 123, 77.
Reaum. Ins. 5, p. 10, fig. 6, 7.

27. T. Marquée. (*T. signata.*)

Pâle; corcelet avec trois taches sur le dos, longitudinales, noires.

Fabr. *ib.* p. 121, 69.

28. T. du Peuplier. (*T. populi.*)

Bleuâtre, avec la bouche noire; les palpes et les jambes jaunes.

Fab. *ib.* p. 122, 70.

Sur le peuplier.

29. T. Champêtre. (*T. campestris.*)

Noire ; antennes jaunes ; abdomen applati, avec quatre segmens roux ; écusson blanc.

Fab. *ib.* p. 122, 73.

30. T. DES PRÉS. (*T. pratensis.*)

Tête et corcelet noirs, variés de jaune ; abdomen noir; bords ferrugineux.

FABR. *ib.* p. 122, 74.

31. T. DES BOIS. (*T. saltuma.*)

Corps noir ; abdomen jaune ; ailes noires.

FABR. *ibid.* 123.

32. T. DES ARBUSTES. (*T. arbustorum.*)

Abdomen roux dans le milieu ; l'écusson et un point sur les élytres blancs.

FABR. *ibid.* p. 123, 78.

33. T. ERYTROCEPHALE. (*T. erytrocephala.*)

Corps bleu ; tête rouge.

FABR. *ibid.* p. 121, 66.
SCH. Icon. pl. 96, fig. 9.

Sur le pin. Le mâle est noir ; sa bouche et ses jambes antérieures sont jaunes.

V. SIREX. (*Sirex.*)

Palpes, quatre courts, inégaux; les postérieurs plus longs, et grossissant à leur extrémité.

Languette trifide.

Antennes sétacées.

Les sirex ont le corps cylindrique, alongé, velu, bordé,

lent; la tête globuleuse, distincte, transverse; les yeux ovales, proéminens, latéraux; les antennes médiocres, écartées, insérées sur le front, avec trois yeux lisses sur le sommet de la tête; le corcelet cylindrique, arrondi à sa partie postérieure, et occupant la place de l'écusson; l'abdomen sessile, cylindrique, glabre, mou, muni, dans la femelle d'une tarière en scie logée dans une coulisse.

Larve hexapode, molle, cylindrique, à tête arrondie. La nymphe est immobile, très-semblable à l'insecte parfait, et n'en diffère que parce qu'elle n'a que des rudimens d'ailes.

La larve vit de pois pourris, et l'insecte parfait se nourrit du nectar des fleurs.

1. S. Géant. (*S. gigas.*)

Corps noir; base et extrémité de l'abdomen jaunes.

Fabr. *ibid.* p. 124, 1.
Sch. Icon. pl. 1, fig. 2, 3.
Reaum. Ins. 6, pl. 31, fig. 1, 2.
Geoff. Ins. 2, 265, pl. 14, fig. 3.

2. S. Spectre. (*S. spectrum.*)

Abdomen noir; corcelet velu, ligne jaune devant les ailes.

Fabr. *ibid.* p. 126, 8.
Sch. Icon. pl. 4, fig. 9, 10.

3. S. Taureau. (*S. juvencus.*)

Abdomen noir, bleuâtre; corcelet velu, sans taches.

Fabr. *ib.* p. 126, 9.
Sch. Icon. pl. 205, fig. 3.

Les antennes sont tantôt noires et tantôt jaunes.

4. S. Fantome. (*S, fantoma.*)

Abdomen jaune en-dessous, avec des anneaux noirs; tête et pattes noires.

Fabr. *ib.* p. 127, 10.
Sch. Icon. pl. 205, fig. 4.

5. S. Chameau. (*S. camelus.*)

Abdomen noir; côtés tachés de blanc; corcelet lisse; antennes noires.

Fabr. *ib.* p. 128, 14.
Sch. Icon. pl. 207, fig. 5, 6.

6. S. Pygmé. (*S. pygmeus.*)

Abdomen comprimé, noir, avec deux points et trois bandes jaunes.

Fabr. *ib.* p. 134, 24.
Coqueb. Illust. Icon. 2, 47, pl. 11, fig. 2.

Les antennes sont presque de la longueur du corps, et vont en grossissant à leur extrémité.

7. S. Corrupteur. (*S. tabidus.*)

Noir; côtés du corcelet ponctués de jaune; jambes antérieures fauves.

Fab. *ib.* p. 131, 26.
Coqueb. Illust. Icon. 2, 48, pl. 11, fig. 4.

VI. ERODORE. (*Erodorus.*)

Palpes, quatre, inégaux; les antérieurs longs, pendans, de quatre articles cylindriques; les postérieurs de trois; le dernier renflé.

Languette entière.

Antennes filiformes.

Les érodores ont le corps alongé; la tête verticale, arrondie, distincte et pétiolée; trois yeux lisses sur son sommet; les yeux ovales, proéminens; les antennes longues, cylindriques, insérées entre les yeux sur le sommet de la tête; le corcelet convexe, très-alongé; l'abdomen peu pétiolé, ovale, terminé en pointe cornée, très-alongée et courbée en dessous, dans la femelle; quatre ailes alongées, les postérieures plus courtes; les pattes assez longues, propres à la course; les cuisses postérieures renflées; les tarses à cinq articles.

1. E. Bimaculé. (*E. bimaculatus.*)

Tête et corcelet noirs : abdomen et pattes d'un rouge brun; une tache brune, petite, sur le bord des ailes antérieures.

Latreille, Ins. p. 108. *Proctotrupe.*

L'aiguillon est rougeâtre, plus long que l'abdomen; courbé en-dessous : le premier segment de l'abdomen est plus grand que les autres et les cache en partie : les cuisses sont légèrement renflées, tachées de brun : les jambes et les tarses d'une couleur plus claire. Cet insecte a été pris dans les environs de Beauvais, et m'a été communiqué par le savant naturaliste Daudin.

Obs. Ce genre est de Latreille.

VII. ICHNEUMON. (*Ichneumon.*)

Palpes, quatre, inégaux, filiformes.
Languette évasée, échancrée, portant les palpes.
Antennes sétacées.

Les Ichneumons ont le corps alongé, glabre, bordé, agile; la tête distincte, transverse, plus large que le corcelet; les yeux grands, ovales, latéraux, proéminens; les antennes de longueur médiocre, de plus de vingt articles, terminées en pointes, rapprochées, insérées sur le front, entre les yeux; trois yeux lisses sur le sommet de la tête; le corcelet élevé, convexe; l'écusson petit; l'abdomen pedonculé, cylindrique, ovale ou comprimé, pourvu d'une tarière extérieure de trois filets dans la femelle; quatre ailes, manquant quelquefois dans les femelles, les postérieures plus courtes; les pattes assez longues, propres à la course; les tarses à cinq articles: leur couleur varie.

Leur larve est apode, molle, cylindrique.

La nymphe est tantôt nue, tantôt folliculée, immobile, très-semblable à l'insecte parfait, et n'en différant que parce qu'elle n'a que des rudimens d'ailes.

La larve se nourrit de la substance des animaux, dans laquelle elle vit; et l'insecte parfait, du nectar des fleurs: quelques espèces sont carnassières et se nourrissent d'autres insectes. C'est au moyen de sa tarière, que la femelle introduit ses œufs dans le corps des chenilles, araignées et autres insectes. Ils y éclosent, et les larve qui en proviennent dévorent les parties intérieures de

ces insectes, et les font périr souvent avant qu'elles ne deviennent nymphes, mais toujours avant de passer à l'état parfait. Elles en sortent ensuite pour se métamorphoser : la plupart se filent une coque. Certaines espèces d'ichneumons attaquent des larves ou des insectes particuliers ; d'autres percent indistinctement ceux qu'elles trouvent.

I.re *Famille.* Ecusson blanc ou jaune ; antennes annelées de blanc ou de jaune.

1. I. Meurtrier. (*I. sigillatorius.*)

Ecusson jaune ; corcelet sans taches ; abdomen noir, avec une tache blanche de chaque côté.

Fabr. *ib.* p. 132, 1.
Geoff. Ins. 2, 345, 54.
Sulz. Hist. Ins. pl. 26, fig. 11.

L'abdomen varie ; il a quelquefois six points blancs et quelquefois deux.

2. I. Entrepreneur. (*I. molitorius.*)

Ecusson blanc ; corcelet sans taches ; corps noir ; pattes noires.

Fabr. *ibid.* p. 133, 3.

Dans les jardins. Les jambes sont quelquefois blanches à leur base.

3. I. Coupable. (*I. culpatorius.*)

Ecusson jaune ; corcelet sans taches ; second et troisième segmens de l'abdomen ferrugineux ; les autres noirs.

Fabr. *ibid.* p. 133, 5.

4. I. Ravisseur. (*I. raptorius.*)

Ecusson blanc; corcelet sans taches; second, troisième et quatrième segmens de l'abdomen roux, les autres blancs à leur extrémité.

Fabr. *ib.* p. 133, 6.
Geof. Ins. 2, 342, 49.

Les derniers segmens de l'abdomen sont terminés par un point blanc sur le dos.

5. I. Ravaudeur. (*I. sarcitorius.*)

Ecusson blanc; corcelet sans taches; premier anneau de l'abdomen noir, troisième et quatrième ferrugineux, le sixième jaune, les autres noirs.

Fab. *ib.* p. 134, 7.
Sulz. pl. 18, fig. 3.

6. I. Crêpé. (*I. crispatorius.*)

Ecusson blanc; corcelet sans taches; abdomen jaune, noir à son extrémité.

Fab. *ib.* p. 134, 9.

Dans les jardins.

7. I. Etendu. (*I. extensorius.*)

Ecusson jaune; corcelet sans taches; second et troisième segmens de l'abdomen ferrugineux, les derniers blancs à leur extrémité.

Fab. *ib.* p. 134, 10.
Sch. Icon. pl. 43, fig. 1, 2.

8. I. Saturé. (*I. saturatorius.*)

Ecusson blanc; corcelet sans taches; abdomen noir, extrémité blanche.

Fabr. *ib.* p. 135, 15.

Sch. Icon. pl. 61, fig. 4.

Sa larve vit dans le corps de la chenille du *bombix vinula*.

9. I. Avancé. (*I. porrectorius.*)

Ecusson jaune : corcelet taché de jaune : abdomen noir : trois segmens de l'abdomen roux, tachés de blanc à leur extrémité.

Fabr. *ibid.* p. 137, 22.

10. I. Chercheur. (*I. quæsitorius.*)

Ecusson jaune : corcelet taché de blanc : abdomen avec les trois derniers segmens blancs et une tache dorsale blanche.

Fabr. *ib.* p. 136, 18.

Le bord postérieur du second segment de l'abdomen est d'une couleur un peu ferrugineuse.

11. I. Infracteur. (*I. infractorius.*)

Ecusson jaune : corcelet taché de jaune : bords des segmens de l'abdomen et pattes jaunes : cuisses noires.

Fabr. *ib.* p. 138, 25.

12. I. Séducteur. (*I. seductorius.*)

Ecusson jaune : corcelet taché : abdomen avec deux bandes et l'extrémité jaunes.

Fabr. *ib.* p. 139, 28.

Coqueb. Illust. Icon. Fasc. 1, 17, 4, 1.

13. I. Reclu. (*I. pisorius.*)

Ecusson jaune : corcelet taché de jaune, blanchâtre : abdomen entièrement jaune, pétiole noir.

Fabr. *ib.* p. 140, 30.

Sch. Icon. pl. 6, fig. 12.

14. I. Inconstant. (*I. motatorius.*)

Ecusson blanc : corcelet sans taches : abdomen rouge : les trois derniers segmens noirs : un point blanc à l'anus.

Fabr. *ib.* p. 135, 12.

Petit. Aiguillon de l'abdomen très-court.

15. I. Faussaire. (*I. falsarius.*)

Ecusson roux : corcelet sans taches : abdomen et pattes ferrugineux.

Oliv. Enc. Méth. t. 7, p. 168, 20.

Assez semblable au précédent.

16. I. Préteur. (*I. pretorius.*)

Ecusson jaune : corcelet taché de roux et de jaune : abdomen roux à sa base, noir à son extrémité : bords des segmens blancs.

Oliv. Enc. Méth. t. 7, p. 168, 21.

17. I. Safrané. (*I. crocatorius.*)

Ecusson blanc : corcelet avec un point jaune de chaque côté : second et troisième segmens de l'abdomen jaunes.

Geoff. Ins. t. 2, p. 344, 52.

Il est carnassier.

18. I. Appariteur. (*I. apparitorius.*)

Ecusson jaune : corcelet noir : abdomen et pattes rouges.

Vill. Ent. t. 3, p. 143, 29.
Oliv. Enc. Méth. t. 7, p. 169, 26.

19. I. Trompeur. (*I. falsatorius.*)

Ecusson jaune : corcelet noir, taché de jaune ; pattes rouges, genoux blancs.

Geoffr. Ins. t. 2, p. 340, 45.
Oliv. Enc. Méth. t. 7, p. 169, 27.

20. I. Funéraire. (*I. funerarius.*)

Ecusson jaune : corps noir : base des cuisses avec une tache blanche.

Geof. t. 2, p. 338, 40.
Oliv. Ins. Enc. Méth. p. 169, 28.

II.e *Famille.* Ecusson blanc ou jaune; antennes entièrement noires.

21. I. Luteur. (*I. luctatorius.*)

Ecusson blanc, corcelet taché de jaune, second et troisième segmens de l'abdomen jaune.

Fabr. *ib.* p. 141, 33.

22. I. Osculateur. (*I. osculatorius.*)

Ecusson blanc, corcelet taché de noir, second et troisième segmens de l'abdomen roux.

Fabr. *ib.* p. 142, 38.
Geoff. Ins. 2, p. 346, 57.

23. I. Fasciateur. (*I. fasciatorius.*)

Ecusson blanc, corcelet taché de jaune, abdomen noir, second, troisième et sixième segmens de l'abdomen jaunes à leur base.

Fabr. *ib.* p. 143, 39.

24. I. Volutateur. (*I. volutatorius.*)

Ecusson jaunâtre : corcelet noir, taché de jaune : abdomen noir, avec les bords des segmens jaunes.

FABR. *ib.* p. 143, 40.

Les antennes sont jaunes en-dessous, le corcelet a deux lignes devant et deux points sous l'écusson, jaunes.

25. I. NOTÉ. (*I. notatorius.*)

Ecusson jaune, corcelet taché, abdomen noir, avec une grande tache jaune.

GEOFF. Ins. 2, 348, 41.
OLIV. Enc. Méth. p. 171, 37.

26. I. BORDÉ. (*I. limbarius.*)

Ecusson jaune, corcelet taché, bords des segmens de l'abdomen blancs.

GEOFF. Ins. 2, 348, 60.
OLIV. Enc. Méth. t. 7, p. 172, 38.

Dans les bois.

27. I. ATTRAYANT. (*I. persuasorius.*)

Ecusson blanc, corcelet taché, tous les segmens de l'abdomen avec deux points blancs de chaque côté.

FABR. *ibid.* p. 145, 49.
SCH. Icon. pl. 80, fig. 2.

28. I. FONDEUR. (*I. fusorius.*)

Ecusson taché, corcelet taché, abdomen jaune.

FABR. *ibid.* p. 147, 55.

Dans les bois.

29. I. SEMBLABLE. (*I. similatorius.*)

Ecusson blanc, corcelet jaunâtre, abdomen roux, pétiolé, noir.

FAB. Suppl. Ent. p. 221.

30. I. Oculé. (*I. oculatorius.*)

Ecusson blanc, noir, avec un point fauve; corcelet, avant l'écusson, varié de fauve et de jaune.

Fabr. *ibid.* p. 221.

31. I. Délirant. (*I. deliratorius.*)

Ecusson jaune, corcelet taché, avec trois points de chaque côté; l'abdomen entièrement noir, les jambes blanches.

Fab. Ent. Syst. p. 148, 58.
Geof. Ins. 2, p. 344, 53.

32. I. Fossoyeur. (*I. fossorius.*)

Ecusson jaune, corcelet sans taches, abdomen noir, pattes rouges.

Fabr. *ib.* p. 149, 64.
Geoff. Ins. 2, p. 345, 55.

33. I. Ceint. (*I. cinctorius.*)

Ecusson blanc, corcelet sans taches, abdomen noir, avec une raie blanche à l'anus.

Fabr. *ibid.* p. 149, 66.
Geoff. Ins. t. 2, p. 346, 56.

34. I. Citroné. (*I. citratus.*)

Ecusson jaune, corcelet rayé, segmens de l'abdomen avec une tache jaune de chaque côté.

Geof. Ins. 2, 335, 32.

III.e *Famille.* Ecusson de la couleur du corcelet; antennes avec un anneau blanc.

35. I. Reluctateur. (*I. reluctator.*)

Noir, abdomen brun dans son milieu, jambes antérieures renflées.

Fabr. *ib.* p. 150, 69.

36. I. Compagnon. (*I. comitator.*)

Entièrement noir, antennes avec un anneau blanc.

Fab. *ib.* p. 151, 71.
Geof. Ins. 2, 338, 39.
Reaum. Ins. 6, pl. 29, fig. 1, 4.

La femelle de cette espèce perce, avec sa tarière qu'elle recourbe en-dessous, le nid des abeilles maçonnes, et y introduit ses œufs.

37. I. Emigrant. (*I. emigrator.*)

Noir, abdomen ferrugineux, noir à son extrémité.

Fabr. *ib.* p. 152, 80.
Geoff. Ins. 2, 343, 50.

Il diffère du suivant par l'extrémité de son abdomen, qui est entièrement noir, et par ses pattes, qui ne sont pas en masse.

38. I. Voyageur. (*I. peregrinator.*)

Noir, abdomen ferrugineux, les deux derniers segmens de l'abdomen noirs.

Geoff. Ins. 2, 343, 51.
Oliv. Enc. Méth. t. 7, p. 178, 70.

39. I. Coupeur. (*I. truncator.*)

Noir, pattes et corcelet ferrugineux.

Fab. Suppl. Ent. p. 222.

Coquebert, Ill. Icon. Fasc. 2, 49, pl. 11, fig. 6.

40. I. Profligateur. (*I. profligator.*)

Noir, abdomen ferrugineux, pétiole noir, pattes rouges.

Fab. Ent. Syst. p. 153, 85.

Geoff. Ins. 2, 341, 46.

41. I. Incubateur. (*I. incubitor.*)

Noir, abdomen ferrugineux, noir à son extrémité, avec une tache blanche et les ailes jaunes.

Fabr. *ib.* p. 154, 86.

Geof. Ins. 2, 341, 48, pl. 16, fig. 1.

42. I. Semi-annulaire. (*I. semi-annulator.*)

Noir, corcelet sans tache, abdomen noir à sa base, fauve à son extrémité.

Geoff. Ins. 2, p. 341, 47.

Oliv. Enc. Méth. t. 7, p. 179, 76.

43. I. Agitateur. (*I. agitator.*)

Ferrugineux, tête et extrémité de l'abdomen noirs.

Oliv. Enc. Méth. t. 7, p. 179, 77.

44. I. Voyageur. (*I. viator.*)

Noir, pattes rouges, un anneau blanchâtre sur les jambes postérieures.

Geof. Ins. t. 2, p. 340, 43.

Oliv. Enc. Méth. p. 180, 81.

IV.e *Famille.* Ecusson de la couleur du corcelet; antennes entièrement noires.

45. I. Déserteur. (*I. desertor.*)

Jaune, ailes brunes, avec une bande blanche.

Fabr. *ib.* p. 155, 92.
Sch. Icon. pl. 20, fig. 2, 3.

46. I. Appellateur. (*I. nominator.*)

Jaune, taché de noir; ailes brunes avec une tache blanche en croissant.

Fabr. *ib.* p. 155, 93.
Coqueb. Ill. Icon. Fasc. 1, 18, pl. 4, fig. 2.

47. I. Purgateur. (*I. purgator.*)

Jaune, antennes et aiguillons noirs, ailes jaunes, avec deux raies brunes.

Fabr. *ibid.* p. 156, 94.
Coqueb. *ib.* pl. 5, fig. 6.

48. I. Dénigrant. (*I. denigrator.*)

Noir, ailes noires, avec une tache en croissant jaunâtre, abdomen rouge-cerise.

Fabr. *ibid.* p. 161, 112.
Geoff. Ins. 2, 352, 69.
Sch. Icon. pl. 20, fig. 4, 5.

Dans les jardins.

49. I. Inculpateur. (*I. inculpator.*)

Noir, abdomen fauve, ailes noires, sans taches.

Oliv. Enc. Mét. p. 184, 106.

Sur les fleurs.

50. I. Initiateur. (*I. initiator.*)

Noir, ailes noires, tête et abdomen jaunes.

Fabr. *ib.* p. 161, 114.

51. I. Luisant. (*I. coruscator.*)

Corps et membres noirs, ailes d'un brun jaune.

Fab. *ib.* p. 161, 115.

La lèvre est jaune, les jambes sont blanches à leur base. Dans les jardins.

52. I. Rutilateur. (*I. rutilator.*)

Noir, antennes en-dessous, abdomen et les pattes antérieures rouges.

Fab. *ib.* p. 161, 116.
Oliv. Enc. Méth. 7, 185, 111.

53. I. Générateur. (*I. generator.*)

Noir, front jaune, pattes rouges, antennes pâles en-dessous.

Geof. Ins. 2, 326, 10.
Oliv. Enc. Méth. p. 185, 110.

54. I. Manifestateur. (*I. manifestator.*)

Noir, sans taches; abdomen sessile, cylindrique.

Fabr. *ibid.* p. 160, 117.
Geoff. Ins. 2, 323, 5.
Sch. Icon. pl. 10, fig. 3.

Sa femelle perce avec sa tarière la tige des ormes, et y dépose ses œufs.

55. I. Piqueur. (*I. compunctor.*)

Noir, bouche et pattes rouges, abdomen pétiolé, aiguillon plus court que l'abdomen.

Fabr. *ib.* p. 163, 121.

Sch. Icon. pl. 49, fig. 4.

La femelle dépose ses œufs dans les nymphes ou chrisalides de papillon.

56. I. Noircisseur. (*I. atrator.*)

Noir, abdomen presque cylindrique, pattes postérieures blanches vers l'extrémité.

Fab. *ib.* p. 165, 131.

57. I. Moqueur. (*I. delusor.*)

Noir, abdomen ferrugineux, noir à sa base et à son extrémité, les tarses des pattes postérieures noirs.

Fabr. *ib.* p. 165, 129.

Geof. Ins. 2, p. 351, 66.

Dans les bois. Il répand une odeur agréable.

58. I. Chatouilleur. (*I. titillator.*)

Corps noir, abdomen ferrugineux à sa base et noir à son extrémité, pattes postérieures noires, le dessous des tarses blanc.

Fabr. *ibid.* p. 167, 140.

Geof. Ins. t. 2, 350, 65.

59. I. Extenseur. (*I. extensor.*)

Noir, abdomen presque cylindrique, pattes rouges, aiguillon plus long que le corps.

Fabr. *ibid.* p. 168, 146.

Geoff. Ins. 2, 359, 86.

60. I. Turionelle. (*I. turionellæ.*)

Noir, pattes rouges, jambes postérieures noires, annelées de blanc.

Fabr. *ibid.* p. 169, 148.

La femelle dépose ses œufs dans les larves des phalènes.

61. . Strobilelle. (*I. strobilellæ.*)

Noir ; aiguillon deux fois plus long que le corps, pattes rougeâtres, jambes postérieures et tarses noirs, annelés de blanc.

Fabr. *ib.* p. 169, 150.

La femelle dépose ses œufs dans la larve de la teigne strobilelle.

62. I. Résinelle. (*I. resinellæ.*)

Noir, pattes jaunes, abdomen sessile, en cylindre, courbé ; antennes jaunes à leur base.

Fab. *ib.* p. 171, 157.

63. I. Privilégié. (*I. prærogator.*)

Noir, abdomen oblong, obtus ; bouche et pattes pâles.

Fabr. *ibid.* p. 171, 158.

Petit, les ailes sont jaunes, avec un point marginal noir ; les antennes sont toutes noires.

Sa femelle dépose ses œufs dans le corps de la chenille du bombix du saule (*bombix salicis.*)

64. I. Fécond. (*I. gravidator.*)

Noir, premier segment de l'abdomen ferrugineux, et en recouvrant la moitié.

Fab. *ib.* p. 174, 168.

Dans les jardins.

65. I. Inculcateur. (*I. inculcator.*)

Noir, abdomen en faux, entièrement ferrugineux.

Fabr. *ib.* p. 174, 169.
Geoff. Ins. 2, 357, 80.
Reaum. Ins. 6, pl. 30, fig. 9.

Dans les jardins.

66. I. Furet. (*I. ruspator.*)

Noir, pattes ferrugineuses, cuisses renflées, les postérieures dentées.

Fabr. *ibid.* p. 177, 181.
Geoff. Ins. 2, 326, 12.

67. I. Excurseur. (*I. excursor.*)

Noir, dos du corcelet et abdomen rouges, ailes noirâtres, avec un point marginal noir.

Geof. Ins. 2, 352, 70.
Oliv. Enc. Méth. t. 7, p. 195, 154.

V.e *Famille.* Antennes jaunes.

68. I. Abdominal. (*I. abdominalis.*)

Jaune, abdomen noir.

Fabr. *ib.* p. 183, 207.
Coquebert, Ill. Icon. Fasc. 1, p. 18, pl. 4, fig. 4.

69. I. Ceint. (*I. cinctus.*)

Noir, antennes et pattes ferrugineuses, ailes blanches avec deux bandes noires.

Fabr. *ib.* p. 183, 208.
Geoff. Ins. 2, 359, 85.

70. I. Scutellé. (*I. scutellatus.*)

Ecusson jaune, corcelet varié de jaune et de roux, abdomen fauve, avec une tache noire sur le dos de chaque anneau.

Geoff. Ins. 2, 233, 28.

Oliv Enc. Méth. t. 7, p. 197, 166.

La larve dépose ses œufs dans la coque du bombix chrisorrhée.

71. I. Scutellaire. (*I. scutellaris.*)

Jaune, corcelet noir, taché de roux, écusson proéminent, jaune.

Geof. Ins. 2, 330, 20.

Oliv. Enc. Méth. 7, p. 198, 169.

72. I. Crassipède. (*I. crassipes.*)

Ferrugineux, corcelet taché de jaune, cuisses postérieures renflées.

Geof. t. 2, p. 332, 25.

Ross. Faun. Etr. t. 2, p. 52, 787, pl. 2, fig. 15.

73. I. Blanc. (*I. albus.*)

Blanc, linéaire, taché de brun; abdomen avec un pétiole blanc, long et mince.

Geoff. Ins. 2, 360, 87.

Oliv. Enc. Méth. t. 7, p. 200, 178.

Sur les chênes.

VI.e *Famille.* Corps petit, antennes filiformes, abdomen ovale, sessile.

74. I. du Genevrier. (*I. juniperi.*)

Vert-doré, antennes noires, avec un point rouge sur les ailes.

FAB. *ib.* p. 186, 218.

La larve est rouge, et vit dans la larve de la tipule du genevrier : la nymphe est ovale, transparente.

75. I. CYNIPÈDE. (*I. cynipedis.*)

Vert-doré, abdomen pâle, avec un anneau brun à sa base; pattes jaunâtres.

FABR. *ib.* p. 187, 223.

La femelle dépose ses œufs dans les larves des cynips, qui forment la galle du saule. L'aiguillon est de la longueur du corps.

76. I. DU SEIGLE. (*I. secalis.*)

Noir, tête rouge, yeux verts.

FABR. *ib.* p. 188, 226.

Dans les larves des insectes qui rongent le seigle.

77. I. CUTANÉ. (*I. subcutaneus.*)

Noir, ailes velues, avec une tache lunaire, noire; antennes presque filiformes.

FABR. *ib.* p. 188, 227.
DEGEER, Ins. t. 1, 706, pl. 30, fig. 21.

La femelle dépose ses œufs dans le corps des chenilles mineuses, des feuilles de rosier.

78. I. GLOBULAIRE. (*I. globatus.*)

Noir, pattes ferrugineuses.

FABR. *ib.* p. 188, 230.
GEOF. Ins. 320, 1.
DEGEER, Ins. 2, p. 2, 862, 6, pl. 29, fig. 13, 14.
REAUM. Ins. t. 2, pl. 35, fig. 5, 6.

Les nymphes sont renfermées dans de petites coques soyeuses, blanches, réunies sous une enveloppe commune.

79. I. Pelotonné. (*I. glomeratus.*)

Noir, pattes jaunes.

Fabr. *ib.* p. 188, 231.
Geof. Ins. 3, 321, 2.
Reaum. Ins. 2, pl. 33, fig. 27, 8, 12, 13.

La femelle dépose ses œufs dans le corps des chenilles des papillons brassicaires. Les nymphes sont renfermées dans des coques jaunes, qui ne forment pas de boules régulières, et ne sont pas recouvertes d'une couche de soie.

80. I. Alvéaire. (*I. alvearius.*)

Jaune, partie postérieure du corcelet et dos de l'abdomen noirs.

Fab. Suppl. Ent. p. 232.
Geoff. Ins. 2, 322, 3.

Leurs coques sont tantôt brunes, tantôt grises, posées les unes à côté des autres, et imitant les cellules d'un rayon d'abeilles, lorsque les insectes en sont sortis.

81. I. des Pucerons. (*I. aphidum.*)

Noir, base de l'abdomen, pattes antérieures et genoux postérieurs jaunes.

Fabr. Syst. Ent. p. 189, 233.
Geoff. Ins. 2, 322, 4.
Frisch. 11, pl. 19.
Degeer, Ins. 2, pl. 30, fig. 12, 13.

La larve vit dans les pucerons, et quelque petite qu'elle soit, elle est encore exposée souvent à nourrir elle-même la larve

d'un cynips ou d'un autre ichneumon. On voit alors sortir des pucerons morts des cynips, au lieu d'ichneumons.

82. I. Nègre. (*I. nigritus.*)

Corps noir, sans taches.

Geof. Ins. 2, 338, 38.

L'aiguillon est de la longueur du corps.

83. I. des Araignées. (*I. aranearum.*)

Noir; antennes filiformes; deux lignes sur le corcelet, et les pattes jaunes.

Degeer, Ins. 2, p. 863, 7, pl. 30, fig. 2, 3.
Oliv., Encycl. Méth., 203, 192.

84. I. Aciculaire. (*I. acicularis.*)

Linéaire, d'un brun ferrugineux : tête et abdomen noirs à leur extrémité.

Geof. Ins. 2, 360, 87.

85. I. Agile. (*I agilis.*)

Aptère, noir, pattes fauves.

Degeer, Ins. 2, 903, 17, pl. 31, fig. 18.
Fabr. *ibid.* p. 190, 239.

Sa larve vit dans celle de l'ichneumon des pucerons.

86. I. des Mites. (*I. acarorum.*)

Aptère, roux; tête et abdomen noirs à leur partie postérieure.

Degeer, Ins. 2, 907, pl. 31, fig. 19, 20.

Il se nourrit de mites et de larves à charançons.

87. I. VAGABOND. (*I. vagans.*)

Aptère, roux; tête et partie postérieure de l'abdomen et du corcelet noires.

OLIV., Encycl. Méth. 7, 204, 199.

88. I. AUDACIEUX (*I. audax.*)

Noir; pattes et deux anneaux sur l'abdomen ferrugineux.

GEOFF. Ins. 2, 369, 89.

La femelle est plus grosse que le mâle; elle n'a point d'aîle, ressemble à une fourmie, et fait sa ponte dans les nids d'araignées, dont les œufs se trouvent dévorés par les larves qui en proviennent.

89. I. DE LA CHARMILLE. (*I. carpini.*)

Noir; pattes fauves, genoux bruns.

GEOFF. Ins. 2, p. 361, 90.

La femelle est aptère, et son aiguillon est de la longueur de l'abdomen.

90. I. ALERTE (*I. celer.*)

Noir; pattes et bases des antennes ferrugineuses.

GEOF. Ins. 2, p. 362, 91.

Sans aîles.— Le mâle n'est pas connu.

91. I. PARASITE. (*I. parasitus.*)

Noir; pattes et milieu de l'abdomen ferrugineux.

GEOF. Ins. 2, p. 36, 2, 92.

OLIV., Encycl. Méth. 7, p. 206. *I. bedeguaris.*

Le bédéguar du rosier nourrit deux espèces de cynips; un

diplolèpe et cet ichneumon. Il est probable, ainsi que l'observe Olivier, que ces insectes se détruisent l'un l'autre.

92. I. Albipède. (*I. albipes.*)

Noir ; pattes blanchâtres ; ailes avec un point noir.

Geof. Ins. 2, p. 328, 15.

Degeer, Ins. 1, 585, 704, pl. 27. fig. 26.

Il est sorti des têtes d'une espèce de chardon, où habitait des larves de charançons. L'insecte, cité de Degeer, est sorti de la chenille rouleuse du lilas.

93. I. de l'Oignon. (*I. cepae.*)

Noir ; pattes et milieu de l'abdomen ferrugineux.

Geof. Ins. 2, p. 357, 82.

Il varie pour les couleurs : les antennes sont quelquefois rougeâtres : les cuisses postérieures sont noires dans les uns, et fauves dans les autres.

On le trouve sur l'oignon, le poireau, l'ail et les autres plantes de cette famille : les feuilles de ces plantes sont quelquefois couvertes de petites coques, dont le tissu, composé de mailles, ressemble à un réseau, et qui donne cet ichneumon ainsi que ses variétés.

94. I. Doré. (*I. semiauratus.*)

Doré ; abdomen ferrugineux, bleu à son extrémité.

Fabr. *ib.* p. 184, 210.

Geoff. Ins. 2, 384, 24.

95. I. des OEufs. (*I. ovulorum.*)

Noir ; pattes fauves ; antennes filiformes, longues.

Fabr. *ib.* p. 189, 234.

Degeer, Ins. 1, pl. 35, fig. 11, 12, 13.

96. I. Menu. (*I. minutus.*)

Noir, ailes noires, avec deux taches blanches opposées à leur base.

Fabr. *ib.* p. 189, 235.
Coquebert, Illust. Icon. Fasc. 1, p. 19, pl. 4, fig. 7.

97. I. Déprimé. (*I. depressus.*)

Sombre-doré, abdomen bleu déprimé, ailes brunes à leur extrémité, tache et bande postérieures blanches.

Fabr. Suppl. Ent. p. 231, 220.
Coquebert, Ill. Icon. Fasc. 1, p. 21, pl. 5, fig. 5.

98. I. Pourpré. (*I. purpurascens.*)

Vert-bronzé, brillant, abdomen pourpré, premier segment cuivré.

Fab. Suppl. Ent. p. 231, 220.
Coquebert, Illust. Icon. Fasc. 1, p. 22, pl. 5, 6.

99. I. Pectinicorne. (*I. pectinicornis.*)

Noir, antennes branchues.

Fabr. *ib.* p. 190, 236.
Degeer, Ins. 1, pl. 35, fig. 3, 4, 5.

Dans les larves du bois de chêne.

100. I. Ramicorne. (*I. ramicornis.*)

Vert, antennes branchues.

Fabr. *ib.* p. 190, 237.
Geof. Ins. 2, 312, 1, pl. 15, fig 3. *Eulophe.*

Dans les larves des phalènes. Cette espèce et la précédente sont remarquables par leurs antennes branchues.

Obs. Les ichneumons forment un genre nombreux mal connu ; et une monographie de ces insectes, accompagnée de bonnes figures, serait un des ouvrages les plus importans et les plus utiles qu'un entomologiste pût entreprendre. Ils doivent certainement être partagés en plusieurs autres genres, et M. Fabricius a depuis long-tems remarqué que la dernière famille s'éloigne des autres par des caractères importans. Parmi les insectes qui la composent, il en est qui se rapprochent des chalcis, et d'autres des diplolèpes et des cynips.

VIII. BANCHE. (*Banchus.*)

Palpes, quatre, alongés, articles cylindriques.

Languette arrondie, entière, portant les palpes à sa base.

Mâchoire arrondie, entière.

Antennes sétacées.

Les banches ont le corps de moyenne grandeur, oblong, glabre, bordé, agile; la tête distincte, arrondie, transverse; les yeux grands, oblongs, latéraux, un peu proéminens; les antennes de longueur médiocre, rapprochées, insérées entre les yeux, à premier article en massue; trois yeux lisses sur le sommet de la tête; le corcelet élevé, convexe; l'écusson petit, convexe, l'abdomen peu pétiolé, comprimé, aigu à son extrémité, sans aiguillon; les aîles plus courtes que l'abdomen; les pattes propres à la course; les tarses à cinq articles: leur couleur varie.

1. B. Chasseur. (*B. venator.*)

Noir, abdomen en faux, ventre couleur de chair à sa base, pattes rouges.

Fabr. Suppl. Ent. p. 233, 1.

2. B. Hastateur. (*B. hastator.*)

Noir, bords des segmens de l'abdomen rouges, écusson élevé, revêtu d'une épine.

Fabr. *ibid.* p. 233, 2.

Dans les jardins.

3. B. Varié. (*B. varius.*)

Jaune, poitrine variée de noir.

Fab. *ib.* p. 234, 6.

4. B. Histrion. (*B. histrio.*)

Ecusson jaunâtre, corcelet varié, abdomen roux.

Fabr. *ib.* p. 234, 9.

5. B. Falcateur. (*B. falcatorius.*)

Ecusson jaunâtre, corcelet varié, abdomen ferrugineux, noir à son extrémité.

IX. OPHION. (*Ophion.*)

Palpes, quatre, avancés, articles cylindriques.
Languette ovale, entière, portant les palpes à son extrémité.
Mâchoire arrondie, entière.
Antennes sétacées.

Les ophions ont le corps de grandeur moyenne, alongé, glabre, bordé, agile; la tête distincte, arrondie, transverse; les yeux grands, ovales, latéraux, peu proéminens; les antennes de la longueur du corps, rapprochées, insérées entre les yeux, à premier article plus gros; trois yeux lisses sur le sommet de la tête; le corcelet élevé, convexe; l'écusson petit, se terminant un peu en pointe; l'abdomen alongé, pétiolé, en faux, renflé à sa partie postérieure; l'aiguillon très-court, à peine distinct; quatre aîles planes, les postérieures plus courtes; les pattes de longueur médiocre, propres à la course; les tarses à cinq articles: leur couleur varie.

Ire. *Famille.* Antennes jaunes.

1. O. Jaune. (*O. Lutus.*)

Jaune, corcelet strié.

Fabr. Suppl. Ent. 235, 1.
Geoff. Ins. 2, 330, 72.
Sch. Icon. pl. 1, fig. 12; pl. 29, fig 16, 17.

2. O. Glaucoptère. (*O. glaucopterus.*)

Jaune, poitrine et anus noirs.

Fab. Suppl. Ent. p. 236, 4.
Sch. Icon. pl. 82, fig. 3.

Dans les jardins.

3. O. Circonflexe. (*O. circumflexus.*)

Noir, abdomen jaune à sa partie antérieure; pattes postérieures à genoux noirs, écusson jaune.

Fabr. Suppl. Ent. p. 236, 6.
Sch. Icon. pl. 82, fig. 3.

Dans les jardins.

IIe. *Famille.* Antennes noires.

4. O. Faucheur. (*O. falcator.*)

Noir, corcelet presque sans tache; second, troisième et quatrième anneaux de l'abdomen rouges.

Fab. *ib.* p. 257, 11.

5. O. Pugillateur. (*O. pugillator.*)

Corcelet sans taches, abdomen roux à sa base, et noir à son extrêmité; pattes minces, ferrugineuses.

Fabr. *ibid.* p. 238, 12.
Geof. Ins. 2, 332, 24.

Dans la larve du bombix zic-zac.

6. O. Sauteur. (*O. saltator.*)

Noir, abdomen très-court, pattes postérieurs alongées.

Fabr. *ib.* p. 238, 13.

7. O. Erigateur. (*O. erigator.*)

Noir, corcelet sans taches, abdomen court, troisième segment et pattes rouges.

FABR. *ibid.* p. 238, 14.

8. O. COMPENSATEUR. (*O. compensator.*)

Noir, corcelet sans taches, abdomen très-court; second, troisième et quatrième segmens rouges.

FABR. Suppl. 238, 16.

9. O. MARCHAND. (*O mercator.*)

Noir, corcelet sans tache, abdomen court; extrêmité du second segment base du troisième et du quatrième jaunes.

FABR. *ibid.* p. 238, 17.

10. O. CULTELLIFORME. (*O. cultellator.*)

Noir, abdomen comprimé, très-aigu, ferrugineux; écusson pointu.

FAB. *ib.* p. 239, 20.
ACT. Berol. 6, 345, pl. 8, fig. 5, 6.

X. FÊNE. (*Fœnus.*)

Palpes, quatre, courts, filiformes.
Languette courte, transverse, portant les palpes à sa base.
Mâchoire arrondie à son extrémité, unidentée à sa partie antérieure.
Antennes filiformes.

Les fênes ont le corps alongé, glabre, bordé, agile; la tête ovale, posée sur un cou alongé, mince; les yeux

grands, oblongs, peu proéminens, latéraux, avec trois yeux lisses sur le sommet de la tête; les antennes courtes, cylindriques, à premier article distinct; le corcelet élevé, convexe; la poitrine prolongée en forme de cou à sa partie antérieure; l'écusson large, transverse; l'abdomen pétiolé, comprimé, courbe, en massue, inséré sous l'écusson; l'aiguillon, dans la femelle, égalant la longueur de l'abdomen; quatre aîles courtes, planes; jambes postérieures comprimées, renflées à leur extrémité; tarses à cinq articles.

Habitudes et mœurs des précédens.

1. F. Jaculateur (*F. jaculator.*)

Noir, abdomen en faux, roux dans son milieu, jambes postérieures en massue, à base et extrémité blanches.

Fab. Suppl. Ent. p. 240, 1.
Geof. Ins. t. 2, p. 328, 16.
Reaum. Ins. 4, pl. 10, fig. 14.

La femelle dépose ses œufs dans les larves des abeilles et des sphex.

2. F. Sectateur. (*F. assectator.*)

Noir, abdomen en faux, trois taches latérales rouges, jambes postérieures rouges, en massue.

Fabr. *ib.* Suppl. Ent. 240, 2.
Geof. Ins. 2, 329, 17.

Dans les jardins.

XI. EVANIE. (*Evania.*)

Palpes, quatre, inégaux; les postérieurs courbes; troisième article en cube.

Lèvre large, presque cordiforme.

Languette quadrifide, à divisions très-courtes.

Antennes sétacées.

Les évanies ont le corps petit oblong, bordé, agile; la tête distincte, transverse, arrondie, plus large que le corcelet; les yeux ovales, latéraux; les antennes avancées, rapprochées, insérées sur le milieu du front, souvent brisées; trois yeux lisses insérés sur le sommet de la tête; le corcelet convexe, ovale, comprimé; l'abdomen pétiolé, la plupart du tems petit, comprimé, à pédicule long, arqué, inséré sur le dos; l'aiguillon caché dans la femelle, de la longueur de l'abdomen; quatre ailes courtes, planes; les pattes propres à la course; les jambes postérieures comprimées, en massue; les tarses à cinq articles.

1. E. Naine. (*E. minuta.*)

Noir, abdomen avec un pétiole très-court, attaché au dos du corcelet, pattes égales.

Fab. Ent. Syst. p. 194, 5.

Coqueb. Ill. Icon. pl. 4, fig. 9.

XII. CHALCIS. (*Chalcis.*)

Palpes, quatre, égaux.
Antennes courtes, cylindriques, presque filiformes, à premier article un peu plus gros.

Les chalcis ont le corps petit, convexe, ovale, bordé, agile; la tête distincte, plus large que le corcelet, penchée; les yeux grands, ovales, latéraux; les antennes courtes, rapprochées, insérées au milieu du front; trois yeux lisses sur le sommet de la tête; le corcelet convexe, élevé, obtus, avec un prolongement à sa partie postérieure, qui tient lieu d'écusson; l'abdomen petit, arrondi, un peu pétiolé; les ailes inégales, les pattes courtes; les cuisses postérieures renflées; les tarses à cinq articles : leur couleur est souvent brillante.

On les trouve sur les fleurs.

1. C. Sispes. (*C. sispes.*)

Noir, abdomen avec le pétiole et les cuisses postérieures jaunes, renflées.

Fabr. *ibid.* p. 194, 1.
Geof. Ins. 2, 380, 16.
Sulz. Hist. Ins. pl. 27, fig. 1.

2. C. Clavipède. (*C. clavipes.*)

Noir, avec les cuisses postérieures renflées, rouges.

Fabr. *ibid.* p. 195, 2.
Hybn. Natur. pl. 2, fig. 23.

Sur les fleurs, dans les prairies.

3. C. Menu. (*C. minuta.*)

Noir, cuisses postérieures renflées, jaunes à leur extrémité.

Fabr. *ibid.* p. 195, 4.
Geoff. Ins. 2, 380, 15.

XIII. SPHEX. (*Sphex.*)

Palpes, quatre, presqu'égaux, filiformes.
Languette alongée, trifide.
Mâchoire alongée, fléchie.
Antennes filiformes.

Les sphex ont le corps grand, oblong, bordé, agile; la tête distincte, de la largeur du corcelet, transverse, arrondie; les yeux grands, ovales, latéraux; les antennes rapprochées, insérées au milieu du front, à premier article plus grand; trois yeux lisses sur le sommet de la tête; le corcelet ovale, convexe; l'écusson presque nul; l'abdomen oblong, pétiolé; les ailes inégales; les pattes minces, alongées; les tarses à cinq articles: leur couleur varie.

Plusieurs creusent un trou où ils déposent leurs œufs, et ils y enterrent une araignée, ou tout autre insecte mou, qui doit servir de nourriture à leur larve.

1. S. Sablonneux. (*S. sabulosa.*)

Velu, noir, abdomen avec un pétiole bi-articulé; second et troisième segmens ferrugineux.

FABR. *ibid.* p. 198, 1.
GEOFF. Ins. 2, 349, 63.
SCH. Icon. pl. 83, fig. 1.

La femelle creuse un trou avec ses pattes antérieures, y dépose une araignée ou une chenille qu'elle a tuée, pond son œuf à côté, et referme le trou avec du sable.

2. S. POTIER. (*S. figulus.*)

Lisse, noir, abdomen pétiolé, lèvre et bords des segmens brillans.

FABR. *ibid.* p. 203, 19.

Sa larve est apode, pâle. Elle place ses œufs dans des trous qui se trouvent dans le bois.

3. S. ARÉNÉAIRE. (*S. arenaria.*)

Velu, noir, abdomen avec un pétiole inarticulé; second et troisième segmens roux, ailes de la longueur du corps.

FABR. *ibid.* p. 197, 2.

Il diffère du sablonneux par son pétiole plus court, uniarticulé, entièrement noir, et des ailes de la longueur du corps.

XIV. POMPILE. (*Pompilus.*)

Palpes, quatre, alongés, inégaux, filiformes.
Languette courte, portant les palpes à son extrémité.
Mâchoires courtes.
Antennes sétacées.

Les pompiles ont le corps oblong, bordé, agile; la

tête distincte, arrondie, transverse, plus large que le corcelet; les yeux grands, oblongs, latéraux; les antennes rapprochées, insérées au-dessus de la bouche, à premier article comprimé; le corcelet ovale, applati; l'écusson presque nul; l'abdomen ovale, sessile; les ailes inégales; les pattes minces, alongées; les tarses à cinq articles: leur couleur varie.

Ce genre a une grande affinité avec le précédent.

1. P. Brun. (*P. fuscus.*)

Glabre, noir, abdomen ferrugineux à sa base.

Fab. Suppl. Ent. p. 246, 3.
Geof. Ins. 2, 254, 74.
Degeer, Ins. 2, pl. 28, fig. 6.

2. P. Voyageur. (*P. viaticus.*)

Noir, pubescent; ailes brunes, abdomen ferrugineux à sa partie antérieure.

Fabr. *ibid.* p. 246, 3.
Degeer, Ins. pl. 28, fig. 16.

Cette espèce et la précédente se creusent un trou dans le sable, y déposent un œuf, et apportent à la larve qui en provient, des araignées et des larves d'insecte pour s'en nourrir.

3. P. Bifascié. (*P. bifasciatus.*)

Noir, sans taches, ailes blanches, avec deux bandes noires.

Fab. *ib.* p. 248, 16.
Geof. Ins. 2, p. 337, 37.
Coqueb. Illust. Icon. pl. 4, fig. 11.

4. P. Bossu. (*P. gibbus.*)

Noir, abdomen ferrugineux, brun à son extrémité, ailes antérieures brunes à leur extrémité.

Fabr. *ibid.* p. 249, 17.

Dans les bois.

5. P. Rufipède. (*P. rufipes.*)

Noir, segmens de l'abdomen avec un point blanc de chaque côté; ailes brunes à leur extrémité.

Fabr. *ibid.* p. 250, 27.

Dans les lieux sablonneux.

6. P. Biponctué. (*P. bipunctatus.*)

Glabre, noir; abdomen avec deux points, et une bande postérieure blanche, ailes brunes à leur extrémité.

Fabr. *ibid.* p. 251, 28.

7. P. Hircane. (*P. hircanus.*)

Noir, ailes brunes à leur extrémité, avec un point blanc.

Fabr. *ib.* p. 251, 30.

Fabricius observe que cette espèce pourroit bien être une variété de la suivante.

8. P. Orné. (*P. exaltatus.*)

Noir, abdomen roux et noir à son extrémité, ailes brunes à son extrémité, avec un point blanc.

Fab. *ib.* p. 251, 31.

Dans les endroits sablonneux.

9. P. Lunicorne. (*P. lunicornis.*)

Noir, second et troisième segmens de l'abdomen roux, dernier article des antennes en croissant.

Fab. *ib.* p. 249, 21.

XV. TIPHIE. (*Tiphia.*)

Palpes, quatre inégaux, filiformes.
Mâchoire membraneuse, arrondie.
Lèvre tridentée.
Antennes filiformes.

Les tiphies ont le corps alongé, velu, bordé, agile; la tête distincte, obtuse, arrondie postérieurement; les yeux ovales, latéraux; les antennes courtes, presque contigues, avancées, insérées près de la bouche, se roulant en spirale ou en arc; le corcelet tronqué postérieurement; le premier article pyriforme, avec un court pétiole; l'aiguillon poignant, caché dans la femelle; les ailes planes, inégales; les pattes courtes; les cuisses comprimées, grosses; les jambes courtes, renflées, épineuses; les postérieures plus courtes; les tarses à cinq articles.

1. T. Femorée. (*T. femorata.*)

Noire, les quatre cuisses postérieures fauves, anguleuses.

Fab. Ent. Syst. p. 223, 1.
Detigny, Buffon, Ins. t. 3, p. 106, fig. 1.

2. T. Cinq bandes. (*T. 5. cincta.*)

Noire, corcelet taché, abdomen avec cinq bandes jaunes interrompues.

XVI. SCOLIE. (*Scolia.*)

Palpes, quatre, inégaux, plus épais à leur base.

Languette trifide: à divisions linéaires.

Antennes filiformes.

Les scolies ont le corps grand, velu, cylindrique, bordé, agile; la tête distincte, arrondie; les yeux grands, ovales, latéraux, échancrés; les antennes cylindriques dans le mâle, courbées, plus grosses, plus courtes dans la femelle, rapprochées et insérées au milieu du front; le corcelet cylindrique, coupé postérieurement; l'abdomen alongé, à pétiole très-court, comme cylindrique; l'aiguillon très-poignant et caché dans la femelle; quatre ailes, les postérieures plus courtes, souvent colorées; les pattes courtes, fortes; les tarses à cinq articles : la couleur est noire et jaune.

On les trouve sur les fleurs.

1. S. Jardinière. (*S. hortorum.*)

Noire, abdomen avec deux bandes jaunes, ailes ferrugineuses, bleues à leur extrémité.

Fabr. *ib.* p. 232, 18.

2. S. Biceinte. (*S. bicincta.*)

Velue, noire; abdomen avec deux raies jaunes, ailes d'un bleu noirâtre.

Fabr. *ib.* p. 234, 24.

Je n'ai jamais trouvé cet insecte, mais Detigny prétend qu'il se trouve à Fontainebleau.

XVII. CHRYSIS. (*Chrysis.*)

Palpes, quatre, inégaux, filiformes.
Mâchoire linéaire, ayant une saillie latérale près de la pointe.
Languette avancée, très-échancrée.
Antennes filiformes.

Les chrysis ont le corps petit, glabre, chagriné, bordé, se roulant en boule, agile; la tête un peu plus large que le corcelet, appliquée contre lui, comprimée; le front concave; point des yeux lisses; les antennes rapprochées, insérées antérieurement, sétacées, vibratiles, à premier article alongé, cylindrique; le corcelet bossu, à angles postérieurs prolongés; l'écusson proéminent; l'abdomen appliqué au corcelet dans toute sa largeur, ovale, arrondi, convexe en-dessus, concave en-dessous, dentelé souvent à l'anus; une espèce de tarière de plusieurs tuyaux cachée dans la femelle; les ailes presqu'égales; les pattes courtes, fortes; les tarses à cinq articles : leur couleur varie et est très-brillante.

On les trouve sur les murailles, autour des vieux bois, sur les carottes en fleurs.

1. C. Enflammée. (*C. ignita.*)

Glabre, brillante; corcelet d'un vert bleuâtre, abdomen doré, avec quatre dents à son extrémité.

Fabr. *ibid.* p. 241, 10.
Geof. Ins. 2, 382, 20.
Sch. Icon. pl. 74, fig. 7, 8.

On la trouve aussi avec l'anus non denté; c'est probablement une différence de sexe.

2. C. Brillante. (*C. lucidula.*)

Verte, glabre, brillante, partie antérieure du corcelet et abdomen d'un rouge doré.

Fabr. *ibid.* p. 242, 15.
Geoff. Ins. 2, 382, 19.
Coqueb. Illust. Icon. Fasc. 2, p. 58, pl. 14, fig. 4.

3. C. Dorée. (*C. aurata.*)

Glabre, brillante, corcelet vert, abdomen doré, avec l'anus bidenté.

Fabr. *ibid.* p. 242, 18.
Sch. Icon. pl. 42, fig. 5, 6.

4. C. Royale. (*C. regia.*)

Glabre, brillante; corcelet bleu; abdomen doré; anus non denté.

Fabr. *ib.* p. 243, 19.
Geoff. Ins. 2, 383, 21.
Coqueb. *ib.* p. 60, pl. 14, fig. 8.

5. C. Bleue. (*C. cyanea.*)

Glabre, brillante; corcelet et abdomen bleus, anus tridenté.

Fabr. *ib.* p. 243, 20.
Geoff. Ins. 2, 484, 23.
Sch. Icon. pl. 81, fig. 5.

Sur les murs.

XVIII. LEUCOPSIS. (*Leucopsis.*)

Palpes, quatre, courts, presque égaux.

Languette échancrée.

Antennes grossissant à leur extrémité.

Les leucopsis ont le corps de moyenne grandeur, ovale, bordé; la tête verticale, applatie, triangulaire, appliquée contre le corcelet; les yeux grands, ovales, latéraux; les antennes courtes, obtuses, rapprochées, insérées au milieu du front; le corcelet convexe, élevé; l'écusson proéminent; l'abdomen sessile, comprimé, obtus, et dont les deux segmens ne sont joints que par une charnière qui est à leur base; une tarière dans la femelle, prenant son origine vers les dernières pattes, logée entre deux filets remontant sur le dos; les ailes ployées, inégales; les pattes courtes, fortes; les cuisses postérieures très-renflées, comprimées, crénelées en-dessous.

1. L. Dorsigère. (*L. dorsigera.*)

Abdomen noir, sessile, avec un point et deux bandes jaunes.

Fab. *ib.* p. 246, 2.

Detigny, Hist. Nat. Ins. t. 3, p. 91, fig. 2.

J'ai pris cet insecte sur le persil en fleur, en été, dans un potager.

XIX. BEMBEX. (*Bembex.*)

Palpes, quatre, inégaux, filiformes.
Bouche recourbée en-dessous.
Lèvre supérieure alongée, couvrant la bouche.
Languette trifide.
Antennes filiformes.

Les bembex ont le corps grand, cylindrique, bordé, agile; la tête distincte; les yeux presque triangulaires, un peu plus larges que le corcelet; le front plat; le chaperon renflé; les yeux grands, alongés, ovales, latéraux; les antennes courtes, fléchies en-dedans, rapprochées, insérées près de la bouche; le corcelet presque cylindrique, ovale; l'écusson presque nul; l'abdomen presque sessile, tronqué obliquement à sa base, alongé, conique; l'aiguillon caché et fort dans les femelles; les crochets sexuels du mâle très-grands; les ailes ployées, inégales, les postérieures plus courtes; les pattes courtes, fortes; les tarses à cinq articles : leur couleur varie.

Leur larve est apode, molle, cylindrique; elle a le corps composé de douze ou treize anneaux, et la tête écailleuse. La nymphe est immobile, très-semblable à l'insecte parfait, et n'en diffère que parce qu'elle n'a que des rudimens d'ailes.

Il n'y a point de neutres parmi les bembex, comme parmi les guêpes et les abeilles. Ils ne vivent pas en société. La femelle dépose ses œufs séparément, dans des loges qui n'ont aucune communication, soit dans la terre, soit dans quelque tronc d'ardres. Elle pond

ensuite un œuf dans chaque trou, y met la provision nécessaire à la larve qui en doit sortir, tel qu'une araignée ou une chenille, les bouche et les abandonne.

1. B. Rostré. (*B. rostrata.*)

Lèvre supérieure alongée, conique, fendue; abdomen noir, avec des bandes sinuées, d'un jaune verdâtre.

Fabr *ibid.* p. 247, 150.
Sulz. Hist. Ins. pl. 27, fig. 10.

Dans les lieux sablonneux, montueux.

XX. GUÊPE. (*Vespa.*)

Palpes, quatre, filiformes.
Languette trifide, la division du milieu plus grande, échancrée.
Antennes grossissant à leur extrémité.

Les guêpes ont le corps alongé, glabre, bordé, agile; la tête distincte, un peu plus large que le corcelet, triangulaire; le chaperon renflé; les yeux grands, latéraux, échancrés; les antennes courtes, souvent brisées, renflées vers l'extrémité, terminées en pointe, rapprochées, insérées dans une cavité de la lèvre supérieure; trois yeux lisses sur le sommet de la tête; le corcelet arrondi, convexe, très-obtus postérieurement; l'écusson convexe; l'abdomen ovale, souvent presque sessile, et souvent pétiolé; l'aiguillon très-fort et caché

dans les neutres et les femelles ; les pattes courtes, fortes ; les tarses à cinq articles : leur couleur varie.

La larve est apode, molle, obtuse et tronquée à sa partie antérieure, amincie à sa partie postérieure, et habitant des cellules hexagones. La nymphe est immobile, et ne diffère de l'insecte parfait, que parce qu'elle n'a que des rudimens d'ailes. Quelques larves se nourrissent de miel, de viande, ou du nectar des fleurs ; d'autres, ainsi que l'insecte parfait, sont carnassières, et dévorent les abeilles, les mouches et autres insectes, et même la chair des autres animaux.

Il y a parmi les guêpes des mâles, des femelles et des neutres. Les unes vivent en société de cent à cent cinquante individus ; les autres sont solitaires. Les premières se font, avec du bois réduit en pâte, une substance analogue à celle du papier ou du carton, dont les gâteaux sont horizontaux, et n'ont qu'une couche de cellules hexagones à fond plat, à bouche dirigée en-dessous, qui ne servent qu'à loger les petits. Chaque guêpier est commencé par une mère, qui pond d'abord quelques œufs, d'où naissent des neutres ou des guêpes ouvrières qui l'aident à agrandir son ouvrage, et à nourrir les petits qui éclosent ensuite. Il ne naît de mâles et de femelles que vers la fin de septembre ; jusques-là, il n'y a dans le guêpier que la femelle et les neutres qu'elle a produits. Les femelles restent toutes dans le guêpier. Les mâles ne prennent aucune part au travail. Elles nourrissent leurs larves d'insectes, de viandes, de fruits et du miel des fleurs. Vers l'automne, elles tuent toutes les larves et les nymphes qui ne pourroient se métamorphoser avant le mois de no-

vembre : les mâles et les neutres périssent pendant l'hiver, et il ne reste que quelques femelles pour propager l'espèce. Celles qui sont solitaires se creusent, comme les sphex et les bembex, de petits nids sur des branchages ou en terre, y placent leurs œufs avec une pâte mielleuse, les enferment et les abandonnent.

1. G. Retrécie. (*V. coarctata.*)

Noire, tachée de jaune, premier segment de l'abdomen en entonnoir, le second en cloche, grand.

Fabr. *ib.* p. 276, 82.
Geoff. Ins. 2, 377, pl. 16, fig. 2.
Frisch. 9, pl. 9.

Dans les jardins.

Abdomen noir, avec les bords des segmens jaunes; le premier et le second biponctués. Elle est solitaire.

2. G. Globuleuse. (*V. globulosa.*)

Noire, abdomen avec cinq bandes jaunes, à premier article en entonnoir.

Geoffr. Ins. 2, p. 376, 8.
Oliv. Ins. 7, 676, 36.

3. G. Frélon. (*V. crabro.*)

Corcelet noir, taché de roux à sa partie antérieure, abdomen avec trois points noirs sur chaque segment.

Fabr. *ib.* p. 255, 9.
Geof. Ins. 2, 368, 1.
Sch. Ins. 4, pl. 10, fig. 9.
Reaum. Ins. 4, pl. 10, fig. 9; *ib.* 6, pl. 18, fig. 1.

Elle vit en société; elle fait son nid dans les vieux troncs

d'arbres, sous les racines, et le construit d'un carton grossier, à peu d'étages, et fait la guerre aux abeilles.

4. G. Vulgaire. (*V. vulgaris.*)

Corcelet avec une petite raie jaune interrompue, écusson avec quatre taches jaunes, abdomen avec une ligne jaune et trois points noirs sur chaque segment.

Fabr. *ibid.* p. 256, 10.
Sch. Icon. pl. 35, fig. 4.

Elle fait son nid dans des trous sous le gazon ; il est composé de beaucoup d'étages et de cellules d'un papier très-fin, revêtu ensuite d'une enveloppe générale de carton : elle attaque les mouches et dérobe le miel des abeilles.

5. G. Gauloise. (*V. gallica.*)

Noire, corcelet bordé de jaune à sa partie antérieure, abdomen alongé, noir, bords postérieurs des segmens jaunes, petite raie jaune alongée derrière les yeux.

Fabr. *ibid.* p. 257, 13.

Var. 1. Deux lignes et deux points jaunes sur le devant du corcelet, et six raies jaunes entre les aîles et sur l'écusson ; premier et second anneaux de l'abdomen avec deux points jaunes.

Var. 2. Deux lignes et deux points jaunes sur le devant du corcelet; six lignes ou points jaunes à l'écusson et entre les ailes; premier segment de l'abdomen bordé de jaune, sans tache; second segment avec deux points jaunes.

Var. 3. Deux lignes jaunes sur le devant du corcelet; six lignes jaunes à l'écusson et entre les aîles ; premier segment de l'abdomen bordé de jaune, sans tache; second segment avec deux points jaunes.

Var. 4. Corcelet sans lignes ni points; écusson avec quatre points jaunes, et second segment de l'abdomen sans tache.

J'ai vu se métamorphoser toutes ces variétés, et je les ai vues sortir d'un même guêpier : il est composé de carton mince, gris, poreux, formant quarante à cinquante cellules hexagones, verticales, revetues en-dessous d'une enveloppe commune : il était attaché à un mur de potager, par un pedicule court : on le trouve aussi quelquefois suspendu à une branche d'arbuste.

6. G. Parietine. (*V. parietum.*)

Noir, corcelet avec deux points, écusson biponctué, abdomen avec cinq bandes jaunes, la première très-écartée.

Fabr. *ibid.* p. 265, 45.
Geoff. 2, 376.
Frisch. 9, pl. 12, fig. 1.

Elle est solitaire, et vit dans les trous des parois des bois.

7. G. Murale. (*V. muraria.*)

Noire, corcelet avec deux taches ferrugineuses, abdomen avec quatre bandes jaunes, la première très-écartée.

Fab. *ibid.* p. 267, 50.
Sch. Icon. pl. 24, fig. 23.

Dans les murailles.

8. G. Émarginée. (*V. emarginata.*)

Noire, corcelet taché, abdomen avec cinq raies jaunes, la première échancrée à sa partie antérieure.

Fab. *ib.* p. 267, 51.

9. G. Six bandes. (*V. 6 fasciata.*)

Noire, abdomen brillant, avec six bandes jaunes, pattes sans épines ni dentelures.

Fabr. *ib.* p. 268, 56.

10. G. Quatre bandes. (*V. 4 fasciata.*)

Noire, avec la lèvre, les pattes, et quatre bandes sur l'abdomen, jaunes.

Fab. *ib.* p. 266, 48.

Obs. Ce genre réclame aussi un travail particulier ; les taches sur le corcelet et sur les anneaux de l'abdomen, dont on s'est servi pour caractériser les espèces, ne sont pas toujours constantes, et varient suivant les sexes.

XXI. MELLIN. (*Mellinus.*)

Palpes, quatre, égaux, filiformes, alongés.

Languette à trois divisions courtes, obtuses.

Antennes cylindriques, à premier article plus long.

Les mellins ont le corps petit, oblong, glabre, bordé, agile; la tête grande, distincte, très-obtuse antérieurement; les bords du chaperon droits; le front large; les yeux ovales, latéraux, entiers; les antennes courtes, écartées, insérées près de la bouche; trois yeux lisses au sommet de la tête; le corcelet ovale, arrondi, obtus; l'écusson arrondi, proéminent; l'abdomen ellipsoïde, pétiolé; l'aiguillon faible et caché dans la femelle; quatre aîles inégales ployées; les pattes courtes, fortes; les tarses à cinq articles : leur couleur est variée de noir et de jaune.

1. M. Sablonneux. (*M. sabulosus.*)

Noir, brillant, abdomen avec trois bandes blanches, les antérieures interrompues, les pattes et les antennes ferrugineuses.

Fabr. *ib.* p. 286, 2.

2. M. Ruficorne (*M. ruficornis.*)

Corcelet taché, abdomen avec trois bandes jaunes, les antérieures interrompues, antennes et pattes ferrugineuses.

3. M. Biponctué. (*M. bipunctatus.*)

Noir, écusson jaune, abdomen avec trois bandes jaunes, l'antérieur biponctué.

Fabr. *ib.* p. 286, 4.

4. M. Champêtre. (*M. campestris.*)

Noir, écusson jaune, abdomen avec quatre bandes jaunes; la troisième interrompue.

Fabr. *ib.* p. 287, 7.

5. M. Rural. (*M. arvensis.*)

Noir, écusson jaune, abdomen avec quatre bandes jaunes; la troisième interrompue.

Fab. *ib.* p. 287, 7.
Sch. Icon, pl. 93, fig. 8.
Geof. Ins. 2, 375, 71.

6. M. a cinq bandes. (*5 cinctus.*)

Noir, écusson jaune, abdomen avec cinq bandes jaunes, non interrompues.

Fabr. *ib.* p. 287, 7.

XXII. PHILANTHE. (*Philanthus.*)

Palpes, quatre, presqu'égaux, filiformes.

Languette large, échancrée, très-ciliée.

Antennes filiformes.

Les philanthes ont le corps ovale, obtus, bordé, agile; la tête distincte, grande, arrondie, large, obtuse, comprimée; le front plat; les yeux ovales, latéraux; les antennes courtes, filiformes, ou un peu renflées vers leur extrémité, insérées sur le milieu du front; le corcelet se terminant en pointe postérieurement; l'abdomen conique ou ellipsoïde; l'aiguillon caché et fort dans la femelle; quatre aîles inégales, ployées; les pattes courtes, fortes; les tarses à cinq articles; leur couleur est variée de jaune et de noir.

Ils font, comme les sphex et les bembex, des trous en terre pour y déposer leurs œufs, et nourrissent leur larve d'abeilles et d'autres insectes.

1. P. Apivore. (*P. apivorus.*)

Noir, bouche et tache frontale divisée, jaunes, corcelet tacheté, abdomen jaune, bord antérieur des premiers anneaux à bande noire, triangulaire en-dessus.

Latreille, Hist. Nat. des Fourmis, p. 317, pl. 12, fig. 2.

Fabr. *ib.* 289, 2. *Philanthus triangulum ?*

Geof. Ins. 2, p. 373, 4.

Sch. Icon. Ins. pl. 85, *la femelle.*

Philantus pictus. Panzer, Fasc. 43, pl. 23, *le mâle.*

Sa larve est d'un blanc jaunâtre, alongée, molle, rase, convexe en-dessus, plate en-dessous, amincie un peu vers l'anus, composée de douze anneaux séparés par des étranglemens fort sensibles, avec des bourrelets latéraux. La bouche consiste en deux crochets triangulaires, plats, courbes, convexes, très-durs, bruns, rapprochés à leur base, et recouverts par un avancement en forme de bec.

C'est le fléau des abeilles : il creuse avec ses mandibules et ses pattes de devant des trous en terre ; il dépose un œuf dans chacun d'eux, et y introduit ensuite une abeille qu'il a tuée et qui doit servir de nourriture à la larve future : le chrisis doré cherche à introduire ses œufs dans le nid qu'il a pratiqué, et on y trouve aussi la larve du dermeste-souris. (*D. murinus.*)

2. P. Arénaire. (*P. arenarius.*)

Noir, abdomen avec quatre bandes jaunes ; premier segment avec deux points.

Fabr. *ib.* p. 290, 5.

Il se creuse un trou en terre dans les lieux sablonneux.

3. P. Orné. (*P. ornatus.*)

Corcelet sans tache, abdomen avec trois bandes jaunes, la seconde échancrée.

Fab. *ib.* p. 290, 6.

4. P. a cinq bandes. (*P. 5 cinctus.*)

Noir, corcelet taché, abdomen avec cinq bandes jaunes contiguës, anus noir.

Fab. *ib.* p. 291, 9.

5. P. a cinq taches. (*P. 5 maculatus.*)

Noir, corcelet taché, abdomen avec cinq taches jaunes.

Fabr. *ib.* p. 292, 12.

XXIII. FRÉLON. (*Crabro.*)

Palpes, quatre, alongés, inégaux; articles comprimés, rhomboïdaux.
Languette arrondie, sinuée, festonnée.
Antennes filiformes.

Les frélons ont le corps oblong, bordé, agile; la tête grande, distincte, paraissant cubique, nue en-dessous; les yeux arrondis, latéraux, occupant tout le front; le chaperon relevé, anguleux, d'une couleur métallique; les antennes courtes, arquées, rapprochées, insérées près de la bouche; trois yeux lisses sur le sommet de la tête; le corcelet ovale, convexe à sa partie postérieure; l'écusson un peu proéminent; l'abdomen ellipsoïde, applati en-dessus, concave en-dessous; l'aiguillon faible et caché dans la femelle; les pattes courtes, fortes; les tarses à cinq articles: leur couleur est variée de noir et de jaune.

Leur larve est apode, molle; leur nymphe ne diffère de l'insecte parfait que parce qu'elle est immobile, et qu'elle n'a que des rudimens d'aîles.

Les frélons sont carnassiers, et se nourrissent d'abeilles, de mouches et autres insectes.

1. F. Fossoyeur. (*C. fossorius.*)

Corcelet sans tache, abdomen avec cinq taches jaunes, pattes noires.

Fab. *ib.* p. 294, 3.

Dans les lieux sablonneux, montueux, les taches posté-

rieures de l'abdomen sont quelquefois réunies, et forment une raie continue.

2. F. Souterrein. (*C. subterraneus.*)

Corcelet taché, abdomen avec cinq taches jaunes de chaque côté, antennes ferrugineuses, pattes noir es

Fabr. *ibid.* p. 295, 7.

3. F. Six bandes. (*C. 6.cinctus.*)

Corcelet taché, abdomen avec six bandes jaunes, la première interrompue.

Fabr. *ibid.* p. 295, 9.

4. F. Labié. (*C. labiatus.*)

Corcelet taché, abdomen noir, avec cinq bandes jaunes, les quatre antérieures interrompues, antennes ferrugineuses, lèvre cornée.

Fabr. *ibid.* p. 296, 11.

5. F. Quatre bandes. (*C. 4. cinctus.*)

Noir, corcelet taché, abdomen avec quatre bandes et anus jaunes.

Fabr. *ib.* p. 296, 12.

6. F. Ecussonné. (*C. peltatus.*)

Noir, corcelet sans tache, abdomen avec des bandes jaunes, les intermédiaires interrompues, avec une lame écailleuse convexe aux jambes antérieures du mâle.

Fabr. *ib.* p. 297, 13.

7. F. Criblé. (*C. cribrarius.*)

Noir, corcelet taché, abdomen avec des bandes jaunes, les

intermédiaires interrompues, une lame écailleuse convexe aux jambes antérieures du mâle.

FABR. *ibid.* p. 297, 13.

SCH. Icon. pl. 177, fig. 6, 7.

Sur les fleurs.

8. F. A BOUCLIER. (*C. clypeatus.*)

Noir, abdomen avec des bandes jaunes, corcelet aminci antérieurement, une lame écailleuse, concave aux jambes antérieures du mâle.

FABR. *ibid.* p. 297, 15.

La lèvre est argentée; les trois premières bandes de l'abdomen sont quelquefois interrompues et quelquefois entières. La lame écailleuse, concave, qui se trouve aux pattes antérieures des mâles de cette espèce et des deux suivantes, leur sert à retenir leurs femelles dans l'accouplement.

9. F. VAGABOND. (*C. vagus.*)

Noir, abdomen avec trois bandes jaunes, la première interrompue, les jambes jaunes.

FAB. *ib.* p. 298, 17.

Le corcelet tantôt taché et tantôt sans tache.

10. F. REDOUTABLE. (*C. uniglumis.*)

Ecusson en pointe, abdomen avec trois segmens et deux points blancs.

FABR. *ib.* p. 300, 23.

SCH. Icon. pl. 20, fig. 1.

Sur les fleurs, sur-tout sur les ombellifères.

Lèvre argentée, corcelet sans taches, noir, pattes noires, jambes ferrugineuses.

11. F. Leucostome. (*C. leucostoma.*)

Noir, glabre; lèvre argentée, abdomen presque pétiolé.

Fabr. *ib.* p. 301, 27.

12. F. Quatre points. (*C. 4. punctatus.*)

Noir, glabre; lèvre argentée, abdomen pétiolé, avec deux points jaunes de chaque côté.

Fab. *ib.* p. 301, 29.

13. F. Menu. (*C. minutus.*)

Glabre, noir, avec les mandibules et les jambes fauves.

Fab. *ib.* p. 302, 32.

14. F. Moyen. (*C. mediatus.*)

Noir, corcelet taché, abdomen noir, cinq bandes jaunes, les quatre antérieures interrompues.

Fabr. Suppl. Ent. p. 270.

XXIV. HYLÉE. (*Hyleus.*) Latreille.

Palpes, quatre, inégaux, très-courts, filiformes.

Languette trifide, division du milieu large à son extrémité, arrondie, évasée, droite.

Antennes filiformes.

Les hylées ont les mâchoires et la langue alongées; les palpes petits, filiformes, les antérieurs ne dépassant

pas l'extrémité des mâchoires de six articles, les postérieurs de quatre; l'extrémité de la languette membraneuse, droite ou repliée, à trois divisions, celle du milieu large, arrondie, droite; les latérales fort petites; la lèvre inférieure cylindrique; les mandibules arquées, pointues.

Le corps est petit, alongé, cylindrique; la tête plane, très-unie, et le front, dans les deux sexes, différemment coloré; les yeux ovales, entiers, latéraux; les antennes filiformes, insérées au milieu du front, de treize articles dans les mâles, et de douze dans les femelles, le premier alongé; trois yeux lisses sur le sommet de la tête; le corcelet court, arrondi, convexe à sa partie postérieure; l'écusson peu élevé; l'abdomen alongé, ne tenant au corcelet que par un point, et n'étant jamais rétréci en pétiole alongé; l'aiguillon caché, poignant dans la femelle; quatre ailes inégales; les pattes courtes, fortes; les tarses à cinq articles, le premier article des tarses postérieurs fort grand, à poils très-serrés en-dessous.

Elles creusent des trous en terre, y déposent leurs œufs, et y placent une provision de miel et de poussière d'étamine pour servir de nourriture aux larves qui doivent éclore.

I.re *Famille.* Antennes presque contigues à leur insertion; corps glabre.

1. H. Annelée. (*H. annulatus.*)

Noire, front et anneaux aux jambes, jaunes, pâles.

Fab. *ib.* p. 305, 12.
Geof. Ins. 2, 379, 14.
Panz. Fasc. 53, 1.

Petite : commune au printems, dans les jardins, les près, sur les fleurs composées : elle répand une odeur d'ambroisie.

2. H. Flavilabre. (*H. flavilabris.*)

Noire, corcelet taché, abdomen cylindrique, avec deux points et cinq bandes jaunes, pattes jaunes.

Fabr. *ib.* p. 304, 8.
Panz. 53, 2.

Obs. Dans cette famille, le premier article des antennes ne fait pas le tiers de leur longueur; le second et le troisième sont égaux.

II.e *Famille.* Antennes écartées à leur base; corps velu.

3. H. Mineuse. (*H. succincta.*)

Corcelet velu, roux, abdomen noir, avec quatre anneaux blancs.

Fabr. *ibid.* p. 314, 31. *Andrena succincta.*
Geoff. Ins. 2, 411, 7.
Reaum. 6, pl. 12, fig. 1, 10.
Sch. pl. 32, fig. 5.

Le corcelet est souvent bruni et la première bande nulle, un peu marquée. Elle creuse des trous en terre, les tapisse avec un gluten ou une matière gommeuse, qui ressemble à une foible pellicule de soie.

Obs. Dans cette famille, le premier article des antennes fait plus du tiers de leur longueur totale, et le troisième est plus long que le second. Latreille en a fait un genre sous le nom de collète (*colletes.*) Suivant lui, toutes les hylées de Fabricius, à la réserve de l'*annulatus*, *l'albilabris*, *flavilabris*, sont des andrènes mâles, ou appartiennent à d'autres genres.

XXV. ANDRÈNE. (*Andrena.*)

Palpes, quatre, inégaux, très-courts, filiformes.
Mâchoires droites.
Languette trifide, à extrémité finissant en pointe, renflée en-dessous.
Antennes filiformes.

Les andrènes ont les mâchoires droites ou point fléchies : la languette à extrémité saillante, triangulaire, courte ou moyenne, repliée en-dessus ; les mâchoires et la languette, tantôt deux fois aussi longues que la tête, tantôt seulement un peu plus longues : les palpes petits, filiformes, les antérieurs ne dépassant pas l'extrémité des mâchoires de six articles, les postérieurs de quatre : les mandibules arquées, pointues.

Le corps est presque glabre, ou pubescent, ou velu en tout ou en partie : les yeux sont oblongs, latéraux : les antennes filiformes, insérées au milieu du front, de treize articles dans les mâles, de douze dans les femelles : celles de ces dernières plus courtes. Ils ont trois petits yeux lisses sur le sommet de la tête, disposés en triangle ; le corcelet obtus ou coupé : l'abdomen ellipsoïde, ne tenant au corcelet que par un point, et n'étant jamais rétréci, en pétiole alongé : l'aiguillon foible et caché dans la femelle : quatre ailes inégales : les pattes courtes, fortes : les tarses à cinq articles, le premier article des tarses postérieurs fort grand, à poils très-serrés en-dessous.

Elles creusent des trous en terre, et y déposent leurs

œufs avec une pâte mielleuse pour la nourriture de leurs larves.

1. A. Dorée. (*A. subaurata.*)

Dorée, pubescente; jambes et tarses d'un jaune ferrugineux.

Panz. 56, 4. *Apis subaurata.*
Rossi, Mantissa, 144, 321.

2. A. Equestre. (*A. equestris.*)

Noire, avec des poils cendrés; abdomen noir, rouge à sa base; pattes velues, d'un jaune pâle.

Fab. *ib.* p. 349, 14. *Nomada haltorfiana.*
Panz. Fasc. 46, 17.

3. A. Albilabre. (*A. albilabris.*)

Noire, pubescente; lèvre très-blanche, barbue, avec deux points noirs; abdomen ovale; second et troisième segmens roux.

Panz. Fasc. 56, 23.
Fabr. *ibid.* p. 308, 5. *Andrena labiata.*
Geoff. Ins. 2, 414, 12.

4. A. Sphegoïde. (*A. sphegoïdes.*)

Noire, avec des poils cendrés; abdomen ovale, avec le second et le troisième segmens roux; pattes jaunes.

Panz. Fasc. 56, 24. *Apis sphegoïdes.*

5. A. Luisante. (*A. lucida.*)

Corcelet ferrugineux, velu; abdomen noir, brillant, avec les bords latéraux antérieurs et les pattes, velus, ferrugineux.

Panz. Fasc. 56, 1.

6. A. Hemorrhoïdale. (*A. hemorrhoïdalis.*)

Noire, anus ferrugineux; lèvre cendrée, cotonneuse; jambes postérieures rouges.

Fab. *ib.* p. 313, 25.
Panz. Fasc. 65, 20.

7. A. Brillante. (*A. nitida.*)

Corcelet velu, noir; abdomen noir, brillant, avec trois bandes interrompues, blanches.

Panz. Fasc. 56, 2.

8. A. Bicolor. (*A. bicolor.*)

Corcelet velu, ferrugineux; abdomen noir, sans taches.

Fabr. *ib.* p. 310, 12.
Panz. Fasc. 65, 19.

9. A. Changeante. (*A. varians.*)

Noire; corcelet et base de l'abdomen en-dessus velus, fauves.

Panz. Fasc. 56, 12. *Apis varians.*
Geof. 2, 49, 4.

10. A. Comprimée. (*A. compressa.*)

Noire, pubescente; corcelet, jambes et tarses velus et jaunes; abdomen un peu comprimé, avec les bords des segmens revêtus de poils blanchâtres.

Panz. Fasc. 56, 17. *Apis flavipes.*

11. A. Sordide. (*A. sordida.*)

Noire : corcelet velu; anus, jambes et tarses rouges; ailes

antérieures avec une ligne ferrugineuse, marginale ; abdomen brillant.

Scopoli, Ent. Car. p. 299, 795. *Apis sordida.*

12. A. Emoussée. (*A. retusa.*)

Noire, un peu velue ; abdomen obtus à sa base ; jambes postérieures laineuses à l'extérieur.

Villers, Car. Linn. Ent. t. 3, p. 288, 6. *Apis retusa.*

13. A. Noire. (*A. aterrima.*)

Noire, brillante ; corcelet noir, pubescent à sa partie postérieure ; jambes postérieures garnies de poils blancs à l'extérieur ; ailes noires à leur extrémité.

Panz. Fasc. 64, 19.

14. A. Funèbre. (*A. funebris.*)

Noire ; corcelet blanc, velu, avec une bande noire, une tache blanche de chaque côté, sur le front et les segmens de l'abdomen.

Panz. Fasc. 55, 5.

15. A. Vêtue. (*A. vestita.*)

Noire, dos du corcelet et de l'abdomen roux.

Fabr. *ibid.* p. 329, 65. *Apis vestita.*
Geoff. t. 2, 409, 4.
Panz. 55, 9.
Coqueb. Illust. Icon. Fasc. 1, pl. 6, fig. 7.

16. A. Cuniculaire. (*A. cunicularia.*)

Pubescente ; corcelet ferrugineux ; abdomen brun ; pattes velues.

Fabr. *ibid.* p. 327, 57. *Apis cunicularia.*

17. A. Estivale. (*A. estivalis.*)

Noire, pubescente, cendrée; côtés des segmens de l'abdomen cendrés; pattes postérieures velues, cendrées en-dessous.

Panz. 55, 21. *Apis estivalis.*

Dans le gazon, en été.

18. A. Bossue. (*A. gibba.*) Oliv.

Noire; abdomen glabre, roux, brillant, noir à son extrémité.

Fabr. *ibid.* p. 348, 12. *nomada gibba.*
Geoff. Ins. t. 2, p. 415, 17.

19. A. Cuivreuse. (*A. cupraria.*)

Noire; corcelet roux, velu; abdomen glabre en-dessus, cuivré brillant.

Oliv. Enc. Méth. 4, p. 135, 7.
Geoff. Ins. 2, 411, 6.

20. A. Pubère. (*A. pubescens.*)

Brun; tête et corcelet velu, roux; abdomen brillant.

Oliv. Enc. Méth. 4, p. 136, 12.
Geoff. Ins. 2, 407, 2.

21. A. Rougeatre. (*A. rubida.*)

Noire; tête et corcelet velu; abdomen noir, roux à sa base.

Oliv. Enc. Méth. 4, p. 139, 33.
Sch. Icon. Ins. t. 2, pl. 112, fig. 5.

22. A. Semblable. (*A. similis.*)

Noire; pattes velues; lèvre cendrée.

FABR. *ib.* p. 306, 14. *Hyleus similis.*

Il n'est pas très-certain qu'elle appartienne à ce genre.

OBS. *Toutes les andrènes qui précèdent sont des femelles pour la plupart ; les suivantes, qui sont placées dans les hylées par Fabricius, sont presque toutes des mâles d'Andrènes, qui ont le premier article des antennes presqu'égale à la moitié de leur longueur totale, et dont les mâchoires et la languette sont une fois plus longues que la tête.*

23. A. CYLINDRIQUE. (*A. cylindricus.*)

Noire, abdomen cylindrique, à bords des segmens blanchâtres, lèvre, genoux et extrémité des pattes blancs.

FABR. *ib.* p. 302. *Hyleus cylindricus.*
PANZ. 55, 2.

24. A. QUATRE BANDES. (*A. 4 cincta.*)

Noire, abdomen cylindrique, avec quatre bandes blanches.

FABR. *ib.* p. 303, 3. *Hyleus 4 cinctus.*
GEOFF. Ins. 2, p. 414, 13.

25. A. SIX BANDES. (*A. 6 cincta.*)

Cendrée, abdomen noir, cylindrique, avec six bandes jaunes, pattes jaunes.

FABR. *ibid.* p. 304, 6.

26. A. FLAVIPÈDE. (*A. flavipes.*)

Noire, abdomen cylindrique, noir cuivré, pattes jaunes.

FAB. *ib.* p. 305, 11. *Hyleus flavipes.*
GEOFF. Ins. 2, 414, 14.

27. A. ALBIPÈDE. (*A. albipes.*)

Brune, abdomen roux dans son milieu, jambes blanches.

FABR. *ib.* p. 306, 13. *Hyleus Albipes.*
PANZER, 17, 15.
GEOFF. Ins. 2, 416, 18.

Quelquefois le second et le troisième segmens roux, avec une tache noire dans le milieu.

28. A. CENDRÉE. (*A. cineraria.*)

Noire, corcelet velu, blanchâtre, bande noire, abdomen bleuâtre, ailes brunes, pattes noires.

FABR. *ib.* p. 329, 67.
SCH. Icon. pl. 22, fig. 5, 6.
GEOF. Ins. 2, 415, 16.

Dans cette espèce, le premier article des antennes est sensiblement plus court que la moitié de la longueur totale ; les mâchoires et la languette sont seulement un peu plus longues que la tête.

29. A. DES TOMBEAUX. (*A. tumulorum.*)

Antennes de la longueur du corps, noires; pattes et mandibules jaunes.

FABR. *ibid.* p. 344, 3. *Eucera tumulorum.*
SULZ., Hist. Ins., pl. 27, fig. 14.

Sur les fleurs.

Cet insecte paraît être un mâle d'andrène, et est voisin de l'andrena flavipes. *Hyleus flavipes. F.*

XXVI. DASYPODE. (*Dasypoda.*) Latreille.

Palpes, quatre, courts, inégaux, filiformes.
Mâchoire fléchie.
Languette trifide, à extrémité saillante, étroite, très-alongée, finissant en pointe, et repliée.
Antennes filiformes.

Les dasypodes ont les mâchoires fléchies; la languette alongée, saillante, étroite, très-alongée, finissant en pointe, et repliée en-dessus; les palpes petits, filiformes, les antérieurs ne dépassant pas l'extrémité des mâchoires de six articles, les postérieurs de quatre; les mandibules arquées, pointues.

Leur corps est velu ou pubescent; leur tête est tantôt plus étroite que le corcelet, et peu épaisse; tantôt plus large que lui et épaisse : leurs antennes sont filiformes, insérées au milieu du front, de treize articles dans les mâles, de douze dans les femelles : dans celles qui ont la tête plus large que le corcelet, le troisième article des antennes est de la longueur des deux suivans pris ensemble; dans celles qui l'ont plus étroite, le troisième article n'est guère plus long qu'un des suivans; elles ont sur le sommet de la tête trois yeux lisses, disposés sur une ligne droite; leurs yeux sont ovales, latéraux, entiers; leur abdomen est ovale, et ne tient au corcelet que par un point et n'est jamais retréci, en pétiole

alongé ; l'aiguillon est faible et caché dans la femelle ; quatre aîles inégales ; les pattes sont fortes, les postérieures grandes ; les tarses à cinq articles ; la jambe et le premier article des tarses très-velus et même houppeux dans les femelles.

1. D. Plumipède. (*D. plumipes.*)

Revêtue de poils jaunes, abdomen noir, avec trois bandes blanches interrompues ; pattes postérieures revêtues de poils jaunes très-longs.

Panzer, 46, 16. *Andrena plumipes.*

Sur les fleurs, particulièrement sur le pas-d'âne (*tussilago farfara.*)

Le mâle est noir, revêtu de poils cotonneux, roux, l'abdomen ovale ; il a une petite ligne ferrugineuse sur les aîles antérieures.

C'est l'*apis farfarisequa* de Scopoli et Panzer.

Panzer, 55, 14. *Apis farfarisequa.*

Scopoli, Ent. Carn. p. 300, 800.

Latreille observe que l'insecte que Panzer a figuré sous le nom d'*andrena succincta*, ne parait pas différer beaucoup de celui-ci.

2. D. Leporine. (*D. leporina.*)

Corcelet jaune, velu ; le premier segment de l'abdomen entièrement revêtu de poils cendrés, et les autres seulement à leur partie postérieure.

Panzer, 63, 21.

Dans cette espèce, les cellules de la ligne qui sont immédiatement sous le stigmate ou le point épais de la côte des aîles supérieures, et sous la cellule marginale qui vient après lui du côté de l'extrémité postérieure de l'aile, sont au nombre de trois, tandis qu'il n'y en a que deux dans la dasypode plumipède.

3. D. Négresse. (*D. nigrita.*)

Noire, corcelet velu, cendré, abdomen brillant, sans tache, ailes brunes à leur extrémité.

Panz. Fasc. 78, 20.
Sch. Icon. pl. 224, fig. 3, 4.

Sur la menthe sauvage.

Obs. Les genres hylée, andrène, dasypode, sont réunis, dans la méthode de Latreille, sous une seule et même division, qu'il a nommé Andrenètes. (*Andrenetæ.*)

XXVII. NOMADE. (*Nomada.*)

Palpes, quatre, inégaux; les antérieurs filiformes, courts, de plusieurs articles distincts; les postérieurs sétiformes.
Mâchoires alongées, fléchies.
Languette trifide, divisions latérales n'égalant pas la moitié de la longueur de celle du milieu.
Mandibules sans dents.
Antennes, filiformes, à second article, non apparent; à troisième article de la longueur des suivans.

Les nomades ont les mâchoires et la languette très-

alongées, fléchies ; la languette très-étroite, linéaire, trifide ; les divisions latérales plus ou moins apparentes, en forme de valvules ou de soies, n'atteignant pas la moitié de la longueur de celle du milieu, qui est musculeuse ; les palpes antérieurs sont filiformes, et composés de plusieurs articles distincts, ne dépassant pas l'échancrure de la mâchoire, où ils sont insérés ; leurs palpes postérieurs sont sétiformes ; les deux premiers articles sont larges, comprimés, longs ; les deux derniers très-petits ; le troisième inséré obliquement sur le second, et près de son extrémité ; ils sont plus étroits vers le bas que la portion voisine de la languette, ou au plus de sa largeur : les mandibules sont étroites, arquées, terminées en pointe, sans dents ; la lèvre supérieure entièrement découverte, demi-circulaire.

Ils ont le corps oblong, glabre, ou légèrement pubescent ; la tête basse, avec trois yeux lisses sur son sommet ; les antennes filiformes, insérées au milieu du front, peu brisées, courtes, droites, ou un peu divergentes ; de treize articles au moins dans les mâles, et de douze dans les femelles, à articles très-serrés ; le corcelet globuleux, arrondi postérieurement et sans pente brusque ; l'abdomen court, ovale, déprimé, sans troncature à sa base ; quatre aîles inégales ; les pattes courtes ; les tarses à cinq articles ; le premier article des tarses postérieurs fort grand dans les femelles, peu garni de poils, légèrement comprimé et sans saillie à un des angles de l'extrémité ; leur couleur varie.

Les nomades sont parasites, et placent leurs œufs dans le nid des Andrènes et des abeilles maçonnes.

1. N. SIX BANDES. (*N. 6 fasciata.*)

Noire, écusson avec deux points, abdomen convexe avec six bandes jaunes, les trois premières interrompues, antennes rousses, pattes jaunes.

PANZ. 62, 18.

2. N. DE LA VERGE D'OR. (*N. solidaginis.*) P.

Noire, abdomen avec cinq bandes jaunes; les trois premières interrompues et premier segment sans tache.

PANZ. 72, 21.

Sur la verge d'or, en automne.

3. N. PANZERIENNE. (*N. panzeriana.*) P.

Noire, écusson et pattes rouges, abdomen noir, à base rouge, taches marginales et extrémité jaunes.

PANZ. 72, 18. *Nomada robertjeotiana.* Le mâle.
Ibid, 72, 19. *Ibid*, la femelle.

Dans les lieux sablonneux, sur le chardon à tête penchée. (*Carduo nutante.*)

Elle varie pour la grandeur, et par la figure des taches de l'abdomen, ainsi que par la couleur, qui est tantôt blanche et tantôt jaune.

4. N. DE LA JACOBÉE. (*N. jacobeæ,*) P.

Noire, abdomen avec six bandes jaunes, les trois premières interrompues, pattes et antennes jaunes.

PANZ. 72, 20.

Sur la jacobée (*Senecione jacobeæ*) et la menthe sauvage (*Mentha sylvestris.*)

5. N. VAGABONDE. (*N. vaga.*) P.

Noire, écusson avec deux points, abdomen avec trois taches marginales de chaque côté, anus et pattes jaunes.

PANZ. 55, 22.

6. N. ENTOURÉE. (*N. succincta.*) P.

Antennes ferrugineuses, écusson avec deux points jaunes, abdomen jaune, avec quatre bandes noires.

PANZ. 55, 21.

7. N. RUFICORNE. (*N. ruficornis.*) P.

Antennes, pattes et quatre points sur l'écusson ferrugineux, abdomen varié de jaune et de ferrugineux.

FABR. *ib.* p. 347, 7.
PANZ. 55, 8.

8. N. VARIÉE. (*N. varia.*) P.

Antennes et pattes ferrugineuses, abdomen jaune, roux à sa partie antérieure, avec trois bandes noires.

PANZ. 55, 20.

9. N. GERMANIQUE. (*N. germanica.*) P.

Noire; abdomen roux, noir à sa base; pattes noires, annelées de roux.

PANZ. 72, 17.

Sur l'épervière piloselle. (*Hieracium pilosella.*)

10. N. TÉNÉBREUSE. (*N. furva.*) P.

Corcelet sans tache, abdomen ovale noir, avec des raies jaunes, obscures; pattes noires tachées de jaune.

PANZ. 55, 23.

11. N. Jaune. (*N. flava.*) P.

Corcelet noir, sans tache, abdomen jaune, avec cinq taches rouges, pattes ferrugineuses.

Panz. 53, 21.

12. N. Changeante. (*N. versicolor.*) P.

Antennes, pattes et abdomen ferrugineux à leur partie antérieure, deux points sur l'écusson, extrémité de l'abdomen et trois taches jaunes de chaque côté.

Panz. 53, 22.

13. N. Fardée. (*N. fucata.*)

Antennes, pattes et base de l'abdomen ferrugineuses; abdomen jaune, avec quatre bandes noires.

Panz. 55, 19.

14. N. Fabricienne. (*N. fabriciana.*)

Noire; abdomen glabre, ferrugineux, avec deux taches jaunes.

Fabr. *ibid.* p. 348, 10.

Semblable à la ruficorne, mais distincte.

XXVIII. EPÉOLE. (*Epeolus.*) Latreille.

Palpes, quatre, inégaux ; antérieurs filiformes, très-petits, d'un à deux articles ; postérieurs filiformes, les deux premiers articles longs, larges, comprimés, les deux derniers très-petits.

Mâchoires alongées, fléchies.

Languette trifide, divisions latérales n'égalant pas la moitié de la longueur de celle du milieu.

Mandibules unidentées.

Antennes filiformes, à second article apparent, à troisième article de la longueur des suivans.

Les épéoles ont les mâchoires et la languette très-alongées, fléchies ; la languette très-étroite, linéaire, trifide, les divisions latérales plus ou moins apparentes, en forme de valvules ou de soies, n'atteignant pas la moitié de la longueur de celle du milieu, qui est musculeuse ; les palpes antérieurs très-petits, filiformes, composés seulement d'un à deux articles, et ne dépassant pas l'échancrure de la mâchoire où ils sont insérés, les postérieurs filiformes, les deux premiers articles larges, comprimés, longs, les deux derniers très-petits, le troisième inséré obliquement sur le second et près de son extrémité, plus étroit vers le bas que la portion voisine

de la languette, ou au plus de sa largeur; les mandibules étroites, arquées, terminées en pointes unidentées, la levre supérieure entièrement découverte, demi-circulaire.

Ils ont le corps oblong, glabre, ou légèrement pubescent; la tête basse, avec trois yeux lisses; les antennes filiformes, insérées au milieu du front, peu brisées, courtes, droites ou peu divergentes, de treize articles au moins dans les mâles, et de douze dans les femelles, à articles très-serrés; le corcelet obtus ou coupé brusquement à sa partie postérieure; l'abdomen ovale, conique, coupé à sa base; quatre ailes inégales; les pattes courtes; les tarses à cinq articles, le premier article des tarses postérieurs fort grand dans les femelles, peu garni de poils, légèrement comprimé et sans saillie à un des angles de l'extrémité.

1. E. Variée. (*E. variegata.*)

Corcelet et abdomen variés de blanc, pattes ferrugineuses.

Fabr. *ib.* p. 347, 5. *Nomada variegata.*

L'écusson est tantôt blanc et tantôt ferrugineux.

XXIX. MÉLECTE. (*Melecta.*) L.

Palpes, quatre, inégaux ; les antérieurs filiformes, très-petits ; les postérieurs filiformes, les deux premiers articles longs, larges, comprimés, les deux derniers très-petits.

Mâchoires alongées, fléchies.

Languette trifide, les divisions latérales égalant ou surpassant la moitié de celle du milieu.

Antennes filiformes, à second article apparent, à troisième article plus long que les suivans.

Les mélectes ont les mâchoires et la languette très-alongées, fléchies : la languette étroite, linéaire, trifide, à divisions latérales, plus ou moins apparentes, en forme de valvules ou de soies, atteignant ou surpassant la moitié de la longueur de celle du milieu, qui est musculeuse : les palpes antérieurs petits, ne dépassant pas l'échancrure de la mâchoire où ils sont insérés, les postérieurs filiformes, les deux premiers articles larges, comprimés, longs, les deux derniers très-petits : le troisième inséré obliquement sur le second et près de son extrémité, plus étroit vers le bas que la portion voisine de la languette, ou au plus de sa largeur : les mandibules étroites, arquées, terminées en pointe : la lèvre supérieure entièrement découverte, demi-circulaire.

Elles ont le corps velu ou muni de touffes de poils ; la tête basse, avec trois yeux lisses : les antennes filiformes, insérées au milieu du front, peu brisées, courtes ou divergentes, de treize articles au moins dans les mâles, et de douze dans les femelles, à articles très-serrés : le corcelet obtus : l'écusson souvent armé de pointes ou échancré : l'abdomen tronqué à sa base : quatre ailes inégales : les pattes courtes : les tarses à cinq articles : le premier article des tarses postérieurs fort grand dans les femelles, peu garni de poils, légèrement comprimé et sans saillie à un des angles de l'extrémité.

1. M. Ponctuée. (*M. punctata.*)

Noire, abdomen noir, cendré, velu ; touffe de poils blancs sur chaque anneau.

Fabr. *ib.* p. 337, 99. *Apis punctata.*
Panz. 35, 23.

2. M. Scutellaire. (*M. scutellaris.*)

Noire, velue ; abdomen noir, ponctué de blanc de chaque côté, écusson alongé, bidenté.

Fabr. *ibid.* p. 346, 2. *Nomada scutellaris.*

3. M. Histrion. (*M. histrio.*)

Corcelet, abdomen et pattes variés de noir et de blanc, écusson échancré.

Fabr. *ibid.* p. 345, 1. *Nomada histrio.*

4. M. Armée. (*M. armata.*)

Noire, pubescente, cendrée ; écusson armé de deux dents

abdomen presque glabre, avec les trois derniers segmens de l'abdomen ponctués de poils cendrés.

PANZ. 70, 22. *Andrena armata.*

XXX. EUCÈRE. (*Eucera.*)

Palpes, quatre, inégaux; les antérieurs filiformes, de cinq articles environ distincts, et dépassant l'échancrure de la mâchoire où ils sont insérés; les postérieurs filiformes, les deux premiers articles longs, larges, comprimés, les deux derniers très-petits.

Mâchoires alongées, fléchies.

Languette trifide.

Mandibules sans dents ou échancrées.

Antennes filiformes, alongées.

Les eucères ont les mâchoires et la languette très-alongées, fléchies en-dessous : les palpes antérieurs dépassant sensiblement l'échancrure de la mâchoire où ils sont insérés, de cinq articles environ distincts : les palpes postérieurs filiformes, les deux premiers articles larges, comprimés, longs; les deux derniers très-petits, le troisième inséré obliquement sur le second, et près de son extrémité, aussi large ou plus, vers le bas, que la portion voisine de la languette : la languette trifide,

étroite, à deux divisions latérales, ordinairement aussi longues que les palpes postérieurs, capillaires ; celle du milieu est musculeuse : les mandibules arquées, terminées en pointe, sans dents, ou simplement échancrées au bout : la lèvre supérieure entièrement découverte et demi-circulaire.

Elles ont le corps court, velu : trois yeux lisses sur le sommet de la tête, disposées presque sur une ligne droite : les antennes fort longues dans les mâles, à premier article de la longueur, au plus, de deux ou trois des autres : le corcelet obtus ou tronqué postérieurement : l'abdomen court, ové, déprimé et tronqué à sa base : quatre ailes inégales : les pattes courtes, les postérieures fortes : les tarses à cinq articles : les jambes et le premier article des tarses très-velus dans la plupart des femelles.

I.re *Famille.* Mandibules sans échancrure, cellules sous-marginales des aîles supérieures au nombre de trois.

1. E. Antennée. (*E. antennata.*)

Antennes de la longueur du corps, abdomen noir, avec des raies blanches.

Fabr. *ib.* p. 345, 7.

II.e *Famille.* Mandibules échancrées au bout, cellules sous marginales des ailes supérieures au nombre de deux.

2. E. Longicorne. (*E. longicornis.*)

Corps velu, fauve ; antennes de la longueur du corps.

Fabr. *ib.* p. 343, 1.
Geof. Ins. 2, 413, 10.
Panz. 64, 21.

Sur les fleurs.

3. E. Tuberculée. (*E. tuberculata.*)

Corcelet pubescent, abdomen noir, bords cendrés, anus fauve.

Fabr. *ib.* p. 334, 84. *Apis tuberculata.*
Panz. 78, 19.

Cette espèce a sous la gorge un tubercule corné, conique, très-remarquable.

4. E. Hoemorrhéenne. (*E. hœmorrhœa.*)

Corcelet velu, ferrugineux ; abdomen noir ; côtés tachés de vert pâle, anus ferrugineux.

Fabr. *ibid.* p. 330, 70. *Apis hemorrhœa.*

Obs. Dans ces deux familles d'eucère, le troisième article des antennes est presque cylindrique et de la largeur, au plus, des deux autres, et les divisions latérales de la languette sont à-peu-près de la même longueur des palpes labiaux. Il existe une troisième famille dont les antennes sont presque coniques. Les divisions latérales de la languette sont beaucoup plus courtes que les palpes labiaux ; mais aucuns des individus qui la composent ne se trouvent aux environs de Paris.

XXXI. PODALIRIE. (*Podalirius.*) Latreille.

Palpes, quatre, inégaux ; les antérieurs filiformes, de cinq articles environ, distincts, dépassant l'échancrure de la mâchoire ; les postérieurs sétiformes, à premier article très-long.

Languette trifide, à divisions latérales, courtes, apparentes, aigues.

Mandibules arquées, dentées, pointues.

Antennes filiformes.

Les podaliries ont la mâchoire et la languette très-alongées, fléchies ; les palpes antérieurs dépassant sensiblement l'échancrure de la mâchoire où ils sont insérés, de cinq articles environ, distincts ; les palpes postérieurs sétiformes, les deux premiers articles larges, comprimés, le premier très-long, les deux derniers très-petits, le troisième inséré obliquement sur le second et près de son extrémité ; la languette étroite, linéaire, à deux divisions latérales, apparentes, aigues, celle du milieu musculeuse ; la lèvre supérieure entièrement découverte, demi-circulaire ou carrée, différemment colorée dans les deux sexes.

Elles ont le corps court, ramassé, velu ; la tête très-comprimée, basse ; trois yeux lisses en triangle sur le sommet de la tête ; le corcelet très-obtus ou tronqué postérieurement ; l'abdomen court, ové ou conique, tronqué à sa

base ; l'anus armé d'un aiguillon ; quatre ailes inégales ; les cellules sous-marginales des supérieures au nombre de trois ; les pattes courtes ; les tarses à cinq articles, à second article alongé, conique ; les pattes intermédiaires, dans quelques mâles, ont un faisceau de poils aux deux extrémités des tarses, ou sont muuies, dans un des sexes, ou dans tous les deux, d'une épine forte.

1. P. Pilipède. (*P. pilipes.*)

Le mâle est noir, glabre ; les pattes postérieures sont ciliées de blanc ; les ailes sont brunes. La femelle est velue, ferrugineuse, les pattes postérieures alongées, hérissées de poils longs à leur extrémité.

Fab. *ib.* p. 312, 23. *Andrena hirsuta.*
Panz. 7, 13. *Apis pilipes.* } La femelle.

Fab. *ib.* p. 326, 54. *Apis pilipes.*
Panz. 55, 8. } Le mâle.

2. P. Espagnole. (*P. hispanicus.*)

Velue, jaunâtre ; abdomen noir à son extrémité ; pattes intermédiaires revêtues de touffes de poils.

Fabr. *ibid.* p. 318, 17. *Apis hispanica.*
Panz. 55, 6.

3. P. Coupée. (*P. incisus.*)

Noire, velue, cendrée ; front jaune, segmens de l'abdomen bordés de blancs ; lèvres jaunes ; touffes de poils aux pattes du milieu.

Geof. Ins. 2, 412, 9.

4. P. des Monceaux. (*P. acervorum.*)

Noire, velue ; jambes postérieures ferrugineuses.

FABR. *ibid.* p. 322, 36. *Apis acervorum.*

SCH. Icon. pl. 78, fig. 5.

PANZ. 78, 18.

Sur les fleurs et sur-tout sur celles des chardons.

5. P. ALBI-VENTRE. (*P. albi-ventris.*)

Noire, pubescente; abdomen ovale, avec les bords des segmens revêtus de blanc; ventre laineux, blanc.

PANZ. 56, 19. *Apis albi-ventris.*

Latreille croit que cette espèce est la femelle de la suivante.

6. P. ARRONDIE. (*P. rotundatus.*)

Velue, noire, cendrée; abdomen presque globuleux; bords des segmens de l'abdomen blancs.

PANZ. 56, 9. *Apis rotundata.*

7. P. PARIETINE. (*P. parietinus.*)

Velue, noire; troisième et quatrième segmens cendrés.

FAB. *ib.* p. 323, 38.

8. P. BUISONIERE. (*P. dumetorum.*)

Noire, revêtue de duvet jaune; bords des segmens de l'abdomen blancs, velus; anus rougeâtre.

PANZ. 56, 13. *Apis dumetorum.* La femelle.

9. P. VULPINE. (*P. vulpinus.*)

Velue, ferrugineuse; lèvre supérieure, front et premier article des antennes jaunes; abdomen noir, avec les segmens rayés à leur partie postérieure par des poils ferrugineux.

PANZ. 56, 6. *Apis vulpina.* Le mâle.

10. P. Quadri-Maculée. (*P. 4. maculatus.*)

Noire, avec un duvet cendré; front jaune, avec quatre points et des raies transversales, noires; abdomen noir, avec les segmens postérieurs rayés de poils cendrés; tarses postérieurs velus, ferrugineux.

Panz. 56, 7. *Apis quadri-maculata.* Le mâle.

11. P. Fourchue. (*P. furcatus.*)

Noire, revêtue de poils cendrés; lèvre, front et premier article jaunes; abdomen fourchu à son extrémité, tarses ferrugineux.

Panz. 56, 8. *Apis furcata.* Le mâle.

12. P. Dépouillée. (*P. semi-nudus.*)

Corcelet velu, noir, jaune à sa partie antérieure; abdomen noir, nu, avec une raie velue, interrompue.

Fabr. *ibid.* p. 324, 47. *Apis semi-nuda.*

Il n'est pas certain que cet insecte appartienne à ce genre.

Obs. Latreille indique trois divisions dans ce genre; la première renferme les podaliries, dont les mandibules sont unidentées, dont les antennes n'atteignent pas, dans les femelles, la naissance des ailes, dont l'abdomen est de la longueur du corcelet, au plus, dans les femelles, et globuleux dans les mâles, lesquels n'ont point de faisceaux de poils aux jambes intermédiaires. Les *podalirus rotundatus et acervorum* sont de cette première division : ce sont les Souterraines. Celles de la seconde division diffèrent de la première par les antennes, qui atteignent, dans les femelles, la naissance des ailes, dont l'abdomen est plus long que le corcelet, dont les jambes et les tarses intermédiaires ont un faisceau de poils dans les mâles. Ce sont les parietines qui comprennent le *podalirus pilipes et incisus.* La troisième division a les mandibules multidentées, les jambes et le premier

article des tarses postérieurs très-gros et fort velus dans les femelles. Ce sont les crassipèdes qui comprennent l'*apis versicolor*, *crassipes*, *lanipes*, de Fabricius, tous insectes étrangers à l'Europe.

XXXII. XILOCOPE. (*Xilocopa.*) L.

Palpes, quatre, inégaux; les antérieurs filiformes, de cinq articles environ, distincts, dépassant l'échancrure de la mâchoire; les postérieurs sétiformes, à premier article très-long.

Languette trifide, à trois divisions, les latérales courtes.

Mandibules en cueilleron, très-obtuses, sans dents, ou simplement échancrées à l'extrémité.

Lèvre supérieure courte, large, cachée.

Antennes filiformes, courtes et fortement brisées; le troisième article alongé.

Les xilocopes ont les mâchoires et la languette très-alongées, fléchies en-dessous : les palpes antérieurs filiformes, dépassant sensiblement l'échancrure de la mâchoire où ils sont insérés, de cinq articles environ, distincts; les postérieurs sétiformes, aussi larges ou plus

vers la base, que la portion voisine de la languette, à premier article très-long, les deux derniers très-petits, le troisième inséré obliquement sur le second et près de son extrémité : la languette étroite, linéaire, à trois divisions, les latérales courtes, apparentes, celle du milieu plus alongée, musculeuse : les mandibules en cueilleron, très-obtuses, sans dents, ou simplement échancrées au bout, striées sur le dos dans les femelles : la lèvre supérieure courte, large, à insertion cachée ou à peine découverte, relevée en arrête au milieu, ou plane.

Elles ont le corps gros, convexe, velu : les antennes courtes et fortement brisées : le troisième article alongé : le corcelet tronqué postérieurement : l'abdomen ové ou triangulaire, large, déprimé, tronqué à sa base, armé d'un aiguillon à l'anus : quatre ailes inégales, souvent colorées : les cellules sous-marginales des supérieures au nombre de trois, celle du milieu triangulaire : les pattes courtes, fortes : les tarses à cinq articles, le premier des postérieurs des femelles comprimé, très-velu et dilaté à l'angle terminal et extérieur.

Les xilocopes font des trous dans le bois, et placent des œufs, avec une provision de miel, à la suite les uns des autres, dans des cellules qui sont séparées par des cloisons. Elles ramassent le pollen des fleurs avec leurs pattes postérieures, et sont pedilèges.

1. X. Violette. (*X. violacea.*)

Velue, noire ; ailes violettes.

Fabr. *ibid.* p. 315, 3.

Geof. Ins. 2, p. 416, 9.
Sch. Icon. pl. 107, fig. 7, 8.

Elle fait dix à douze cellules : la larve vit environ quinze jours avant de se transformer en nymphe, et cette dernière reste environ vingt jours avant de percer sa coque, ce qui a lieu vers le milieu de l'été.

Obs. Latreille a établi deux familles dans ce genre ; les melanides, qui ont la lèvre supérieure relevée en arrête au milieu (*l'apis violacea-morio* Fabr.) ; les ochracées, qui ont la lèvre supérieure plane (*apis brasiliarsorum*. Fabr.)

Après ce genre, on doit placer le genre euglosse, dont les palpes antérieurs n'ont qu'un article : il renferme l'*apis cordata* et l'*andrena gulosa* de Fabricius ; mais aucune des espèces qui le composent ne se trouvant aux environs de Paris, nous avons dû l'omettre.

XXXIII. CLAVICÈRE. (*Clavicera.*)

Palpes, quatre, inégaux ; les antérieurs filiformes, de quatre à cinq articles, distincts, dépassant l'échancrure de la mâchoire ; les postérieurs sétiformes, les deux premiers articles longs, larges, comprimés, presqu'égaux.

Languette trifide, à divisions latérales, très-courtes.

Mandibules arquées, tronquées et dentées à l'extrémité.

Lèvre supérieure découverte, carrée.

Antennes renflées à l'extrémité, courtes ; le premier article alongé.

Les clavicères ont les mâchoires et la languette très-alongées, fléchies en-dessous ; les palpes antérieurs dépassant sensiblement l'échancrure de la mâchoire où ils sont insérés, de quatre à cinq articles distincts ; les postérieurs sétiformes, aussi larges, au plus, vers le bas, que la portion voisine de la languette ; les deux premiers articles presqu'égaux, longs, larges, comprimés ; les deux derniers très-petits ; le troisième inséré obliquement sur le second et près de son extrémité ; la languette étroite, linéaire, à trois divisions ; les latérales très-courtes ; celle du milieu alongée, musculeuse ; les

mandibules arquées et dentées à l'extrémité; la lèvre supérieure entièrement découverte, carrée.

Elles ont le corps oblong, presque glabre; la tête grande, avancée; les antennes courtes; le premier article de la longueur de trois ou quatre des suivans; le second de la grosseur du troisième; le reste de l'antenne formant une espèce de massue : l'abdomen oblong, armé d'un aiguillon à l'anus; quatre aîles inégales; les cellules sous-marginales des aîles supérieures, au nombre de trois; les pattes courtes, petites; les tarses à cinq articles; le premier article des tarses postérieurs peu velu, peu large, et point dilaté à l'angle terminal et extérieur.

1. C. Albi-labre. (*C. albi-labris.*)

Noire, avec la lèvre, une tache et un point sous les ailes de chaque côté, blancs.

Fabr. *ib.* p. 305, 10. *Hyleus albi-labris.*
Coqueb. Fasc. 2, p. 63, pl. 15, fig. 5.

Latreille assure que l'insecte qu'il a trouvé dans les environs de Paris, qui répond à la description de l'*hyleus albi-labris* de M. Fabricius, est absolument semblable à celui que le professeur Desfontaine a rapporté de Barbarie, et que Fabricius a décrit et étiqueté de sa main.

XXXIV. MÉGACHILE. (*Megachile.*)

Palpes, quatre, inégaux ; les antérieurs courts, filiformes, de deux à quatre articles distincts ; les postérieurs alongés, sétiformes.
Languette trifide, à divisions latérales très-courtes.
Mandibules larges, striées, dentées, recouvrant la lèvre supérieure.
Lèvre supérieure en carré-long, cachée à son insertion.
Antennes filiformes, courtes.

Les mégachiles ont les mâchoires et la languette très-alongées, fléchies en-dessous : les palpes antérieurs petits, ne dépassant guère l'échancrure de la mâchoire où ils sont insérés, ou plus courts de deux à quatre articles distincts : les postérieurs sétiformes, aussi larges ou plus, vers le bas, que la portion voisine de la languette : les deux premiers articles larges, comprimés, longs : le second aussi long ou plus que le premier : le troisième inséré obliquement sur le second, et près de son extrémité : la languette alongée, étroite, linéaire, trifide, à divisions latérales très-courtes : celle du milieu alongée, musculeuse : les mandibules larges, striées souvent en-dessus, tronquées, multidentées, ou terminées par une forte dent, recouvrant une lèvre supérieure qui est en carré-long, et dont l'insertion est cachée.

Elles ont la tête de la largeur du corcelet, très-épaisse :

les antennes courtes dans les deux sexes ; le premier article de la longueur de deux à quatre des autres pris ensemble : le troisième guère plus long que les deux autres : le corcelet court, tronqué ou très-obtus postérieurement : l'abdomen tronqué à sa base, presque toujours très-soyeux en-dessous dans les femelles, armé d'un aiguillon : l'anus des mâles courbé, échancré, ou ayant des dentelures : quatre ailes inégales : les cellules sous-marginales des aîles supérieures au nombre de deux : les pattes courtes : les tarses à cinq articles : les premiers articles des tarses des femelles fort comprimés, très-grands, peu ou point velus.

Elles se pratiquent des trous en terre, où elles déposent leurs œufs, avec la nourriture nécessaire à la larve : quelques-unes sont parasites, et placent leurs œufs dans le nid des andrènes, des autres mégachiles, etc. Elles sont solitaires : il n'y a point de neutres parmi elles, mais seulement des mâles et des femelles.

Ire. *Famille.* Les cylindriques.

Second article des antennes aussi grand que le troisième ; corps alongé, étroit, presque cylindrique, abdomen soyeux en-dessous dans les femelles.

1. M. Maxillaire. (*M. maxillosus.*)

Noire, avec des mandibules proéminentes, antennes plus courtes que le corcelet, abdomen cylindrique, revêtu en dessous de poils jaunâtres.

Fab. *ib.* p. 303, 4. *Hyleus maxillosus.*

Panz. 53, 17.

Les segmens de l'abdomen sont bordés de raies blanches interrompues.

2. M. Somniflore. (*M. florisomnis.*)

Noire, velue, abdomen cylindrique, courbe, anus bidenté.

Fabr. *ib.* 3, p. 304, 5. *Hyleus florisomnis.*
Panz. 46, 13.

Elle dort la nuit sur les fleurs.

3. M. des Troncs. (*M. truncorum.*)

Noire, abdomen cylindrique, bords des segmens de l'abdomen blancs, revêtus de poils cendrés en-dessous.

Fab. *ib.* p. 305, 9. *Hyleus truncorum.*
Panz. 64, 15.

IIe. *Famille.* Les coniques.

Second article des antennes et suivans presqu'égaux; abdomen conique, presque glabre en-dessous dans les deux sexes.
Elles sont parasites.

4. M. Conique. (*M. conica.*)

Brune, abdomen conique, très-aigu dans la femelle, à bords des segmens blancs, écusson sans dents: anus quadridenté dans le mâle, dents intermédiaires bifides.

Fabr. *ib.* p. 341, 116. *Apis conica.* La femelle.
Fab. *ib.* p. 340, 112. *Apis quadridentata.* Le mâle.
Panz. 55, 13. *Apis quadridentata.* Le mâle.

5. M. Bidentée. (*M. bidentata.*)

Noire, brillante, abdomen conique, très-pointu; bords des segmens de l'abdomen blancs, écusson bidenté.

Panz. 59, 7. *Apis bidentata.*

Latreille soupçonne que c'est la femelle de l'espèce précé-

dente, et par conséquent l'*apis conica* de Fabricius : elle en diffère cependant par l'écusson, qui est bidenté.

IIIe. *Famille.* Les cardeuses.

Second article des antennes petit ; le troisième alongé ; corps court, large ; abdomen court, large, très-soyeux en-dessous, dans les femelles; anus denté dans les mâles ; pattes postérieures fort grandes, relativement aux autres.

Elles vont chercher sur les plantes labiées des poils cotonneux, les roulent en petites boules, et les portent entre leurs pattes dans leurs nids, afin d'en consolider les parois : elles ramassent le pollen des fleurs avec la brosse soyeuse dont le dessous de leur ventre est hérissé, et sont ventrilèges.

6. M. Maculée. (*M. manicata.*)

Cendrée, noire, corcelet taché de jaune, abdomen avec des taches latérales jaunes ; anus entier dans la femelle, armé de cinq crochets dans le mâle.

Fab. *ib.* 330, 73. *Apis manicata.* Le mâle.
Fabr. *ib.* 332, 77. *Apis maculata.* La femelle.
Panz. 55, 10. *Apis manicata.* Le mâle.
Ibid. 55, 11. Variété d'un mâle.
Geoff. Ins. 2, 408, 3.
Sch. Icon. pl. 32, fig. 11, 12.

7. M. Pointillée. (*M. liturata.*)

Noire, corcelet sans tache, abdomen avec six taches transversales blanches, anus entier.

Panz. 80, 21. Femelle.

Au commencement du printems, dans les bois.

8. M. Florentine. (*M. florentina.*)

Abdomen avec des taches latérales jaunes, très-velu en dessous, à derniers segmens dentés de chaque côté.

FABR. *ibid.* p. 331, 74. *Apis florentina.*

Elle n'a pas encore été trouvée dans les environs de Paris, mais seulement dans le midi de la France.

IVe. *Famille.* Les râses.

Troisième article des antennes guère plus long que les suivans; corps oblong, presque glabre; dessous du ventre point soyeux dans les femelles; mandibules multidentées à leur extrémité dans le même sexe.

9. M. NOIRE. (*M. aterrima.*)

Presque nue, abdomen noir, glabre, brillant, ponctué; bords des segmens brillans, ailes d'un brun noir, tarses jaunes.

PANZ. 56, 15. *Apis aterrima.*

Ve. *Famille.* Les coupeuses.

Troisième article des antennes guère plus long que les suivans; corps oblong, velu seulement en quelques parties du corps; dessous de l'abdomen soyeux dans les femelles; mandibules très-dentées à leur extrémité, dans les femelles.

Elles font en terre, dans les murs ou dans le bois, pour déposer leurs œufs, des nids en forme de dés, placés les uns sur les autres, et composés de portion en demi-ovale de feuilles, de pétales, qu'elles coupent avec leurs mandibules, et qu'elles lient ensemble.

10. M. BLEUATRE. (*M. cœrulescens.*)

Brune, un peu velue; abdomen bleuâtre, avec le bord des segmens plus pâle et blanchâtre sur les côtés.

FABR. *ib.* p. 307, 1. *Andrena cœrulescens.*

PANZ. *ibid.* 65, 18.

Sur les fleurs : elle fait son nid en terre.

11. M. BRONZÉE. (*M. œnea.*)

Pubescente, cuivrée, grisâtre.

Fabr. *ibid.* p. 309, 8. *Andrena cœrulescens.*

Geof. Ins. 2, 415, 15.

Panz. 56, 3.

Il est douteux que ce soit une espèce distincte, et il est plus probable que c'est le mâle de la précédente.

12. M. Laineuse. (*M. lanata.*)

Noire, revêtue de poils gris, abdomen avec les bords des segmens blanchâtres, ventre couvert de poils fauves.

Oliv. Enc. Méth. 4, p. 135, 2. *Andrena lanata.*

Sur les fleurs.

13. M. Dorée. (*M. aurulenta.*)

Velue, fauve, tête noire, abdomen d'un noir brillant, avec les bords postérieurs des segmens de l'abdomen revêtus de poils roux, et couverts en-dessous de duvet roux.

Panz. 63, 22. *Apis aurulenta.*

14. M. Crochue. (*M. adunca.*)

Noire, corcelet velu, abdomen avec les bords des segmens de l'abdomen, jaunes à leur partie postérieure ; avant-dernier segment revêtu de chaque côté d'une épine courbe, le dernier en scie.

Panz. 56, 5. *Apis adunca.* Le mâle.

15. M. Brune. (*M. fusca.*)

Noire, pubescente; abdomen en-dessous, bords des segmens et tarses velus, roux.

Panz. 56, 11. *Apis fusca.*

Christ. Nat. des Bien. p. 182, pl. 14, fig. 10.

16. M. Hématode. (*M. hœmatoda.*)

Noire, pubescente, front blanc, abdomen noir, rouge à son extrémité, le dernier segment denté.

Panz. 81, 20. *Apis hœmatoda.*

Au commencement du printems, sur le saule à trois étamines.

Latreille croit que ce n'est pas une espèce distincte, mais le mâle de la précédente.

17. M. Rubri-ventre. (*M. fulvi-ventris.*)

Noire, revêtue de poils cendrés; abdomen cylindrique, brillant, à segmens bordés par des poils blanchâtres; ventre couvert de poils roux.

Fabr. 56, 18. *Apis fulvi-ventris.*

18. M. Ventrale. (*M. ventralis.*)

Noire, presque glabre; abdomen brillant, ponctué, bords des segmens blanchâtres, ventre couvert de poils rouges.

Panz. 56, 20. *Apis ventralis.*

19. M. Bissine. (*M. byssina.*)

Noire, jaune, pubescente; abdomen ovale, brillant, ponctué; bords des segmens plus pâles, ventre couvert de poils roux.

Panz. 56, 21. *Apis byssina.*

20. M. Globuleuse. (*M. globosa.*)

Noire, revêtue de poils roux, abdomen arrondi, bords antérieurs des segmens ciliés par des poils plus longs.

Panz. 56, 22.

Scopoli, 798.

21. M. Centonculaire. (*M. centuncularis.*)

Noire, ventre couvert de poils roux.

Fabr. *ibid.* p. 337, 98. *Apis centuncularis.*
Sch. Icon. pl. 252, fig. 6, 7.
Geof. Ins. 2, 410, 5.
Reaum. Ins. 6, pl. 10, fig. 3, 4.

Elle construit en terre un nid cylindrique de cinq à six pouces de long, et composé de six à sept petits tuyaux qui ont la forme de dé à coudre, et qui sont placés les uns sur les autres, et formés de feuilles de rosier coupées : elle dépose dans chaque un œuf et une pâtée rougeâtre : les larves s'en nourrissent : parvenues au terme de leur accroissement, elles se filent une coque, passent l'hiver en terre, et en sortent au printems suivant sous la forme d'insectes parfaits.

22. M. Pacifique. (*M. pacifica.*)

Noire, revêtue de poils gris ; abdomen obtus, velu, avec quatre anneaux blancs ; anus denté, couvert de poils blancs en-dessous.

Panz. 55, 16. *Apis pacifica.*

23. M. du Pavot. (*M. papaveris.*)

Noire, mandibules tridentées, tête et corcelet hérissés de poils d'un gris roussâtre ; abdomen gris, soyeux en-dessous, anneaux bordés de gris en-dessus, le second et le troisième ayant en-devant une ligne imprimée transversale.

Latreille, Hist. Nat. des fourmis, p. 302, pl. 12, fig. 1. *Apis papaveris.*
Reaum. Ins. t. 6, 131, pl. 13, fig. 1, 11.
Detigny, Insectes Buffon, t. 3, p. 311, fig. 3. *Andrène du coquelicot.*

Le mâle est un peu plus étroit, ses poils sont plus jaunâtres; il a les mandibules plus petites, moins dentées, l'abdomen a sept anneaux au lieu de six; l'avant-dernier a de chaque côté une petite dent près de la base; le dernier a une échancrure très-forte et arrondie; il présente deux pointes très-obtuses à son extrémité; les pattes sont plus minces et moins velues.

Cette espèce fait un trou en terre de trois pouces de profondeur, suivant Latreille, de sept, suivant Réaumur, pour y déposer ses œufs; elle le tapisse des pétales des fleurs de coquelicots, et y place une pâtée composée avec la poussière de ses étamines; elle met quelquefois deux nids l'un sur l'autre.

24. M. Lagopode. (*M. lagopoda.*)

Grise, pattes antérieures dilatées, ciliées; jambes postérieures renflées, anus échancré.

Fabr. *ib.* p. 325, 48. *Apis lagopoda.*
Panz. 55, 7.
Sulz. Hist. Ins. 27, fig. 17.

25. M. Bleue. (*M. cyanea.*)

Bleue, avec des poils cendrés.

Fabr. *ib.* p. 309, 9. *Andrena cyanea.*

26. M. Fuligineuse. (*M. fuliginosa.*)

Noire, pubescente, abdomen noir, presque glabre, avec les segmens blanchâtres, bords latéraux, revêtus de poils blancs; ailes noiratres, tarses bruns.

Panz. 55, 16.

Obs. Les males des *coupeuses* ont souvent les pattes de devant grandes, arquées, avec leurs jambes dilatées, soyeuses.

VIe. *Famille.* Les maçonnes.

Troisième article des antennes sensiblement plus alongé que

les suivans ; corps oblong, généralement très-velu, sur-tout à l'abdomen ; mandibules fortement striées en-dessus, peu dentées, mais ayant un fort crochet à leur pointe, dans les femelles.

§. I. *Antennes atteignant au moins la naissance des aîles dans les femelles, et le bout du corcelet dans les mâles, deux cornes au-dessus des mandibules dans les individus du premier sexe.*

27. M. Bicorne. (*M. Bicornis.*)

Front avec deux cornes dans les femelles, blanc et sans cornes dans le mâle : abdomen velu, roux : antennes noires.

Fabr. *ib.* p. 334, 86. *Apis bicornis.* La femelle.
Villers, Ent. 3, p. 288, pl. 8, fig. 23. *Id.*
Fab. *ib.* p. 334, 8. *Apis rufa.* Le mâle.
Panz. 56, 10. *Id.*

Sur les fleurs.

28. M. Cornigère. (*M. cornigera.*)

Front revêtu de deux cornes, velu : tête et corcelet cendrés : abdomen rougeatre.

Panz. 55, 15. *Apis cornigera.* La femelle.
Rossi, Faun. Etrusc. t. 2, p. 108, 925.

29. M. Fronticorne. (*M. fronticornis.*)

Front revêtu de deux cornes : tête noire : abdomen cuivré, velu, cendré, couvert de poils jaunes en-dessous.

Panz. 63, 20. *Apis fronticornis.*

Sur les fleurs de la sauge.

§. II. *Les antennes n'atteignant presque pas la naissance des ailes dans les deux sexes ; point de cornes sur la tête des femelles.*

30. M. Muralè. (*M. muraria.*)

Velue, noire ou rousse : pattes noires : tarses fauves : ailes brunes ou blanches.

Fabr. Suppl. Ent. p. 274. *Apis muraria.*
Geof. Ins. 2, 409, 4.
Reaum. Ins. 6, pl. 7, 8.
Sch. Monogr. Mouerbiène.

Le male est entièrement velu, noir, et n'a que les tarses fauves : ses ailes sont bleues. La femelle est noire, et a le front et le dos du corcelet et de l'abdomen roux : ses ailes sont blanches. Cette espèce construit dans les murs et les pierres exposés au midi, un nid avec du sable, contenant plusieurs cellules qui ont la forme d'un dé à coudre. La larve, pour se changer en nymphe, file une coque de soie blanche, et se transforme au printems suivant.

Obs. Dans toute cette famille, les males ont les antennes plus longues que les femelles.

XXXV. BOURDON. (*Bombus.*)

Palpes, quatre, inégaux; les antérieurs filiformes, très-petits, d'un ou de deux articles; les postérieurs filiformes; les deux premiers articles larges, comprimés, longs; les deux derniers très-petits.

Languette trifide, à divisions latérales courtes, obtuses.

Mandibules en cueilleron, arrondies.

Lèvre supérieure découverte, courte, large.

Antennes filiformes, très-brisées.

Les bourdons ont les mâchoires et la languette très-alongées, fléchies en-dessous : les palpes antérieurs très-petits, filiformes, d'un ou deux articles au plus; les postérieurs filiformes, aussi larges ou plus, vers le bas, que la portion voisine de la languette; les deux premiers articles larges, comprimés, longs; les deux derniers très-petits; le troisième inséré obliquement sur le second et près de son extrémité. Les mandibules en cueilleron, très-obtuses ou arrondies au bout, sans dents, ou n'ayant qu'une petite échancrure velue dans le mâle; la languette trifide, à divisions latérales courtes, obtuses; la lèvre supérieure découverte, courte, large.

Ils ont le corps très-velu, les poils en sont diversement colorés, et forment souvent des bandes; les

antennes très-brisées ; le premier article du quart au moins de leur longueur ; le corcelet très-grand ; l'abdomen ové, conique, tronqué à sa base, armé d'un aiguillon dans les neutres et les femelles ; quatre aîles inégales ; les cellules sous-marginales des aîles supérieures au nombre de trois, presqu'égales ; les pattes courtes ; les tarses à cinq articles ; le premier article des tarses, des pattes postérieures, des mulets et des femelles très-grand, fort, comprimé, concave et sans stries en-dessous.

Ils forment des sociétés composées de trois sortes d'individus, des mâles, des femelles et des neutres : ces derniers sont spécialement chargés du travail, et dégorgent le miel dans des vases particuliers, et l'y conservent pour se nourrir eux et leur postérité ; leurs sociétés sont peu nombreuses, de quarante à cinquante au plus ; et leur habitation plus simple, composée d'une matière plus grossière que celle des abeilles, ne consiste que dans un petit nombre d'alvéoles rassemblées en tas, détachées les unes des autres, et presque cylindriques. Ces sociétés cessent et se reforment de nouveau tous les ans, par le moyen de quelques mères qui résistent aux rigueurs de l'hiver en se réfugiant dans des trous, et reperpétuent l'espèce.

1. B. Terrestre. (*B. terrestris.*)

Velu, noir, corcelet avec une bande jaune, anus blanc.

Fab. Syst. Ent. p. 317, 8. *Apis terrestris.*
Panz. Fn. Germ. 1, pl. 16.
Sch. pl. 251, fig. 7.
Reaum. Ins. 6, pl. 3, fig. 1.

Ils font leur nid en terre à une certaine profondeur, et le recouvrent de mousse : le mâle est moins grand que la femelle; les ouvrières sont très-petites.

2. B. des Graviers. (*B. ruderatus.*)

Noir, velu, corcelet jaune, avec une bande noire, abdomen jaune à sa partie antérieure, anus blanc.

Fabr. *ib.* p. 317, 10. *Apis ruderata.*
Geoff. Ins. 2, 418, 25.
Cyrill. Entom. Niapol. 1, pl. 2, fig. 5.

3. B. Némoricole. (*B. nemorum.*)

Velu, noir; corcelet avec une bande interrompue, jaune; anus pâle.

Fabr. *ib.* p. 317, 11. *Apis nemorum.*

4. B. Soroen. (*B. soroensis.*)

Velu, noir; anus blanc.

Fabr. *ib.* p. 318, 12. *Apis soroensis.*
Sch. Icon. pl. 251, fig. 6.
Panz. 7, 12.

5. B. Horticolle. (*B. hortorum.*)

Velu, noir; corcelet et abdomen avec une bande jaune à leur partie antérieure; anus blanc.

Fabr. *ib.* p. 320, 22.
Geoff. Ins. 2, 418, 24.

6. B. Arboricolle. (*B. arbustorum.*)

Velu, noir; corcelet jaune à sa partie antérieure; anus rouge.

Fab. *ib.* p. 320, 24. *Apis arbustorum.*
Geoff. Ins. 2, 417, 22.

7. B. Lapidaire. (*B. lapidarius.*)

Velu, noir; anus rouge; ailes jaunâtres, avec des taches blanches.

Fabr. *ib.* p. 320. *Apis lapidaria.*
Geof. Ins. 2, p. 417, 21.
Sch. Icon. pl. 69, fig. 9.
Reaum. Ins. 6, pl. 1, fig. 1, 4.

Les neutres sont deux fois plus petits que les femelles; ils construisent leurs nids dans les tas de pierres, et les recouvrent de mousse.

8. B. Champêtre. (*B. campestris.*)

Velu, noir; corcelet jaune, avec une raie noire; abdomen nu, brillant, alongé à son extrémité; ailes noirâtres.

Panz. 74, 11. *Apis campestris.*

Dans les endroits sablonneux des bois, sur la verge d'or, *Solidago virg. aur.*

9. B. Silicole. (*B. rupestris.*)

Velu, noir; anus roux; ailes noirâtres.

Fabr. *ib.* p. 320, 26. *Apis rupestris.*
Panz. 74, 12. *Apis arenaria.*

10. B. Silvicole. (*B. silvarum.*)

Velu, pâle; tête et antennes noires; front jaune; corcelet avec une bande noire entre les ailes; abdomen jaune à sa base, noir à sa partie postérieure; anus rouge; pattes noires.

Fabr. *ib.* p. 321, 27. *Apis silvarum.*

Dans les bois.

11. B. Agricole. (*B. agrorum.*)

Grand, noir, très-velu; corcelet ferrugineux; abdomen noir, avec l'anus ferrugineux.

Fabr. *ib.* p. 321, 29. *Apis agrorum.*

Sur les fleurs.

12. B. Muscicole. (*B. muscorum.*)

Velu, roux; abdomen jaune.

Fabr. *ib.* p. 321, 31. *Apis muscorum.*
Geoff. Ins. 2, 419, 28.
Sch. Icon. pl. 69, fig. 8.
Reaum. Ins. 6, pl. 2, fig. 3, 4.

Elle fait son nid en terre et le recouvre de mousse.

13. B. Hypnicole. (*B. hypcorum.*)

Velu, roux; abdomen avec une bande noire; anus blanc.

Fabr. *ib.* p. 322, 32. *Apis hypnorum.*
Reaum. Ins. 6, pl. 4, fig. 1.

Ils font leurs nids en terre, et le recouvrent de mousse.

14. B. Méridien. (*B. meridianas.*)

Noir; corcelet roux; anus blanc; ailes obscures, brunes.

Panz. 80, 19. *Apis meridiana.*

Cette espèce diffère peu de la précédente, et n'en est peut-être qu'une variété.

15. B. Praticole. (*B. pratorum.*)

Velu, jaune; corcelet avec une bande noire.

Fabr. *ib.* p. 322, 34. *Apis pratorum.*

16. B. Souterrain. (*B. subterraneus.*)

Velu, noir; anus brun.

Fabr. *ib.* p. 322, 37.
Geoff. Ins. 2, 416, 20.

17. B. Frutéticole. (*B. frutetorum.*)

Noir, velu : corcelet cendré, avec une bande noire : abdomen cendré à sa base : anus rouge.

Panz. 75, 20. *Apis frutetorum.*

18. B. Salticole. (*B. saltuum.*)

Noir, velu : corcelet blanc, avec une bande noire : abdomen blanc à sa partie antérieure et postérieure.

Panz. 75, 21. *Apis saltuum.*

Dans les bois, sur la verge d'or. (*Solidago virga aurea.*)

19. B. Ericéticole. (*B. ericetorum.*)

Velu, jaune : abdomen avec une bande noire : anus blanc.

Panz. 75, 19. *Apis ericetorum.*

Dans les bruyères.

20. B. Cespiticole. (*B. cespitum.*)

Velu, noir : corcelet d'un jaune citron, noir dans son milieu : abdomen blanc, jaune citron à sa base.

Panz. 81, 19. *Apis cespitum.*

21. B. Lapponais. (*B. lapponicus.*)

Velu, noir : corcelet jaunâtre : abdomen roux, avec une bande noire : anus jaunâtre.

Fabr. *ib.* p. 318, 13. *Apis lapponica.*

XXXVI. ABEILLE. (*Apis.*)

Palpes, quatre, inégaux ; les antérieurs filiformes, très-courts, d'un ou deux articles ; les postérieurs filiformes, à premier article plus long que le second.

Languette trifide, à divisions latérales courtes, obtuses.

Mandibules élargies et tronquées à leur extrémité.

Lèvre supérieure courte, apparente ou cachée.

Antennes filiformes, brisées, à premier article très-long.

Les abeilles ont les mâchoires et la languette très-alongées, fléchies en-dessous : les palpes antérieurs courts, d'un article ou de deux au plus, filiformes ; les postérieurs sétiformes, dilatés et plus larges vers le bas que la portion voisine de la languette ; les deux premiers articles larges, comprimés, longs ; le premier plus long que le second ; les deux derniers très-petits ; le troisième inséré obliquement sur le second et près de son extrémité : les mandibules élargies et tronquées à leur extrémité, lisses à leur surface : la languette trifide, à divisions latérales très-courtes, obtuses ; la lèvre supérieure courte, apparente ou cachée.

Leur corps est ovale, peu velu : les antennes filiformes, très-brisées ; le premier article presque de la

moitié de leur longueur : la tête ovale, de la largeur du corcelet : l'abdomen presque sessile, armé d'un aiguillon dans les femelles et les neutres seulement : quatre ailes inégales : les tarses à cinq articles ; le premier article des tarses postérieurs des mulets et des femelles fort grand, très-comprimé, très-dilaté : dans le plus grand nombre, les neutres ont les jambes postérieures concaves au côté interne, et le premier article de ces mêmes pattes strié transversalement en-dessous.

Elles vivent en sociétés très-nombreuses, composées de mâles, de femelles et de neutres, qui subsistent toujours, se reperpétuent, et envoient au-dehors des colonies. Elles se font remarquer, par la construction savante de leur habitation, formée par des cellules contigues les unes aux autres, dont la forme hexagone occupe le moins de place possible, par le miel succulent et la cire utile qu'elles produisent.

1. A. Mellifère. (*A. mellifica.*) L'abeille.

Brune, peu velue, avec des poils d'un gris jaunâtre, plus abondans sur le corcelet.

Fabr. *ib.* p. 327, 58.
Geof. Ins. 2, 407, 1.
Reaum. Ins. 5, pl. 21, 22, 23.

Elle est l'objet des soins du cultivateur, des chants du poëte, de l'étude du naturaliste. Tous les mystères que présente son histoire, ne sont pas, à beaucoup près, éclaircis. L'homme qui a mesuré le globe qu'il habite et déterminé la distance et la route des planètes dans l'espace, a échoué dans la contemplation d'une ruche.

L'abeille mellifère vit dans l'état sauvage en sociétés très-

nombreuses, dans le creux des arbres, ou dans des demeures préparées par l'homme, et connues sous le nom de *ruches*.

Ces sociétés sont composées,

1°. D'une femelle dont la grandeur est plus considérable, l'abdomen plus alongé, les ailes proportionnellement plus courtes;

2°. D'environ quinze cents mâles nommés *faux-bourdons*, qui ont le corps plus gros et les ailes plus longues;

3°. D'environ vingt mille individus neutres ou sans sexes, ou abeilles-ouvrières, faciles à distinguer des précédens par leur taille plus petite et les cueillerons de leurs pattes postérieures.

L'unique destination de ces derniers est la récolte et la préparation du miel, de la cire et du propolis nécessaires à leur conservation, à la nourriture et à l'éducation de la postérité de la reine.

Pour cet effet, elles frottent leur corps contre les étamines des fleurs, dont la poussière s'attache aux poils de leur corps; elles se brossent ensuite avec leurs pattes postérieures, et ramassent toute cette poussière en de petites pelottes qu'elles placent à chacune de leurs jambes postérieures. Elles avalent ces pelottes, et élaborées, ramollies dans leur estomac, elles en sortent sous la forme de sueur entre les articulations de l'abdomen, et produisent la matière connue sous le nom de *cire*. Elles préparent de la même manière une autre substance résineuse, d'un brun-rougeâtre en-dehors et jaune en-dedans, qu'on a nommé *propolis*, et qu'elles tirent des jeunes bourgeons et des boutons de différentes plantes. Le miel se compose, non de la poussière des fleurs, mais du suc qui est contenu dans leurs nectaires. Les abeilles le lèchent avec leur languette, l'introduisent dans leur estomac, et le dégorgent ensuite sous la forme de miel.

C'est avec ces matériaux que les abeilles se nourrissent, ainsi que leur postérité, et construisent leur admirable rayon. Elles bouchent d'abord avec le propolis toutes les ouvertures du lieu où elles doivent le former, et font ensuite, avec la cire qu'elles

façonnent avec leurs pattes et leurs mandibules, des gâteaux suspendus verticalement à la voûte de la ruche, contenant deux couches adossées de cellules prismatiques, hexagones, dont la base est une pyramide formée de trois rhomboïdes à angles de 109 degrés et demi et de 70 degrés et demi; figure qui, mathématiquement calculée, était la plus convenable pour occuper le moins d'espace possible. Entre chaque gâteau, est un chemin d'une grandeur suffisante pour que deux abeilles puissent y marcher de front. Quand les gateaux sont grands, elles y ménagent des ouvertures, afin d'aller de l'une à l'autre sans être obligées de faire toute la longueur du chemin.

Il y a trois espèces de cellules; une vingtaine pour contenir les larves qui doivent produire les reines : ce sont les plus grandes de toutes; deux mille cellules qui doivent contenir les mâles, moins grandes que les précédentes, mais plus grandes que les cellules ordinaires. Ces dernières, qui sont les plus nombreuses, sont destinées à trois usages, à contenir les larves qui doivent donner les abeilles ouvrières, à déposer les poussières des étamines, qui sont les matériaux de la cire et les provisions de miel. Parmi celles qui sont remplies de miel, les unes contiennent celui qui est destiné à la consommation journalière; les autres, celui qui doit nourrir les abeilles dans un tems où elles ne peuvent en récolter. Ce dernier est renfermé dans des alvéoles, qui ont chacun un couvercle de cire, et les abeilles n'y touchent que dans les cas de nécessité; l'autre reste à découvert.

Suivant les observations de Huber, c'est dans les airs que l'accouplement a lieu, et jamais dans la ruche où une femelle peut rester environnée d'un millier de mâles, sans qu'il en résulte la moindre fécondation. Cinq ou six jours après sa naissance, la femelle abandonne la ruche, prend son essor, et manque alors rarement de rencontrer un mâle. Si cette première sortie est infructueuse, elle sort une seconde fois, et ne rentre pas sans avoir été fécondée. Selon cet auteur, ce seul accouplement suffit pour féconder tous les œufs qu'elle doit

pondre pendant deux ans, peut-être même tous ceux qu'elle doit pondre pendant la durée de sa vie. Le mâle meurt après l'accouplement. Il a perdu dans cet acte important les parties de la génération, qui restent fixées dans le corps de la femelle : cette dernière s'en débarrasse le plus promptement qu'elle peut.

La femelle introduit l'extrémité de son ventre dans chaque cellule, et y pond ses œufs : les premiers doivent donner des ouvrières. Elle continue ainsi, pendant onze mois, à pondre de ces sortes d'œufs ; au bout de ce tems, elle pond des œufs de mâles ou faux-bourdons au nombre d'environ deux mille. Les œufs des reines sont placés dans des cellules plus grandes, dont la forme est oblongue, et qui ne sont point hexagones comme les autres. D'après les observations de Braw, il paraîtrait que tous les œufs, après la ponte, sont humectés par une liqueur fécondante qu'y déposent des males plus petits que les males ordinaires, et faciles à confondre avec les ouvrières. Il pense qu'il n'y a point d'accouplement avec la femelle. Il se pourrait que les observations d'Huber et de Braw fussent également vraies, et qu'il y eût accouplement réel pour provoquer la ponte, et fécondation des œufs par les mâles pour les faire éclore.

Les œufs sont de forme oblongue, un peu recourbés, plus gros par un bout. Trois jours après la ponte, on en voit sortir les larves : ce sont de petits vers blancs, sans pattes, dont la tête est écailleuse et composée de treize anneaux. Les abeilles les nourrissent avec une pâte miellée, blanche, insipide, semblable à de la bouillie. Les larves des femelles restent cinq jours sous cet état, les males six. Au bout de ce tems, les abeilles ferment les cellules qui les contiennent avec un couvercle de cire. Alors la larve commence à filer un cocon d'une soie fine et serrée, qui tapisse l'intérieur de sa cellule. Elle emploie trente six jours à cet ouvrage, et trois jours après se métamorphose en nymphe. Au bout de huit jours, l'abeille se débarrasse de son enveloppe de nymphe, perce avec ses machoires le couvercle qui ferme sa

cellule, en sort, et va se poser sur le gateau où elle reste immobile pour sécher son corps encore mou, affermir et déplier ses ailes. Les abeilles qui l'aperçoivent, s'empressent autour d'elle, la lèchent et l'essuient de toutes parts avec leur languette; quelques-unes même la lui présentent pleine du miel qu'elles ont dégorgé. Dans le même tems, d'autres abeilles qui aperçoivent une cellule vide, se hatent de la nétoyer, et de la mettre en état de recevoir un nouvel œuf, ou de renfermer du miel.

Il est aujourd'hui prouvé que les reines ne sont que des abeilles ordinaires, dans lesquelles les organes de la génération sont développés par une nourriture plus abondante. Tout est prodigué par les abeilles à ces êtres d'élite. La cire qui est employée à la construction de leurs cellules suffirait pour en faire trente de forme ordinaire. La pâtée leur est donnée avec une telle profusion, que leurs cellules en sont encore remplies lorsqu'elles n'en ont plus besoin; ce qui n'arrive jamais aux ouvrières ni aux males. Cette pâtée est aussi différente et a plus de saveur. Les larves ordinaires sont placées horizontalement; celles des reines verticalement, la tête en bas.

Les femelles ne pondent dans les cellules des reines qu'après avoir pondu des males, et lorsqu'elles jugent la ruche assez peuplée pour fournir un essaim. C'est toujours l'ancienne reine qui conduit l'essaim. Elle abandonne sa ruche peu de jours avant la naissance d'une autre reine, et va former une nouvelle habitation. Peu de tems après, vers les deux derniers mois de l'été, les males sont chassés de la ruche, et massacrés par les femelles; mais cette expulsion et ce massacre n'ont pas lieu si la ruche est privée de reines.

Les abeilles ont une forte affection pour leur reine : quand son existence est menacée, elles se pressent autour d'elle, et risquent leur vie pour la sauver. On peut, en s'en emparant, se faire suivre où l'on veut par son essaim, qui ne la quitte jamais. S'il en meurt plusieurs à-la-fois; elles se battent à outrance jusqu'à ce qu'il n'en reste qu'une. Lorsque la reine

meurt, souvent alors l'essaim se disperse et périt; mais souvent aussi elles choisissent une des larves, élargissent sa cellule lui donnent une nourriture plus abondante, et il en naît une reine. Si, vingt-quatre heures après la perte de leur reine, on leur en donne une étrangère, elles l'adoptent; mais si on leur donne avant ce tems, elle est mal accueillie, et quelquefois étouffée par les abeilles qui la serrent et la gardent comme prisonnière. Cependant, dès qu'elles l'ont reconnue, elles détruisent aussitôt les cellules qu'elles avaient agrandies pour élever des ouvrières à l'état de reines, et continuent leurs travaux comme si la nouvelle reine était née parmi elles.

Obs. Latreille a établi dans ce genre trois divisions fondées sur des caractères bien tranchés; la première renferme les abeilles dont les mandibules sont dentées : l'*apis almathea*, d'Olivier, est de ce nombre; la seconde comprend les abeilles dont les mandibules sont sans dents, dont la lèvre supérieure est cachée : l'*apis favosa*, de Fabricius, nous en offre un exemple; et enfin, dans la troisième se trouve comprise notre abeille mellifère et l'*apis indica*, de Fabricius. Celles de cette division se distinguent de la première par des mandibules sans dents, et de la seconde par une lèvre supérieure découverte.

Tous les genres précédens se trouvent aussi réunis par lui en une grande division, sous le nom d'*apiaires*, laquelle se subdivise ensuite de la manière suivante; 1°. apiaires parasites, genre nomade, épéole, mélecte; 2°. apiaires eucères, genre eucère; 3°. apiaires podaliries, genre podalirie; 4°. apiaires xilocope, genre xilocope; 5°. apiaires clavicères, genre clavicère; 6°. apiaires mégachiles, genre mégachile; 7°. apiaires euglosses, genre euglosse; 8°. apiaires bourdons, genre bourdon; 9°. apiaires domestiques, genre abeille.

XXXVII. FOURMI. (*Formica.*)

Palpes, quatre, inégaux, filiformes; les antérieurs de cinq à six articles; les postérieurs de quatre.
Languette en cuilleron, entière.
Lèvre supérieure obsolète.
Antennes filiformes, brisées.

Les fourmis ont le corps alongé, glabre, agile; la tête grande, distincte, ovale, plus large que le corcelet; les yeux petits, arrondis, latéraux, quelquefois nuls; les antennes assez longues, filiformes, un peu renflées à leur extrémité, brisées au milieu de douze à treize articles; le second conique, aussi long que les suivans; l'abdomen mince, pediculé, à pedicule surmonté d'une écaille, ou noduleux; l'anus des neutres et des femelles éjaculant un acide, ou armé d'un aiguillon; quatre ailes inégales dans les mâles et les femelles, nulles dans les neutres; les pattes alongées, propres à la course; les tarses à cinq articles; leur couleur est le plus souvent noire ou obscure.

Les fourmis vivent en société, presque toujours très-nombreuse, composée de trois sortes d'individus, des mâles et des femelles ailés, des neutres, qui sont aptères.

Les neutres seuls travaillent, et construisent ces édifices souterrains ou exposés à l'air, connus sous le nom de fourmilières : on les voit continuellement occupés à creuser la fourmilière, à emporter la terre au-dehors, ou à y apporter des petits morceaux de bois, de pierre, etc., et des provisions de toutes sortes. Elles nourrissent

les larves en leur dégorgeant la liqueur mielleuse qu'elles ont recueillies auprès des pucerons ou sur les fleurs, les fruits, le sucre, les confitures, etc. Elles exposent à l'air ces larves pendant le jour, les remettent à l'abri pendant la nuit: elles ont les mêmes soins pour les nymphes, qu'on appelle improprement œufs de fourmi. Les œufs véritables sont très-petits, ronds, d'un blanc jaunâtre, et rassemblés par tas: les larves qui en sortent sont de petits vers blancs sans pattes, gros, courts, et d'une forme presque conique, à tête écailleuse, et à corps composé de douze anneaux et pourvu d'un mamelon presque cylindrique, mou, rétractile, par lequel la larve reçoit la becquée que leur dégorge les neutres. Les larves qui n'ont pas d'aiguillon se filent une coque de soie ovalaire, jaunâtre ou roussâtre, que les fourmis neutres déchirent vers le tems de la transformation : celles qui ont un aiguillon ne filent pas de coque ; leurs nymphes sont semblables à celles des précédentes, et les unes et les autres ressemblent beaucoup à l'insecte parfait. Les femelles ne restent que pour la ponte, et sont chassées lorsqu'elle est finie ; c'est alors qu'on voit ces grandes processions de fourmis ailés : quant aux mâles, ils n'entrent point, mais se contentent de voltiger autour de la fourmilière : les uns et les autres périssent dès les premiers froids ; c'est quinze jours après leur apparition qu'on voit éclore des neutres : ceux-ci passent l'hiver engourdis dans leur fourmilière, et ne font, quoi qu'en croie le vulgaire, aucune provision.

Ire. *Famille.* Les arquées. Dos continu, arqué; écaille lenticulaire.

Les fourmis arqués n'ont point d'aiguillon dans aucun des individus ; leurs nymphes sont renfermées dans une coque ; le second anneau de leur abdomen est parfaitement continu avec le troisième, et n'offre pas d'étranglement sensible ; l'écaille est lenticulaire, à faces perpendiculaires dans les mulets et dans les femelles ; les antennes sont insérées au-delà du tiers de la distance du bord antérieur de la tête à son sommet.

1. F. Lignivore. (*F. ligniperda.*)

Noire, corcelet et cuisses d'un rouge sanguin foncé ; les ailes supérieures grandes, obscures, et la tête plus petite dans la femelle ; les antennes plus minces, les ailes jaunatres, obscures dans le male.

Latreille, Hist. Nat. des Fourmis, in-8°., p. 88, pl. 1, fig. A, B, le neutre ; K, L, la femelle ; H, I, le mâle.

Sch. Icon. pl. 5, fig. 3.

Fabr. *ib.* p. 391, 1. *F. herculanea.*

Je ne l'ai jamais trouvée dans nos environs.

2. F. Pubescente. (*F. pubescens.*)

Entièrement noire ; abdomen plus obscur, pubescent ; ailes grandes dans la femelle, les antérieures d'un brun noirâtre ; corcelet comprimé, tronqué ; ailes d'un blanc transparent dans le mâle, pattes entièrement noires.

Latreille, *ib.* p. 96, pl. 1, fig. 2. A, B, le neutre ; H, I, la femelle ; D, E, le mâle.

Geoff. Ins. 427, 1. La femelle.

Fabr. *ib.* p. 352, 9.

Cette espèce fait son habitation dans l'intérieur des vieux

arbres, qu'elle perce de mille manières différentes : les mâles et les femelles paroissent en thermidor.

IIe. *Famille.* LES CHAMEAUX. Dos ayant des enfoncemens ; écailles lenticulaires.

Les fourmis-chameaux n'ont point d'aiguillon ; leurs nymphes sont renfermées dans une coque; le second anneau de leur abdomen est parfaitement continu avec le troisième, et n'offre pas d'étranglement sensible entr'eux ; l'écaille est lenticulaire, à faces perpendiculaires dans les neutres et les femelles ; les antennes sont insérées au-delà du tiers de la distance du bord antérieur de la tête à son sommet.

3. F. FULIGINEUSE. (*F. fuliginosa.*)

Très-noire, très-luisante, courte ; tête fort grosse, en cœur ; seconde pièce des antennes et tarses bruns ; écaille petite, avec corcelet tronqué ; corcelet rond dans la femelle, ailes supérieures noirâtres dans leur moitié, inférieure avec des nervures, et un point marginal jaune clair ; tête et corps plus petit dans le mâle.

LATREILLE, *ib.* p. 140, pl. 5, fig. 27. A, B, le neutre; F, G, la femelle ; C, D, le mâle.

Elle se loge en société très-nombreuse dans les arbres vieux et pourris ; elle répand une odeur forte et singulière ; irritée, elle mord vivement. Dans la forêt de Saint-Germain-en-Laye, au bois de Boulogne, et sur les vieux saules qui bordent la rivière des Gobelins à Gentilly.

4. F. FAUVE. (*F. rufa.*)

Noiratre, grande partie de la tête, corcelet et écailles fauves, trois petits yeux lisses, ailes enfumées, avec les nervures et le point marginal des antérieurs noiratres dans la femelle ; obscures, avec les nervures d'un jaunatre foncé, et le stigmate noiratre, dans le male.

Latreille, *ib.* p. 143, pl. 5, fig. 28. A, B, le neutre; C, le mâle; G, H, la femelle.

Fabr. *ib.* p. 351, 8.

Geof. Ins. 2, p. 428, 4??

Elle est commune dans les bois, où elle forme de grandes fourmilières élevées en pain de sucre, qui ont jusqu'à trois pieds de hauteur sur autant de base, composées d'un mélange de feuilles, de pailles, de petites tiges de différens végétaux. C'est celles dont les males et les femelles paroissent les premiers au printems; leur larve se renferme dans une coque, pour se changer en nymphe dès la fin de floréal. On nourrit des jeunes perdrix et des oiseaux avec ces larves.

5. F. Mineuse. (*F. cunicularia.*)

Tête et abdomen noirs; environs de la bouche, dessous de la tête, corcelet et pattes d'un fauve pale; ailes transparentes avec les nervures d'un brun jaunatre, et un stigmate plus foncé dans la femelle, avec un stigmate noir dans le male.

Latreille, *ib.* p. 151, pl. 5, fig. 30 et 31.

Fab. *ib.* p. 355, 20. *F. rufibarbis.*

Commune dans les champs, les vergers, les prairies sèches; elle fixe ordinairement son habitation sur les parties élevées et couvertes de gazons qui bordent les chemins: les monticules sont petits et arrondis; on ne voit souvent que différens pelotons de petites parcelles de terre, entremêlés de plusieurs touffes de feuilles de gramen: ce n'est même que le toit de la maison, car le corps du bâtiment est presqu'en entier sous terre: les femelles et les males éclosent au commencement de thermidor.

6. F. Noire. (*F. nigra.*)

D'un brun noiratre, mandibule et premier article des antennes plus clairs, écaille échancrée, cuisses et jambes brunes, avec les articulations plus claires; tarses d'un rougeatre pale; ailes blanches, nervures et stigmate jaunatres dans la femelle et dans le male.

LATREILLE, *ib.* p. 156.
FABR. *ib.* p. 489, 8.
SWAMM. pl. 16, fig. I, II.

C'est la plus commune dans nos jardins : son habitation est le souterraine, et recouverte le plus souvent d'une pierre : elle se pratique des galeries ou des routes voutées, qui s'annoncent au-dehors par de petites traînées d'une terre réduite en poussière très-fine.

7. F. BRUNE. (*F. fusca.*)

D'un noir cendré, luisant, bas des antennes et pattes rougeatres, écailles grandes, presque triangulaires, trois petits yeux lisses ; ailes obscures, avec les nervures et le point marginal noiratres dans la femelle, et les nervures jaunatres, le point marginal noiratre dans le male.

LATREILLE, p. 159, pl. 6, fig. 3. A, le neutre ; E, le mâle.
FAB. *ib.* p. 352, II.

Sous les pierres, la mousse, le gazon, au pied des arbres. Elle coure très-vîte : son nid est presque tout entier dans la terre, et on y rencontre souvent une larve de scarabée : les femelles et les mâles paraissent en thermidor.

8. F. ÉCHANCRÉE. (*F. emarginata.*)

D'un brun marron ; première pièce des antennes, bouche et pattes plus claires ; corcelet rougeatre ; écaille ovée, un peu échancrée ; ailes blanches ; les supérieures avec des nervures et un point marginal jaunatres dans les males et les femelles.

LATREILLE, *ib.* p. 163, pl. 6, fig. 33. A, le neutre ; D, la femelle ; B, le mâle.

Elle établit sa demeure dans les fentes des murailles et dans les vieux arbres : friande de sucrerie, elle pénètre en quantité dans les armoires où l'on en conserve.

9. F. Jaune. (*F. flava.*)

D'un roux jaunatre, luisant; écaille presque carrée, entière; ailes supérieures jaunatres, obscures à leur origine, avec les nervures et le stigmate jaunatre dans la femelle; blanches, avec des nervures jaunatres dans le male.

Latreille, *ib.* p. 166, pl. 6, fig. 36. A, le neutre; E, la femelle; B, le mâle.

Fabr. *ib.* p. 357, 34.

Sous les pierres, dans les pâturages secs, sur les bords herbeux des chemins. Elle essaime en thermidor, et même un peu plus tard.

IIIe. *Famille.* Les atômes. Très-petites; écaille alongée, presqu'en forme de coin.

Les fourmis-atômes n'ont point d'aiguillon, et ont leurs nymphes renfermées dans une coque; le second anneau de leur abdomen est parfaitement continu avec le troisième, et n'offre pas d'étranglement sensible; l'écaille est presqu'en forme de coin, alongée dans les femelles; les antennes sont insérées au-delà du tiers de la distance de la tête au sommet.

10. F. Quadriponctuée. (*F. 4 punctata.*)

Noire, corcelet rouge, presque cylindrique; abdomen à quatre points d'un blanc jaunatre; ailes transparentes, avec le stigmate d'un brun jaunatre dans la femelle.

Latreille, p. 179, pl. 6, fig. 37. A, le neutre; B, la femelle.

Au bois de Boulogne : sa société est peu nombreuse.

IVe. *Famille.* Les étranglées. Second anneau de l'abdomen aussi large au bord postérieur que le troisième, dont il n'est séparé que par un étranglement.

Les fourmis étranglées ont un aiguillon dans les mulets et

les femelles, et les nymphes nues et non enveloppées dans une coque ; l'abdomen alongé, cylindro-conique ; le troisième anneau ne couvrant pas les suivans ; les antennes insérées à un tiers au plus de distance du bord antérieur de la tête au sommet, toujours découvertes et en totalité.

11. F. Resserrée. (*F. contracta.*)

Alongée, presque cylindrique, d'un brun foncé ; yeux nuls ou point apparens dans les neutres ; grands, noirs et très-distincts dans les femelles ; antennes et pattes d'un brun jaunatre ; ailes transparentes, courtes, avec des nervures jaunatres, et le stigmate d'un brun clair dans les femelles.

Latreille, *ib.* p. 195, pl. 7, fig. 40.

Les mandibules sont plus courtes que la tête, triangulaires ; l'écaille est presque cubique.

Elle se cache sous les pierres, entre les racines des plantes, et ne quitte jamais sa retraite durant le jour : sa société n'est composée que de sept à dix individus, et est quelquefois plus bornée. Cette singulière fourmi n'a encore été trouvée qu'aux environs de Paris, par Latreille, dans l'ancien enclos des chartreux, et près de Gentilly, non loin de la barrière.

Ve. *Famille.* Les bossues. Second anneau de l'abdomen beaucoup plus étroit que le troisième, très-séparé de lui, en forme de nœuds ; corcelet des neutres beaucoup plus élevé en-devant, enfoncé vers le milieu en-dessus.

Les fourmis-bossues ont un aiguillon dans les neutres et les femelles : les nymphes nues : les antennes insérées à un tiers au plus de distance du bord antérieur de la tête au sommet : les antennes toujours découvertes en totalité.

12. F. Souterraine. (*F. subterranea.*)

D'un brun fauve, bouche et antennes plus claires ; corcelet alongé, biépineux ; abdomen noiratre, pattes d'un fauve clair ;

ailes blanches, avec des nervures d'un blanc jaunatre, un stigmate peu apparent dans la femelle et le male.

LATREILLE, p. 219, pl. 10, fig. 64, A; pl. 11, fig. 70, A, le neutre; pl. 10, fig. 64, D; pl. 11, fig. 70, F, G, la femelle; pl. 10, fig. 64, B; pl. 11, fig. 70, D, le mâle.

Au pied des arbres, à Saint-Germain-en-Laye, au bois de Boulogne. Les males et les femelles paraissent en thermidor.

VIe. *Famille.* LES PIQUANTES. Second anneau de l'abdomen beaucoup plus étroit que le troisième, très-séparé de lui, en forme de nœud; corcelet des mulets presque de la même hauteur par-tout, et également continu dans sa longueur supérieure.

Les fourmis piquantes ont un aiguillon très-acéré dans les mulets et les femelles : les nymphes nues : le troisième anneau de l'abdomen ne couvrant pas les suivans; les antennes insérées toujours à un tiers au plus de distance du bord antérieur de la tête au sommet, toujours découvertes et en totalité.

§. I. *Neutres, à mandibules larges à leur base, courtes ou moyennes, triangulaires; à corcelet épineux postérieurement.*

13. F. ROUGE. (*F. rubra.*)

Rougeatre, finement chagrinée : une petite épine sous le premier nœud : abdomen luisant, lisse : le premier anneau un peu brun : ailes d'un jaune obscur, excepté à l'extrémité, avec le stigmate d'un brun jaunatre dans la femelle et le male.

LATREILLE, p. 246, pl. 10, fig. 62. A, le neutre; D, E, la femelle; B, le mâle.

FAB. *ib.* p. 353, 14.

Elle fait son nid dans la terre, sous les pierres ou sous la

mousse dans les bois : les males et les femelles paroissent fort tard en fructidor et même en vendémiaire.

14. F. Cespiticole. (*F. cœspitum.*)

D'un noir brun : antennes et mandibules d'un rouge brun ; tête et corcelet striés : corcelet biépineux postérieurement : tarses plus clairs : ailes blanches, avec le stigmate, d'un brun jaunatre, clair dans les femelles, et un peu plus foncé dans le male.

Latreille *ib.* p. 251, pl. 10, fig. 63. Le neutre.

Reaum. Gen. Ins. pl. 27, fig. 22. La femelle.

Degeer, Mém. t. 2, 1106, pl. 43, fig. 21 et 22. Le mâle.

Fab. *ib.* p. 358, 35.

Elle fait son nid dans la terre, entre les racines de gazon; des petits monticules ou des petites traînées de terre, réduites en particules très-fines, annoncent la présence de la fourmilière : souvent l'habitation est recouverte d'une pierre. Les males et les femelles paraissent vers la fin de l'été.

15. F. Graminicole. (*F. graminicola.*)

Rougeatre : deux épines courtes à l'extrémité postérieure du corcelet : premier nœud de l'abdomen sans dent inférieure : premier anneau de l'abdomen noir.

Latreille, *ib.* p. 235.

Dans les bois.

16. F. Tubéreuse. (*F. tuberosa.*)

D'un fauve clair : tête large, concave, au bord postérieur noiratre : corcelet bidenté : une bande noire sur l'abdomen.

Latreille, *ib.* p. 259.

Fabr. *ib.* p. 358, 36.

§. II. *Neutres, à mandibules larges à leur base, courtes ou moyennnes, triangulaires; corcelet mutique postérieurement.*

17. F. Fugace. (*F. fugax.*)

D'un fauve jaunatre : corcelet mutique : milieu de l'abdomen brun.

Latreille, *ib.* p. 265.

Elle fait son nid dans la terre : les males, lorsque le tems est beau, se rassemblent en grand nombre au sortir de la fourmilière, et font des espèces de danses en l'air, à-peu-près comme certaines tipules.

XXXVIII. MUTILLE. (*Mutilla.*)

Palpes, quatre, inégaux, premier article des antérieurs courts.
Lèvre avancée, presque conique.
Antennes filiformes, brisées, vibratiles.

Les mutilles ont le corps oblong, souvent velu; la tête un peu plus large que le corcelet, convexe et arrondie au sommet; les yeux petits, entiers dans les femelles, échancrés dans les mâles; les antennes courtes, rapprochées, brisées, insérées antérieurement sous un petit rebord, presque sétacées, vibratiles, de la longueur du corcelet; le premier article alongé, courbe, presque cylindrique; le troisième plus long que les suivans : le corcelet ovalaire, très-obtus postérieurement, dans les mâles souvent cubique, et quelquefois articulé dans les femelles; abdomen ovalaire, pointu, légèrement pétiolé; le second anneau grand; quatre ailes inégales dans les mâles, nulles dans les femelles; les pattes courtes,

les jambes épineuses, ciliées; les tarses à cinq articles : leur couleur varie.

On trouve les femelles dans les lieux sablonneux, sous les pierres, et les mâles sur les fleurs. Il n'y a parmi elles que deux sexes, des mâles et des femelles.

1. M. Européenne. (*M. europea.*)

Noire : corcelet roux : abdomen avec les bords des segmens blancs.

Fabr. *ib.* p. 368, 9.
Coqueb. Illust. Icon. pl. 16, fig. 8.
Panz. 76, 20.

2. M. Maure. (*M. maura.*)

Noire : abdomen avec quatre taches blanches : corcelet roux.

Fabr. *ibid.* p. 369, 12.
Coqueb. Ill. Icon. pl. 16, fig. 7.
Panzer, 46, 18.

3. M. Rufipède. (*M. rufipes.*)

Velue, noire : antennes et corcelet noirs : abdomen avec deux points et deux bandes rapprochées, de couleur blanche.

Fabr. *ibid.* p. 372, 26.
Coquebert, Ill. Icon. pl. 16, fig. 9.
Panz. 46, 19. *Mutilla sellata.*

C'est la plus commune dans nos environs.

4. M. Chauve. (*M. calva.*)

Noire : sommet de la tête et corcelet roux : bords des segmens de l'abdomen cendrés.

Fab. Suppl. Ent. p. 282.
Coqueb. Illust. Icon. p. 68, pl. 6, fig. 10.

CINQUIÈME CLASSE.

ODONATES.

Mâchoires cornées, dentées, simples, cachées, palpigères; lèvre inférieure sans palpes.

I. LIBELLULE. (*Libellula.*)

Palpes, deux, à articles peu distincts, couvrant les mâchoires.
Lèvre inférieure trifide, division intermédiaire très-petite.
Antennes filiformes, courtes et minces.

Les libellules ont le corps grand, alongé, mince, agile; la tête grande, arrondie, distincte; les yeux grands, ovales, latéraux, presque réunis à leur sommet; les antennes courtes, minces, écartées, insérées au côté des yeux; le front vésiculeux, élevé, avec trois yeux lisses; le corcelet carré, velu, applati, inégal; l'écusson

à peine distinct; l'abdomen alongé, vésiculeux, le plus souvent triangulaire; l'anus du mâle revêtu de quatre appendices, et les parties sexuelles à la base de l'abdomen au second anneau en-dessous; quatre ailes grandes, étendues, horizontales, inégales, réticulées; les pattes courtes, fortes, ciliées; les tarses à trois articles: leur couleur varie, et s'évanouit le plus souvent après la mort.

La larve et la nymphe diffèrent de l'insecte parfait par les couleurs, et parce que la première n'a point d'ailes, et que la seconde n'en a que des rudimens. Elles en diffèrent encore par leur lèvre inférieure, qui est portée avec genou sur un long pédicule qui la rend susceptible de se jeter subitement en avant, et qui est terminé en manière de tenailles. L'une et l'autre habitent dans l'eau, où elles se nourrissent d'insectes aquatiques. L'insecte parfait habite les airs; il est bien connu sous le nom de *demoiselle;* il est carnassier comme la larve et la nymphe, et se nourrit d'autres insectes volants, particulièrement de mouches.

Les libellules restent dix ou onze mois sous l'eau, dans l'état de nymphes et de larves, avant de se transformer. Durant ce tems, elles changent plusieurs fois de peau. Le mâle ayant les organes de la génération à la base de l'abdomen, et la femelle à l'extrémité, ne peut s'accoupler qu'en forçant la femelle à prendre une position singulière. Pour cet effet, il la saisit par le cou, au moyen des deux pinces de son abdomen, jusqu'à ce qu'elle se détermine à recourber le sien, et appliquer son extrémité contre ses propres parties sexuelles: ainsi réunis en anneau, on les voit souvent voltiger et se poser

sur les plantes. Les femelles pondent leurs œufs dans le jour même de l'accouplement. Elles les laissent tomber dans l'eau, réunis en grappe.

On les trouve toutes dans le voisinage des rivières, des étangs, dans les bois humides.

1. L. Quadri-maculée. (*L. 4. maculata.*)

Une tache noirâtre à la base des ailes postérieures et sur la partie moyenne et antérieure de toutes les ailes; abdomen cotonneux, déprimé.

Fab. Syst. Ent. p. 373, 1.
Geoff. Ins. 2, 224, 6. *La françoise.*
Reaum. Ins. 6, pl. 35, fig. 1, 2.

2. L. Applatie. (*L. depressa.*)

Toutes les ailes noirâtres à leur base; abdomen jaune sur les côtés.

Fab. *ib.* p. 273, 2.
Geoff. Ins. 2, 226, 9. *La sylvie.*
Rœs. Ins. 2, aquat. pl. 6, fig. 4, pl. 7, fig. 3.

Elle varie par la couleur. Le mâle a l'abdomen bleuâtre, avec des taches jaunes, latérales à sa base. La femelle a l'abdomen brun, avec les côtés jaunes.

3. L. Jaunatre. (*L. flaveola.*)

Ailes jaunes à leur base.

Fabr. *ib.* p. 375, 6.
Sch. Icon. pl. 4, fig. 1.
Geof. Ins. 2, 227, 7. *L'éléonore.*

Quelquefois, mais rarement, les ailes n'ont pas de taches jaunes.

4. L. Rougeatre. (*L. rubicunda.*)

Ailes postérieures, seulement noires à leur base ; corps fauve.

Fabr. *ib.* p. 377, 13.
Rœs. Ins. 2, aquat. 2, pl. 7, fig. 4.

5. L. Vulgaire. (*L. vulgata.*)

Ailes jaunes, sans taches ; abdomen cylindrique, roux.

Fabr. *ib.* p. 377, 16.
Rœs. Ins. 2, aquat. 2, pl. 8.

6. L. Cuivrée. (*L. ænea.*)

Ailes jaunes ; corcelet d'un vert-bronzé.

Fabr. *ib.* p. 381, 35.
Geoff. Ins. 2, 226, 10. *L'aminte.*
Sch. Icon. pl. 113, fig. 4, pl. 182, fig. 1.
Rœs. Ins. 2, aquat. 2, pl. 5, fig. 2.

II. Æshne. (*Æshna.*)

Palpes, deux, à articles peu distincts, couvrant les mâchoires.
Lèvre trifide, à divisions égales, les latérales tronquées, dentées.
Antennes filiformes, très-courtes, très-minces.

Les æshnes ont le corps grand, agile ; la tête grosse, arrondie, occupée postérieurement par les yeux, qui sont

grands, ovales, latéraux, presque réunis à leur sommet; trois petits yeux lisses sur le milieu du front; les antennes courtes, minces, insérées au côté des yeux; le front vésiculeux, élevé; le corcelet élevé, velu; l'écusson à peine distinct; l'abdomen alongé, cylindrique; l'anus avec quatre appendices égaux, applatis; les ailes étendues, horizontales, réticulées; les pattes courtes, fortes, ciliées; les tarses à trois articles : leur couleur varie et s'évanouit après la mort.

Leur larve est assez grosse; les branches de sa lèvre sont brisées et terminées chacune par un petit onglet.

Elles ont les mœurs des libellules.

1. AE. Tenaille. (*AE. forcipata.*)

Corcelet noir, varié de caractères jaunatres; queue onguiculée.

Fabr. *ib.* p. 383, 1.
Geoff. Ins. 2, 228, 13. *La caroline.*
Sch. Icon. 160, fig. 1; 196, fig. 1.
Reaum. Ins. 4, pl. 10, fig. 4. *Ib.* 6, pl. 35, fig. 5.

2. AE. Grande. (*AE. grandis.*)

Corcelet avec quatre lignes jaunes : corps varié.

Fabr. *ib.* p. 384, 2.
Geof. Ins. 2, 227, 12. *La julie.*
Sch. Icon. pl. 2, fig. 4.
Reaum. 6, pl. 35, fig. 3.

III. AGRION. (*Agrion.*)

Palpes, deux, à articles peu distincts, couvrant les mâchoires.

Lèvre trifide, à divisions latérales, bifides.

Antennes filiformes, très-courtes et très-minces.

Les agrions ont le corps grand, alongé, mince, glabre, agile; la tête courte, large, distincte; les yeux globuleux, saillans, écartés; les antennes courtes, minces, insérées au côté des yeux; le corcelet élevé, comprimé, peu ou point velu; l'abdomen alongé, cylindrique, mince; l'anus avec quatre appendices; les ailes grandes, égales, réticulées, élevées ou verticales; les pattes courtes, fortes, ciliées; les tarses à trois articles: leur couleur varie.

La larve est grêle et a la queue terminée par trois longues soies ou feuilles, et les branches de sa lèvre divisée en trois onglets chacune.

Elles ont les mœurs des précédentes.

1. A. Vierge. (*A. virgo.*)

Ailes relevées, colorées.

Fabr. *ib.* p. 386, 1.

Var. 1. Corps d'un vert-bleu brillant; ailes bleues dans leur milieu; base et extrémité de couleur blanche; bords sans taches.

GEOFF. Ins. 2, 221, 1. *La louise.*
RŒS. Ins. 2, aquat. 2, pl. 9, fig. 7.

Var. 2. Corps soyeux, brillant; ailes d'un vert-bleuâtre, brunes à leur extrémité : bords sans taches.

REAUM. Ins. 6, pl. 35, fig. 7.

Var. 3. Corps d'un vert-soyeux : ailes d'un jaune brun, avec un point marginal blanc.

GEOF. Ins. 2, 122, 2. *L'ulrique.*
RŒS. Ins. 2, aquat. 2, pl. 9, fig. 6.

C'est la femelle, suivant Degeer.

Var. 4. Corps soyeux, brillant : ailes dorées, brunes, avec une tache noire.

RŒS. Ins. 2, aquat. 2, pl. 95.

Cette espèce et toutes ses variétés sont abondantes sur le bord des rivières.

2. A. FILLETTE. (*A. puella.*)

Ailes relevées, jaunes.

FABR. *ibid.* p. 387, 2.

Var. 1. Corps couleur alternativement bleue et cendrée : ailes avec un point noir.

FABR. *ib.* p. 387, 2.
GEOF. Ins. 2, 222, 3. *L'amélie.*
REAUM. Ins. 6, 40.
RŒS. Ins. 2. Aquat. 2, pl. 10, fig. 3, 4.
SCH. Icon. pl. 120, fig. 4, 5, 6.

Var. 2. Corps brun en-dessus, d'un bleu verd en-dessous ;

corcelet avec des bandes alternativement bleues et brunes ; un point noir marginal sur les ailes.

GEOF. Ins. 2, 223, 4. *La dorothée.*
RŒS. Ins. 2. Aquat. 2, pl. 11, fig. 7.

Var. 3. Corps vert et couleur de chair, pale ; corcelet avec trois bandes longitudinales noires ; ailes avec un point marginal brun.

GEOF. Ins. 2, 224, 5. *La sophie.*

Cette espèce renferme un grand nombre de variétés, que l'on voit indifféremment accouplées ensemble dans les prés et les bois, sur les bords des ruisseaux et des rivières.

SIXIÈME CLASSE.

MITOSATES. (*Mitosata.*)

Deux mandibules composées, deux palpes et deux mâchoires distincts, ou soudés et réunis avec la lèvre inférieure.

I. SCOLOPENDRE. (*Scolopendra.*)

Palpes, deux, filiformes, insérés entre les mâchoires.
Lèvre fendue, dentée.
Antennes sétacées.

Les scolopendres ont le corps très-long, linéaire, applati, composé d'un grand nombre de segmens transverses, égaux, entiers; l'abdomen réuni avec le corcelet; les stigmates très-apparens; la tête distincte, plus large que le corps; quatre ou cinq yeux simples de chaque côté; les antennes rapprochées, alongées, insérées entre le chaperon et les mandibules; deux ailes nulles; un grand nombre de pattes, dont une seule paire à chaque

anneau ; les postérieures sont les plus longues ; leur couleur est brune ou obscure.

La larve et la nymphe ne diffèrent pas de l'insecte parfait : les scolopendres vivent dans la terre, dans le vieux bois pourri, sous les pierres et dans les lieux humides : elles évitent le soleil, dont la chaleur les fait périr : elles se nourrissent d'insectes, et les saisissent avec des crochets en pinces attachés à leur lèvre inférieure, et qui sont percés près de leur pointe, comme les crochets des mygales et des araignées. Elles courent très-vîte, et leurs corps forment des ondulations et des sinuosités comme ceux des serpens. Le vulgaire les nomme *millepieds*.

1. S. Coleoptrée. (*S. coleoptrata.*)

Quatorze paires de pattes alongées, corps écussonné.

Fabr. *ib.* p. 389, 2.

Pallas, Spicilig. Zool. Fasc. 9, 85, pl. 4, fig. 16.

Geof. Ins. 2, 675, 2.

Le savant Lamarck en a fait un nouveau genre, sous le nom de scutigère. (*scutigera.*) En voici les caractères.

Antennes sétacées, multiarticulées ; deux yeux à réseaux ; quatre palpes ; les deux supérieurs triangulés, avancés, épineux ; les deux autres attachés à la lèvre inférieure.

2. S. Fourchue. (*S. forficata.*)

Quinze paires de pattes.

Fabr. *ib.* p. 390, 4.

Geof. Ins. 2, 674, 1, pl. 22, fig. 3.

Degeer, Ins. 7, p. 557, 1, pl. 35, fig., 12.

Sous les pots de fleurs et les caisses dans les jardins.

3. S. Électrique. (*S. electrica.*)

Soixante-dix paires de pattes, corps linéaire.

Fabr. *ib.* p. 392, 10.
Geof. Ins. 2, p. 676, 2.
Degeer, Ins. 7, 561, 2, pl. 36, fig. 17.

Dans le bois pourri et les lieux humides. Elle luit dans l'obscurité.

Obs. Geoffroy observe que la scolopendre jeune a moins de pattes et moins d'anneaux qu'elle n'en aura par la suite, et qu'elle pousse de nouveaux anneaux et de nouvelles pattes avec l'âge. Degeer a fait la même remarque sur les jules. S'il en est ainsi, il n'y a pas une seule espèce, dans ces deux genres, décrite d'une manière certaine, et il faut trouver d'autres caractères plus constans et plus sûrs que le nombre des pattes et des anneaux.

II. JULE. (*Julus.*)

Palpes et mâchoires nuls, ou peu distincts, et réunis à la lèvre inférieure.
Lèvre inférieure crénelée, échancrée.
Antennes moniliformes, plus grosses à leur extrémité.

Les jules ont le corps alongé, cylindrique ou linéaire, déprimé, se mettant ou en boule, ou en spirale, composé de plusieurs segmens transverses, égaux; la tête petite, arrondie, rentrée; les yeux petits, simples, rangés sur une ligne de chaque côté de la tête; les

antennes courtes, écartées, insérées sur le front ; l'abdomen est réuni au corcelet ; les stigmates sont à peine apparens ; les ailes sont nulles ; les pattes sont en grand nombre ; il n'y en a qu'une paire aux quatre premiers anneaux du corps ; tous les autres en ont chacun deux, excepté dans les mâles, qui ont les parties sexuelles situées au septième anneau, lequel ne contient qu'une paire de pattes.

On les trouve dans la terre, sous les pierres, et dans les lieux sombres et humides.

Ire. *Famille*. Corps ovale, court.

1. J. Plombé. (*J. plumbeus.*)

Corps d'un gris plombé, livide, muni de seize paires de pattes, avec les bords des anneaux pales.

Oliv. Encycl. Méth., t. 7, p. 414, 3.

Sur les bords des bois, sous des pierres, en grand nombre, et comme réunis en sociétés : parties sexuelles placées sous le troisième anneau dans la femelle, suivant Latreille.

2. J. Bordé. (*J. limbatus.*)

Noir, bords des anneaux légèrement blanchâtres.

Oliv. *ib.* p. 414, 6.

Sur le bord des eaux.

3. J. Marbré. (*J. marmoreus.*)

Ovale, noir, mélangé de jaune.

Oliv. *ib.* p. 414, 7.

Vers les bords des eaux, sous les pierres.

Obs. Tous les jules de cette famille ont le corps composé de

douze anneaux, ou environ, en y comprenant la tête ; ils ressemblent beaucoup à des cloportes, et me paroissent devoir former un genre distinct.

IIe. *Famille.* Corps alongé, cylindrique.

4. J. Terrestre. (*J. terrestris.*)

Cent paires de pattes.

Fabr. *ib.* p. 394, 1.
Geoff. 679, 1.
Sulz., Hist. Ins., 30, fig. 15.

Il varie pour la grandeur, et se trouve dans les chemins, sur les arbres.

5. J. Sabuleux. (*J. sabulosus.*)

Cent vingt paires de pattes.

Fabr. *ib.* p. 395, 11.
Geoff. Ins. 2, p. 679, 2.
Sch. Elém. pl. 73.

Il est plus grand que le terrestre. Sur les arbres, et quelquefois sur le sable.

6. J. Pallipède. (*J. pallipes.*)

Trente-une paires de pattes de couleur pale.

Oliv. Encycl. Ins. 7, 416, 12.

7. J. Guttulé. (*J. guttulatus.*)

Soixante-douze paires de pattes ; deux points rouges à chaque segment.

Fab. Suppl. Ent. p. 289.

Petit : les points rouges disparaissent après la mort.

IIIe. *Famille.* Corps alongé, déprimé.

8. J. Applati. (*J. complanatus.*)

Trente-une paires de pattes dans la femelle, et trente dans le male.

Fabr. Syst. Ent. t. 2, p. 393, 1.
Geof. Ins. 2, 675, 3.
Degeer, Ins. t. 7, p. 586, 3, pl. 36, fig. 23.

Les organes sexuels du male sont placés sous le septième anneau. (*Voy.* Latreille, Hist. Nat. des fourmis, p. 386, pl. 12, fig. 4, *a*, *a*.

Obs. Les insectes de cette classe sont peu connus et mal décrits.

SEPTIÈME CLASSE.

UNOGATES.

Deux mandibules en pinces, couvrant deux mâchoires nues, simples, palpigères.

I. TROMBIDION. (*Trombidium.*)

Palpes, deux, courbes, très-aigus.
Lèvre concave, recevant des mâchoires ou des mandibules onguiculées.
Antennes sétacées.

Les trombidions ont le corps petit, velu, bordé, agile; la tête petite, non distincte du corcelet; les yeux petits, arrondis, à peine proéminens, insérés dans le milieu du front, près de la bouche; le corcelet obtus à sa partie antérieure; l'abdomen sessile, arrondi; les ailes nulles; les pattes courtes, fortes, ciliées, la plupart du tems propres à la nage : leur couleur varie.

Les trombidions vivent sur la terre ou dans l'eau. Les œufs de ces derniers sont rouges et sphériques; ils

deviennent de forme lunaire, et il paraîtrait qu'il en sort des petits qui n'ont que six pieds, et dont la bouche se prolonge en une trompe.

I.re *Famille.* LES TROMBIDIONS (Fabricius.) Mandibules ou mâchoires visibles, à pattes postérieures sans poils, propres à la marche.

1. T. SOYEUX. (*T. holosericeum.*)

Ovale, applati; couleur rouge, soyeuse.

FAB. *ib.* p. 398, 2.
GEOF. Ins. 2, 624, 38.
RŒS. Ins. 4, pl. 38.

Sur la terre humide, les mousses et les arbres fruitiers.

2. T. ETENDU. (*T. extendens.*)

Globuleux, rouge, taché de brun; pattes postérieures sans poils.

FABR. *ib.* p. 406, 34.
MULL. Hydr. 63, 31, pl. 9, fig. 4.

Dans les eaux stagnantes.

Latreille a fait un genre de cet insecte, dont voici les caractères, qui diffèrent peu de ceux qu'il assigne à son genre trombidion : Mandibules plates, munies d'un ongle à la pointe, reçues dans une lèvre inférieure; palpes en cône, alongés, articulés, arqués, pointus; pattes propres pour nager.

IIe. *Famille.* HYDRACHNÉS (Muller.). Mandibules et mâchoires peu ou point visibles; pattes postérieures revêtues de poils, propres à la nage.

3. T. AQUATIQUE. (*T. aquaticum.*)

Corps ovale, soyeux, applati, obtus à sa partie postérieure.

Fabr. *ib.* p. 399, 3.
Geoff. Ins. 2, 625, 8.
Rœs. Ins. 3, pl. 25.

Dans les eaux douces. Il nage très-vite et dépose ses œufs, qui sont rouges, sur le corps des nèpes. Latreille en a fait un genre sous le nom de limnochare (*limnochares*). Bouche inférieure, mandibules nulles ; palpes courbés, articulés ; lèvre inférieure obtuse, de deux pièces conniventes.

4. T. Porte-queue. (*T. caudatum.*)

Ovale, brun, taché de roux et prolongé en cylindre à sa partie postérieure.

Fabr. *ib.* p. 399.
Mull. 30, 3, pl. 3, fig. 1.
Degeer, Ins. 7, 139, 23, pl. 9, fig. 1.

5. C. Globuleux. (*T. globator.*)

Globuleux, brun ; pattes rouges.

Fabr. *ibd.* p. 403, 23.
Mull. Hydr. 53, 32, pl. 9, fig. 1.
Degeer, Ins. 7, 146, 25, pl. 9, fig. 11.

Dans les eaux stagnantes.

6. T. Etoilé. (*T. stellare.*)

Globuleux, bleu ; dos brun.

Fabr. *ib.* p. 405, 28.
Sulz. Ins. pl. 22, fig. 147.
Mull. Hydr. 52, 22, pl. 6, fig. 3.

Remarquable par sa couleur bleue. Dans les eaux stagnantes.

7. T. Nétoyé. (*T. abstergens.*)

Globuleux ; corps d'un rouge sanguin ; les pattes noires.

Fabr. *ib.* p. 406, 33.

Rœs. Ins. 3, pl. 24.

Il y a une triple tache noire sur la poitrine.

Obs. Il est évident que c'est moins d'après l'examen des parties essentielles, que par les ressemblances générales, que M. Fabricius a établi son genre *trombidium* et quelques autres. Depuis long-tems les belles recherches de Degeer sur les pous, les ricins, les mites terrestres et aquatiques avaient fait connaître les principales différences que l'on trouve dans l'organisation de la bouche de tous ces insectes parasites, qui paraissent d'abord se ressembler. Latreille a ajouté de nouvelles observations à celles du naturaliste suédois, et a donné les caractères de plusieurs genres nouveaux ; et d'une part, entraîné par l'analogie, la grande analogie de plusieurs mites aquatiques avec les trombidions terrestres, et celle que ces derniers ont avec tous les faucheurs, les araignées et les unogates en général ; de l'autre, influencé par les différences que présentent entr'elles les organes de la manducation, il s'est décidé, dans son nouveau travail, à en faire une classe à part, qui est intermédiaire entre les unogates et les entomostracées. Il l'a nommé *solénostomes*, et lui assigne les caractères suivans : mandibules nulles ou converties avec les machoires et la lèvre inférieure en tube ; deux palpes. Mais lorsqu'il s'agit d'insectes aussi petits, aussi difficiles à observer, il ne faut pas se hâter de créer de nouvelles classes. D'ailleurs, d'après les observations même de Degeer et de Latreille, il me paraît évident que lorsque ces insectes auront été suffisamment étudiés, on trouvera qu'une partie appartient au genre *trombidium* ou a des genres voisins, mais de la classe des unogates ou insectes à machoires ou mandibules onguiculées ; et que l'autre appartient aux mites ou à des genres voisins, et de la classe des inseetes

à sucoirs non-articulés. J'observerai encore que la petitesse des individus soumis à l'observation et leur apparente ressemblance nécessitent dans ces insectes la description particulière des espèces pour l'établissement des genres.

II. ARAIGNÉE. (*Aranea.*)

Palpes, deux, insérés sur les côtés extérieurs des mâchoires.

Mandibules cornées, terminées par un crochet mobile, se repliant sur leur côté interne.

Antennes nulles.

Les araignées ont six ou huit yeux placés sur le devant et sur les côtés du corcelet; deux palpes insérés au côté extérieur des mâchoires filiformes dans les femelles, en massue dans les mâles, et contenant alors à leur extrémité les parties sexuelles; deux mandibules cornées, terminées par un crochet mobile, se repliant sur leur côté interne; deux mâchoires simples; une lèvre inférieure et une languette courte, membraneuse et velue; la tête n'est pas distincte du corcelet; le corcelet est glabre ou pubescent; les pattes sont au nombre de huit, et sont attachées au corcelet : elles sont plus alongées dans les mâles, et dans les deux sexes terminées par des onglets courbes; l'abdomen est attaché au corcelet par un filet membraneux, court; il est nu, pubescent ou velu, terminé par cinq ou six appendices cylindriques, sétifères; il a en-dessous deux stigmates proche le corcelet, et les parties sexuelles occupent le milieu du ventre dans les femelles.

Les araignées sont carnassières et se nourrissent d'autres insectes. Plusieurs filent des toiles ou tendent des filets pour les attraper. Il en est qui les atteignent à la course ou en sautant. Toutes mettent leurs œufs à l'abri des injures de l'air, en les recouvrant de soie ou en les agglutinant ensemble. Un seul accouplement suffit pour féconder les femelles pour plusieurs pontes et même d'une année à l'autre.

I.re *Famille.*

ORBIFORMES. (*Orbiculariæ.*)

Yeux, huit, presqu'égaux entr'eux, placés sur le devant du corcelet ainsi :

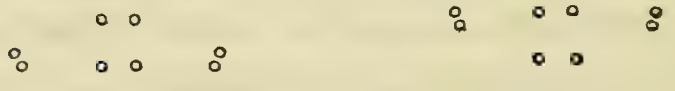

Lèvre plus large que haute, arrondie.

Mâchoires larges, courtes, arrondies, écartées, plus étroites à leur insertion.

Toiles sur un seul plan, en spirale croisée par des rayons concentriques.

Les orbiformes ont les yeux petits, globuleux, au nombre de huit, presqu'égaux entr'eux, occupant le devant du corcelet, dont quatre en carré et deux latéraux de chaque côté, rapprochés et quelquefois réunis entr'eux, mais éloignés des intermédiaires ; les mandibules courtes, grosses, fortes, plus minces à leur extrémité, verticales, pourvues d'un crochet reçu dans une cavité dentée des deux côtés ; la lèvre inférieure courte, large, arrondie ; les machoires courtes, arrondies, écartées, très-étroites à leur insertion et surpassant peu la lèvre ; les palpes filiformes dans la femelle, terminés par un onglet courbe, pectinés ou pourvus de dents latérales

très-fines ; en massue dans les males, et contenant alors les parties sexuelles ; le corcelet alongé, carré à sa partie antérieure, arrondi et plus large à sa partie postérieure, moins long et moins large que l'abdomen dans les femelles, presque aussi long et aussi large dans les males. L'abdomen nu, pubescent ou velu, ovale, globuleux, cylindrique, triconique ou découpé et mamelonné, revêtu de tubercules charnus ou d'épines dures et cornées, toujours diversement coloré ; les pattes varient pour la grandeur et la grosseur, et sont terminées par trois onglets, dont deux sont pectinés à leur base ; la première paire est plus longue que les autres ; la seconde ensuite ; la troisième est beaucoup plus courte que toutes les autres.

Eles font une toile en spirale, croisée par des fils en rayons qui partent d'un même centre, agglutinent ensemble leurs œufs, l'entourent d'un cocon de soie qu'elles attachent ou suspendent à un corps quelconque et l'abandonnent ensuite.

§. I. *Abdomen ovale, revêtu en-dessus, à sa partie antérieure, de deux tubercules charnus ; deux croissans jaunes, courbes, opposés en-dessous.*

1. A. Angulaire. (*A. angulata.*)

Abdomen ovale, alongé, bistre dans la femelle, noir dans le mâle, avec deux tubercules élévés, coniques à sa partie antérieure ; deux bandes plus foncées, en festons anguleux, qui partent des deux tubercules et vont se réunir en angle à l'anus.

Fabr. *ib.* p. 414, 29.

Degeer, t. 7, pl. 12, fig. 1, 12.

Var. 1. Abdomen d'un bistre clair, sans taches, jaune.

Var. 2. Abdomen d'un bistre foncé, noiratre, sans tache, jaune.

Clerck, Aran. Suec. pl. 1, tab. 1, fig. 2.

Var. 3. Abdomen d'un bistre foncé, noiratre, avec une tache d'un jaune vif à la partie supérieure.

Clerck, Aran. Suec. pl. 1, tab. 1, fig. 1.

Toutes ces variétés ne sont que des différences d'âge et des accidents.

Cette espèce a les quatre yeux du milieu en un carré, dont les deux d'en haut sont un peu plus rapprochés et plus gros, et les latéraux, de chaque côté, rapprochés, obliques et au niveau des intermédiaires d'en bas.

Elle fait une toile grande, verticale, dans les bois; elle pond environ cinquante œufs jaunâtres, dans le mois de septembre : ils sont agglutinés ensemble et recouverts de soie; elle se cache sous les feuilles, mais ne construit pas de nid. Avant la ponte, son oviductus est très-saillant et très-remarquable. Elle parvient à une grosseur presqu'égale à celle de la diadema.

2. A. Bicorne. (*A. bicornis.*)

Abdomen ovale, alongé, avec deux tubercules élevés, coniques à sa partie antérieure, de couleur verte, avec deux bandes en festons anguleux, noires, foncées, qui partent des tubercules et vont aboutir en angle à l'anus.

Var. 1. Abdomen jaunâtre.

Petite : trouvée en brumaire sur l'écorce moussue d'un arbre : yeux et forme de la précédente : toile verticale.

3. A. Bossue. (*A. gibbosa.*)

Abdomen ovale, alongé, revêtu de deux tubercules élevés, coniques à sa partie antérieure, vert sur les côtés, rouge dans le milieu, et coupé longitudinalement en deux parties égales par une large bande d'un noir vif.

Yeux et forme des précédentes. J'ai trouvé cette jolie espèce au printems, dans un potager. Toile verticale.

4. A. Croisée. (*A. cruciata.*)

Abdomen ovale, alongé, revêtu de deux tubercules à partie antérieure bruns, avec une croix d'un jaune rougeâtre,

formée par quatre triangles opposés à leur base, et occupant le dessus du dos presqu'en entier.

Forme des précédentes : petite.

5. A. Bituberculée. (*A. bituberculata.*)

Abdomen ovale, large, fauve, avec deux tubercules pointus, mais peu élevés ; partie antérieure séparée de la postérieure par une raie élevée, anguleuse, transverse entre les tubercules, plus foncée, déprimée, avec des taches jaunes proche le corcelet.

Yeux des précédentes ; mais abdomen plus large, plus applati ; tubercules moins élevés, espèce bien distincte. Elle fait sa toile dans l'herbe : elle est de grandeur moyenne.

6. A. Dromadaire. (*A. dromaderia.*)

Abdomen ovale, large, fauve, avec deux tubercules pointus, mais peu élevés ; la partie antérieure séparée de la postérieure par une raie élevée, anguleuse, transversale entre les tubercules, plus foncée et déprimée, avec des taches jaunes, proche le corcelet ; deux festons latéraux et des lignes transversales de même couleur à la partie postérieure.

Forme de la précédente, dont elle n'est peut-être qu'une variété, quoique le dessin de leur abdomen soit bien différent ; dans la bituberculée, la partie postérieure est sans tache, et d'un fauve jaunâtre ; dans la dromadaire, elle est d'un fauve rougeâtre et accompagnée de deux lignes festonnées, latérales et de lignes transversales d'un jaune clair.

§. II. *Abdomen ovale, sans tubercules élevés en-dessus ; deux croissans jaunes opposés en-dessous.*

7. A. Mellittagre. (*A. mellittagria.*)

Abdomen ovale, alongé, avec trois bosses légères, peu ou

point apparentes à sa partie antérieure ; jaune, réticulé de brun ; une bande très-large, jaune, festonnée de chaque côté sur le dos.

CLERCK, Aran. Suec. pl. 1, tab. 6.

Le ventre est noir, de la grosseur de la *diadema ;* les yeux latéraux sont ici un peu plus élevés que dans les précédentes, et sont dans une ligne intermédiaire de ceux du milieu. Dans les bois : toile verticale.

8. A. MYAGRIE. (*A. myagria.*)

Abdomen ovale, alongé, avec deux éminences latérales, peu ou point marquées ; fauve; ligne jaune, longitudinale dans le milieu du dos, bornée par des taches ovales, jaunes, détachées ; ventre fauve.

CLERCK, Aran. Suec. pl. 1, tab. 5.

Yeux de la précédente, grandeur de l'ar. diadême, croissants jaunes en-dessous, peu marqués : dans les bois : toile verticale.

9. A. DIADÊME. (*A. diadema.*)

Abdomen ovale, alongé, avec deux éminences latérales peu ou point apparentes à sa partie antérieure, une ligne longitudinale de points jaunes ou blancs, traversée par trois autres lignes semblables, en croix, et une raie festonnée de chaque côté, se terminant en angle à l'anus.

FABR. *ib.* p. 415, 30.

GEOFF. Ins. 2, 647, 10.

RŒS. Ins. 4, pl. 35 et 36.

Var. 1. Abdomen rougeatre, avec des taches jaunes.

Var. 2. Abdomen mélangé de rouge et de brun, avec des taches jaunes.

Var. 3. Abdomen noir, avec des taches jaunes.

CLERCK. pl. 1, fig. 4.

Var. 4. Abdomen noir, avec des points blancs.

J'ai également rencontré de ces deux variétés, mâle et femelle : les deux dernières sont les plus rares. Il arrive quelquefois que celles qui sont d'un rouge pâle deviennent tellement enflées après la fécondation, que leur peau, trop tendre, n'offre plus aucun dessin ni aucune tache; ce qui est rare. Yeux et forme des précédentes. C'est la plus commune dans nos jardins. Elle s'accouple en été. Elle pond dans les derniers jours d'automne. Ses œufs sont d'une belle couleur jaune, enveloppés dans un cocon d'un tissu serré et recouvert d'une bourre lâche, jaunatre. Elle ne construit pas de nid, et se tient à couvert sous les feuilles. Toile très-grande, verticale. Lorsque les petits de cette espèce sortent de l'œuf (ce qui arrive au printems suivant), ils sont jaunes et ont une tache noire au-dessus de l'anus; mais lorsqu'ils sont parvenus au tiers de la grandeur, ils ont sur le dos la figure qui caractérise leur espèce.

10. A. ALSINE. (*A. alsine.*)

Abdomen ovale, alongé, jaune oranger, avec des lignes festonnées, rouge-orangé, latérales, aboutissant en angle à l'anus; deux taches anguleuses, bordées de noir à la partie antérieure du corcelet.

Yeux et forme des précédentes.

11. A. QUADRILLE. (*A. quadrata.*)

Abdomen ovale, globuleux, avec quatre taches jaunes ou blanches, ovales, en carré; des points et deux lignes festonnées, aboutissant en angle à l'anus, de même couleur; corcelet bordé de brun, avec une raie brune, longitudinale dans le milieu.

FABR. *ib.* p. 419, 45.

Var. 1. Abdomen d'un beau rouge amaranthe.

ALBIN. Spiders. pl. 27, fig. 131.

Var. 2. abdomen verdâtre.

MARTYNS, Swedish Spiders, pl. 7, fig. 5.

Var. 3. Abdomen jaunatre.

Var. 4. Abdomen blanchatre, avec des taches blanches.

Var. 5. Abdomen ovale, alongé, pas plus large que le corcelet; pattes très-longues. Le male.

Cette espèce varie non-seulement par la couleur, mais aussi par le dessin du dos de l'abdomen. Quelquefois les lignes festonnées, latérales, se joignent à chacune des deux taches postérieures, et quelquefois elles ne l'atteignent pas. Il en est enfin, où ces lignes manquent totalement; mais les quatre taches sont toujours constantes. Ces variétés se trouvent ensemble dans les mêmes lieux et dans le même tems.

Elle fait une toile très-grande, verticale, et se fait en soie serrée un nid en dôme, ouvert par en-bas, où elle se tient. De ce nid, part un fil qui aboutit au centre de la toile, et par le moyen duquel l'araignée monte et descend à volonté. Elle pond en automne, et enveloppe ses œufs comme les précédentes. On la trouve dans les bois et les lieux humides. Elle devient plus grosse que l'araignée diadême.

12. A. SCALAIRE. (*A scalaris.*)

Corcelet blanchatre, abdomen ovale, alongé, jaune-citron, avec une figure oblongue, dentée, noire à la partie postérieure, et deux points noirs au-dessus.

FAB. p. 415, 32.

ALBIN, pl. 19, fig. 91.

MARTYNS. English. Spiders. pl. 13, fig. 10.

Var. 1. Abdomen jaune-citron, avec la tache noire; pattes blanches, annelées de rouge.

Var. 2. Abdomen jaune, avec une tache blanche en trèfle au-dessus de la tache noire.

Var. 3. Abdomen jaune, avec la tache noire divisée longitudinalement dans la moitié de sa partie antérieure.

Var. 4. Abdomen vert, avec une tache noire.

CLERCK, *ib.* pl. 1, tab. 8.

Cette araignée, une des plus belles espèces de cette famille, devient aussi grosse que la diadême ; elle se cache comme elle sous les feuilles, et ne construit pas de nid : sa toile est grande et verticale. On la trouve dans les bois, et en grande abondance sur les bords boisés et buissonneux des étangs et des ruisseaux. Quelque petite qu'elle soit, elle a toujours les couleurs et les marques distinctives de son espèce. Les yeux latéraux sont, dans cette espèce, placés plus haut que dans les précédentes et au niveau de ceux d'en haut.

13. A. APOCLISE. (*A. apoclisa.*)

Abdomen ovale, alongé, brun, entouré en-dessus d'une large bande festonnée blanche et divisée par deux autres blanches en croix non festonnées; celle en travers très-large, la longitudinale formant un triangle à la partie supérieure, et accompagnée, de chaque côté, à sa partie postérieure, de trois à quatre lignes de même couleur.

GEOFF. p. 647, 9. pl. 21, fig. 2.

Var. 1. Abdomen brun ; bandes festonnées, et bandes en croix blanches.

CLERCK, pl. 1, tab. 11.

Var. 2. Abdomen brun ; bandes festonnées, et bandes en croix, rouges ferrugineuses.

J. BARBUT, Gen. Ins. pl. 19.

Var. 3. Abdomen brun, avec les bandes jaunatres peu larges.

Var. 4. Abdomen brun, avec les bandes peu marquées et tachées de points bruns.

Les variétés 1 et 2 sont les plus communes. Le male est quelquefois si différent de la femelle, qu'on le prendrait pour une autre espèce : ses pattes sont très-longues ; son abdomen plus brun, et les bandes, tant festonnées qu'en croix, sont des lignes d'un jaune vif. Cette espèce a les yeux de la *diadema*, l'abdomen plus ovale, plus arrondi à sa partie antérieure et postérieure. Elle devient presqu'aussi grosse qu'elle. On la trouve dans les bois, près des étangs et des lieux humides. Elle se fait un nid en soie très-serrée, comme l'araignée quadrille ; mais il n'a qu'une petite ouverture que l'araignée ferme avec ses pattes, quand on veut la prendre. Elle enveloppe ses œufs dans un double cocon avec un art admirable. Aux approches de l'hiver, elle attache à l'entour de son nid des grains et des détritus de végétaux. Après l'avoir fortifié, elle le ferme entièrement, et n'en sort qu'au printems suivant, très-maigre et très-affaiblie par un aussi long jeûne. (J'avertis que cette araignée, très-bien rendue dans la figure de Geoffroy, que j'ai citée, n'est plus reconnaissable dans la contrefaçon qui a été faite de cet excellent ouvrage.)

14. A. Ombraticole. (*A. umbratica.*)

Abdomen arrondi, déprimé ; dos d'un brun jaunatre, avec un ovale, festonné, et six points enfoncés, ronds, disposés par pairs longitudinalement.

Ar. *umbratica*, Villers, p. 129, 123.

Var. 1. Abdomen pâle en-dessus, un peu échancré et comme en cœur du côté du corcelet ; point de dessin et seulement des points.

Clerck, pl. 1, tab. 7.

Var. 2. Abdomen brun, rond, avec l'ovale entouré d'une ligne festonnée, jaunatre, bien marquée, et une dans le milieu, longitudinale, formant un rhombe et un triangle peu marqués.

Var. 3. Abdomen ovale, alongé, déprimé, brun, avec les points peu marqués; un accent circonflèxe et deux points proche le corcelet; une ligne festonnée, fine, jaune, entourant le dos. Le mâle.

Le corcelet est plus large dans cette espèce que dans les précédentes; l'abdomen est plus applati. On aperçoit jusqu'à huit et dix points enfoncés; mais il n'y en a que six de bien marqués : ceux de la seconde rangée, à partir du corcelet, sont plus gros.

Cette araignée fait, pour prendre les phalènes, qu'elle préfère aux mouches, une toile verticale où elle se tient la nuit. Le jour, elle se retire sous l'écorce des arbres, et dans des fentes humides et obscures. On en trouve cependant quelques-unes sur leur toile, en plein jour, dans des lieux ombragés. Ses œufs sont jaunes, agglutinés, et son cocon de la grosseur d'un gros pois. Cette araignée n'atteint jamais la grosseur de la précédente.

15. A. Cratère. (*A. cratera.*)

Abdomen globuleux, large, pubescent, rougeatre, avec une bande longitudinale dans le milieu plus foncée, bordée de jaune, accompagnée d'autres latérales bordées de même.

Sch. pl. 49, fig. 5, 6.

Cette espèce varie peu; son abdomen est plus large que dans les espèces précédentes; il est pointu vers l'anus, arrondi à sa partie antérieure : elle est, dans sa plus grande grosseur, un tiers moins grande que l'espèce précédente. Elle fait une toile verticale entre les gramens les lys et les plantes élevées des bois et des jardins. Elle se fabrique un nid recouvert en-dessus seulement de quelques fils, mais dont le fond imite une coupe ou le nid d'un oiseau : elle s'y tient immobile, les pattes ramassées.

16. A. Agalène. (*A. agalena.*)

Abdomen globuleux, large, d'un brun-obscur, pubescent,

avec une tache d'un blanc vif, formant un accent circonflèxe proche le corcelet.

CLERCK, pl. 2, tab. 5?

Var. 1. Abdomen avec une ligne brune, bordée de blanc, accompagnée de lignes latérales bordées de blanc.

Forme de la précédente, mais plus petite. Quelquefois la tache blanche est peu marquée. Dans les bois. Toile verticale.

17. A. MYABORE. (*A. myabora.*)

Abdomen ovale, pubescent, large, un peu déprimé, jaune oranger, avec quatre points noirs en-dessus.

Forme et grandeur de la précédente; abdomen plus applati : toile verticale.

18. A. TRIGUTTÉE. (*A. triguttata.*)

Abdomen ovale, large, pubescent, d'un roux fauve, uniforme ou avec trois taches triangulaires, d'un jaune citron proche le corcelet.

FABR. *ib.* p. 419, 46?

Var. 1. Abdomen sans taches.
Var. 2. Abdomen avec trois taches jaunes.
Var. 3. Abdomen avec trois taches blanches.

Très-jolie espèce : forme des précédentes, plus petite. Dans les bois : toile verticale.

19. A. DRYPTE. (*A. drypta.*)

Abdomen ovale, arrondi, rouge ferrugineux, avec deux taches noires, oblongues, latérales sur la moitié de la partie postérieure, se réunissant en angle à l'anus.

Très-petite. Dans les bois : toile verticale.

20. A. Acalyphe. (*A. acalypha.*)

Abdomen ovale, alongé, blanchâtre, luisant, avec trois raies longitudinales de points noirs sur la partie postérieure du dos, et quatre autres de même couleur détachés proche le corcelet.

Var. 1. Abdomen avec deux raies de points noirs à la partie postérieure ; sans points proche le corcelet.

Petite : commune dans les prés, les bois, les jardins : toile verticale.

21. A. Cèropège. (*A. ceropegia.*)

Abdomen ovale, alongé, roux, divisé longitudinalement par une figure oblongue bordée de jaune, se terminant en pointe à l'anus, et formant deux triangles surmontés l'un par l'autre à la partie supérieure.

Sch. pl. 226, 6.
Albin, pl. 20, fig. 98?

Var. 1. Abdomen avec la figure bordée de jaune, se prolongeant sans interruption jusqu'à l'anus.

Var. 2. Abdomen avec la figure terminés par deux petits cercles jaunes vers l'anus.

Grandeur de la précédente, mais plus alongée : très-jolie espèce. Dans les bois : toile verticale. Le corcelet est peu large, et les yeux latéraux sont proportionnellement plus rapprochés que dans les espèces précédentes.

22. A. Adiante. (*A. adianta.*)

Abdomen ovale, rougeâtre, divisé dans son milieu par une figure oblongue bordée d'un jaune vif, qui diminue et se réunit en angle à l'anus, et est festonnée et entourée de noir.

Var. 1. Abdomen rougeâtre, avec la figure longitudinale non-interrompue, bordée de jaune et de noir.

Var. 2. Abdomen jaunâtre ou verdâtre, avec une figure longitudinale festonnée, bordée de noir, interrompue à sa partie antérieure.

Forme et grandeur des précédentes. Dans les bois : très-jolie espèce.

23. A. Diodie. (*A. diodia.*)

Abdomen ovale, alongé, jaunâtre, d'un brillant souvent argenté-jaunâtre, avec quatre taches brunes en carré à la partie supérieure, et une figure pyramidale brune à la partie postérieure, formée par des lignes transversales et se terminant en angle à l'anus.

Jolie espèce ; forme et grandeur des précédentes ; mais l'abdomen est moins arrondi et plus élargi à sa partie antérieure : elle fait une toile verticale au pied des orties et autres plantes qui bordent les chemins.

24. Tubuleuse. (*A. tubulosa.*)

Abdomen ovale, cylindrique, brun, divisé en-dessus longitudinalement par une raie jaune traversée dans le milieu par quatre autres raies de même couleur.

Elle fait sur les buissons et dans les bleds une toile verticale, et elle pratique à la partie supérieure, sous une feuille, un petit tube assez long de soie blanche et serrée, où elle se tient en attendant sa proie : grandeur des précédentes.

25. A. Calophylle. (*A. calophylla.*)

Abdomen ovale, arrondi, déprimé, avec une feuille arrondie festonnée sur le dos, d'une couleur plus foncée sur les bords et vers la pointe.

Lister, *de araneis*, pl. 47, fig. 10.

Geof. p. 646, 8 ?

Var. 1. Abdomen blanc et noir.

Sch. pl. 42, fig. 13 ?

Var. 2. Abdomen varié de vert, de rouge, de noir et de jaune.

Var. 3. Abdomen avec le milieu de la feuille luisant, argenté (quand elle est pleine).

Les mâchoires, dans cette espèce, sont moins larges et

moins arrondies que dans les précédentes : les yeux sont gros, les latéraux peu écartés et peu obliques.

Elle est beaucoup plus grande que les dernières décrites ; elle devient presqu'aussi grosse que l'ombraticole : elle fait une toile verticale, où elle ne se tient ordinairement que de nuit ; le jour elle se retire dans un tube de soie blanche qu'elle a pratiqué au-dessus de sa toile. C'est à l'entour des maisons, et même dans leur intérieur, sous les hangars, dans les écuries qu'elle se plaît : on la trouve plus souvent en ces lieux qu'en pleine campagne.

26. A. Inclinée. (*A. inclinata.*)

Abdomen ovale, alongé, blanchâtre, ponctué de noir, avec des raies transversales plus blanches à sa partie postérieure, et un triangle blanc dans son milieu.

Ar. reticulata. Linn. Syst. Nat. 1030.

Martyns, English. Spiders, pl. 11, fig. 7.

Albin, *ib.* pl. 8, fig. 36.

Var. 1. Abdomen varié de blanc, de jaune et de noir.

Var. 2. Abdomen varié de vert, de rouge et de jaune.

Var. 3. Abdomen varié de jaune-oranger et de noir.

Cette araignée varie beaucoup ; mais elle fait constamment une toile orbiculaire inclinée à quarante-cinq degrés, et presque jamais verticale ni horizontale. Elle a les mâchoires de la précédente, un peu moins arrondies à l'extrémité que les autres de cette famille : les yeux latéraux sont aussi moins écartés et au niveau de ceux d'en-haut et peu obliques : le mâle a l'abdomen cylindrique, alongé, moins large que le corcelet, qui est roux : les pattes sont rouges et très-longues : la femelle devient aussi grosse que la précédente.

27. A. Antriade. (*A. antriada.*)

Abdomen ovale, alongé, oranger-brun, ayant dans le milieu une figure plus claire, représentant un fer de lance renversé.

Var. 1. Abdomen orangé-clair.

Var. 2. Abdomen orangé-noirâtre.

Yeux, mâchoires et forme de la précédente, auquel elle ressemble beaucoup ; mais elle est plus grande, elle a les couleurs plus foncées et des points noirs sur les cuisses. Elle ne se trouve pas en pleine campagne ; et elle fait une toile inclinée à l'entrée des soupiraux des caves et des lieux obscures.

28. A. Cucurbitine. (*A. cucurbitina.*)

Abdomen ovale, arrondi, d'un beau vert pistache, avec des points noirs enfoncés sur les côtés et dans le milieu.

Linn, Syst. Nat., p. 1030, 3.
Geoffr. 42, p. 648, 11.

Var. 1. Abdomen vert, avec une tache rose à l'anus.

Sch. Icon. pl. 124, fig. 6.

Var. 2. Abdomen vert, sans tache, rose à l'anus.

Sch. p. 196, fig. 6.

La variété 1 est la plus commune : le male a l'abdomen très-petit, d'un vert plus foncé : les pattes très-longues, rouges et annelées de noir ou de vert de vessie : le corcelet bordé de la mêmec ouleur.

Cette espèce a les machoires des deux précédentes, mais les yeux intermédiaires d'en-haut sont plus gros et plus rapprochés que dans toutes les autres tendeuses ; les latéraux sont au niveau de ceux d'en-bas : sa toile est toujours horizontale, et toujours extrêmement petite, relativement à sa grosseur. Elle pond vers la fin de juin environ quarante œufs, recouvre son cocon d'une bourre jaunatre, et l'enveloppe dans une feuille qu'elle plie et auprès de laquelle elle se tient.

§. III. *Abdomen irrégulier, triconique.*

29. A. Conique. (*A. conica.*)

Corcelet noir, abdomen terminé en pointe conique, avec une tache noire dentée à sa partie postérieure.

DEGEER, t. 7, pl. 13, fig. 16.

PALLAS, *spicilegia*, pl. 1, fig. 16.

Elle varie beaucoup pour la couleur; mais la singulière conformation de son abdomen la rend facile à distinguer : elle a les machoires arrondies de la diadême; ses yeux latéraux sont plus élevés et plus éloignés des mandibules, et sont dans une position semblable à celle des araignées épineuses d'Amérique. Elle est petite, et fait une toile très-grande, verticale dans les bois ombragés; lorsqu'elle a sucé un insecte, elle en attache le cadavr à un fil, et tient ainsi suspendus tous ceux qui sont devenus sa proie : observation déjà faite par Lister, que j'ai vérifiée bien des fois. Elle est commune : le male diffère peu de la femelle.

IIe. *Famille.*

SPIRALIFORMES. (*Spiralicularicæ.*)

Yeux, huit, égaux entr'eux, placés sur le devant du corcelet, ainsi :

o o o o
o oo o

Lèvre inférieure large, arrondie, plus large que haute.

Mâchoires très-alongées, cylindriques, un peu renflées à leur extrémité et à leur insertion.

Toile sur un seul plan en spirale, croisée par des rayons concentriques.

Les spiraliformes ont les yeux petits, globuleux, au nombre de huit égaux entr'eux, dont quatre en carré, deux latéraux de chaque côté écartés entr'eux, et presque sur la ligne de quatre intermédiaires; les mandibules alongées, cylindriques, renflées dans leur milieu, se portant en avant, munies d'un onglet très-long reçu dans une cavité garnie d'un grand nombre de dents; la lèvre inférieure large et arrondie; les mâchoires longues, cylindriques, plus larges à leur insertion et à leur extrémité que dans leur milieu; les palpes filiformes,

minces, terminés par un onglet pectiné dans la femelle, en massue dans les males, et contenant les parties sexuelles; le corcelet arrondi, déprimé, plus large dans son milieu; l'abdomen nu, très-alongé, cylindrique, un peu plus gros à sa partie antérieure; les pattes très-fines et très-longues; les antérieures ayant deux fois la longueur du corps; la seconde paire est ensuite la plus longue, puis la quatrième : la troisième est très-courte.

Elles font une toile en spirale, croisée par des fils en rayons qui partent d'un même centre.

30. A. Étendue. (*A. extensa.*)

Abdomen alongé, cylindrique, d'un vert argenté en-dessus, noir et bordé par deux lignes jaunes argentées en-dessous; pattes longues, minces, vertes.

Fabr. *ib.* p. 407, 1.

Geoff. 2, 642, 4.

Albin, pl. 25, fig. 122.

Var. 1. Abdomen vert-argenté.

Sch. pl. 113, fig. 9.

Var. 2. Abdomen rouge et vert.

Albin, *ib.* fig. 124.

Var. 3. Abdomen jaune.

Sch. pl. 49, fig. 7, 8.

Elle varie beaucoup pour les couleurs : le mâle a sur la partie antérieure des mandibules, une épine pointue dont la femelle est dépourvue.

Cette espèce construit sur le bord des eaux, dans les bois et les lieux humides, une toile grande, verticale. Suivant Lister, elle enveloppe ses œufs dans un cocon de soie d'un vert-bleuâtre, qu'elle recouvre d'une soie plus lâche et d'une couleur plus sombre : elle l'attache ensuite aux joncs et autres plantes aquatiques. Lorsque cette araignée est en repos, elle se tient toujours les quatre pattes antérieures alongées et étendues en avant, et les postérieures en arrière.

Toutes les araignées étrangères, à abdomen et pattes très-alongées, tels que l'*aranea clavipes* et autres qui font une toile orbiculaire, ont aussi les caractères que nous avons donnés à nos orbiformes. L'araignée étendue de ce pays nous offre seule dans les mâchoires, les yeux, les mandibules, une conformation toute différente : nous avons donc dû en faire une famille à part.

IIIe. *Famille.*

RETIFORMES. (*Retiariæ.*)

Yeux, huit, presqu'égaux entr'eux, occupant le devant du corcelet, ainsi placés :

∘ ∘∘ ∘

Lèvre inférieure triangulaire, aussi haute que large.

Machoires alongées, étroites, cylindriques, couchées sur la lèvre, rapprochées à leur extrémité.

Toile formée par des fils tendus irrégulièrement sur plusieurs plans différens.

Les rétiformes ont les yeux petits, globuleux, au nombre de huit, presqu'égaux entr'eux, occupant le devant du corcelet ; quatre en carré et deux latéraux de chaque côté, rapprochés des intermédiaires ; une lèvre inférieure, triangulaire, aussi haute que large ; les mâchoires alongées, cylindriques, couchées sur la lèvre, rapprochées à leur extrémité et aussi larges à leur base que dans tout le reste de leur longueur ; les mandibules petites, cylindriques ; les palpes filiformes dans les femelles, en massue dans les mâles ; le corcelet beaucoup plus petit que l'abdomen, toujours très-pointu et très-convexe à sa partie antérieure, arrondi à sa partie postérieure ; l'abdomen glabre, ovale ou globuleux, et alors très-renflé à sa partie supé-

rieure et dans une position verticale relativement au corcelet; les pattes très-fines; la première paire la plus longue de toutes, la seconde ensuite; la troisième la plus courte : leur couleur varie, et est ordinairement claire et brillante : elles sont petites et faibles.

Les rétiformes tendent des fils en tout sens sur plusieurs plans différens; elles enveloppent leurs œufs dans un cocon, ou les recouvrent de soie ; elles demeurent ensuite dessus, et soignent encore leurs petits lorsqu'ils sont éclos.

§. I. *Corcelet très-petit ; abdomen globuleux, renflé à sa partie supérieure ; œufs toujours renfermés dans un tissu de soie très-serré.*

A. Abdomen tuberculé.

31. A. Aphane. (*A. aphana.*)

Abdomen ovale, avec quatre tubercules à sa partie supérieure.

Globuleuse : trouvée dans le gazon d'un jardin à Paris : grosse comme la tête d'une épingle, mais espèce bien distincte.

B. Abdomen non tuberculé.

32. A. Sisiphe. (*A. sisiphia.*)

Abdomen ovoïde, très-renflé à sa partie supérieure, varié de blanc, de rouge et de noir ; lignes blanches, se croisant en étoile, sur la partie la plus élevée du dos.

Frisch. t. 10, pl. 18.

Lister, t. 14, fig. 14.

Le mâle est plus petit; il a l'abdomen entièrement noir, le corcelet et les pattes rouges. Cette espèce fait dans les bois, à l'entour des maisons et des murs de jardin, une assez grande toile : elle se construit un nid composé de feuilles sèches, et souvent aussi de platras et autres objets qui, suspendus au milieu d'une toile irrégulière, ont l'air d'y être tombés par hasard. C'est

là dessous qu'elle se tient. Elle s'accouple vers la fin de mai et au commencement de juin; elle fait ensuite deux ou trois pontes, et enveloppe ses œufs dans un cocon rond et rougeatre, dont le tissu est fermé, et qu'elle a soin d'ouvrir avec ses mandibules, lorsque ses petits sont éclos ou près d'éclore.

33. A. Crypticole. (*A. crypticola.*)

Abdomen globuleux, fond rouge, pâle, avec des lignes noires, pâles.

Commune dans les caves.

34. A. Triangulifère. (*A. triangulosa.*)

Abdomen globuleux, d'un fond rougeatre, avec une suite de triangles jaunes, disposés longitudinalement sur le milieu du dos, qui est bordé de deux bandes latérales en zig-zag.

Espèce grosse pour cette famille et bien distincte : trouvée une seule fois dans une armoire de ma demeure à Paris.

35. A. Découpée. (*A. nervosa.*)

Abdomen globuleux; deux bandes brunes, rougeatres, entourant le dos, coupées par des traits blancs parallèles.

Lister, fig. 13.

Albin, fig. 71.

Elle varie pour les couleurs : le male est verdatre : elle se fait un nid où elle amasse des provisions pour ses petits qui éclosent en messidor. On la trouve plus communément sur les branches de chêne. Cocon d'un vert sale, qu'elle retient toujours entre ses pattes, et qu'on ne peut lui faire abandonner ainsi que toutes celles de cette famille.

36. A. Peinte. (*A. picta.*)

Abdomen globuleux, avec une bande longitudinale sur le dos, d'un rouge vif, dentée et se terminant en angle à l'anus et bordée d'un jaune très-vif.

Parmi les ronces et les bords boisés des ruisseaux et des petites rivières : elle fait son cocon en vendémiaire : il est rond, de couleur plombée.

37. A. Crénelée. (*A. denticulata.*)

Abdomen globuleux, gris-noiratre, avec une bande longitudinale, dentée, d'un gris rougeatre, où correspondent sur les côtés de petites lignes noiratres, transversales.

38. A. Teinte. (*A. tincta.*)

Abdomen globuleux, demi-cercle noir à la partie postérieure du dos ; partie postérieure blanche, tachée de rouge.

39. A. Gentille. (*A. pulchella.*)

Abdomen globuleux, jaune, avec une ligne longitudinale, festonnée, rouge dans le milieu.

Elle pond en messidor, et fait un cocon entièrement rond, d'un blanc extrêmement vif : elle n'a jamais plus d'une ligne de long.

40. A. Caroline. (*A. carolina.*)

Abdomen globuleux, jaune ; dos jaune, entouré d'un cercle rouge.

Espèce très-petite, mais distincte et très-jolie ; trouvée d'abord par mon fils Charles, âgé de trois ans, et une seule fois depuis par moi. Dans les bois.

41. A. Jolie. (*A. lepida.*)

Abdomen globuleux, jaune, entouré d'une bande rouge, découpée en zig-zag sur le dos.

Albin, pl. 20, fig. 99.

42. A. Gracieuse. (*A. venusta.*)

Abdomen globuleux, avec un ovale rouge, carmin découpé en zig-zag sur les bords.

Grandeur et forme de la précédente, dont je crois qu'elle n'est qu'une variété.

43. A. Bienfaisante. (*A. benigna.*)

Abdomen ovale, arrondi, un peu déprimé, noir, avec des poils courts, ferrugineux sur le dos, et une figure en carré, noire, proche le corcelet.

Lister, p. 55, t. 15.

La forme de l'abdomen de cette espèce commence à s'éloigner un peu des autres de cette famille : le mâle est très-différent de la femelle : il a l'abdomen plus alongé, moins gros, noir, sans taches; les pattes rougeâtres.

Cette petite espèce, qui est très-commune, fait dans l'intérieur des feuilles, à l'extrémité des plantes, des rameaux, entre les grappes de raisins, une toile de plusieurs fils tendus en tous sens et sur plusieurs plans. Elle s'accouple vers la fin de floréal, fait trois pontes différentes en été; elle enveloppe ses œufs dans un tissu serré, d'un blanc très-éclatant : son cocon n'est pas globuleux, mais applati et lenticulaire.

44. A. Obscure. (*A. obscura.*)

Abdomen ovale, rond, un peu déprimé, noir; pattes noires.

Sous les pierres et les champignons : cocon rond, très-blanc.

45. A. Marquée. (*A. signata.*)

Abdomen ovale, rond, un peu déprimé, brun, avec quatre traits jaunes placés sur le haut, le bas et les côtés.

Je n'ai pas vu la toile de ces deux dernières espèces, et leurs formes commence à s'éloigner un peu de celle de cette section.

46. A. Ponctuée. (*A. punctata.*)

Abdomen globuleux, brun, ponctué de jaune, entouré par une bande jaune en zig-zag, avec des lignes noires, transverses à la partie postérieure.

47. A. Orticole. (*A. urticæ.*)

Abdomen ovale, globuleux, avec des taches blanches sur les côtés et tout à l'entour, deux plus marquées vers le corcelet, trois chevrons rouges, obscurs à la partie postérieure.

Sur les orties.

§. II. *Abdomen arrondi, ou en ovale alongé: œufs recouverts seulement de soie lâche ou peu serrée.*

48. A. Quatre points. (*A. 4. punctata.*)

Abdomen arrondi, déprimé, brun, avec un demi-cercle à la partie antérieure et une ligne longitudinale dans le milieu, plus pâle; ventre d'un jaune pâle.

Fabr. *ib.* p. 416, 24.

Degeer, t. 7, pl. 15, fig. 1.

Ses œufs sont rouges, pâles, légèrement agglutinés ensemble, et recouverts seulement d'un peu de soie.

49. A. Rayée. (*A. lineata.*)

Abdomen alongé, jaune, avec des points noirs très-marqués sur les côtés, et une bande noire, longitudinale sous le ventre.

Clerck, pl. 3, t. 10.

Var. 1. Abdomen blanc.

Var. 2. Abdomen jaune.

Le male a l'abdomen et les pattes plus alongées; l'onglet de

ses mandibules est très-long, et n'est courbé qu'à son extrémité : ses mandibules ne sont point creusées ni dentées ; et il y a près de leur naissance, à l'intérieur, une petite épine courbe. Cette espèce fait sa toile sur les plantes peu élevées, telle que la mille-feuille ; mais elle s'enferme dans les feuilles des arbres pour pondre ses œufs.

50. A. Couronnée. (*A. redimita.*)

Abdomen ovale, alongé, jaune, avec des points noirs sur les côtés, et le dos entouré d'un cercle rouge : une raie longitudinale noire sous le ventre.

Sch. pl. 64, fig. 8.

Var. 1. Cercle rose.

Var. 2. Cercle rouge carmin.

Var. 3. Cercle rouge, avec une ligne longitudinale rouge dans le milieu.

Clerck, pl. 3, tab. 9.

Var. 4. Cercle vert.

Forme et mœurs de la précédente, dont je soupçonne fort qu'elle n'est qu'une variété.

51. A. Ovale. (*A. ovata.*)

Abdomen ovale, alongé, jaune, avec des points noirs sur les côtés ; un ovale, rouge, carmin sur le dos, et une ligne longitudinale noire sous le ventre.

Geoff. 648, 12.

Var. 1. Ovale rouge, sur le dos, entier.

Albin, pl. 24, fig. 116.

Var. 2. Ovale, rouge, interrompu dans son milieu.

Clerck, pl. 3, tab. 8.

Var. 3. Ovale, rouge, avec deux points d'un jaune vif dans le milieu. Un male.

Je soupçonne encore que cette espèce n'est qu'une variété de la précédente.

52. A. Verte. (*A. viridissima.*)

Corcelet et pattes rouges ; abdomen ovale, alongé, vert, avec des bandes transversales plus obscures.

Petite : sur les feuilles des arbres. Les mâchoires dans cette espèce sont un peu plus larges que dans toutes celles de cette famille : le corcelet est convexe à sa partie antérieure, comme dans celles de la section première.

On la trouve sur les feuilles.

IVe. *Famille.*

FILIFORMES. (*Filatoriæ.*)

Yeux, huit, presqu'égaux entr'eux, occupant le devant du corcelet ; ainsi placés :

Lèvre inférieure grande, triangulaire, aussi haute que large.

Machoires alongées, cylindriques, recouvrant la lèvre.

Toile composée de fils lâches et écartés, tendus sur plusieurs plans différens.

Les filiformes ont huit yeux presqu'égaux entr'eux, globuleux, occupant le devant du corcelet, dont deux au milieu plus petits, trois latéraux de chaque côté, se touchant et réunis en triangle, l'antérieur plus gros ; une lèvre grande, triangulaire, aussi haute que large ; les mâchoires alongées, étroites, cylindriques, recouvrant la lèvre, rapprochées à leur extrémité, et aussi larges à leur base que dans le reste de leur longueur ; les mandibules petites, pourvues d'un crochet très-petit, court ; les palpes courts, filiformes dans les femelles, très-renflés à leur extrémité dans les males, et se repliant sur eux-mêmes ; le corcelet aussi large, mais beaucoup moins long que

l'abdomen, rond, applati; l'abdomen alongé, cylindrique, nu, transparent; les pattes très-fines et très-longues, terminées par des crochets, dont deux sont pectinés : la première paire a cinq fois la longueur totale du corps; la seconde a un quart de moins de long; la quatrième égale presque la seconde; la troisième est la plus courte : leur couleur varie et est pale.

Elles n'enveloppent pas leurs œufs dans un cocon serré, et ne les recouvrent pas de soie; mais elles les agglutinent ensemble en une masse ronde, et les portent avec elles entre leurs mandibules.

53. A. Phalangiste. (*A. phalangioides.*)

Abdomen alongé, cylindrique, pale, transparent, avec des pattes très-longues.

Scopoli, Ent. Carn. 404, 1120. *A. pluchii.*
Geoff. t. 2, p. 641, 17.

Dans les caves et les lieux inhabités des maisons.

V^e^. *Famille.*

NAPIFORMES. (*Textoriæ.*)

Yeux, huit, presqu'égaux entr'eux, occupant le devant du corcelet, ainsi placés :

Lèvre large, arrondie à son extrémité.

Machoires droites, alongées, s'élargissant un peu vers leur extrémité.

Toile grande, en tissu serré, sur un seul plan horizontale, surmontée d'une autre toile formée par des fils tendus en tout sens et sur plusieurs plans différens.

Les napiformes ont huit yeux occupant le devant du corcelet dont quatre intermédiaires en carré; ceux d'en-haut plus gros

écartés ; ceux d'en-bas plus petits, plus rapprochés, se touchant presque ; les latéraux au niveau de ceux d'en-haut, très-rapprochés : la lèvre large, arrondie à son extrémité ; les machoires droites, alongées, s'élargissant un peu vers leur extrémité ; les mandibules cylindriques, armées d'un onglet fort courbe, se repliant dans une cavité dentée des deux côtés ; les palpes filiformes dans les femelles, en massue dans les males ; le corcelet ovale, alongé, bordé, élargi dans le milieu, moins long et moins large que l'abdomen ; l'abdomen glabre, alongé, parabolique, arrondi en-dessus, en ligne droite en-dessous, plus gros et renflé à sa partie postérieure ; les pattes alongées, minces, terminées par des onglets pectinés ; la première paire est la plus grande, ensuite la seconde, puis la quatrième ; la troisième est la plus courte.

Elles font de très-grandes toiles, d'un tissu serré, qui sont surmontées d'autres composées de fils tendus en tout sens, de façon qu'elles réunissent en quelque sorte dans leurs toiles celles des réiformes et des tapiformes, et forment le passage d'une famille à l'autre, non-seulement par le caractère de leur bouche, mais encore par leurs mœurs. Elles enveloppent leurs œufs dans un tissu très-mince et peu serré : ces œufs ne sont pas agglutinés ensemble. Elles suspendent leur cocon ; ne font point de retraites cylindriques, et se tiennent toujours sous leurs toiles en nappes, dans une position renversée, leurs pattes antérieures alongées : leur grandeur surpasse celle des précédentes, et leurs couleurs sont claires et variées.

54. A. Triangulaire. (*A. triangularis.*)

Abdomen ovale, triangulaire, noir, marqué de blanc et de jaune sur les côtés, avec une suite de taches triangulaires sur le milieu du dos, d'un brun rougeatre ; pattes vertes.

Degeer, t. 7, pl. 14, fig. 13, 14, 15, 16.
Clerck, pl. 3, tab. 2.

Elle fait de grandes toiles dans les bois, et sur-tout sur les buissons d'épines.

55. A. MONTAGNARDE. (*A. montana.*)

Abdomen ovale, blanchatre, avec des taches cendrées; pattes tachées de noir.

DEGEER, t. 7, p. 251, 13.
CLERCK, pl. 3, tab. 1.
LISTER, t. 19, fig. 19.

Ces deux araignées varient beaucoup; je crois même que cette espèce n'est qu'une variété de la précédente.

VIe. *Famille.*

TAPIFORMES. (*Vestiariæ.*)

Yeux, huit, presqu'égaux entr'eux, occupant le devant du corcelet, placés ainsi :

Lèvre carrée, aussi haute que large.

Machoires fortes, écartées, plus longues que larges.

Toile horizontale, très-serrée à la partie supérieure de laquelle se trouve toujours une retraite cylindrique, d'un tissu serré.

Les tapiformes ont huit yeux presque égaux entr'eux, occupant le devant du corcelet sur deux lignes presque parallèles, plus ou moins courbes : la lèvre grande, carrée; les machoires fortes, écartées, plus longues que larges et un peu arrondies à leur extrémité; les mandibules grandes, fortes, cylindriques, armées d'un onglet fort, et se repliant dans une cavité dentée des deux côtés; les palpes filiformes dans les femelles, en massue dans les males : le corcelet grand, alongé, presque aussi large et aussi long que l'abdomen, carré, relevé et convexe en-dessus à sa partie antérieure, arrondi et déprimé à sa partie postérieure; l'abdomen ovale, alongé, pubescent ou très-velu; deux des appendices sétifères, très-alongées; les pattes longues, fortes, propres à la course, terminées par des onglets, dont deux sont pectinés.

La longueur respective des pattes varie ; mais les première et quatrième paires sont toujours les plus longues, la seconde ensuite ; la troisième est la plus courte : leurs couleurs sont le plus souvent sombres et obscures : elles sont ordinairement plus grandes et plus fortes que celles des trois familles précédentes.

§. I. *Première et quatrième paires de pattes presque égales entr'elles dans les femelles ; yeux ainsi placés :*

56. A. Domestique. (*A. domestica.*)

Abdomen ovale, noiratre ; deux lignes longitudinales de taches fauves sur le milieu du dos, les antérieures plus grosses.

Fab. *ib.* p. 412, 21.

Clerck, 76, pl. 2, fig. 9.

C'est l'araignée ordinaire des maisons : elle construit une très-grande toile.

57. A. Privée. (*A. civilis.*)

Abdomen ovale, d'un rouge très-pale, irrégulièrement taché de noir.

Elle construit une toile comme la précédente dans les maisons ; mais moins grande : elle est assez commune dans certains endroits.

58. A. Agreste. (*A. agrestis.*)

Abdomen ovale, brun, avec une grande tache carrée à la partie supérieure, et des triangles rangés longitudinalement jusqu'à l'anus.

Albin, pl. 2, fig. 9 et 10.

J'ai pris le mâle et la femelle de cette espèce dans les vignes : sa toile était très-grande et accompagnée de la retraite cylindrique, qui caractérise toutes les araignées de cette famille.

59. A. Veloutée. (*A. murina.*)

Abdomen ovale, convexe, d'un beau noir, velouté, sans taches.

J'ai pris cette espèce deux fois seulement : une fois dans une étable à vache.

§. II. *Quatrième paire de pattes plus longue que la première dans les femelles ; yeux ainsi placés :*

60. A. Labirinthe. (*A. labirinthica.*)

Abdomen ovale, foncé, avec une suite de lignes blanches en accent circonflèxe, disposées longitudinalement sur le milieu du dos.

Fabr. *ib.* p. 417, 34.

Sch. Icon. pl. 19, fig. 8.

Albin, pl. 17, fig. 83.

Elle varie pour les couleurs. Elle a toujours deux appendices sétifères beaucoup plus longues que les autres : caractère particulier à toute cette famille ; mais beaucoup plus tranché dans cette espèce. Elle fait dans les champs, sur les buissons, au pied des arbres, une toile grande, verticale, horizontale, accompagnée d'une retraite cylindrique.

VIIe. *Famille.*

CAMÉRIFORMES. (*Camerariæ.*)

Yeux, huit, placés sur le devant du corcelet, ainsi :

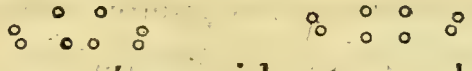

Lèvre en carré, aussi haute que large.

Machoires droites, alongées, écartées, dilatées à leur extrémité.

Toile serrée, renfermant l'araignée dans son intérieur.

Les camériformes ont les yeux petits, globuleux, presqu'é-

gaux entr'eux, occupant le devant du corcelet; ceux de la ligne antérieure formant une ligne droite ou recourbée en arrière; une lèvre inférieure carrée, aussi haute que large; les mâchoires droites, alongées, écartées, dilatées à leur extrémité; les mandibules fortes, cylindriques, alongées, armées d'un onglet courbe reçu dans une cavité dentée des deux côtés; les palpes filiformes dans les femelles, en massue dans les males; le corcelet grand, alongé, large, relevé et convexe à sa partie antérieure; l'abdomen pubescent, ovale, alongé, renflé vers sa partie postérieure; les pattes fortes, de longueur moyenne propres à la course, terminées par des onglets pectinés, et dont la longueur relative varie : leur couleur est ordinairement uniforme, un peu sombre : leur grandeur est généralement un peu moindre que celle des tapiformes.

La plupart des caméritormes se trouvent dans l'intérieur des feuilles des arbres, qu'elles réunissent ensemble, et qu'elles enduisent d'une soie blanche, fine et serrée, sous lesquelles elles se tiennent. D'autres tapissent les parois des murs de pareille toile, et restent cachées dessous pendant le jour : elles sont toutes vagabondes et sortent de leur nid pour chercher leur proie, tandis que toutes les araignées qui précèdent attendent, immobiles et fixées sur leur toile, que les insectes viennent tomber dans le piège qu'elles leur ont tendu. Les caméritormes soignent leurs petits après qu'ils sont éclos.

61. A. Atroce. (*A. atrox.*)

Corcelet très-bombé à sa partie antérieure; abdomen noir, avec une tache quadrangulaire, noire, entourée de jaune.

Degeer, t. 7, pl. 14, fig. 24.
Albin, pl. 2, fig. 9, 10?

Dans cette espèce, la première paire de pattes est la plus longue, ensuite la quatrième, la seconde après; la troisième est la plus courte.

Cette araignée tapisse les murs des caves, des jardins d'une

toile blanche sous laquelle elle se tient, et dont elle se sert pour attraper sa proie. Elle passe l'hiver dans les fentes des murailles : elle erre souvent dans les maisons : elle a les mandibules très-fortes.

62. A. Amaranthe. (*A. amarantha.*)

Abdomen ovale, plus renflé à sa partie antérieure, couleur d'amaranthe; mandibules noires.

Dans les feuilles des arbres : longueur relative des pattes de la précédente.

63. A. Alôme. (*A. aloma.*)

Abdomen d'un vert sale.

Forme et grandeur de la précédente, dont elle n'est peut-être qu'une variété.

Albin, pl. 10, fig. 48.

64. A. Errante. (*A. erratica.*)

Abdomen ovale, alongé, d'un vert sale, avec une tache oblongue, noire, se terminant en angle à l'anus, dans le milieu du dos.

Albin, pl. 17, fig. 82, p. 26, 82.

65. A. Epimélas. (*A. epimelas.*)

Abdomen ovale, alongé, noir.

La première paire de pattes est la plus longue, ensuite la quatrième : la troisième est la plus courte.

J'ai trouvé cette espèce avec ses œufs dans des feuilles de charme qu'elle avait ployées et tapissées en-dedans et en-dehors d'une soie très-blanche.

66. A. Soyeuse. (*A. holosericea.*)

Abdomen ovale, soyeux, oblong; corcelet et pattes verdâtres.

Degeer, t. 7, p. 266, pl. 15, fig., 13.

Elle ressemble à l'amaranthe, à l'errante; mais elle a le corcelet moins convexe à sa partie antérieure. Elle en diffère encore par une longueur relative de pattes qui est peu commune dans ce genre : la quatrième paire est la plus longue, ensuite la seconde, qui surpasse la première d'une ligne : la troisième est la plus courte.

Commune dans les jardins. Elle s'accouple vers le commencement de prairial ; et on la trouve vers la fin du même mois, renfermée avec son cocon, qui est un peu applati et d'un tissu très-serré : la mère le déchire pour en laisser sortir les petits.

67. A. Nourrice. (*A. nutrix.*)

Abdomen ovale, alongé, verdatre ; corcelet et pattes rouges ; mandibules rouges et noires à leur extrémité.

Elle ressemble à la précédente par la forme de l'abdomen et du corcelet ; mais elle en diffère sensiblement par la longueur respective des pattes : la première paire est plus longue que les autres ; la quatrième surpasse un peu la seconde : la troisième est la plus courte.

Trouvée avec quarante de ses petits, déjà grands, entre plusieurs feuilles pliées, dans le bois du Lys.

VIIIe. *Famille.*

CELLULIFORMES. (*Cellulariæ.*)

Yeux presqu'égaux entr'eux, occupant le devant du corcelet, ainsi placés :

o o o o
o o o o

Lèvre ovale, alongée.

Machoires alongées, courbées à leur intérieur et entourant la lèvre.

Toile serrée, formant une cellule où se tient l'araignée.

Les celluliformes ont huit yeux presqu'égaux entr'eux,

occupant le devant du corcelet sur deux lignes parallèles, courbées en-devant ; les machoires alongées, applaties, courbées à leur intérieur, entourant la lèvre ; la lèvre alongée, ovale ; les mandibules cylindriques, moyennes, armées d'un onglet courbe, reçu dans une cavité dentée des deux côtés ; le corcelet grand, alongé, pointu à sa partie antérieure, élargi à sa partie postérieure, glabre ; les palpes courts, filiformes dans les femelles, en massue dans les mâles : l'abdomen pubescent, déprimé, en ovale alongé, et élargi vers sa partie postérieure ; les pattes courtes, fortes : la quatrième paire est la plus longue, ensuite la première, qui surpasse la seconde : la troisième est la plus courte.

Leur couleur est le plus souvent sombre, noire, uniforme ou noire, avec des taches blanches ; mais quelquefois métallique et brillante.

Elles se renferment, dans des toiles blanches, d'un tissu serré, qu'elles font, comme les précédentes, dans l'intérieur des feuilles, sous les pierres, et dans les cavités des murs ; mais la configuration de leurs mâchoires est très-différente, et les fera facilement distinguer.

68. A. Nocturne. (*A. nocturna.*)

Noire ; abdomen ovale, alongé, avec deux taches blanches de chaque côté sur le milieu du dos, dont la base est entourée d'une lunule anguleuse blanche.

Linn. Faun. Suec. édit. 2, 2010.

Je l'ai trouvée dans les bois, renfermée dans des feuilles qu'elle rapproche. Linné a remarqué qu'elle n'en sort que de nuit.

69. A. Lucifuge. (*A. lucifuga.*)

Abdomen ovale, alongé, d'un brun de souris foncé, velouté, luisant.

Sch. Icon. pl. 101, fig. 7.

Dans les caves, derriere les pierres.

70. A. Lapidicole. (*A. lapidosa.*)

Abdomen ovale, brun ; pattes rougeâtres.

Cette espèce a l'abdomen et le corcelet un peu moins déprimés que les précédentes ; mais la forme de sa lèvre inférieure, ses yeux et la grandeur relative de ses pattes sont semblables à toutes celles de cette famille. Sous les pierres.

71. A. Brillante. (*A. fulgens.*)

Abdomen ovale, alongé, mélangé de bleu, de rouge et de vert, avec des reflets métalliques ; une raie transversale d'or dans le milieu, et un arc de cercle de même couleur à sa partie supérieure.

Var. 1. Quatre points dorés entre les raies dorées du milieu et l'anus.

Cette espèce, une des plus petites et des plus brillantes de tout le genre, se trouve dans l'herbe.

IXe. *Famille.*

TUBIFORMES. (*Tubulariæ.*)

Yeux, six, presqu'égaux entr'eux, occupant le devant du corcelet, placés ainsi :

∴

Lèvre alongée, en carré long.

Machoires droites, alongées, un peu plus larges à leur extrémité.

Toile en tube alongé, renfermant l'araignée dans son intérieur.

Les tubiformes ont six yeux presqu'égaux entr'eux, occupant le devant du corcelet ; quatre antérieurs formant une ligne courbée en avant : la lèvre alongée, en carré long, un peu rétrécie dans son milieu ; les mâchoires droites, alongées, augmentant un peu de largeur vers leur extrémité ; les mandibules cylindriques, armées d'un onglet reçu dans une cavité

dentée des deux côtés ; les palpes filiformes dans les femelles en massue dans les mâles ; le corcelet presqu'aussi large que l'abdomen, alongé, cylindriforme ; l'abdomen alongé, cylindrique, pubescent ou velu ; les pattes longues, terminées par des onglets courbes, pectinés ; les cuisses renflées ; les deux premières paires de pattes plus alongées ; la première plus longue que la seconde ; cette dernière plus longue que la quatrième ; la troisième la plus courte : leur couleur est sombre, et leur grandeur est comme celle des précédentes.

Ces araignées font des tubes alongés, cylindriques, très-étroits, où elles se tiennent les six pattes antérieures en avant, ramassées et passant par-desssus la tête, sortant du tube et reposant par leurs extrémités sur autant de fils très-fins, détachés du sol, tendus et attachés à une certaine distance du tube, à l'ouverture duquel ils se réunissent comme en un centre, d'où ils s'écartent ensuite par leurs extrémités comme des rayons divergens. Elles renferment leurs œufs dans un cocon de soie qui est rond. Elles portent à volonté leurs mandibules en avant.

72. A. Senoculée. (*A. senoculata.*)

Ventre cylindrique, oblong, avec une bande longitudinale, découpée, brune ; corcelet brun ; mandibules brunes.

Fabr. *ib.* p. 439, 36. *A. senoculata.*
Degeer, t. 7, pl. 15, fig. 6.

Sur les murailles des maisons, dans les angles de murs.

73. A. Perfide. (*A. perfida.*)

Abdomen ovale, d'un brun velu, uniforme ; mandibules grandes, fortes, d'un bleu brillant et métallique.

Rossi, Faun. Etrusca, pl. 19, fig. 3. *A. Florentina.*

Dans les caves et sur les bords des ruisseaux.

X.e *Famille.*

CLAUSTRALIFORMES. (*Claustrariæ.*)

Yeux, six, presqu'égaux entr'eux, occupant le devant du corcelet, placés ainsi :

Lèvre très-alongée et échancrée à son extrémité.

Mâchoires droites, alongées, dilatées à leur base, diminuant vers leur extrémité.

Toiles en cellules ovales, renfermant l'araignée dans son intérieur.

Les claustraliformes ont six yeux presqu'égaux entr'eux, occupant le milieu de la partie antérieure du corcelet, placés sur deux lignes, dont deux en avant et quatre sur la ligne postérieure ; la lèvre inférieure trés-alongée, plus large à sa base, échancrée ou bifide à son extrémité ; les mâchoires droites, alongées, écartées, allant en diminuant vers leur extrémité, recevant sur le côté externe les palpes dans une échancrure produite par la dilatation de leur base ; les palpes alongés, à premier article très-court ; les mandibules alongées, coniques, dirigées en avant, avec un onglet long, peu courbé, reçu à l'intérieur dans une cavité non dentée et simplement velue sur ses bords; le corcelet alongé, ovale, élargi à sa base; l'abdomen alongé, cylindrique, velouté : les pattes sont de longueur moyenne, presqu'égales entr'elles, fortes et terminées par des onglets pectinés.

Ces araignées se retirent sous les pierres, et se pratiquent une retraite oblongue, où elles pondent leurs œufs, qu'elles enveloppent dans un tissu très-blanc et serré.

74. A. Erythryne. (*A. erythryna.*)

Corcelet rouge; abdomen cylindrique, rouge.

Scopoli, Ent. Carn. p. 403, 119. *A. hombergii ?*

Obs. Quoique par le nombre de ses yeux et la forme de son

corps cette famille se rapproche beaucoup de la précédente, elle en diffère, ainsi qu'on a pu le voir, par des caractères très-essentiels qui la séparent non-seulement des tubiformes, mais de toutes les autres araignées. Les palpes ont cinq articles bien distincts, ainsi que dans toutes les araignées ; mais le second est très-court.

XI.e *Famille.*

GROTTIFORMES. (*Arcellariæ*)

Yeux, huit, presqu'égaux entr'eux, occupant le devant du corcelet, placés ainsi :

o o o o
o o o o

Lèvre courte, plus large que haute.

Machoires droites, écartées, carrées.

Fils tendus pour ployer des feuilles et les façonner en grottes ou en berceaux où l'araignée se renferme.

Les grottiformes ont huit yeux occupant le devant du corcelet, formant un croissant ; les trois latéraux plus gros, formant un triangle ; les deux intermédiaires antérieurs plus petits : les mâchoires écartées, carrées, courtes, mais un peu plus hautes que larges ; la lèvre courte, plus large que haute ; les mandibules cylindriques, armées d'un onglet courbe, reçu dans une cavité dentée des deux côtés ; le corcelet en cœur, et beaucoup plus large à sa base, convexe, nu ; l'abdomen ovale, alongé, un peu renflé à sa partie postérieure, nu ; les pattes alongées, terminées par des onglets pectinés : la quatrième paire est toujours la plus longue, et la troisième la plus courte : les autres varient : leurs couleurs sont claires, vives et variées.

Ces araignées sont vagabondes et courent dans l'herbe ; mais elles se renferment dans des feuilles pour changer de peau et faire leur ponte : leurs œufs sont contenus dans un cocon rond, et ne sont pas aglutinés entr'eux.

§. I. *Première paire de pattes plus longue que la seconde.*

75. A. Accentuée. (*A. accentuata.*)

Abdomen ovale, d'un jaune pâle, marqué de deux accents circonflèxes sur le milieu du dos.

Cette araignée se trouve très-fréquemment dans les feuilles sèches. Elle a les yeux des suivantes; mais la lèvre et les mâchoires sont un peu plus alongées, de sorte qu'elle forme le passage des celluliformes et des grottiformes : sa quatrième paire de pattes est la plus longue.

§. II. *Seconde paire de pattes plus longue que la première.*

76. A. Émeraudine. (*A. smaragdula.*)

Verte; abdomen pâle, avec une ligne longitudinale plus verte à la partie supérieure.

Fab. *ib.* p. 412, 18.

Clerck, pl. 6, tab. 4.

Martyns. English. Spiders. pl. 6, fig. 4.

Commune dans l'herbe. Elle s'enveloppe dans les feuilles pour pondre ses œufs, qui sont verts et très-gros.

La quatrième paire de pattes est un peu plus longue que la seconde.

77. A. Ornée. (*A. ornata.*)

Abdomen ovale, verdâtre, ponctué de rose, avec deux lignes jaunes, sans points sur le dos.

Forme et grandeur de la précédente. Belle espèce que je n'ai encore trouvée qu'une seule fois dans la forêt de Carnelle.

78. A. Rose. (*A. rosea.*)

Abdomen ovale, jaune, avec trois lignes longitudinales d'un rouge très-vif. Un mâle.

Clerck, pl. 6, tab. 7.

Forme et grandeur des précédentes. J'ai trouvé cette belle espèce en mai, dans les bois. On n'a encore rencontré que des mâles; et il serait possible que ce fût le mâle de la précédente ou de l'émeraudine.

XII.e *Famille.*

CORDIFORMES. (*Laqueolariæ.*)

Yeux, huit, presqu'égaux entr'eux, occupant le devant du corcelet, ainsi placés :

Lèvre grande, pointue à son extrémité, plus haute que large.

Machoires alongées, cylindriques, couchées sur la lèvre.

Fils solitaires, tendus en cordes, ne formant pas de toiles.

Les cordiformes ont huit yeux placés sur le devant du corcelet, en croissant ou sur deux lignes, toutes deux toujours plus ou moins recourbées en arrière; les latéraux sont souvent plus gros et portés sur des tubercules; la lèvre inférieure grande, plus haute que large, d'abord droite à sa base, et se terminant en pointe à son extrémité; les mâchoires alongées, cylindriques, un peu rétrécies dans leur milieu, couchées sur la lèvre; les mandibules souvent cylindriques et souvent applaties et en forme de coins, terminées par un crochet courbé, très-petit, très-court; les palpes courts, filiformes dans les femelles, en massue dans les mâles; le corcelet court, large, en cœur ou arrondi; l'abdomen ou ovale, ou alongé, ou rond, ou pyriforme : les pattes toujours étalées latéralement, et terminées par des onglets, dont deux sont pectinés : leur couleur varie, et est le plus souvent claire et apparente.

Ces araignées marchent de côté, les pattes toujours étendues. Elles tendent des fils en petit nombre pour attraper leur proie;

elles sont aussi parasites, s'introduisent dans les toiles abandonnées des autres araignées, pour jouir du fruit de leurs travaux. Elles s'enferment dans les feuilles pour faire leur ponte, et enveloppent leurs œufs dans un cocon de soie blanchâtre, ordinairement applati, qu'elles gardent assiduement.

§. I. *Abdomen en ovale alongé ou cylindrique; yeux ainsi :*

Longueur relative des pattes dans l'ordre suivant : la seconde est la plus longue, ensuite la première : la troisième est la plus courte.

79. A. Oblongue. (*A. oblonga.*)

Abdomen très-oblong, jaune, pâle, avec trois raies brunes longitudinales, et deux petits points de même couleur vers la partie postérieure.

Mull. Zool. Podrom. p. 192, 2, 306.

Les mandibules sont cylindriques.

80. A. Argentée. (*A. argentata.*)

Abdomen oblong, brillant de taches argentées ; corcelet et pattes rougeâtres.

81. A. Rhombifère. (*A. rhomboïca.*)

Abdomen ovale, peu alongé, rougeâtre, avec un rhombe noir à la partie supérieure.

Cette araignée varie pour les couleurs : quelquefois l'abdomen est noiratre ; mais la figure rhomboïdale est constante.

Obs. Dans les araignées de cette section, les mâchoires dépassent un peu davantage la lèvre inférieure que dans celles qui suivent.

§. II. *Abdomen en pyramide quadrangulaire; yeux ainsi :*

° ° ° °
° ° ° °

Longueur relative des pattes : la première paire est la plus longue, la seconde ensuite : la troisième est la plus courte.

82. A. Paresseuse. (*A. pigra.*)

Abdomen alongé, plus gros à sa partie postérieure, rouge sur le dos, entouré de noir.

Les mandibules sont petites, en forme de coin, applaties; les pattes postérieures beaucoup plus courtes que les antérieures.

83. A. Bilinée. (*A. bilineata.*)

Abdomen alongé, plus gros à sa partie postérieure, coupé sur le dos par trois sillons transversaux; deux bandes noires, latérales et longitudinales, lavées de gris.

Forme et grandeur de la précédente.

Obs. Les yeux latéraux dans cette section et dans les suivantes, sont portés sur des tubercules courts, et sont souvent plus gros.

§. III. *Yeux des précédentes : longueur relative des pattes : la deuxième paire la plus longue, ensuite la première; la troisième après; la quatrième est la plus courte.*

84. A. Flamboyante. (*A. aureola.*)

Abdomen pyriforme, alongé, verdâtre, avec des taches rougeatres, en forme de flammes.

Clerck, pl. 1, tab. 9.

Trouvée sur les groseillers, en automne.

85. A. Cespiticolle. (*A. cespitum.*)

Abdomen ovale, jaunatre, avec une tache rouge, triangulaire, sur le milieu du dos, à la partie antérieure, et des lignes transversales de même couleur à la partie postérieure.

86. A. Tigrée. (*A. tigrina.*)

Abdomen très-large, applati, rhomboïdale, noiratre, avec des taches blanches, brillantes; pattes annelées de blanc et de noir.

Clerck, pl. 6, tab. 3.

Les pattes sont longues et fines dans cette espèce, et le corcelet est très-large.

Obs. Je ne connois jusqu'ici dans les araignées, que celles de cette section, de cette famille, qui aient la troisième paire plus longue que la quatrième.

§. IV. *Yeux des précédentes; pattes antérieures beaucoup plus longues que les postérieures; longueur respective ainsi : la deuxième paire la plus longue; ensuite la première : la troisième est la plus courte; l'abdomen en pyramide triangulaire.*

87. A. Tronquée. (*A. truncata.*)

Abdomen court, très-large et tronqué à sa partie postérieure, d'un jaune brun.

Pallas, Spicileg. Zool. Fasc. 9, pl. 1, fig. 15.

Sch. pl. 59, fig. 7.

Fabr. *ib.* p. 411, 16. *Aranea horrida.*

§. V. *Yeux des précédentes; pattes antérieures beaucoup plus longues que les postérieures; longueur respective; première paire plus longue; la seconde ensuite : la troisième est la plus courte.*

88. A. Echancrée. (*A. emarginata.*)

Abdomen en cœur, brun, mêlé de taches vertes.

89. A. Arrondie. (*A. rotundata.*)

Abdomen orbiculé, noir, entouré d'un cercle rouge, le plus souvent interrompu.

Var. 1. Abdomen avec un cercle orangé.

Var. 2. Abdomen avec un cercle jaune.

Sur le rosier blanc.

90. A. Floricole. (*A. floricola.*)

Corcelet et pattes vertes ; abdomen en ovale, alongé, plus large à sa partie postérieure, d'un rose couleur de chair en-dessous et sur les côtés, avec un ovale brun sur le dos.

Très-jolie espèce. Sur les fleurs.

91. A. Violette. (*A. violacea.*)

Violette ; abdomen ovale, oblong, avec des taches blanches argentées sur les côtés. (Un male.)

92. A. Citron. (*A. citrea.*)

Jaune-citron ; abdomen applati, large à sa partie postérieure, et deux taches rouges, oblongues, de chaque côté.

Sch. Icon. pl. 19, fig. 13.

Geoff. t. 2, p. 642, 2.

Elle varie, et n'a quelquefois que quelques points rouges ; et elle est souvent blanche : son cocon renferme une cinquantaine d'œufs. L'abdomen de cette espèce et des suivantes a cette forme particulière que l'on retrouve encore dans la *tigrina*, la *truncata*, et qui avait fait donner à cette famille le surnom de *crabes*.

93. A. Calycine. (*A. calycina.*)

Abdomen, corcelet et pattes jaunes.

Sch. pl. 112, fig. 8.

Var. 1. Toute blanche.

Var. 2. Toute verte.

Forme de la précédente, dont elle n'est probablement qu'une variété.

94. A. Crêté. (*A. cristata.*)

Abdomen brun, avec une tache plus claire sur le dos, imitant une crête.

Clerck, pl. 6, tab. 6.

Martyns, Swedish. Spiders, pl. 11, fig. 9.

Deux des yeux latéraux sont beaucoup plus gros : forme et grandeur de la précédente : le male est noir et a l'abdomen plus alongé : commune en tout tems, même en hiver. On la trouve alors dans les trous, en terre. Elle fait, comme les autres, son cocon dans les feuilles.

95. A. Enfumée. (*A. fucata.*)

Brune, avec une tache moins obscure sur le dos.

Forme et grosseur de la précédente.

96. A. Ombellicole. (*A. dauci.*)

Abdomen vert ou jaune, taché sur les côtés de rouge, violet, avec deux lignes de même couleur parallèles longitudinales, sur le milieu de la partie postérieure du dos.

Petite. Sous la partie inférieure de l'ombelle des carottes sauvages.

97. A. Diane. (*A. diana.*)

Jaune ; abdomen entouré sur le dos, à sa partie postérieure, d'un croissant rouge, et ayant à la partie antérieure une tache de même couleur.

Petite.

98. A. Mignarde. (*A. delicatula.*)

Abdomen d'un vert clair et brillant sur le dos, rougeatre sur les côtés et en-dessous.

Petite. Sur les haies.

Obs. Quoique ces araignées varient beaucoup, ainsi qu'on a pu le voir, par la longueur respective de leurs pattes ; cependant, comme elles les ont toujours étalées latéralement, il en résulte peu de différence dans la nature de leurs mouvemens, qui est toujours latérale ou rétrograde. La configuration de leurs mâchoires et le placement de leurs yeux sont parfaitement les mêmes ; et ces caracteres importans se trouvant d'accord avec les mœurs, prononcent l'identité de famille et d'organisation ; seulement celles de la première section ont les yeux placés un peu différemment et non portés sur des tubercules ; les mâchoires un peu plus écartées ; le corcelet moins large ; et quoique bien réellement de cette famille, elles servent, en quelque sorte, à la lier et à la rapprocher de quelques autres.

XIIIe *Famille.*

NAYADES. (*Nayades.*)

Yeux, huit, presqu'égaux, occupant le devant du corcelet, placés ainsi :

Lèvre plus haute que large, triangulaire, arrondie à son extrémité.

Machoires plus hautes que larges, dilatées au côté externe de leur base.

Araignées nageant dans l'eau, l'abdomen enveloppé dans une bulle d'air.

Les nayades ont huit yeux presqu'égaux entr'eux, occupant le devant du corcelet ; les deux intermédiaires de la ligne postérieure dirigées en-haut ; les deux latéraux dirigés de chaque côté, et les deux intermédiaires de la ligne antérieure dirigés en-bas, et comme cachés sous une avance du corcelet : leur lèvre inférieure est convexe, plus haute que large, en triangle et arrondie à son extrémité ; les mâchoires plus hautes que larges,

écartées et seulement un peu inclinées sur la lèvre, dilatées au côté externe de leur base, et recevant les palpes à l'extrémité de cette dilatation ; les palpes filiformes dans les femelles, très-alongés dans les mâles, et terminés par une massue peu apparente ; les mandibules cylindriques, fortes, ayant à leur intérieur deux rangs de dents courtes et fortes, écartées, mais sans cavité entr'elles, et armées d'un crochet court et grand, se repliant sur le côté interne, mais toujours visible et non caché dans une cavité ; le corcelet alongé, plus large et déprimé à sa partie postérieure, relevé, convexe et plus étroit à sa partie antérieure, caréné dans le milieu, déprimé sur les côtés ; l'abdomen ovale, globuleux dans les femelles, et en ovale alongé dans les males, pubescent ; les pattes longues, terminées par des onglets, dont deux sont pectinés ; la première paire est la plus longue, ensuite la seconde; la troisième est la plus courte : leur couleur est sombre.

Ces araignées vivent et nagent dans l'eau, l'abdomen enveloppé d'une bulle d'air : elles s'y accouplent ; et les femelles, pour pondre, forment avec un art admirable un ballon d'air au milieu de l'eau, qu'elles fixent et attachent avec de la soie. Elles y pondent leurs œufs, qu'elles enveloppent d'un cocon du blanc le plus éclatant, fortifient peu-à-peu leur ballon d'air à l'extérieur, avec des fils de soie, et tendent, pour prendre leur proie, des fils en différens sens, qui aboutissent à ce ballon : c'est dans son intérieur qu'elles se tiennent et qu'elles apportent la proie qu'elles ont saisie.

99. A. Aquatique. (*A. aquatica.*)

Pattes, corcelet et abdomen bruns.

Fab. *ib.* p. 436, 22.
Geof. t. 2, p. 644, 7.
Degeer, t. 7, p. 303, pl. 19, fig. 5.

Il y a une tache oblongue, plus brune, peu marquée sur la partie supérieure du dos, et quatre points enfoncés dans la

milieu. Le mâle, dans cette espèce, est plus grand, plus fort et a l'abdomen plus alongé, les pattes plus grandes, plus fortes.

Dans les eaux tranquilles, mais non dormantes.

XIV.e *Famille.*

COUREUSES. (*Cursatoriæ.*)

Yeux, huit, inégaux entr'eux, occupant le devant et les côtés du dos du corcelet, ainsi placés :

Lèvre courte, arrondie, plus large que haute.

Machoires droites, écartées, plus hautes que larges.

Araignées courant par terre, sur les arbres et les plantes.

Les coureuses ont huit yeux inégaux entr'eux, occupant le devant et les côtés antérieurs du corcelet, sur trois lignes, dont la première est un peu courbée en arrière ; les postérieurs plus gros que les intermédiaires antérieurs ; la lèvre courte, arrondie, plus large que haute ; les mâchoires courtes, fortes, plus hautes que larges, un peu dilatées vers leur extrémité ; les mandibules cylindriques, longues et fortes, armées d'un crochet courbé, reçu dans une cavité dentée des deux côtés ; les palpes filiformes dans les femelles, en massue très-renflée dans les mâles ; le corcelet court, en cœur, en ovale, plus étroit et plus convexe à sa partie antérieure ; l'abdomen très-alongé, ovale ou conique, et plus gros à sa partie antérieure, nu ou pubescent ; les pattes très-longues et fortes, terminées par des onglets, dont deux sont pectinés ; la quatrième paire est la plus longue de toute ; la seconde l'est un peu plus que la première ; la troisième est la plus courte.

Ces araignées sont vagabondes et courent avec beaucoup de rapidité sur la terre, les arbres et les plantes. Mais pour pondre leurs œufs, elles entourent les extrémités des branches ou des herbes d'une toile en dôme ouvert par en-bas, et placent au milieu leur cocon, qui est rond et enveloppé d'une soie blanche. Les petits éclos, elles ne bougent plus d'auprès de la toile, et se tiennent ordinairement dessus, en sentinelle au-dehors : les petits restent dans l'intérieur du nid, jusqu'à ce qu'ils aient assez de force pour se disperser et courir eux-mêmes après leur proie.

100. A. Admirable. (*A. mirabilis.*)

Abdomen alongé, terminé en cône, d'un brun carmélite sur le dos, avec deux bandes longitudinales, festonnées, blanches sur les côtés.

Var. 1. Sans bandes blanches, avec des taches latérales, noires.

Var. 2. Bandes d'un blanc roux; milieu du ventre brun.

Il y a encore plusieurs autres variétés.

Clerck, pl. 5, tab. 10.
Sch. pl. 187, fig. 5, 6.

Cette araignée varie de vingt manières différentes après la ponte, et devient méconnaissable à des yeux peu exercés; mais elle a les yeux latéraux de la ligne antérieure beaucoup plus gros que les intermédiaires, et le corcelet en cœur. Dans les bois.

101. A. Bordée. (*A. marginata.*)

Abdomen ovale, alongé, brun; corcelet et dos de l'abdomen bordé d'une bande blanche; pattes vertes.

Degeer, t. 7, p. 281, 24.

Corcelet plus alongé que dans l'espèce précédente; yeux de la ligne antérieure presqu'égaux.

Sur les bords des étangs, des rivières.

XV.e *Famille.*

CHASSEUSES. (*Venatoriæ.*)

Yeux, huit, inégaux entr'eux, occupant le devant et les côtés du dos du corcelet, ainsi placés :

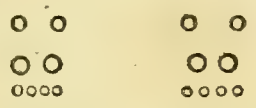

Lèvre inférieure carrée, un peu plus haute que large, droite ou échancrée à son extrémité.

Mâchoires droites, écartées, plus hautes que larges.

Araignées courant par terre, et portant leur cocon attaché à l'anus.

Les chasseuses ont huit yeux occupant le devant et les côtés du dos du corcelet, placés sur trois lignes, dont quatre antérieurs beaucoup plus petits que les quatre autres, sur une ligne un peu courbée en avant; deux autres un peu plus hauts, plus gros que tous les autres; ceux de la ligne postérieure sur le dos du corcelet, un peu moins gros que les précédents : la lèvre inférieure carrée, bombée, aussi haute que large, droite ou échancrée à son extrémité : les mâchoires courtes, fortes, bombées, plus hautes que larges, écartées, mais un peu inclinées sur la lèvre, et un peu plus étroites à leur base qu'à leur extrémité : les palpes sétiformes, courts, en massue, alongés dans les males : les mandibules grandes, cylindriques, alongées, fortes, terminées par un crochet reçu dans une cavité dentée des deux côtés : le corcelet alongé, aussi long et presqu'aussi large que l'abdomen, relevé en carène dans le milieu de sa longueur, déprimé sur les côtés, arrondi et plus large à sa partie postérieure, plus étroit et carré à sa partie antérieure : l'abdomen en ovale, alongé, renflé à sa partie postérieure, velu : les pattes longues et fortes, terminées par des onglets, dont deux sont pectinés; la quatrième paire surpasse sensible-

ment toutes les autres en longueur ; la première est ensuite la plus longue ; la troisième est la plus courte.

Ces araignées se retirent dans des trous en terre ; elles enveloppent leurs œufs dans un cocon de soie serrée, qu'elles portent attachés à leur anus. Quand leurs petits sont éclos, elles restent avec eux, et les transportent même sur leur dos.

102. A. Allodrôme. (*A. allodroma.*)

Corcelet et abdomen rouges, mélangé de gris et de noir; pattes annelées de rouge et de noir.

Clerck, pl. 5, tab. 2?

La plus grande espèce de cette famille. Dans nos environs.

103. A. Agrétyque. (*A. agretyca.*)

Brune-verdatre, trois lignes blanches sur le corcelet; une ligne de même couleur, entourée de noir sur la partie antérieure de l'abdomen ; deux rangées de points grisatres, obscurs à la partie postérieure.

Clerck, pl. 4, tab. 2?

Elle a les pattes très-fortes et est presque de la grandeur de la précédente.

104. A. Vorace. (*A. vorax.*)

Corcelet avec deux lignes brunes et trois lignes longitudinales blanchatres : abdomen brun sur le côté : une tache oblongue, brune, entourée de deux lignes fauves.

Albin, fig. 4, 17.

Un peu moins forte que les précédentes. Elle varie quelquefois; et on trouve des males dont les côtés sont fauves, et qui ont seulement des points noirs.

105. A. Agile. (*A. agilis.*)

Corcelet avec trois lignes longitudinales fauves, et deux bandes brunes : abdomen mélangé de fauve et de noir.

Moins grande que la précédente.

106. A. a Sac. (*A. saccata.*)

Corcelet brun, avec une bande longitudinale fauve, dans le milieu; abdomen brun, avec deux rangées de points noirs et fauves, obscurs à la partie postérieure : pattes annelées de noir et de fauve.

Fabr. *ib.* 421, p. 51.

Linn. Faun. Suec. 2021.

Elle fait un cocon verdatre, applati, qu'elle porte toujours avec elle : ses petits montent sur son dos, quand ils sont éclos.

Grandeur de la précédente.

107. A. Prompte. (*A. velox.*)

Corcelet fauve, taché de noir sur les côtés : abdomen ovale, très-convexe, noir sur les côtés, fauve dans le milieu, avec deux taches d'un fauve plus clair à la partie antérieure : pattes annelées de noir et de fauve.

Clerck, pl. 4, fig. 2 ?

Grandeur de la précédente.

108. A. Corsaire. (*A. piratica.*)

Corcelet verdatre, bordé d'un blanc très-vif : abdomen ovale, noiratre, entouré de chaque côté d'une ligne blanche, et ayant six points blancs sur le dos.

Clerck, pl. 4, fig. 5.

La ligne antérieure des yeux dépasse un peu sur les côtés celle des postérieurs. Elle coure sur la surface de l'eau sans se mouiller : son cocon est du plus beau blanc, non pas applati comme celui de la *saccata*, mais parfaitement rond : il est beaucoup plus petit.

109. A. Lugubre. (*A. lugubris.*)

Noire : corcelet recouvert en-dessus de poils blancs.

Albin, pl. 4, fig. 19.

Plus petite que la précédente.

XVI.e *Famille.*

VOYAGEUSES. (*Viatoriæ.*)

Yeux, huit, inégaux entr'eux, sur le devant et les côtés du corcelet, placés ainsi :

Levre arrondie, semi-circulaire, plus haute que large.

Machoires droites, plus hautes que larges, dilatées et arrondies extérieurement à leur extrémité et à leur base.

Palpes alongés, filiformes.

Araignées marchant sur les plantes, les murs, les troncs d'arbres, etc. etc.

Les voyageuses ont huit yeux inégaux entr'eux, placés sur le devant et les côtés du corcelet, sur trois lignes, dont quatre en avant sur une ligne courbée en arrière ; les deux intermédiaires beaucoup plus gros ; quatre autres sur les côtés du corcelet ; ceux de la ligne intermédiaire plus petits : la lèvre arrondie, semi-circulaire, aussi haute que large : les mâchoires droites, plus hautes que larges, dilatées et arrondies extérieurement à leur extrémité et à leur base, ou ayant dans le milieu de leur côté extérieur, une échancrure profonde : les palpes filiformes, peu velus, ne cachant pas les mandibules : les mandibules cylindriques, renfoncées sous le corcelet dans les femelles, portées en avant dans les males, revêtues d'un crochet reçu dans une cavité dentée des deux côtés, longs et peu courbés dans les mâles : le corcelet aussi large que l'abdomen, applati et carré en-dessus, coupé en talus à sa partie postérieure, et perpendiculairement et en carré sur le devant et les côtés : les pattes filiformes ou d'une grosseur

presqu'égale dans toute leur longueur ; la quatrième paire la plus longue.

Ces araignées marchent avec rapidité sur les plantes, les murs, les troncs d'arbres : elles sautent rarement et mal. Pour pondre leurs œufs ou changer de peau, elles se renferment dans un cocon de soie blanchâtre, ovoïde, qu'elles font sous les pierres, dans le creux des arbres et dans l'intérieur des feuilles.

110. A. Fourmie. (*A. formicaria.*)

Alongée, noirâtre ; abdomen oblong, avec une tache blanche de chaque côté ; pattes brunes, les antérieures plus grosses.

Degeer, t. 7, p. 293, 29, pl. 18, fig. 1, 2.

Le mâle a l'abdomen conique, sans taches ; les pattes rouges ; les côtés et la partie postérieure du corcelet rougeâtre ; les mandibules plates, dirigées en avant.

111. A. Festonnée. (*A. encarpata.*)

Alongée, noire ; abdomen ovale, noir, entouré d'une bande festonnée, blanche ; pattes antérieures plus grosses. Mâle.

Trouvée, le 11 prairial, dans le jardin de ma demeure à Paris, sur un buste de marbre. Les palpes sont alongés, filiformes, noirs, peu velus, terminés par une petite masse, revêtus de poils blancs en-dessus ; les mandibules sont cylindriques, très alongées, renflées dans leur milieu, noires, dirigées en avant, et terminées par un onglet rougeâtre, peu courbé ; le corcelet est alongé, aussi long et aussi large que l'abdomen, noir et bordé d'un peu de blanc ; l'abdomen est noir, ovale, alongé, bordé sur le dos d'un ovale d'un blanc gris, festonné ; les pattes sont fines, de longueur médiocres annelées de blanc et de noir.

J'ai remarqué que cette araignée porte ses pattes antérieures en avant lorsqu'elle marche, et qu'elle les lève et les abaisse de

tems en tems, et tâte, en quelque sorte, avec elles, le terrein comme avec des antennes; qu'elle soulève et agite aussi en différens sens son abdomen, son corcelet et ses palpes. Degeer a fait la même observation sur l'espèce qui précède.

112. A. Applatie. (*A. depressa.*)

Abdomen ovale, applati, plus gros vers l'anus, coupé en ligne droite vers le corcelet, d'un brun rougeâtre; avec deux lignes brunes, opposées à sa partie supérieure, formant un crochet à leurs extrémités; pattes antérieures plus grosses.

Trouvée dans l'intérieur d'une feuille et dans le réceptacle d'une noisette. Ses couleurs et l'applatissement de son abdomen et de son corcelet, la rendent presque semblable à une petite punaise de bois. Les palpes sont filiformes, minces; les pattes antérieures sont plus grosses, et l'araignée les porte en avant comme les espèces précédentes.

Obs. Cette famille a les plus grands rapports avec celle qui suit; mais elle a un caractère essentiel qui l'en sépare: c'est que ses palpes sont filiformes, alongés, peu ou point velus, tandis que les palpes des araignées sauteuses sont courts, renflés légèrement à leur extrémité, même dans les femelles, et plus ou moins garnis de très-longs poils, disposés comme les barbes d'une plume, qui cachent presque toujours entièrement les mandibules: en outre, les voyageuses ont toujours les pattes minces, filiformes, et souvent même très-alongées dans certaines espèces exotiques et étrangères à l'Europe; propres à la marche, à la course et au saut; tandis que les sauteuses les ont courtes, renflées, très-velues, et propres seulement au saut.

XVII.e *Famille.*

SAUTEUSES. (*Saltatoriæ.*)

Yeux, huit, inégaux entr'eux, placés sur les côtés et le devant du corcelet, ainsi :

Lévre arrondie, semi-circulaire, plus haute que large.

Machoires droites, plus hautes que larges, dilatées et arrondies extérieurement à leur extrémité et à leur base, resserrées dans leur milieu.

Palpes courts, renflés, plumeux.

Araignées sautant sur les plantes, les murs, les troncs d'arbres, etc. etc.

Les sauteuses ont huit yeux inégaux entr'eux, placés sur le devant et les côtés du corcelet, sur trois lignes, dont quatre en avant sur une ligne courbée en arrière ; les deux intermédiaires beaucoup plus gros ; quatre autres sur les côtés du corcelet ; ceux de la ligne intermédiaire beaucoup plus petits et un peu plus rapprochés : la lèvre arrondie, plus haute que large ; les mâchoires droites, alongées, dilatées et arrondies extérieurement à leur extrémité et à leur base, resserrées et étroites dans leur milieu, ou ayant une forte échancrure dans le milieu de leur côté externe : les mandibules courtes, fortes, cylindriques, renfoncées sous le corcelet, armées d'un onglet courbe, qui se replie latéralement dans une cavité dentée des deux côtés dans les femelles ; souvent alongées et dirigées en avant, armées d'un onglet long, droit et un peu courbé seulement à son extrémité dans les males, quelquefois aussi

courbées et arquées : les palpes courts, renflés, velus et plumeux, se croisant sur les mandibules qu'ils cachent entièrement : le corcelet presqu'aussi large que l'abdomen, épais, carré et applati en-dessus à sa partie antérieure, coupé en talus à sa partie postérieure, et perpendiculairement sur le devant et les côtés, qui présentent une figure rhomboïdale : l'abdomen ovale, alongé, pubescent, un peu applati : les pattes grosses, courtes, velues, presqu'égales entr'elles ; la première et la quatrième paires presqu'égales ; la seconde surpassant de peu la troisième : leur couleur varie : leurs mandibules et leurs yeux, sur-tout les antérieurs, brillent souvent d'un éclat métallique.

Les sauteuses sautent sur les plantes, les troncs d'arbres, les murailles, toujours attachées par leur anus à un fil. Elles se retirent dans les trous des murailles, des arbres, dans l'intérieur des feuilles, des coquillages ; elles filent une coque blanche pour changer de peau et y déposer leurs œufs ; elles relèvent en l'air et exhaussent leur corcelet lorsqu'elles veulent regarder à l'entour.

§. I. *Abdomen alongé et égalant ou surpassant deux fois la longueur du corcelet.*

113. A. Tardigrade. (*A. tardigrada.*)

Abdomen ovale, très-oblong, avec une bande blanche, longitudinale, dentée sur les côtés.

Clerc. pl. 5, tab. 12. *Aranea muscosa?*

Sur les troncs d'arbres, les murailles et les portes de jardins.

114. A. Jardinière. (*A. pomatia.*)

Abdomen ovale, très-oblong, vert, entouré de rouge ainsi que le corcelet.

Dans un verger : très-jolie espèce.

§. II. *Abdomen en ovale peu alongé, n'égalant pas deux fois la longueur du corcelet.*

115. A. Chalibeyenne. (*A. chalybeïa.*)

Corcelet et abdomen sans taches, couleur d'acier.
Dans les jardins.

116. A. Parée. (*A. scenica.*)

Noire, avec trois chevrons transversaux blancs.

Fabr. *ibid.* p. 422, 57.
Geof. Ins. 2, 650, 16.
Clerck. pl. 5, tab. 13.

Sur les murailles.

117. A. Psylle. (*A. psylla.*)

Brune, avec trois chevrons blancs sur le dos, entourés par une ligne blanche et coupés dans leur milieu par une ligne blanche longitudinale.

Albin, fig. 12 et 14.

118. A. Cuivrée. (*A. cuprea.*)

Abdomen couleur de cuivre, avec deux bandes transversales blanches ou jaunes sur le dos, et un croissant de même couleur à la partie supérieure ; pattes et palpes jaunes.

Albin, pl. 14, fig. 69.

Cette araignée varie beaucoup ; souvent les lignes transversales se convertissent en quatre taches distinctes.

119. A. Entourée. (*A. coronata.*)

Abdomen ovale, un point noir entouré d'une ligne d'un

blanc très-vif, et ayant deux petites lignes blanches transversales vers l'anus.

Scopoli, Entom. Carn. 112, p. 402. *A. Blancardii.*

Albin, pl. 14, fig. 66.

120. A. Virgulée. (*A. virgulata.*)

Abdomen ovale, noir, avec trois petites virgules blanches sur le dos.

Lister, *de araneis*, tit. 33, fig. 33, p. 90.

Sur les plantes.

121. A. Pubescente. (*A. pubescens.*)

Abdomen ovale, varié de gris et de noir, avec quatre taches blanches sur le dos, disposées en carré.

Fab. *ib.* p. 423, 39.

Albin, fig. 62.

Sch. Icon. pl. 49, fig. 9?

122. A. Nidicole. (*A. nidicolens.*)

Abdomen d'un fauve doré, avec des bandes noires plus larges et plus marquées sur les côtés ; une pyramide triangulaire longitudinale noire à la partie antérieure.

Trouvée en thermidor, dans une feuille sèche, renfermée dans un cocon avec un grand nombre de ses petits.

123. A. Frontale. (*A. frontalis.*)

Yeux entourés de poils orangers rouges, cerclés de jaune ; abdomen fauve, avec des bandes transversales brunes.

124. A. Lunulée. (*A. lunulata.*)

Corcelet et abdomen fauves, avec deux croissans opposés, peu marqués vers l'anus.

125. A. Bicolor. (*A. bicolor.*)

Corcelet et pattes noires ; abdomen d'un rouge brique en-dessus.

C'est une des plus grandes et des plus fortes de cette famille. Trouvée entre des feuilles. Le corcelet est très grand, aussi large et presqu'aussi long que l'abdomen : la couleur brique du dos paraît due à un duvet qui est caduque, et qui disparaît quand on touche l'araignée, qui alors devient noire.

126. A. Rusée. (*A. callida.*)

Abdomen bistre, avec des chevrons ou des triangles rougeâtres sur le dos; corcelet avec une bande transverse plus claire vers la partie postérieure ; ventre rougeatre.

Elle varie quelquefois : l'abdomen est presque d'un noir uniforme.

127. A. Noire. (*A. nigra.*)

Corcelet, abdomen et palpes noirs; pédicule et extrémité des pattes gris.

128. A. Tripongtuée. (*A. tripunctata.*)

Abdomen noir; les côtés et l'anus entourés de poils rougeatres ; trois points ronds vers l'anus, d'un blanc très-vif, formés par des touffes de poils et disposés longitudinalement.

129. A. Lettrée. (*A. litterata.*)

Un ou deux ρ, ou accent circonflèxes l'un dans l'autre, dans le milieu du corcelet; abdomen avec une rangée longitudinale de points noirs et blancs.

Clerck. pl. 5, fig. 17.
Albin, p. 44, pl. 29, fig. 144.
Sch. Icon. pl. 37, fig. 6, pl. 226, fig. 5.

130. A. DES MOUSSES. (*A. muscorum.*)

Corcelet d'un vert-bouteille, avec trois points enfoncés; abdomen vert-bouteille, avec deux points enfoncés; bandes transversales formées par des points blancs proche le corcelet.

Je l'ai trouvé le premier février, dans les mousses.

XVIII.e *Famille.*

CHERCHEUSES. (*Erraticæ.*)

Yeux, huit, inégaux entr'eux, occupant le devant et les côtés du corcelet, placés ainsi :

o o

o oo o

Lèvre alongée, triangulaire, plus haute que large.

Machoires droites, plus hautes que larges, dilatées à leur extrémité et à leur base.

Palpes courts, très-velus.

Araignées sautant et cherchant leur proie dans l'herbe, sur les arbres et les plantes.

Les chercheuses ont huit yeux inégaux placés sur le devant et les côtés du corcelet, dont quatre en carré sur le milieu de la partie antérieure du corcelet; les postérieurs plus gros et plus écartés; deux autres sur les côtés de cette même partie antérieure plus petits et plus avancés; deux postérieurs plus gros, reculés et sur les côtés du corcelet : la lèvre alongée, ovale, plus haute que large : les mâchoires droites, plus hautes que larges, dilatées et arrondies à leur extrémité et à leur base : les mandibules droites, courtes, fortes, cylindriques, non renfoncées sous le corcelet, et le dépassant un peu : les palpes courts, velus, se repliant sur les côtés des mandibules : le corcelet épais, presqu'aussi large que l'abdomen, un peu con-

vexe en-dessus, coupé perpendiculairement sur les côtés, et offrant une figure rhomboïdale : l'abdomen ovale, déprimé en-dessus, pubescent ou un peu velu : les pattes grosses, courtes, propres au saut; la quatrième paire un peu plus longue que la première; la seconde moins longue qu'elle, mais un peu plus que la troisième.

Elles ont les mœurs des précédentes, et attrapent leur proie en sautant dans l'herbe, sur les arbres, les plantes et la surface des murs et autres corps : elles se renferment dans l'intérieur des feuilles pour pondre leurs œufs.

131. A. Cinnabre. (*A. cinnaberina.*)

Noire; pattes postérieures rouges; abdomen rouge en-dessus, avec quatre taches noires rondes, disposées en carré.

Oliv. Enc. Méth. t. 4, p. 221.
Villers, Ent. t. 4, p. 128, 119, pl. 11, fig. 8. *Ar. moniligera.*
Rossi, Faun. Etrus. pl. 1, fig. 8 et 9. *ar.* 4. *guttata.*
Sch. Icon. pl. 32, fig. 20?

Cette araignée varie, et le dessus est quelquefois d'un jaune-brique. Elle est rare aux environs de Paris, et a été trouvée en juin, dans l'herbe, à Menil-Montant, par le citoyen Brard, élève d'Alex. Brongniard.

L'aranea-nigra, p. 34, n°. 176, du *Specimen insectorum Calabriæ* (*Vincentii Petagnæ*), appartient encore à cette famille.

Obs. Cette famille diffère essentiellement des deux précédentes par la position de ses yeux, la figure de sa lèvre, qui est plus alongée, triangulaire; par ses mandibules, qui ne sont pas renfoncées dans les femelles, sous une avance du corcelet; mais elle a de grands rapports avec toutes les deux.

Obs. Dans un mémoire lu à la Société Philomathique de Paris, j'ai séparé des araignées les mygales, dont les palpes sont alongés, pédiformes et insérés à l'extrémité des mâchoires;

dont les mandibules sont armées d'un crochet qui se replie en-dessous; genre qui comprend les araignées mineuses et aviculaires. Toutes les autres araignées, examinées avec tout le soin dont j'étais capable, ne m'ont point fourni de caractères, suivant moi, suffisamment importans pour nécessiter la création de nouveaux genres; mais ceux qui aiment à les multiplier trouveront des matériaux satisfaisans dans les caractères que j'ai assignés aux différentes familles; ils ont été vérifiés avec la plus scrupuleuse attention, non-seulement sur toutes les espèces ici décrites, et qui existent toutes en nature, parfaitement conservées dans ma collection, mais aussi sur un grand nombre d'espèces étrangères et exotiques. Je préviens qu'il y a encore trois autres familles dans ce genre, dont je n'ai point fait mention, parce que je n'ai encore trouvé aucun des individus qui les composent aux environs de Paris.

III. FAUCHEUR. (*Phalangium.*)

Palpes, deux, avancés, courbes.
Mandibules en pinces.
Antennes nulles.

Les faucheurs ont le corps arrondi ou ovalaire, quelquefois épineux; deux yeux sur une élévation du corcelet; celui-ci joint à l'abdomen, dont les anneaux sont distincts; huit pattes très-longues, filiformes; les tarses à articles très-nombreux. Ils sont carnassiers, et se nourrissent de mouches et autres insectes; ils courent par terre, sur les murailles, les arbres et les plantes, avec une grande rapidité. Les organes sexuels du mâle sont placés immédiatement sous la bouche.

1. F. Cornu. (*P. cornutum.*)

Ovale, testacé ou cendré en-dessus, blanc en-dessous; palpes longs; mandibules cornues dans les mâles; cuisses armées de piquans; tarses presque glabres; une bande noiratre, située sur le dos de la femelle.

Fabr. *ib.* p. 429, 3. *Phalangium opilio.* La femelle.

Herbst. Unbefl. Insect. 2, p. 12, pl. 1, fig. 1, 2.

p. 430, 4. *Phalangium cornutum.* Le mâle.

Herbst. *ib.* 15, pl. 1, fig. 3.

2. F. Crêté. (*P. cristatum.*)

Obscur en-dessus; avancement antérieur recevant dans une échancrure un tubercule oculifère, épineux.

Latreille, Hist. Nat. des Fourmis, p. 375,

Dans les champs.

3. F. Quadridentée. (*P. 4. dentatum.*)

Déprimé, arrondi; une pointe conique antérieure, et quatre à l'anus; dos tuberculé.

Fabr. Supp. Ent. p. 293.

Cuvier, Mag. Encycl. t. 1.

Sous les pierres.

4. F. Bimaculé. (*P. bimaculatum.*)

Presque globuleux, noir, deux taches blanches, dorsales.

Fab. Ent. Syst. p. 431, 8.

Herbst. *ib.* p. 25, pl. 3, fig. 34.

Albin, pl. 5, fig. 24.

5. F. Rond. (*P. rotundum.*)

Rond, roussatre en-dessus, avec une tache dorsale, noire,

carrée ou triangulaire dans la femelle ; pattes très-longues et très-menues, annelées de blanc.

LATREILLE, Fourmis, p. 379.

LISTER, p. 40. *Ar. rufus non cristatus.*

6. F. CARÉNÉ. (*P. carinatum.*)

Abdomen applati ; caréné ; cuisses antérieures unidentées vers leur extrémité ; avancement antérieur renfermant la bouche ; yeux obsolètes, séparés.

LINNÉE, Syst. Nat. 2, 1029, 7. *P. tricarinatum.*

FAB. *ib.* p. 431, 7. *P. carinatum.*

HERBST. *ib.* 2, p. 13, pl. 10, fig. 1. *Opilio carinatus.*

Cet insecte est bien certainement le même que celui que Latreille a décrit comme une espèce nouvelle et inédite, sous le nom de faucheur à bec (*phalangium rostratum.*) (*Voyez* son Hist. Nat. des Fourmis, p. 374.) Il est évident qu'il n'appartient pas à ce genre, et qu'il en doit former un à part, dans lequel se trouvera compris aussi l'*opilio horridus* de Herbst. Unbefl. Insect. 2, p. 7, 17, pl. 8, fig. 1.

IV. OBISE. (*Obisium.*)

Palpes, deux, alongés, terminés en pince.

Mâchoires formées par le prolongement des pièces servant d'insertion aux palpes.

Antennes nulles.

Les obises ont les mandibules courtes, grosses, en

pinces ; le corps arrondi, déprimé ; les anneaux de l'abdomen distincts ; la marche souvent rétrograde ou latérale.

On les trouve sous les écorces d'arbres, les pierres, dans les vieux livres et les herbiers. Ils se nourrissent de pous de bois, de psoques.

1. O. Cimicoïde. (*O. cimicoïdes.*)

Abdomen ovale, applati, pinces ovales.

Fabr. *ib.* p. 436, 9. *Scorpio cimicoïdes.*

Sous les écorces d'arbres.

Les antennes sont plus courtes, plus arrondies que dans le suivant ; et les mains sont ovales.

2. O. Cancroïde. (*O. cancroïdes.*)

Abdomen ovale, applati, brun, avec les pinces oblongues.

Fabr. *ib.* p. 436, 10.

Geoff. Ins. 2, 618, 1.

Dans les lieux ombragés et étouffés.

HUITIÈME CLASSE.

POLYGNATES. (*Polygonata.*)

Plusieurs mâchoires libres en-dedans de la lèvre.

I. CLOPORTE. (*Oniscus.*)

Palpes, quatre, insérés de chaque côté sur deux lèvres.

Antennes, quatre, dont deux très-courtes.

Les cloportes ont le corps oblong, convexe en-dessus, plat en-dessous; la tête distincte; deux yeux composés; quatorze pattes et quatorze anneaux; des appendices triangulaires à l'extrémité du corps. Ils se nourrissent de fruits, de feuilles. La femelle porte, jusqu'à ce qu'ils soient éclos, ses œufs en-dessous du corps, dans une espèce de sac ovale, fait d'une membrane mince et flexible. D'après l'observation de Degeer, il paraîtrait que les cloportes n'ont que six paires de pattes en sortant de l'œuf.

1. C. Aselle. (*O. asellus.*)

Queue obtuse; deux appendices simples; dernier article des antennes bi-articulé.

Fab. Suppl. Ent. p. 300, 3.
Geof. Ins. 2, 760, 2.
Sulz. pl. 24, fig. 154.

Sur les murs, dans le bois pourri, sous les pierres.

2. C. Murale. (*O. murarius.*)

Queue obtuse; deux appendices simples; dernier article des antennes tri-articulé.

Fabr. *ib.* p. 300.
Cuvier, Journ. d'Hist. Nat. pl. 26, fig. 11, 12.

3. C. Sylvestre. (*O. sylvestris.*)

Queue terminée par quatre appendices, les latéraux plus longs.

Fab. Ent. Syst. 2, p. 397, 4.
Coqueb. Illust. Icon. 1, p. 27, pl. 6, fig. 12.
Cuvier, Journ. d'Hist. Nat. pl. 26, fig. 7, 8.
O. muscorum.

4. C. Armadille. (*O. armadillus.*)

Brun-cendré; queue obtuse, entière.

Fab. *ib.* p. 397, 5.
Geof. Ins. 2, p. 670, 1.
Sulz. Ins. pl. 30, fig. 13.

Il se roule en boule. Sous les pierres.

II. IDOTÉE. (*Idotea.*)

Bouche munie de quatre palpes.

Antennes, quatre, sétacées; les inférieures plus longues.

Les idotées ont le corps oblong, composé de neuf à quinze segmens, les derniers plus petits; la tête distincte; les antennes rapprochées; la queue grande, distincte du segment, et le plus souvent sans appendices; quatorze pattes courtes, multi-articulées, avec deux onglets courbes, aigus : leur couleur est obscure : elles sont aquatiques.

1. I. Aquatique. (*I. aquatica.*)

Queue arrondie; appendice fourchue.

Fab. Suppl. Ent. p. 303, 7.
Geoff. Ins. 2, 672, 1, pl. 22, fig. 2.
Sulz. Hist. Ins., pl. 30, fig. 12.

Dans les eaux stagnantes.

III. MONOCLE. (*Monoculus.*)

Palpes, quatre, diminuant vers leur extrémité.

Antennes très-courtes.

Les monocles ont le corps couvert d'un bouclier ou d'un test ovale, bombé, très-mince; leurs yeux sont situés en-dessous.

1. M. Apus. (*M. apus.*)

Test oblong, tronqué, denté à sa partie postérieure; chaperon presque carré, étroit; queue terminée par deux soies.

Fabr. Supp. Ent. p. 305.
Geof. Ins. 2, 660, 1, pl. 21, fig. 4.
Sch. Monog. 17, 56, pl. 1, 2. *Apus cameriformis.*

2. M. Prolongé. (*M. productus.*)

Vert, à corps brun; chaperon arrondi; queue avec une lame saillante, applatie entre les deux filets qui la terminent.

Sch. Monog. 1756, pl. 6.
Bosc. Nestacées, t. 2, p. 244, pl. 16, fig. 7.

3. M. Hémisphérique. (*M. piscinus.*)

Corps en cœur, applati.

Fabr. Suppl. Ent. p. 306, 2.
Geoff. Ins. 2, 660, 2, pl. 21, fig. 3.
Frisch, Ins. 6, pl. 12.

Obs. A l'exemple de M. Fabricius, nous ne ferons pas mention des petites espèces de monocles, ni des entomostracés de Muller, que l'on peut trouver dans les eaux des environs de Paris. Pour pouvoir les décrire avec quelque certitude, il faudrait les étudier de nouveau, le savant Jurine ayant observé que les amymomes et les nauphlées de Muller n'étaient que des larves ou des nymphes de cyclopes, et que sa *daphnia longispina* n'étoit que le monocle puce, lorsqu'il n'a pas acquis toute sa croissance.

Obs. Cette classe est peu connue, et par conséquent les caractères classiques, génériques, spécifiques doivent en être imparfaits, incertains.

NEUVIÈME CLASSE.

EXOCNATES. (*Exochnatæ.*)

Mandibules palpigères ; bouche fermée par des maxillettes.

I. ÉCREVISSE. (*Astacus.*)

Antennes, quatre, pédonculées, inégales, sétacées; les intérieures plus courtes, bifides; les extérieures simples : premier article du pédoncule épineux à son extrémité.

Les écrevisses ont le corps alongé; les antennes avancées, rapprochées; la bouche alongée en rostre; le corcelet armé souvent de piquants; dix pattes, les antérieures en pince, les autres onguiculées; la queue saillante, foliacée, à anneaux rebordés, et ayant des nageoires en-dessous.

Elles vivent dans l'eau, respirent par des ouies, changent de peau tous les ans. La femelle attache ses œufs à des filets qui sont sous le ventre. On ignore comment elles s'accouplent.

1. E. Fluviatile. (*A. fluviatilis.*)

Six pinces; corcelet lisse; rostre denté sur les côtés; dent unique de chaque côté, à la base.

Fab. Suppl. Ent. p. 406.
Geof. Ins. 2, 966, 1.
Rœs. Ins. 3, pl. 54, 55.

Dans les lacs, les étangs, les rivières.

Elle est brune : elle devient par la cuisson d'un beau rouge cinnabre. Il y a cependant des variétés qui demeurent brunes après avoir été cuites. Elle est très-vorace, vit vingt ans. Sa chair est très-estimée. Lorsqu'elle doit reproduire un nouveau test, on trouve aux côtés de son estomac, deux concrétions calcaires, qu'on emploie en médecine comme absorbant, sous le nom impropre de yeux d'écrevisse.

II. CREVETTE. (*Gammarus.*)

Antennes, quatre, simples, pédonculées ; les antérieures courtes, en forme d'alène; les postérieures sétacées.

Les crevettes ont les palpes bifides ; leurs maxillettes extérieures ont plus de divisions que leurs intérieures ; leur corps est petit, alongé, comprimé, glabre, agile, composé de plusieurs segmens ; la tête distincte du corcelet; les yeux souvent petits, arrondis et sessiles ; les antennes rapprochées ; les pattes de dix à seize ; les antérieures quelquefois en pinces ou en faux : la queue terminée par plusieurs appendices.

On les trouve dans les mers et les eaux douces : le mâle est plus gros que la femelle.

1. C. des Ruisseaux. (*G. pulex.*)

Quatre pinces sans doigts ; dix pattes.

Fab. Ent. Syst. 2, p. 516, 7.
Geof. Ins. 2, pl. 21, fig. 6.

DIXIÈME CLASSE.

GLOSSATES. (*Glossata.*)

Langue souvent alongée, quelquefois courte ou nulle, cachée entre des palpes étoupés.

I. PAPILLON. (*Papilio.*)

Palpes, deux, velus, rebroussés.
Langue roulée en spirale, alongée.
Antennes longues, terminées par un renflement ovale ou conique.

Les papillons ont les ailes perpendiculaires au corps, dans le repos; l'abdomen alongé, velu. Leur larve a seize pattes et est sans corne. Leur chrysalide est nue ou sans coque. Ils volent durant le jour. La larve vit des feuilles des plantes, et l'insecte parfait de leur nectar.

I.re *Famille.*

LES CHEVALIERS. (*Equites.*)

Ailes alongées; les postérieures recevant l'abdomen dans une échancrure.

1. P. Podalire. (*P. podalirus.*)

Ailes jaunes, avec des bandes brunes ; les supérieures avec une queue, les postérieures avec une ligne rouge en-dessous.

Fab. Ent. Syst. t. 3, p. 24, 71.
Geof. Ins. 2, 56, 24. *Le flambé.*
Sch. Icon. pl. 45, fig. 3, 4.

Sa chenille est jaunatre, ponctuée de brun, avec la tête d'un vert pâle. La chrysalide est jaunatre, ponctuée de brun et bidentée à sa partie antérieure.

Sur le chêne, le prunier épineux, dans les bois.

2. P. Machaon. (*P. machaon.*)

Ailes à queues jaunes ; bords bruns, avec des lunules jaunes ; angles proche l'anus, rouges.

Fabr. *ib.* p. 30, 87.
Geoff. Ins. 2, 54, 23. *Le grand papillon à queue de Fenouil.*
Sch. pl. 45, fig. 1, 2.

Chenille glabre, avec des tentacules annelés de noir et de vert, et ponctués de rouge. Chrysalide jaunâtre.

Sur l'anis, la pimprenelle et les plantes ombellifères.

II.e *Famille.*

Les Nymphes. (*Nymphales.*)

Ailes arrondies, les postérieures formant un canal qui embrasse et reçoit l'abdomen en-dessous : quatre pattes seulement propres pour marcher, les deux antérieures très-courtes et appliquées contre la poitrine.

3. P. Io. (*P. io.*)

Ailes anguleuses, dentées, avec des couleurs rousses et noires : un œil rond et bleu, très-grand, sur chaque aile.

Fabr. *ib.* p. 88, 276.
Geoff. Ins. 2, 36, 2. *L'œil de paon.*
Sch. pl. 94, fig. 1.

Chenille grégaire, épineuse, noire, ponctuée de blanc : pattes postérieures ferrugineuses. Chrysalide avec dix dents, verte, ponctuée de taches d'or, et bifide à sa partie postérieure. Sur l'ortie dioïque.

4. P. Maegaera. (*P. magaera.*)

Ailes dentées, rayées de brun : ailes antérieures avec un seul œil, les postérieures avec cinq en-dessus et six en-dessous.

Fabr. *ib.* p. 94, 292.
Geoffr. 2, p. 50, 19. *Le satyre.*
Sch. pl. 148, fig. 3, 4.

Chenille velue, verte, avec des raies plus pâles : queue bifide. Dans les champs, les prairies.

5. P. Egerie. (*P. aegeria.*)

Ailes dentées, brunes, tachées de brun et de jaune ; les antérieures avec un seul œil ; les postérieures avec plusieurs yeux en-dessus et quatre points en-dessous.

Fabr. *ib.* p. 94, 293.
Geoff. Ins. 2, 48, 16. *Le tircis.*
Sch. Icon. pl. 75, fig. 1, 2.

Larve verte, rayée de blanc : queue bifide. Chrysalide courte, verte.

6. P. du Chardon. (*P. cardui.*)

Ailes dentées, rougeatres, variées de blanc et de noir, avec quatre yeux en-dessous.

Fabr. *ib.* p. 104, 320.
Geof. Ins. 2, 41, 7. *La belle-dame.*
Sch. Icon. pl. 97, fig. 5, 6.

Larve solitaire, épineuse, brune, avec des lignes jaunes; les latérales interrompues. Chrysalide brune, avec des lignes cendrées; les latérales interrompues.

7. P. Iris. (*P. iris.*)

Ailes dentées, brunes, d'un bleu brillant et changeant, avec une bande blanche interrompue de chaque côté; les antérieures sans yeux en-dessus; les postérieures n'en ayant qu'un.

Fabr. *ib.* p. 110.
Geoff. Ins. 2, 61, 29.
Sch. pl. 152, fig. 1, 2.

La chenille est épineuse et a des raies transversales jaunes.

8. P. Antiope. (*P. antiopa.*)

Ailes dentées, noires, avec un bord blanc ou jaunatre.

Fabr. *ib.* p. 115, 355.
Geof. Ins. 2, 35, 1. *Le morio.*
Sch. Icon. pl. 94, fig. 2.

La chenille est grégaire, épineuse, noire, avec des taches dorsales, ferrugineuses, carrées. La chrysalide est dentée, noire, ponctuée de rouge. Sur le saule et le bouleau blanc.

9. P. Atalante. (*P. atalanta.*)

Ailes dentées, noires, tachées de blanc, avec deux bandes rouges, transverses, de chaque côté des ailes antérieures, et deux autres de même couleur sur les bords des ailes postérieures.

Fab. *ib.* p. 118, 362.
Geoff. Ins. 2, 41, 6. *Le vulcain.*
Sch. pl. 148, fig. 1, 2.

Chenille solitaire, épineuse, verdâtre; ligne latérale, jaunâtre. Chrysalide dentée, noirâtre, cendrée en-dessous, avec des points dorés. Sur l'ortie.

10. P. Polychlore. (*P. polychloros.*)

Ailes anguleuses, rougeatres, tachées de noir; les antérieures avec quatre taches noires en-dessus.

Fabr. *ib.* p. 121, 372.
Geoff. Ins. 2, 37, 3. *La grande tortue.*
Sch. Icon. pl. 146, fig. 1, 2.

Les ailes postérieures sont noirâtres en-dessous, et ont un point central blanc.

La chenille est grégaire, épineuse, noiratre, avec une ligne latérale jaune; la chrysalide couleur de chair. Sur le cerisier, le poirier, le saule, etc.

11. P. Urticole. (*P. urticæ.*)

Ailes anguleuses, rouges, tachées de noir; les antérieures avec trois points en-dessus.

Fabr. p. 122, 374.
Geoff. Ins. 2, 37, 4. *La petite tortue.*
Sch. Icon. pl. 142, fig. 1, 2.

Chenille grégaire, épineuse, variée de brun et de vert : tête noire. Chrysalide dentée, brune, avec des taches au cou, dorées. Sur l'ortie.

12. P. C. Blanc. (*P. C. album.*)

Ailes anguleuses, rougeâtres, tachées de noir; les postérieures marquées en-dessous d'un C blanc.

Fab. *ib.* p. 124, 380.

Geoff. Ins. 2, 38, 5. *Le gamma*, ou *Robert-le-Diable.*

Sch. pl. 147, fig. 3, 4.

Chenille solitaire, épineuse, rougeâtre; dos jaune à sa partie antérieure et blanc à sa partie postérieure. Chrysalide couleur de chair, resserrée dans le milieu, avec des points d'or.

13. P. Paphia. (*P. paphia.*)

Ailes dentées, rougeatres, tachées de noir, avec des bandes d'argent en-dessous.

Fabr. *ib.* p. 142, 438.

Geoff. Ins. 2, 42, 8. *Le tabac d'Espagne.*

Sch. Icon. pl. 97, fig. 3, 4.

Larve solitaire, épineuse, rougeatre : ligne dorsale, jaune, avec de longues épines au cou : chrysalide grise, resserrée.

14. P. Aglaé. (*P. aglaja.*)

Ailes dentées, rougeatres, tachées de noir, avec vingt et une taches argentées en-dessous.

Fab. *ib.* p. 144, 442.

Geof. Ins. 2, 42, 9. *Le grand nacré.*

Sch. Icon. pl. 7, fig. 1, 2.

Chenille solitaire, épineuse, noire, avec des taches carrées, latérales, ferrugineuses. Chrysalide brune. Sur la violette.

15. P. Lathone. (*P. lathonia.*)

Ailes dentées, jaunes, tachées de noir, avec trente-sept taches argentées en-dessous.

Fab. *ib.* p. 146, 449.

Geof. Ins. 1, 43, 10. *Le petit nacré.*

Sch. 143, fig. 1, 2.

Chenille épineuse, brune, tachée de noir, avec une ligne dorsale blanche. Chrysalide crénelée, brune à sa partie antérieure et verdatre à sa partie postérieure.

Sur la violette tricolore ou la pensée.

16. P. Euphrosine. (*P. euphrosine.*)

Ailes dentées, rougeatres, tachées de noir, avec neuf taches argentées en-dessous.

Fab. *ib.* p. 147, 450.
Geoff. Ins. 2, 44, 11. *Le collier argenté.*
Esper. p. 242, pl. 18, fig. 3.

Chenille épineuse, noire, avec une paire de taches orangées sur le dos de chaque segment. Sur la violette montagnarde.

IIIe. *Famille.*

PARNASSIENS. (*Parnassii.*)

Ailes arrondies, dénuées de poussière, farineuses dans quelques parties.

17. P. Gazé. (*P. crataegi.*)

Ailes arrondies, entières, blanches, avec des nervures noires.

Fabr *ib.* p. 182, 563.
Geof. Ins. 2, 71, 43.
Sch. pl. 140, fig. 2, 3.

Chenille grégaire, poilue, jaune; la tête avec trois lignes noires. Chrysalide verdatre, avec des taches et des points noirs. Dans les jardins potagers.

IVe. *Famille.*

DANAIDES. (*Danai.*)

Ailes arrondies, les postérieures formant un canal pour recevoir l'abdomen, qui est plus court qu'elles.

18. P. Brassicaire. (*P. bracissæ.*)

Ailes arrondies, entières, blanches; les antérieures noires à leur extrémité et marquées de deux taches noires : grand.

Fabr. *ib.* p. 186, 574.
Geof. Ins. 2, 68, 40. *Le grand pap. blanc du chou.*
Sch. Icon. pl. 40, fig. 3, 4.

Œufs agglomérés, élevés, obtus. Chenille solitaire, cendrée, ponctuée de noir, avec trois lignes couleur de soufre; la queue noire. Chrysalide d'un vert pâle, avec trois lignes jaunes et trois segmens globuleux. Sur le chou d'Europe.

19. P. Rapicolle. (*P. rapæ.*)

Ailes entières, noires à leur extrémité, avec deux taches noires : petit.

Fabr. *ib.* p. 186, 575.
Geoff. Ins. 2, 69, 41. *Le petit pap. blanc du chou.*
Rœs. Ins. 1, pap. 2, pl. 3.

Chenille verte, avec une ligne dorsale, cuivrée, et les côtés ponctués de cuivre. Chrysalide convexe, verdâtre, avec trois lignes couleur de soufre. Sur les chous.

20. P. Napicole. (*P. napi.*)

Ailes arrondies, entières, blanches, avec des nervures vertes et larges en-dessous.

Fabr. *ib.* p. 187, 576.
Geoff. Ins. 2, 70, 42. *Le papillon blanc veiné de vert.*
Esper. pap. 1, pl. 3, fig. 3, pl. 24, fig. 2.

Dans les potagers.

21. P. Aurore. (*P. cardamines.*)

Ailes arrondies, entières, blanches; les postérieures marbrées de vert en-dessous; une tache grande orangée, sur l'extrémité des ailes antérieures du mâle.

Fabr. *ib.* p. 193, 600.
Geoff. Ins 2, 71, 44.
Sch. Icon. pl. 91, fig. 1, 3.

Larve solitaire, verdatre en-dessus, blanchâtre en-dessous. Chrysalide verte, avec une ligne latérale blanche de chaque côté, à corcelet relevé en cône. Sur les cressons, les chous, les thlaspis.

22. P. Souci. (*P. hyale.*)

Ailes arrondies, jaunes; les postérieures avec une tache rougeatre en-dessus et un point argenté en-dessous.

Fabr. *ib.* p. 207, 649.
Geoff. Ins. 2, 75, 48.
Sch. Icon. pl. 149, fig. 1, 2, 3.

Le male a les bords des ailes noirs, sans taches : la femelle les a tachées : le point est souvent ferrugineux, au lieu d'être argenté.

La chenille est soyeuse, verte, ponctuée de jaune, avec une ligne latérale blanche. Chrysalide verte, avec une ligne latérale jaune.

23. P. Citron. (*P. rhamni.*)

Ailes entières, anguleuses, jaunes dans le mâle, blanches dans la femelle, avec un point ferrugineux sur chacune.

Fabr. *ib.* p. 211, 661.
Sch. pl. 35, fig. 1, 3.

Chenille lisse, verte, avec une ligne dorsale, plus obscure. Chrysalide bossue : partie antérieure pointue. En août, sur le nerprun.

V^e. *Famille.*

SATYRES. (*Satyri.*)

Ailes alongées, les postérieures à bord intérieur dilaté et formant un canal qui embrasse l'abdomen en-dessous.

24. P. Hyperanthe. (*P. hyperanthus.*)

Ailes entières, brunes ; les antérieures avec trois yeux en-dessous ; les postérieures avec cinq.

Fab. *ib.* p. 216, 677.
Geoff. Ins. 2, 47, 14. *Le tristan.*
Sch. Icon. pl. 127, fig. 1, 2.

Les ailes en-dessus ont quelquefois des yeux et quelquefois n'en ont pas. La chenille est solitaire, velue, cendrée, avec une ligne postérieure noire : l'anus bidenté. Dans les prairies.

25. P. Pamphile. (*P. pamphilus.*)

Ailes entières jaunes ; les antérieures avec un seul œil en-dessous ; les postérieures cendrées, avec une raie et quatre yeux peu marqués.

Fabr. p. 221, 691.
Geoff. Ins. 2, 53, 21. *Procris.*
Ernst. Ins. Eur. 1, pl. 29, fig. 56.

Chenille verdatre : ligne dorsale blanche : queue bidentée.

Naturforscher, 6, 10.

Chrysalide verte. Sur la cretelle huppée (*cynosurus cristatus.*)

26. P. Arcane. (*P. arcanius.*)

Ailes entières, ferrugineuses, avec un seul œil en-dessous ; les postérieures avec cinq, le premier séparé par une ligne.

Fabr. *ibid.* p. 221, 692.

Geoff. Ins. 2, 53, 22. *Céphale.*

Sch. pl. 94, fig. 3.

Larve verte, avec des lignes dorsales plus obscures; les latérales jaunes : la queue bidentée.

27. P. Maera. (*P. Maera.*)

Ailes dentées, brunes; les antérieures avec un œil pupillé de chaque côté; les postérieures avec trois yeux en-dessus et six en-dessous.

Fabr. *ib.* p. 227, 711.

Geoff. Ins. 2, 50. *Le satyre.*

Sch. Icon. pl. 58, fig. 2, 3.

Chenille un peu velue, verdatre, avec la queue bidentée. Chrysalide verdatre, obtuse, bifide, avec les côtés hérissés de pointes. Sur le gazon.

28. P. Hermione. (*P. hermione.*)

Ailes dentées, brunes, avec une bande pale; les antérieures avec deux yeux en-dessus et un seul en-dessous.

Fabr. *ib.* p. 232, 727.

Geoff. Ins. 2, 46, 13. *Le silène.*

Sch. pl. 274, fig. 5 et 6, pl. 277, fig. 1, 2.

Chenille grise, avec une ligne dorsale noire : queue bifide.

29. P. Galathée. (*P. galathea.*)

Ailes dentées, variées de blanc et de noir; les antérieures avec un seul œil en-dessous, les postérieures avec cinq.

Fab. *ib.* p. 239, 745.

Geoff. Ins. 2, 74, 46, pl. 11, fig. 3, 4. *Le demi-deuil.*

Sch. pl. 98, fig. 7, 8, 9.

Chenille applatie, jaunatre : une ligne dorsale et une latérale plus obscure.

NATUR. pl. 2, fig. 1.

Chrysalide bleuatre, avec deux pointes roses à la queue. Sur le gazon.

30. P. AMARYLLIS. (*P. pilosella.*)

Ailes dentées, brunes, avec le disque roux : les antérieures avec un seul œil noir, à double prunelle blanche ; les postérieures avec des points oculés blancs en-dessous.

FABR. *ib.* p. 240, 748.
GEOF. Ins. 2, 52, 20.

Larve verdatre, avec une tête brune, rayée de blanc. Sur le plantain, la piloselle.

31. P. JANIRE. (*P. janira.*)

Ailes dentées, brunes ; les antérieures jaunes en-dessous, avec un seul œil de chaque côté, les postérieures avec trois points en-dessous.

FABR. *ib.* p. 241, 742.
GEOF. Ins. 2, 49, 17. *Corydon.*
SCH. Icon. pl. 273, fig. 1, 2, 5, 6.

Var. 1. Ailes dentées, brunes ; les antérieures avec une ligne jaune en-dessus, un seul œil de chaque côté.

GEOFF. Ins. 2, 50, 18. *Myrtil.*
REAUM. Ins. 1, pl. 11, 1.

Chenille velue, verte, avec une ligne latérale blanche : queue bifide. Chrysalide jaunatre.

Sur le gazon. La variété 1 n'est qu'une différence de sexe.

32. P. Sibille. (*P. sibilla.*)

Ailes dentées, brunes en-dessus, ferrugineuses en-dessous, tachées de noir, avec une bande blanche de chaque côté.

Fabr. *ib.* p. 246, 766.
Geof. Ins. 73, 45. *Le deuil.*
Rœs. pl. 70, fig. 1, 2, 3.

Chenille verte, tête et épines rouges. Chrysalide verte, avec des taches d'or et deux cornes à sa partie antérieure. Sur le chèvre-feuille.

33. P. Cinxia. (*P. cinxia.*)

Ailes dentées, rougeâtres, tachées de noir; les postérieures en-dessous, avec trois bandes blanches, tachées de noir.

Fabr. *ib.* p. 250, 779.
Geoff. Ins. 2, 45, 12.
Sch. Icon. pl. 204, fig. 1, 2.

Chenille épineuse, noire : ligne latérale, avec des points blancs. Chrysalide brune, rayée par des points rouges en-dessous. Sur le plantain, l'épervière.

II. HESPERIE. (*Hesperia.*)

Palpes, deux, comprimés, velus, cylindriques et nus à leur extrémité.

Antennes en massue oblongue, souvent crochue.

Les hesperies ont six pattes propres à la marche; les

ailes inférieures plissées et formant une échancrure au côté interne; le corps court, gros; la tête large; l'abdomen conique. Leur larve a seize pattes, est nue, quelquefois roulée dans les feuilles dont elle se nourrit. L'insecte parfait se trouve sur les fleurs.

I.re *Famille.* LES RURICOLES.

1. H. DU BOULEAU. (*H. betulæ.*)

Ailes brunes avec une petite queue, jaunes en-dessous; les postérieures avec deux bandes blanches.

FABR. *ib.* p. 277, 69.

GEOF. Ins. 2, 58, 27. *Le porte-queue fauve à deux bandes blanches.*

ERNST. Ins. Eur. 1, pl. 35, fig. 7.

Le mâle a une tache fauve sur les ailes.

Chenille renflée, verte, avec deux lignes dorsales et des raies obliques, transversales, latérales, blanches. Sur le bouleau, le prunellier.

2. H. DU CHÊNE. (*H. quercus.*)

Ailes avec une petite queue bleuâtre en-dessus, cendrée en-dessous : une raie blanche et un double point fauve à l'anus.

FABR. 278, 72.

GEOF. Ins. 2, 57, 26. *Le porte-queue bleue à une bande blanche.*

ERNST. Ins. Eur. 1, pl. 35, fig. 71.

Chenille renflée, rose en-dessus, avec trois lignes de points verts. Chrysalide glabre, ferrugineuse, avec trois lignes dorsales de points bruns. Sur le chêne.

3. H. DE LA RONCE. (*H. rubi.*)

Ailes avec une petite queue, brunes en-dessus, vertes en-dessous.

Fab. *ib.* p. 287, 102.

Geoff. Ins. 2, 64, 34. L'*argus vert ou aveugle.*

Sch. Icon. pl. 29, fig. 5, 6.

Un des deux sexes a une ligne de points blancs sous la partie inférieure des ailes postérieures. Chenille verte, variée de jaune : tête noire.

4. H. Argus. (*H. argus.*)

Ailes entières, les postérieures en-dessous, bordées d'une bande rougeâtre, ferrugineuses et parsemées de yeux d'un bleu argenté.

Fabr. *ib.* p. 296, 128.

Geoff. Ins. 2, 63, 32. L'*argus brun.*

Sch. Icon. pl. 29, fig. 3, 4.

Chenille verte, avec une ligne dorsale brune : la tête et les pattes antérieures noires. Sur le genêt.

5. H. de la Verge d'or. (*H. virgaaureæ.*)

Ailes un peu anguleuses, fauves, à bords noirs : des points noirs et blancs en-dessous.

Fabr. *ib.* p. 309, 173.

Geof. Ins. 2, 65, 35. *Le bronzé.*

Sch. Icon. pl. 97, fig. 7.

La femelle a en-dessous des taches noires. La chenille est verte, avec une ligne dorsale jaunâtre, la latérale plus pâle : la tête noire. Sur la verge d'or, la patience aigue (*rumex acutus.*)

6. H. Phlaeas. (*H. phlaeas.*)

Ailes presqu'entières, fauves, ponctuées de noir, bleues en-dessous.

FABR. *ib.* p. 311, 178.
ERNST. Ins 1, pl. 43, fig. 91.

Dans les prés.

II.e *Famille.* LES URBICOLES.

7. H. COMA. (*H. comma.*)

Ailes entières, divergentes, fauves, avec une ligne noire en-dessus, des points blancs en-dessous.

FABR. *ib.* p. 325, 233.
GEOF. Ins. 2, 66, 37. *La bande noire.*
ERNST. Ins. Eur. 1, pl. 45, fig. 95.

Dans un des sexes la ligne manque. La chenille est rouge, brillante : la tête est noire, et elle a une raie blanche sur le cou. La chrysalide est alongée, cylindrique.

8. H. DE LA MAUVE. (*H. malva.*)

Ailes dentées, divergentes, brunes, parsemées de points cendrés ; les antérieures avec des points transparents ; les postérieures en-dessous avec des points blancs.

FABR. *ib.* p. 350, 333.
GEOFF. Ins. 2, 67, 38. *Le plein-chant.*
SCH. Elem. pl. 276, fig. 5, 6.

Les points transparens des ailes sont plus faciles à voir en-dessous. Chenille grise, avec la tête noire et quatre points d'un jaune-safran sur le cou. Chrysalide convexe, bleuâtre. Sur la mauve et la guimauve.

9. H. DU CHARDON. (*H. fritillum.*)

Ailes entières, divergentes, ponctuées de noir et de blanc.

Fabr. *ib.* p. 351, 336.
Geoff. Ins. 2, 67, 38.
Sch. Elem. pl. 94, fig. 9.

Elle diffère de la précédente par des ailes non dentées, et dont les bords sont variés de blanc et de noir : la couleur des ailes postérieures en-dessous varie. Sur le chardon à foulon.

10. H. Tages. (*H. tages.*)

Ailes entières, denticulées, brunes, ponctuées de points blancs peu apparents.

Fabr. *ib.* p. 354, 346.
Geoff. Ins. 2, 68, 39. *Le pap. grisette.*

11. H. Aracinthe. (*H. aracinthus.*)

Ailes arrondies, entières, brunes; les postérieures grises en-dessous, avec des yeux blancs.

Fabr. *ib.* p. 344, 309.
Geoff. Ins. 2, 66, 36. *Le miroir.*
Ernst. Ins. Eur. 1, pl. 44, fig. 94.

III. SPHINX. (*Sphinx.*)

Palpes, deux, rebroussés, poilus, obtus.
Langue en spirale, souvent alongée.
Antennes prismatiques.

Les sphinx ont les ailes horizontales, écailleuses; l'abdomen conique. Leur larve a seize pattes; elles sont nues et n'ont ni poils ni épines; elles ont sur l'avant-der-

nier anneau une corne dure, écailleuse. Leurs nymphes sont de figure conique, renfermées dans une coque mince ou dans la terre. La larve se nourrit des feuilles des plantes; et l'insecte parfait, du nectar des fleurs.

1. S. Ocellé. (*S. ocellata.*)

Ailes anguleuses, les postérieures rousses, avec un œil bleu.

Fab. *ib.* p. 355, 1.
Geof. Ins. 2, 79, 1. *Le demi-paon.*
Sch. Icon. pl. 99, fig. 5, 6.

Chenille solitaire, verte, avec des raies obliques, latérales, blanches, et des yeux jaunes. Chrysalide brune; dos noir : sa langue est courte.

2. S. du Peuplier. (*S. populei.*)

Ailes dentées, grises; les antérieures avec un point blanc, les postérieures ferrugineuses à leur base.

Fabr. *ib.* p. 357, 9.
Geoff. Ins. 2, 81, 3. *Le sphinx à ailes doublées.*
Sch. Icon. pl. 100.

Chenille solitaire, verte, avec une ligne et des raies transversales, obliques, blanches. Chrysalide d'un gris obscur, ferrugineuse à sa partie postérieure. Sur le peuplier, le saule.

3. S. du Tilleul. (*S. tiliæ.*)

Ailes anguleuses, vertes, nébuleuses, avec des taches plus foncées; les postérieures fauves en-dessus, tachées de jaune.

Fab. *ib.* p. 358, 10.
Geof. Ins. 2, 80, 2.
Sch. Icon. pl. 100, fig. 1, 2.

Chenille solitaire, verte, plus mince à sa partie antérieure, avec des raies latérales, obliques, jaunes et rouges. Chrysalide brune, obscure. Sur le tilleul.

4. S. Atropos. (*S. atropos.*)

Ailes entières, les postérieures jaunes, avec des bandes brunes : l'abdomen jaune, avec des anneaux noirs.

Fabr. *ib.* p. 364, 27.
Geof. Ins. 2, 85, 8. *Le sphinx à tête de mort.*
Sch. pl. 99, fig. 1, 2.

Chenille solitaire, jaune, ponctuée de noir, avec des lignes latérales, transversales, alternativement bleues et vertes. Elle se tient cachée sous terre pendant le jour, et ne sort que le soir. Sur le jasmin, la pomme de terre.

5. S. de l'Euphorbe. (*S. euphorbiæ.*)

Ailes entières, grises, avec deux bandes verdâtres; les postérieures avec une raie et la base noire : antennes blanches.

Fabr. *ib.* p. 367, 37.
Geof. Ins. 2, 87, 11. *S. du tithymale.*
Sch. Icon. pl. 99, fig. 3, 4.

Chenille noire, ponctuée de blanc, avec une ligne dorsale rouge-sanguin et des points latéraux jaunes. Chrysalide brune, avec des stigmates noirs. Sur l'euphorbe.

6. S. Elpenor. (*S. elpenor.*)

Ailes entières, variées de vert et de rouge; les postérieures rouges et noires à leur base.

Fabr. *ib.* p. 372, 51.
Geof. Ins. 2, 86, 10. *S. de la vigne.*
Rœs. Ins. 1, phal. 1, pl. 4.

Le corcelet est vert et a quatre raies rouges. La chenille est tachée de brun et a deux yeux bleus de chaque côté, proche le cou. La Chrysalide est d'un gris obscur à sa partie antérieure et brune à sa partie postérieure : les stigmates d'une couleur plus sombre. Sur l'épilobe, la balsamine, le liseron.

7. S. Porc. (*S. porcellus.*)

Ailes entières, variées de jaune et de pourpre : abdomen blanc, taché de points d'un rouge sanguin.

Fabr. *ib.* p. 373, 52.

Geof. Ins. 2, 88, 12. *S. à bandes rouges dentelées.*

Rœs. Ins. 1, phal. 1, pl. 5.

Chenille sans queue, brune : trois petits yeux bleus de chaque côté du cou. Chrysalide noirâtre. Sur l'épilobe, la balsamine.

8. S. du Liseron. (*S. convolvuli.*)

Ailes entières, nébuleuses ; les postérieures comme rayées : l'abdomen annelé de rouge, de noir et de blanc.

Fabr. *ib.* p. 374, 54.

Geof. Ins. 2, 86, 9. *S. à corne de bœuf.*

Rœs. Ins. 1. phal. 1, pl. 7.

Il sent l'ambre : ses yeux sont phosphorescens. La chrysalide est brune et a une corne rebroussée, roulée. Sur le liseron.

9. S. du Troene. (*S. ligustri.*)

Ailes entières, les postérieures rouges, avec trois bandes noires : abdomen noir, annelé de rouge.

Fabr. *ib.* p. 374, 55.

Geof. Ins. 2, 84, 7.

Rœs. Ins. 3, pl. 5.

Chenille verte, raie latérale oblique, couleur de chair à leur partie antérieure et blanche à leur partie postérieure. Sur le troëne, le seringa, le sureau.

10. S. Moro. (*S. stellatarum.*)

Abdomen barbu à son extrémité, côtés variés de blanc et de noir : ailes postérieures ferrugineuses.

Fabr. *ib.* p. 380, 5.

Geof. Ins. 2, 8, 83, 6, pl. 11, fig. 5. *Le moro sphinx.*

Sch. pl. 116, fig. 3, pl. 16, fig. 1.

Chenille ponctuée de blanc, revêtue d'une corne pointue en alène, bleue à sa base et rouge à son extrémite. Chrysalide brune. Sur le caille-lait, la garance et autres plantes étoilées.

11. S. Fuciforme. (*S. fuciformis.*)

Abdomen barbu à son extrémité, noir, avec une bande jaune : ailes transparentes, avec les bords noirs.

Fabr. *ib.* p. 381, 11.

Geof. Ins. 2, p. 82, 5. *Le sphinx vert, à ailes transparentes.*

Sch. Icon. pl. 16, fig. 1.

Les barbes de l'abdomen sont noires sur les côtés et blanches dans le milieu. Chenille verte, avec une ligne latérale jaune : corne droite. Chrysalide folliculée, noire, avec des bandes jaunes à sa partie antérieure. Sur le chèvre-feuille.

Obs. Scopoli, dans son Introduction à l'Histoire Naturelle, a séparé cette espèce et la précédente des sphinx, et en a fait un genre à part, sous le nom de macroglosse (*macroglossum*). M. Fabricius les a réunies à ses sesies; mais il est évident qu'elles appartiennent plutôt à son genre sphinx, et qu'elles diffèrent des sesies par la forme de leurs palpes, courts, obtus, et par leur défaut de yeux lisses et les nervures de leurs ailes.

IV. SESIE. (*Sesia.*)

Palpes, deux, pointus, rebroussés.
Langue en spirale, alongée.
Antennes presque cylindriques, renflées vers leur extrémité et terminées par un filet.

Les sesies ont deux yeux lisses, des ailes vitrées; l'abdomen presque cylindrique, presque toujours barbu à son extrémité. Leur chenille a seize pattes; elle est renflée à sa partie antérieure, atténuée à sa partie postérieure; les pattes antérieures sont fortes, les intermédiaires en forme de verrues, les postérieures alongées. La chrysalide est alongée, raboteuse, amincie à sa partie postérieure. La larve se nourrit de l'écorce et du bois des arbres; l'insecte parfait, du nectar des fleurs: leur vol est rapide.

1. S. APIFORME. (*S. apiformis.*)

Ailes jaunes, transparentes, avec des bords et des nervures de couleur brune: abdomen jaune, avec les bords des segmens noirs: tête jaune.

FABR. *ib.* p. 382, 13.
FUESL. Mag. v. 1, p. 132, pl. 1, fig. A. La femelle.
SCH. pl. 91, fig. 2, 3. Le mâle.

Chenille solitaire, un peu pubescente, blanche, avec une ligne dorsale plus obscure. Chrysalide alongée, brune, renfermée dans une coque d'un tissu serré, recouverte de sciure de bois. On la trouve dans la terre, au pied des saules, des peupliers noirs, des trembles.

2. S. Vespiforme. (*S. vespiformis.*)

Ailes transparentes, jaunes, avec les bords et les nervures de couleur brune; les antérieures ayant une lunule jaune : abdomen noir, barbu, avec trois anneaux jaunes.

Fabr. *ib.* p. 385, 23.
Henr. Laspeyres. Sesiæ Eur. p. 17.
Fuesl. Magaz. t. 2, p. 203, 6.

Sur les fleurs.

3. S. Culiciforme. (*S. culiciformis.*)

Ailes transparentes, jaunes; bords des antérieures avec une bande noire; abdomen noir, barbu, avec un anneau roux; les palpes roux en-dessous.

Fab. *ib.* p. 384, 19.
Fuesl. Magaz. t. 1, pl. 1, fig. B. Le mâle.
Henr. Laspeyres. Ses. Eur. p. 22, 14, fig. 9, 10. La femelle.

Le bord du second segment de l'abdomen est quelquefois roux. Sur les fleurs du nerprun bourgène (*rhamnus frangula*). La chenille est d'un blanc sale, légèrement pubescente; la tête un peu brune. Elle vit dans l'écorce du prunier, du poirier et du pommier. La chrysalide est alongée, brune, garnie de points à sa partie postérieure.

4. S. Tenthrediniforme. (*S. tenthredini-formis.*)

Ailes transparentes, jaunâtres; les antérieures plus jaunes à leur extrémité, avec les bords et deux bandes noires : abdomen noir, barbu : un segment sur deux, alternativement bordé de blanc.

Henr. Laspeyres. Ses. Eur. p. 29, fig. 18. Le mâle; 19, 20, la femelle.

Geof. Ins. 2, p. 82, 4. *Le sphinx-mouche.*

Fab. *ib.* p. 384, 20 ?

Var. 1. Abdomen avec une ligne longitudinale jaune. Laspeyres, fig. 22.

Var. 2. Abdomen avec le cinquième et le septième segmens seulement bordés de blanc.

Var. 3. Abdomen avec le troisième, cinquième et septième segmens avec des bords jaunes et non blancs. *Ibid.* fig. 21.

Sur les fleurs.

V. ZYGÈNE. (*Zygena.*)

Palpes, deux, rebroussés.
Langue alongée, sétacée.
Antennes renflées dans leur milieu.

Les zygènes ont les ailes inclinées, longues, couvrant l'abdomen. Leur chenille a seize pattes; elle est sans corne et couverte de poils courts. La chrysalide est renfermée dans une coque. La chenille vit des feuilles des plantes; et l'insecte parfait, du nectar des fleurs. Leur vol est lourd, court et diurne.

1. Z. de la Filpendule. (*Z. filipendulæ.*)

Ailes antérieures bleues, avec six points rouges; les postérieures rouges, bords bleus.

Fab. *ib.* p. 386, 1.

Geof. Ins. 2, 88, 13. *Le sphinx-bélier.*

Sch. Icon. pl. 69, fig. 4, 5.

Chenille jaune, avec quatre raies de points noirs. Elle file une coque alongée, d'un jaune brillant, d'un tissu serré, l'attache aux branches ou aux feuilles, et ne se transforme en insecte parfait qu'au bout de quarante jours. La chrysalide est brune, jaune dans son milieu, avec les stigmates bruns.

2. Z. Turquoise. (*Z. statices.*)

D'un vert bleuâtre ; ails postérieures brunes.

Fab. *ib.* p. 406, 68.
Geof. Ins. 2, 129, 40. *La turquoise.*
Sch. Icon. pl. 1, fig. 9.

Les ailes sont quelquefois entièrement obscures. Chenille noire, avec deux lignes dorsales de lunules blanches. Elle vit sur la patience et l'oseille.

VI. BOMBICE. (*Bombyx.*)

Palpes, deux, comprimés, rebroussés.
Langue courte, membraneuse.
Antennes filiformes.

Les bombices ont le corps gros, couvert de poils serrés ; les ailes en toît, quelquefois horizontales et fort larges, les inférieures débordant les supérieures dans plusieurs. Leur chenille a seize pattes, et leur chrysalide est renfermée dans une coque.

I.re *Famille.* Ailes étendues horizontalement.

1. B. Petit paon. (*B. pavonia minor.*)

Ailes étendues, arrondies, nuancées de gris et rayées en-dessous, avec un œil brillant, un peu transparent.

Fab. *ib.* p. 416, 32.
Geof. Ins. 2, 100, 3. *Le petit paon.*
Sch. Icon. pl. 89, fig. 2, 5.

2. B. Grand paon. (*B. pavonia major.*)

Ailes étendues, arrondies, nuancées de gris et rayées en-dessous, avec un œil presque transparent, brillant.

Fab. *ib.* p. 417, 32. C.
Geof. Ins. 2, 100, 1. *Le grand paon.*
Rœs. Ins. 4, pl. 15, 16, 17.

Le mâle a les antennes plus pectinées et les ailes postérieures jaunâtres à leur base. La chenille est verte, avec des tubercules verticillés, d'une belle couleur bleue, garnis de piquans et de longs poils : elle vit sur le poirier, l'orme, l'abricotier et autres arbres fruitiers : elle se file une coque brune très-forte.

II.e *Famille.* Ailes en toît aigu; le bord antérieur des inférieures dépassant celui des supérieures.

3. B. des Feuilles du chêne. (*B. quercifolia.*)

Ailes en toît, dentées, ferrugineuses; bouche et jambes noires.

Fab. *ib.* p. 420, 42.
Geof. Ins. 2, 110, 11. *La feuille morte.*
Sch. Icon. pl. 71, fig. 4, 5.

Chenille velue, avec une petite queue; le cou bleuâtre. Chrysalide brune, avec des raies rouges.

4. B. du Chêne. (*B. quercus.*)

Ailes en toît, ferrugineuses, avec une raie blanche; les antérieures avec un point blanc.

FAB. *ib.* p. 423, 53.
GEOF. Ins. 2, III, 13. *Le mimime à bande.*
SCH. Icon. pl. 82, fig. 1, 3.

Chenille velue, grise, annelée de noir et tachée de blanc; Chrysalide brune à sa partie antérieure. Le mâle a les ailes brunes, la femelle les a plus pâles.

5. B. VINULA. (*B. vinula.*)

Ailes striées par des veines brunes; corps ponctué de blanc et de noir.

FAB. *ib.* p. 428, 67.
GEOF. Ins. 2, pl. 104, 5. *La queue fourchue.*
REAUM. Ins. 2, pl. 21.

Chenille solitaire, convexe, verte : dos brun : queue fourchue, garnie de deux soies. Elle transsude une humeur âcre, qui sort d'une fente de la tête. Chenille brune.

6. B. DU MURIER. (*B. mori.*)

Ailes recourbées, pâles, avec trois lignes brunes, peu marquées.

FAB. 431, 76.
GEOF. Ins. 2, 116, 18. *Le ver à soie.*
REAUM. Ins. 2, pl. 5, fig. 2.

C'est l'insecte utile, dont la chenille est si connue sous le nom de ver à soie. Cette chenille est lisse, d'un blanc jaunâtre, et elle a une petite corne dirigée en arrière, sur le dernier anneau. Elle se file une coque d'une forme ovale, d'un tissu très-serré, dont la soie est de couleur jaune ou blanche. Elle s'enferme dans cette coque, et y reste quinze à vingt jours. Elle ne peut vivre dans l'état sauvage dans nos environs. Elle fut introduite en Europe du tems de Justinien.

7. B. A Livrée. (*B. neustria.*)

Ailes recourbées, grises, avec deux raies ferrugineuses et une seule en-dessous.

Fab. *ib.* p. 432, 79.
Geof. Ins. 2, 114, 16. *La livrée.*
Sch. pl. 209, fig. 1, 2.

Chenille grégaire, avec trois lignes rouges de chaque côté et une ligne dorsale blanche. Elle attaque tous les arbres fruitiers, et aussi le chêne, le saule, l'orme et l'aube-épine.

III.e *Famille.* Ailes penchées de chaque côté, les inférieures ne dépassant pas les supérieures.

8. B. Disparate. (*B. dispar.*)

Ailes penchées, variées de brun et de gris dans les mâles; femelle blanche, avec des lignes grises.

Fab. *ib.* p. 437, 94.
Geof. Ins. 2, 112, 14. *Le zig-zag.*
Sch. pl. 28, fig. 3, 6.

La chenille est velue, rayée de blanc; les points antérieurs sont bleus, les postérieurs rouges. Elle produit une légère inflammation lorsqu'on la touche. Elle vit sur les arbres fruitiers et est le fléau des jardins. La femelle est deux fois plus grande que le mâle; la femelle recouvre ses œufs de poils pulvérulens, qu'elle ôte de l'extrémité de son abdomen. La chrysalide est renfermée dans une coque et a quatre points antérieurs noirs: touchée, elle se roule en boule.

9. B. Pudibond. (*B. pudibunda.*)

Ailes cendrées, penchées, avec trois raies brunes, ondées.

Fab. *ib.* p. 438, 97.
Geof. Ins. 2, 113, 15. *La patte étendue.*
Sch. Icon. pl. 44, fig. 9, 10, pl. 90, fig. 1, 2, 3.

Chenille fasciculée, poilue, jaune; queue avec un fascicule plus long, rouge, et quatre autres blancs sur le dos. Sur les arbres fruitiers, les noisetiers. Chrysalide noire à sa partie antérieure, brune à sa partie postérieure, tachée de jaune.

10. B. Bucéphale. (*B. bucephala.*)

Ailes penchées, cendrées, avec deux bandes ferrugineuses et une tache terminale jaune.

Fab. *ib.* p. 439, 99.
Geof. Ins. 2, 123, 28. *La lunule.*
Sch. Icon. pl. 51, fig. 10, 11.

Chenille poilue, noire, avec des lignes et des anneaux blancs; des points blancs sur les côtés. Chrysalide nue, avec deux cornes à sa partie postérieure. Polyphage. Sur le tilleul, le chêne, les arbres à fruits, etc.

11. B. Tête bleue. (*B. ceruleo-cephala.*)

Ailes penchées, grises, avec les stigmates blancs rassemblés.

Fab. *ib.* p. 440, 102.
Geof. Ins. 2, 122, 27. *Le double oméga.*
Rœs. Ins. 1, phal. 2, pl. 16.

Sur les arbres fruitiers; antennes, corcelet et ailes de couleur ferrugineuse à leur partie antérieure.

12. B. Zig-zag. (*B. zig-zag.*)

Ailes penchées, avec des raies en zig-zag sur le dos; une tache ocellée à leur extrémité.

Fab. *ib.* p. 442, 107.
Geof. Ins. 2, 124, 29. *Le bois-veiné.*
Sch. Icon. pl. 69, fig. 2, 3.

Chenille solitaire, nue, avec deux bosses sur le dos; queue rousse. Chrysalide brune.

13. B. Moine. (*B. monacha.*)

Ailes blanches, ondées de noir; abdomen coupé par des anneaux rouges.

Fab. *ib.* p. 446, 119.
Sch. Icon. pl. 68, fig. 2, 3.
Jeordans, Geschichte der Kleinen Fichten Raupe. *in*-4°. 1798.

Chenille cendrée, brune, avec des fascicules rouges sur le dos et une tache en cœur noire sur le second segment. Chrysalide noire.

Sur le saule, le prunier, le pin.

14. B. Lubricipède. (*B. lubricipeda.*)

Ailes penchées, jaunes, avec des points noirs : abdomen avec cinq points noirs.

Fab. *ib.* p. 451, 138.
Geof. Ins. 2, 118, 21. *La phalène-tigre.*
Sch. Icon. pl. 24, fig. 8, 9.

Il varie par le nombre et la couleur des points. La chenille est variée de faisceaux dorsaux, de poils bruns. La chrysalide est brune.

15. B. Crysorrhoé. (*B. crysorrhoa.*)

Ailes penchées, très-blanches; anus avec des poils roux.

Fab. *ib.* p. 458, 160.
Geof. Ins. 2, 117, 20. *La phalène blanche, à cul brun.*
Reaum. Ins. 1, pl. 16, fig. 11.

Les antennes sont blanches et ont des raies ferrugineuses. Chenille grégaire, poilue, noirâtre, avec deux lignes dorsales rouges et des faisceaux de poils blancs sur les côtés. Chrysalide noirâtre : œufs renfermés dans des poils fauves, abondants. Sur les arbres à fruits.

16. B. du Saule. (*B. salicis.*)

Ailes penchées, blanches ; pattes annelées de noir et de blanc.

Fab. *ib.* p. 459, 163.
Geof. Ins. 2, 116, 19. *L'apparent.*
Reaum. Ins. 1, pl. 34, fig. 4, 6.

Chenille poilue, noire, avec le dos taché de blanc et ponctué de rouge. Chrysalide poilue, brune. Sur le saule.

17. B. Russule. (*B. russula.*)

Ailes penchées, jaunes ; bords sanguins, avec une lunule brune ; antennes d'un rouge sanguin.

Fab. *ib.* p. 464, 180.
Geof. Ins. 2, 129, 39. *La bordure ensanglantée.*
Sch. Icon. pl. 83, fig. 4, 5.

Chenille poilue, d'un brun obscur ; ligne dorsale pâle ; tête couleur de cuivre. Chrysalide brune, renfermée dans une coque très-mince.

18. B. de la Jacobée. (*B. jacobeæ.*)

Ailes tombantes, les antérieures brunes, avec une ligne et deux points rouges ; les postérieures rouges, bordées de noir.

Fab. *ib.* p. 464, 181.
Geoff. Ins. 2, 146, 75. *Phalène carmin du séneçon.*
Sch. Icon. pl. 47, fig. 2, 3.

Chenille un peu velue, noire, annelée de jaune. Chrysalide fauve, renfermée dans une coque très-mince. Sur la jacobée.

19. B. Grammica. (*B. grammica.*)

Ailes penchées, jaunes; les antérieures jaunes, striées de noir; les postérieures avec une bande noire terminale.

Fab. *ib.* p. 465, 182.
Geof. Ins. 2, 115, 17. *La phalène chouette.*
Sch. Icon. pl. 92, fig. 2.

Chenille brune; ligne dorsale blanche; pattes rouges. Chrysalide nue et non renfermée dans une coque brune. Sur le plantain.

20. B. Pourpre. (*B. purpurea.*)

Ailes penchées, les antérieures jaunes, ponctuées de brun; les postérieures rouges, tachées de noir.

Fab. *ib.* p. 466, 185.
Geof. Ins. 2, 105, pl. 6. *L'écaille mouchetée.*
Rœs. Ins. 1, phal. 2, pl. 10.

Chenille velue, grise, tachée de blanc : chrysalide nue et non renfermée dans une coque. Sur le groseiller.

21. B. du Plantain. (*B. plantaginis.*)

Ailes penchées, noires, avec des bords blancs; les postérieures jaunes : bords et taches noirs.

Fab. *ib.* p. 466, 186.
Geof. Ins. 2, 109, 10. *L'écaille brune.*
Sch. Icon. pl. 92, fig. 5, 7.

Le mâle est fauve et la femelle est rouge.

Chenille poilue, noire; dos brun : chrysalide noire. Sur le plantain, l'orme.

22. B. Fermière. (*B. villica.*)

Ailes penchées, noires, avec huit points blancs; les postérieures jaunes, tachées de noir.

Fab. *ib.* p. 468, 192.
Geof. Ins. 2, 106, 1. L'*écaille marbrée.*
Rœs. Ins. 1, pl. 31, fig. 4, 6; Ins. 4, pl. 28, fig. 2, pl. 29, fig. 1, 4.

Chenille velue, noire, tachée de fauve; tête et pattes rousses: chrysalide noire. Sur les plantes potagères, l'ortie et la millefeuille: elle est polyphage.

23. B. Hebe. (*B. hebe.*)

Ailes penchées, noires, rayées de blanc; les postérieures d'un rouge sanguin, tachées de noir.

Fab. *ib.* p. 469, 193.
Geof. Ins. 2, 109, 9. L'*écaille couleur de rose.*
Rœs. Ins. 4, pl. 27, fig. 1, 2.

L'abdomen est d'un rouge de sang, avec le dos et l'anus noirs: les ailes sont quelquefois blanches et rayées de noir. La larve est solitaire, velue, avec les trois segmens antérieurs ferrugineux. Chrysalide noire. Sur l'euphorbe, l'artemise.

24. B. Caja. (*B. caja.*)

Ailes penchées, brunes; les antérieures avec des festons blancs, les postérieures pourpres, ponctuées de noir.

Fab. *ib.* p. 470, 196.
Geof. Ins. 2, 108, 8. L'*écaille martre ou hérissonne.*
Sch. Icon. pl. 29, fig. 7, 8.

Quelquefois les ailes postérieures sont brunes, sans taches.

Chenille solitaire, noire, velue; trois tubercules bleus, élevés sur les côtés de chaque segment.

IVe *Famille.* Ailes tombantes; le bord interne des unes recouvrant un peu le bord interne des autres.

25. B. Maitresse. (*B. hera.*)

Ailes tombantes; les antérieures d'un vert noirâtre, avec des festons jaunes; les postérieures rouges, avec trois taches noires.

Fab. *ib.* p. 474, 209.
Geof. Ins. 2, 145, 74. *La phalène chinée.*
Rœs. Ins. 4, pl. 28, fig. 3.

Sur le plantain, le sorbier des oiseaux, *la muflaude* (*antirrhinum.*)

26. B. Antique. (*B. antiqua.*)

Ailes tombantes, les antérieures ferrugineuses, avec une lunule blanche à leur partie postérieure. La femelle sans ailes.

Fab. *ib.* p. 476, 216.
Geof. Ins. 2, 119, 23. *L'étoilée.*
Rœs. Ins. 1, phal. 2, pl. 39.

Chenille solitaire, fasciculée, avec quatre rangs de fascicules blanches; ceux qui sont vers les antennes et la queue, d'une couleur plus foncée. Chrysalide variée de noir et de jaune.

27. B. de la Vesce. (*B. visciella.*)

Ailes tombantes, jaunes; antennes brunes.

Fab. *ib.* p. 481, 231.
Geof. Ins. 2, 203, 50. *La teigne à fourreau de paille simple.*
Reaum. Ins. 3, pl. 11, fig. 7, 8.

Sur la vesce. La femelle fait ses œufs dans l'état de chrysalide, et ne se transforme pas.

28. B. Rubricolle. (*B. rubricollis.*)

Ailes tombantes, noires, avec le cou sanguin et l'abdomen jaune.

Fab. *ib.* p. 486, 245.

Geof. Ins. 2, 148, 79, pl. 11, fig. 6. *La veuve.*

Larve poilue, noirâtre; bande noire; tête brune, avec un triangle blanc.

VII. COSSUS. (*Cossus.*)

Palpes, deux, très-courts, cylindriques, recourbés.
Langue nulle.
Antennes courtes, filiformes.

Les cossus ont les ailes en toit. Leur chenille vit dans l'intérieur des bois qu'elle ronge.

1. C. Ligniperde. (*C. ligniperda.*)

Ailes nébuleuses; corcelet avec une bande noire à sa partie postérieure.

Fab. Ent. Syst. t. 3, part. 2, 1.

Geof. Ins. 2, 102, 4. *Le cossus.*

Sch. Icon. pl. 61, fig. 1, 2.

Chenille un peu velue, de couleur de chair, avec le dos rouge et la tête noire : chrysalide brune à sa partie antérieure et jaune à sa partie postérieure.

2. C. DU MARRONIER. (*C. æsculi.*)

Blanc, avec un grand nombre de points noirs et bleus sur les ailes, et six seulement sur le corcelet.

FAB. *ib.* p. 4, fig. 4.
SCH. Icon. pl. 38, fig. 8, 9.

Sur le poirier, le marronier. Antennes pectinées à leur base, filiformes à leur extrémité. Chenille jaune, ponctuée de noir; tête et queue noires.

VIII. HEPIALE. (*Hepialus.*)

Palpes, deux, rebroussés, poilus.
Langue composée d'un rudiment bifide.
Antennes moniliformes.

Les hépiales ont les ailes oblongues, en toit. Leur chenille a seize pattes, sa forme est presque cylindrique, et est presque toujours glabre. Leur chrysalide est renfermée dans une coque. La chenille vit de la racine des plantes; et l'insecte parfait, du nectar des fleurs.

1. H. DU HOUBLON. (*H. humuli.*)

Ailes jaunes, avec des raies rousses dans la femelle, blanches dans le mâle.

FAB. *ib.* p. 5, 1.
SULZ. Ins. pl. 22, fig. 1.

Chenille pâle, avec la tête jaunâtre : chrysalide renfermée dans une coque pointue, cylindrique, très-vivace, à la racine du houblon.

IX. NOCTUELLE. (*Noctua.*)

Palpes comprimés, poilus, nus, à extrémité cylindrique.
Langue alongée, cornée.
Antennes sétacées.

Les noctuelles ont les ailes rabattues ou en toît, le corcelet souvent en crête. Leur chenille a seize pattes et est le plus souvent glabre et cylindrique. Leur chrysalide est renfermée dans une coque cylindriforme et pointue à son extrémité. La chenille vit des feuilles des plantes; et l'insecte parfait, du nectar des fleurs.

I.re *Famille.* Corcelet lisse; ailes penchées.

1. N. Batis. (*N. batis.*)

Ailes penchées, les antérieures brunes, avec cinq taches couleur de chair; les postérieures blanches.

Fabr. *ibid.* p. 30, fig. 73.
Reaum. Ins. 1, pl. 7, fig. 2.

Sur les ronces. Chenille nue, ferrugineuse, convexe à sa partie antérieure et postérieure : chrysalide brune, amincie à sa partie postérieure.

2. N. Glyphique. (*N. glyphica.*)

Lisse; ailes penchées, variées de brun et de cendré, avec des bandes jaunes, rayées de brun en-dessous.

Fabr. *ib.* p. 33, 82.
Geoff. Ins. 2, 136, 55. *La doublure jaune.*
Reaum. Ins. 1, pl. 49, fig. 14.

Sur le bouillon blanc (*verbascum thaspus.*)

II.e *Famille.* Corcelet en crête ; ailes tombantes.

3. N. Fiancée. (*N. sponsa.*)

Crêtée : ailes applaties, cendrées, ondées de brun ; les postérieures rouges, avec deux raies noires : abdomen cendré.

Fab. *ib.* p. 53, 147.
Geof. Ins. 2, 150, 82. *La likenée rouge.*
Reaum. Ins. 1, pl. 32, fig. 6, 7.

Chenille noduleuse et ayant des verrues sur le dos ; tête bleuâtre ; corps varié. Chrysalide bleuâtre et renfermée dans une coque.

4. N. du Frêne. (*N. fraxini.*)

Crêtée ; ailes dentées, nébuleuses, cendrées ; les postérieures noires en-dessus, avec une bande bleuâtre.

Fabr. *ib.* p. 55, 152.
Geof. Ins. 2, 151, 83. *La likenée bleue.*
Rœs. Ins. 4, pl. 28, fig. 1.

Chenille cendrée, parsemée de petits points noirs : chrysalide brune avec des stigmates noirs.

5. N. Mariée. (*N. pronuba.*)

Crêtée : ailes tombantes, les postérieures fauves avec une bande noire sur les bords.

Fab. *ib.* p. 56, 155.
Geof. Ins. 2, 146, 76. *La phalène-hibou.*
Reaum. Ins. 1, pl. 51, fig. 4. *Ib.* 2, pl. 14, fig. 89.

Chenille verte, avec deux lignes dorsales noires, interrompues. Chrysalide nue, rouge : la couleur des ailes antérieures varie beaucoup.

Sur le thlaspi, la giroflée, le séneçon.

6. N. Verseuse. (*N. libatrix.*)

Crêtée ; ailes tombantes, dentées et comme rongées, variées de gris et de roux, avec deux points blancs.

Fab. *ib.* p. 64, 181.
Geoff. Ins. 1, 121, 26. *La découpure.*
Rœs. Ins. t. 4, tab. 20.

Chenille nue, verte, annelée de jaune, avec trois lignes brunes et les stigmates rouges.

7. N. du Chou. (*N. bracissæ.*)

Crêtée ; ailes tombantes, nébuleuses, cendrées, avec un crochet noir vers la première tache.

Fab. *ib.* p. 67, 189.
Reaum. Ins. 1, pl. 40, fig. 16, 17. *Ib.* 41, fig. 1, 2, 3.

Chenille brune ou verte ; ligne dorsale plus obscure, avec des stigmates blancs : chrysalide brune. Sur le chou.

III.e *Famille.* Corcelet en crête ; ailes penchées.

8. N. Dorée. (*N. chrysitis.*)

Crêtée ; ailes penchées, brillantes d'or ; une bande grise et les bords gris.

Fab. *ib.* p. 76, 220.
Geof. Ins. 2, 149, 97. *Le volant doré.*
Sch. Icon. pl. 101, fig. 2, 3.

Chenille solitaire, demi-arpenteuse, verte, avec une ligne latérale blanche : chrysalide brune, renfermée dans une coque.

9. N. Gamma. (*N. gamma.*)

Crêtée ; ailes penchées, dentées ; les antérieures brunes, inscrites d'un Y en or.

Fab. *ib.* p. 79, 228.

Geof. Ins. 2, 156, 92. *Le lambda.*

Sch. Icon. pl. 84, fig. 5.

Chenille demi-arpenteuse, à douze pattes, verte, avec des raies dorsales blanches, d'autres latérales, jaunes; la tête brune : chrysalide brune, renfermée dans une coque. La chenille est polyphage et se trouve sur les légumes et les plantes potagères.

10. N. Méticuleuse. (*N. meticulosa.*)

Crêtée; ailes penchées, pâles, dentées et comme rongées : couleur de chair à leur base antérieure, avec un triangle brun.

Fab. *ib.* p. 83, 242.

Geof. Ins. 2, 151, 84. *La méticuleuse.*

Reaum. Ins. 1, pl. 8, fig. 25, 26, pl. 14, fig. 12.

Chenille nue, verte, avec une ligne dorsale interrompue; les côtés blancs : chrysalide renfermée dans une coque brune, et rouge à sa partie postérieure. Sur la giroflée, la mercuriale, l'ortie.

11. N. de l'Absinthe. (*N. absinthii.*)

Crêtée; ailes penchées, blanches, avec des raies et des points noirs disposés en carré.

Fab. *ib.* p. 88, 261.

Geof. Ins. 2, 158, 95. *L'iota.*

Rœs. Ins. 1, phal. 2, pl. 61.

Chenille verte, rayée de taches jaunes et rousses : chrysalide brune, renfermée dans une coque, verte à sa partie antérieure. Sur l'absinthe.

12. N. du Pied-d'alouette. (*N. delphinii.*)

Crêtée; ailes penchées, pourprées, avec deux bandes blanches; les postérieures plus obscures.

Fab. *ib.* p. 90, 267.
Geof. Ins. 2, 164, 109. *Le nacarat.*
Rœs. Ins. 1, phal. 2, pl. 12.

Chenille lisse, nue, jaunâtre, ponctuée de noir, avec deux lignes jaunâtres : chrysalide brune. Sur le pied-d'alouette.

13. N. de l'Arroche. (*N. atriplicis.*)

Crêtée ; ailes penchées, les antérieures nuancées de brun, avec une ligne jaune, bifide, dans le milieu.

Fabr. *ib.* p. 95, 282.
Geof. Ins. 2, 159, 97. *Le volant doré.*
Rœs. Ins. 1, phal. 2, pl. 31.

Chenille nue, rougeâtre, ponctuée de brun, avec une ligne dorsale brune : chrysalide brune. Sur l'arroche, l'oseille.

14. N. Pyramidale. (*N. pyramidea.*)

Crêtée ; ailes brunes, les antérieures avec trois raies ondées, jaunâtres, dilatées ; les postérieures ferrugineuses.

Fabr. *ib.* p. 98, 290.
Geof. Ins. 2, 160, 99. *La brunette à ailes inférieures rougeâtres.*
Reaum. Ins. 1, phal. 2, pl. 11.

Chenille nue, verte, dorsale, avec les côtés blancs, convexe et conique à sa partie postérieure : chrysalide brune. Sur le prunier, le chêne, le noyer.

15. N. Potagère. (*N. oleracea.*)

Crêtée ; ailes penchées, les antérieures ferrugineuses, avec une lunule jaunâtre et une raie blanche ; les postérieures bidentées.

Fab. *ib.* p. 99, 295.
Reaum. Ins. 2, pl. 39, fig. 4.

Chenille nue, livide, ponctuée de noir, avec une ligne dorsale brune et une latérale blanche : chrysalide nue et non renfermée dans une coque, noirâtre.

16. N. Xantographe. (*N. xantographa.*)

Crêtée; ailes penchées, noires; les postérieures d'un blanc de neige à leur base.

Fab. *ib.* p. 100, 296.
Geof. Ins. 2, 149, 80. L'*alchymiste.*
Clerck, Icon. pl. 1, fig. 2.

Dans les jardins.

17. N. Psi. (*N. psi.*)

Crêtée; ailes penchées, cendrées; les antérieures avec une ligne et des caractères noirs à leur base; pattes sans taches.

Fab. *ib.* p. 105, 315.
Geof. Ins. 2, 155, 92. *Le psi.*
Reaum. Ins. 1, pl. 42, fig. 5, 6.

Le nombre des caractères noirs varie.

Chenille poilue, avec un dos jaune; côtés noirs, tachés de rouge; corcelet avec une corne élevée, noire.

18. N. Chi. (*N. chi.*)

Crêtée; ailes penchées, blanches; les antérieures avec un X marqué en noir.

Fab. *ib.* p. 107, 321.
Geof. Ins. 2, 156, 93. L'*omicron nébuleux.*
Rœs. Ins. 1, phal. 2, pl. 13.

Chenille nue, verte, avec deux lignes latérales blanches: chrysalide brune, renfermée dans une coque. Sur l'ancolie, le laitron.

19. N. DE LA PERSICAIRE. (*N. persicariæ.*)

Crêtée; ailes penchées, nuancées de brun, avec une tache réniforme, blanche, et une lunule jaune.

FABR. *ib.* p. 111, 335.
GEOF. Ins. 2, 157, 94. *L'omicron géographique.*
RŒS. Ins. 1, phal. 2, pl. 30.

Chenille nue, verte, avec une ligne dorsale blanche; les quatrième et cinquième segmens avec une tache plus obscure; la queue conique : chrysalide brune.

20. N. DU BOUILLON BLANC. (*N. verbasci.*)

Crêtée; ailes penchées, dentées et comme rongées; bord latéral brun, sans taches.

FAB. *ib.* p. 120, 363.
GEOF. Ins. 2, 158, 96. *La striée brune du Verbascum.*
REAUM. Ins. 1, pl. 43, fig. 9, 11.

Chenille nue, cendrée; ponctuée de noir et de jaune : chrysalide jaune, avec des stigmates noirs; renfermée dans une coque. Sur le bouillon blanc, la scrophulaire.

X. PHALÈNE. (*Phalæna.*)

Palpes, deux, cylindriques.
Langue alongée, membraneuse.
Antennes filiformes.

Les phalènes ont le corps oblong; les ailes écartées,

étendues horizontalement. Leurs chenilles n'ont que huit ou dix pattes. Leur chrysalide est renfermée dans une coque. La chenille se nourrit des feuilles des plantes; et l'insecte parfait, du nectar des fleurs.

I.re *Famille.* Antennes pectinées.

1. P. Lactée. (*P. lactearia.*)

Bipectinicorne ; ailes anguleuses, blanches, sans taches

Fab. *ib.* p. 129, 1.
Geof. Ins. 2, 131, 44. *La laiteuse.*

Dans les bois. Presque transparente.

2. P. Printanière. (*P. vernaria.*)

Pectinicorne ; ailes anguleuses, verdâtres, avec des raies blanches ; les antennes sétacées à leur extrémité.

Fab. *ib.* p. 129, 3.
Reaum. Ins. 2, pl. 29, fig. 14-19.
Sch. Icon. pl. 122, fig. 5.

Bords des ailes ponctués de brun : chenille ferrugineuse, variée de blanc et de noir ; tête dentée. Sur le jasmin, le seringa.

3. P. Atrayante. (*P. amatoria.*)

Pectinicorne ; toutes les ailes anguleuses, pâles, pectinicornes, avec une bande pourpre, droite, et une raie brune, dilatée.

Fab. *ib.* p. 132, 13.
Geof. Ins. 2, 128, 37. L'*anguleuse.*
Sch. Icon. pl. 214, fig. 3.

Chenille verte, avec des anneaux jaunes en-dessus, rouges en-dessous.

4. P. du Sureau. (*P. sambucaria.*)

Pectinicorne ; ailes anguleuses jaunâtres, avec deux raies plus obscures, les postérieures biponctuées à leur extrémité.

Fab. *ib.* p. 134, 19.
Geof. Ins. 2, 138, 58. *La soufrée à queue.*
Rœs. Ins. 1, phal. 3, tab. 6.

Chenille petite, un peu noduleuse, rayée de brun : chrysalide en fuseau, brune, ponctuée de taches noirâtres ; œufs pourvus de côtes.

5. P. du Seringa. (*P. syringaria.*)

Pectinicorne : ailes un peu rongées, d'un gris jaunâtre, avec des raies brunes et blanches.

Fab. *ib.* p. 136, 25.
Geof. Ins. 2, 125, 32. *La phalène jaspée.*
Rœs. Ins. 3, phal. 3, tab. 10.

Chenille variée de vert-foncé et de jaune ; dos armé de six pointes, les postérieures plus longues, recourbées en arrière : chrysalide grise à sa partie antérieure, brune à sa partie postérieure, renfermée dans une coque. Sur le jasmin, le seringa.

6. P. du Pin. (*P. pinaria.*)

Pectinicorne ; ailes brunes, tachées de jaune, nébuleuses en-dessous, avec deux bandes brunes.

Fab. *ib.* p. 141, 45.
Sch. Icon. pl. 159, fig. 1, 2.
Reaum. Ins. 2, pl. 4, fig. 6.

Sur le pin, le bouleau, le tilleul. Chenille verte, avec une raie blanche, rayée de jaune en-dessous : chrysalide brune, renfermée dans une coque.

7. P. Effeuillante. (*P. defoliaria.*)

Pectinicorne; ailes grises, avec des points bruns et blancs dans le milieu, et une tache brune : femelle sans ailes, ponctuée de noir.

Fabr. *ib.* p. 148, 68.
Reaum. Ins. 2, pl. 30.

Chenille ferrugineuse, avec une ligne latérale sulphureuse : chrysalide brune. Sur le cerisier, le tilleul.

II.e *Famille.* Antennes sétacées.

8. P. Mouchetée. (*P. grossulariata.*)

Séticorne; ailes blanches, avec des taches rondes, noires; les antérieures avec une bande jaune.

Fab. *ib.* p. 174, 162.
Geof. Ins. 2, 136, 56. *La mouchetée.*
Rœs. Ins. 1, phal. 3, tab. 2.

Sur le groseiller. Chenille arpenteuse, poilue, cendrée en-dessus, ponctuée de noir, jaune en-dessous : chrysalide renfermée dans une coque très-mince.

9. P. de l'Epine. (*P. cratægata.*)

Séticorne; ailes jaunes, les antérieures avec trois taches ferrugineuses sur les côtés; celle du milieu argentée.

Fab. *ib.* p. 178, 176.
Geoff. Ins. 2, 139, 59. *La citronelle rouillée.*
Sepp. Ins. 6, pl. 6.

Chenille grise, avec un double tubercule sur le dos : chrysalide brune, avec une coque cendrée, tachée de roux.
Sur l'alisier.

10. P. Bordée. (*P. marginata.*)

Séticorne; toutes les ailes blanches, avec un bord extérieur brun, interrompu.

Fab. *ib.* p. 180, 182.
Geof. Ins. 2, 139, 60. *La bordure entrecoupée.*
Sulz. Ins. pl. 16, fig. 96.

Sur le coudrier. Les ailes ont quelquefois des taches noires dans leur milieu.

11. P. Nombrée. (*P. numerata.*)

Séticorne; ailes cendrées, avec une tache dans leur milieu; trois raies et des points blancs.

Fab. Supp. Ent. p. 455.

12. P. Réticulée. (*P. clathrata.*)

Séticorne; toutes les ailes jaunes, avec des lignes noires en treillis.

Fab. Ent. Syst. t. 2, p. 2, 183, 194.
Geoff. Ins. 2, 135, 53. *Les barreaux.*
Sch. Icon. pl. 216, fig. 2, 3.

Sur les bruyères.

13. P. Herbierienne. (*P. herbariata.*)

Séticorne; ailes cendrées, avec des raies et des points bruns très-nombreux.

Fab. Suppl. Ent. p. 457, 278, 279.

Très-petite. Dans les herbiers, que ronge sa chenille.

14. P. Urticolle. (*P. urticata.*)

Séticorne; ailes blanches, rayées et tachées de brun; corcelet et anus jaunes.

Fabr. Ent. Syst. p. 209, 299.
Geoff. Ins. 2, 135, 54. *La queue jaune.*
Sch. Icon. pl. 97, fig. 4. *Ib.* pl. 69, fig. 1, 2.

Chenille à seize pattes, nue, blanche; dos et deux points sur le cou brun. Elle se cache dans l'intérieur des feuilles de l'ortie, qu'elle roule. Elle forme liaison entre les chenilles arpenteuses et les chenilles rouleuses.

15. P. Stratiole. (*P. stratiolata.*)

Séticorne : ailes rayées, pâles; les antérieures avec trois points noirs.

Fabr. *ib.* p. 213, 314.
Geoff. Ins. 2, 142, 66.
Degeer, Ins. 1, pl. 37, fig. 16, 18.

Chenille aquatique, à six pattes, verte, avec des faisceaux respiratoires, latéraux.

16. P. Marécageuse. (*P. palustrata.*)

Séticorne; ailes brunes, avec des taches jaunes, et deux raies formées par des taches jaunes vers l'extrémité.

Fabr. *ib.* p. 214, 315.
Geoff. Ins. 2, phal. 110. *La plaque dorée.*

III.e *Famille.* Ailes fourchues.

17. P. Verticale. (*P. verticalis.*)

Ailes glabres, rayées de lignes pâles en-dessus, ondées de brun en-dessous.

Fabr. *ib.* p. 227, 366.
Geoff. Ins. 2, 166, 112. *La bande à l'envers.*
Reaum. Ins. pl. 19, fig. 1-5.

Larve à seize pattes, poilue, avec la tête et les pattes jaunes : chrysalide brune, avec les trois derniers anneaux pourvus de trois petites dentelures. Sur l'ortie.

XI. LITHOSIE. (*Lithosia.*)

Palpes, deux, recourbés; le premier article comprimé; le second en faux.

Antennes sétacées.

Les lithosies ont le corps de moyenne grandeur, applati; la tête petite, transverse; la langue en spirale, mince, membraneuse et un peu plus longue que le corcelet; les antennes plus longues que le corcelet, écartées, insérées sur le sommet de la tête; le corcelet applati, court, velu; quatre ailes égales, applaties, roulées, plus longues que l'abdomen; les pattes propres à la course; les jambes antérieures avec une seule épine à leur extrémité, les postérieures avec deux.

1. L. Carrée. (*L. quadrata.*)

Ailes applaties, jaunes; les antérieures avec deux points bleus.

Fabr. Supp. Ent. p. 459, 1.
Sch. Elem. pl. 98, fig. 5.

2. L. Applatie. (*L. complana.*)

Ailes applaties, avec les bords extérieurs pâles, les postérieurs entièrement jaunes.

Fab. *ib.* p. 460, 3.
Hybn. Beytr. 3, pl. 1, fig. F.

Sur le lichen du chêne. Chrysalide brune, renfermée dans une coque.

3. L. Roulée. (*L. convoluta.*)

Ailes roulées, cendrées, avec la tête et le lobe antérieur du corcelet jaunes.

Fabr. *ib.* p. 460, 4.

4. L. Arrosée. (*L. irrorata.*)

Ailes jaunes; les antérieures avec des points noirs; corcelet fauve à sa partie antérieure et postérieure.

Fab. *ib.* p. 461, 12.
Sulz. Hist. Ins., pl. 23, fig. 10.

Sur les lichens et sur-tout *le parietinus*.

5. L. Eborine. (*L. eborina.*)

Ailes antérieures pâles, avec les bords jaunes et deux points bruns.

Fabr. *ib.* p. 462, 15.
Cleerck, phal. pl. 4, fig. 14.
Hybn. Beytr. 3, pl. 3, fig. Q.

Dans les prés.

XII. GALLERIE. (*Galleria.*)

Palpes, deux, renflés vers leur extrémité et tronqués obliquement.
Antennes sétacées.

Les galleries ont une langue qui n'est composée que d'un rudiment bifide situé entre les palpes : leur cha-

peron a un faisceau de poils, qui est de la longueur des palpes : leurs antennes ont leur premier article plus gros, cylindrique.

1. G. Cerivore. (*G. cereana.*)

Ailes grises, échancrées à leur partie postérieure ; dos brun, canaliculé.

Fabr. *ib.* p. 462, 1.
Reaum. Ins. 3, pl. 19, fig. 7, 9.
Swamm. pl. 26, fig. 2.

Elle habite dans les alvéoles des abeilles, et pénètre dans leurs rayons par des tuyaux cylindriques qu'elle se pratique.

2. G. Alvéicole. (*G. alvearia.*)

Ailes brunes, cendrées, sans tache ; tête jaune.

Fabr. *ib.* p. 463, 2.
Reaum. Ins. 3, pl. 19, fig. 7, 8, 9.

Elle est moitié moins grande que la précédente ; elle habite dans les alvéoles des abeilles, et se nourrit de leur miel.

XIII. PHYCIS. (*Phycis.*)

Palpes, quatre, inégaux ; les antérieurs plus courts, courbés ; les postérieurs alongés, à dernier article cylindrique.

Antennes sétacées.

Les phycis ont une langue en spirale, courte, membraneuse ; un chaperon court, poilu, entier.

1. P. du Bolet. (*P. du bolet.*)

Ailes oblongues, noires, avec le dos et le bord postérieur blancs.

Fabr. *ib.* p. 463.

J'ai trouvé plusieurs fois cet insecte sur différens champignons, dans le bois de Carnelle.

2. P. Spissicorne. (*P. spissicornis.*)

Ailes oblongues, grises, avec les deux articles inférieurs des antennes renflés.

Fabr. *ib.* p. 463, 2.

XIV. CRAMBE. (*Crambus.*)

Palpes, quatre ; les antérieurs courts, grossissant vers leur extrémité, et obliquement tronqués ; les postérieurs alongés, comprimés, rapprochés.

Antennes sétacées.

Les crambes ont la langue en spirale, membraneuse, courte ; le chaperon court, poilu, entier.

1. C. Glaucinale. (*C. glaucinalis.*)

Ailes vertes, avec deux raies brunes, dilatées.

Fab. *ib.* p. 464, 1.
Clerck, phal. pl. 3, fig. 4.

2. C. Tentaculaire. (*C. tentacularis.*)

Antennes pectinées; ailes cendrées, avec trois raies brunes.

Fab. *ib.* p. 465, 6.
Degeer, Ins. 1, pl. 5, fig. 1.

3. C. Rostré. (*C. rostratus.*)

Ailes grises, avec deux points et une ligne à son extrémité noirs.

Fab. *ib.* p. 466, 11.
Rœs. Ins. 1, phal. 4, pl. 6.

Sur le charme, le houblon.

4. C. Fourchu. (*C. forficatus.*)

Ailes glabres, pâles, avec des stries obliques, ferrugineuses.

Fab. *ib.* p. 467, 20.
Geoff. Ins. 2, 166, 111. *La bande esquissée.*
Reaum. Ins. 1, pl. 16, fig. 13, 14.

Sur le chou.

5. C. Gras. (*C. pinguis.*)

Ailes cendrées, avec une raie noire plus large sur les bords.

Fab. *ib.* p. 468, 27.
Reaum. Ins. 3, pl. 20, fig. 5-11.
Sch. Icon. pl. 6, fig. 8, 9.

Dans le beurre, le lard, les corps gras.

6. C. Carnea. (*C. carnea.*)

Ailes antérieures jaunes; côtés couleur de sang.

Fab. *ib.* p. 471, 35.
Sch. Icon. pl. 147, fig. 2, 3.

Chenille velue, noire ; queue bifide : chrysalide nue, renfermée dans une coque.

7. C. des Tiges. (*C. culmorum.*)

Ailes cendrées, avec une seule ligne abrégée, très-blanche.

Fab. *ib.* p. 471, 38.
Reaum. Ins. 1, pl. 17, fig. 13, 14.

8. C. des Prés. (*C. pratorum.*)

Ailes antérieures cendrées : ligne postérieure très-blanche, rameuse, avec des raies obliques à son extrémité.

Fab. *ib.* p. 471, 39.
Clerck, pl. 3, fig. 14.

Dans les champs de grains.

9. C. des Patûrages. (*C. pascuum.*)

Ailes cendrées; ligne très-blanche, avec le bord postérieur ponctué de noir.

Fab. *ib.* p. 471, 40.
Hybn. Beyt. 2, pl. 4, fig. U.

10. C. Bicôte. (*C. bicostatus.*)

Ailes cendrées, avec une bande brune : antennes poilues.

Fab. *ib.* p. 473, 52.
Clerck, phal. pl. 3, fig. 15.

Dans les jardins.

11. C. Mercurien. (*C. mercurii.*)

Ailes blanches, variées de brun.

Fab. *ib.* p. 474, 58.

Dans les jardins.

XV. PYRALE. (*Pyralis.*)

Palpes nus, cylindriques à leur base, ovales et dilatés dans leur milieu, et en pointe à leur extrémité.

Antennes filiformes.

Les pyrales ont les ailes courtes, presque de la même largeur par-tout; la base arrondie; le bord postérieur droit. Leur chenille a seize pattes. La plupart tordent les feuilles des plantes, se mettent à couvert dans leur cavité, et en rongent la surface intérieure.

1. P. Prasinaire. (*P. prasinaria.*)

Ailes antérieures vertes, avec deux raies obliques, jaunâtres; les postérieures blanches.

Fab. Ent. Syst. p. 243, 4.

Geof. Ins. 2, 172, 124. *La chappe verte à bande.*

Reaum. Ins. 1, pl. 39, fig. 13, 14.

Les antennes et les pattes sont tantôt blanches et tantôt fauves. Chenille verte; ligne latérale jaunâtre; dos du second segment tuberculé: chrysalide verte, avec une ligne dorsale noire. Sur l'aune, le chêne.

2. P. Verdâtre. (*P. viridana.*)

Ailes en rhombe, les antérieures vertes, sans taches.

Fabr. *ib.* p. 244, 7.

Geoff. Ins. 2, 171, 123. *La chappe verte.*

Reaum. Ins. 2, pl. 18, fig. 6, 7.

Chenille nue, verte, à seize pattes, ponctuée de noir; pattes postérieures jaunes : chrysalide brune, avec un appendice bifide.

3. P. Clorane. (*P. clorana.*)

Ailes en rhombe, les antérieures vertes, à bord blanc.

Fabr. *ib.* p. 244, 8.

Reaum. Ins. 2, pl. 18, fig. 6, 7.

Sur le saule, en Europe. Très-semblable à la précédente. Chenille verte, ponctuée de blanc, avec les côtés tachés de brun.

4. P. Rosane. (*P. rosana.*)

Ailes antérieures fauves, avec une raie oblique grise.

Fabr. *ib.* p. 247, 20.

Reaum. Ins. 2, pl. 15, fig. 5, 9.

Sur la rose, l'épine-vinette.

5. P. Saldone. (*P. saldonana.*)

Ailes ondées de blanc et de brun, avec une large raie noire dans le milieu.

Fabr. *ib.* p. 252, 39.

Coqueb. Ill. Icon. Fasc. 2, p. 72, pl. 17, fig. 8.

Elle est grande pour ce genre.

6. P. Cristierne. (*P. christiernana.*)

Ailes antérieures jaunes, avec des veines sanguines, réticulées.

Fabr. *ibid.* p. 260, 74.

Sch. Icon. pl. 2, fig. 12.

Dans les jardins.

7. P. Posticane. (*P. posticana.*)

Ailes blanches, avec la côte, une bande très-oblique dans le milieu, et un point marginal à sa partie postérieure bruns.

Fab. *ib.* p. 267, 105.

8. P. Boscane. (*P. boscana.*)

Ailes blanches, avec des points élevés et des taches rapprochées, noires.

Fabr. *ib.* p. 269, 116.

Coqueb. Ill. Icon. Fasc. 1, p. 29, pl. 7, fig. 10.

Du nom de Bosc, savant et infatigable scrutateur de la nature.

9. P. Pomone. (*P. pomona.*)

Ailes nébuleuses, avec une tache d'or rougeâtre à sa partie postérieure.

Fabr. *ib.* p. 279, 155.

Reaum. Ins. 2, pl. 40, fig. 9, 10.

Chenille à seize pattes, nue, rousse, à tête noire : chrysalide brune, renfermée dans une coque.

10. P. Dorsane. (*P. dorsana.*)

Ailes brunes, avec un arc dorsale blanc, et des raies argentées, blanches à leur extrémité.

Fab. *ib.* p. 282, 164.

Geof. Ins. 2, 189, 16. *La teigne à carrure.*

Dans les jardins.

11. P. Tapicole. (*P. tapezana.*)

Ailes noires, les postérieures blanches ; tête blanche.

Fab. Suppl. Ent. p. 480.

Geoff. Ins. 2, 187, 13, 14. *Bedeaudes à tête blanche et brune.*

Reaum. Ins. 3, pl. 20, fig. 12.

Dans les fourrures, qu'elle ronge, et où elle se pratique des nids cylindriques.

XVI. TEIGNE. (*Tinea.*)

Palpes, quatre; les antérieurs courts, cylindriques, d'un seul article; les postérieurs en forme de cornes, membraneux, de deux articles.

Antennes sétacées.

Les teignes ont la langue en spirale, courte, membraneuse; les ailes roulées autour du corps, étroites, le port presque conique. Leurs larves fabriquent un fourreau dans lequel elles vivent à couvert.

1. T. Evonimelle. (*T. evonymella.*)

Ailes antérieures blanches, avec cinquante points noirs.

Fabr. *ib.* p. 481, 5.

Geof. Ins. 2, 183, 4.

Reaum. Ins. 2, pl. 13, fig. 12, 13.

Sur le fusain, le sorbier.

2. T. Padelle. (*T. padella.*)

Ailes antérieures plombées, avec vingt points noirs.

Fabr. Suppl. p. 482, 6.
Reaum. Ins. 2, pl. 12, fig. 5-9.
Sch. Icon. pl. 145, fig. 2, 3.

Sur les arbres à fruits.

3. T. Heraclelle. (*T. heraclella.*)

Ailes applaties, grises; les antérieures avec des lignes rapprochées, noires.

Fabr. Suppl. Ent. p. 484, 20.
Sch. Monog. 1758, pl. 2, fig. 3, 4. *Ib.* Icon. pl. 2, fig. 3, 4.
Reaum. Ins. 2, pl. 6, fig. 1-4.

Chenille verte, ponctuée de noir, avec trois lignes dorsales plus obscures. Sur les plantes en ombelle, dont elle roule les fleurs, qu'elle détruit, ainsi que la tige et les feuilles.

4. T. Pelionelle. (*T. pelionella.*)

Ailes blanches, avec un point noir dans le milieu; tête grise.

Fabr. *ib.* p. 490, 53.
Geoff. Ins. 2, 184, 6. *La teigne commune.*
Reaum. Ins. 3, pl. 6, fig. 12-16.

Dans les vêtemens velus ou de laine.

5. T. Ravaudeuse. (*T. sarcitella.*)

Ailes cendrées; corcelet avec un point blanc de chaque côté.

Fabr. *ib.* p. 490, 55.
Reaum. Ins. 3, pl. 6, fig. 9, 10.

Dans les vêtemens, les fourrures.

6. T. Olivielle. (*T. oliviella.*)

Ailes d'un noir doré, avec une tache à leur base et une bande dans le milieu, jaunes.

Fabr. *ib.* p. 491, 59.

Coqueb. Ill. Icon. Fasc. 1, p. 30, pl. 7, fig. 12.

Du nom d'Olivier, savant naturaliste et voyageur célèbre.

7. T. Colutelle. (*T. colutella.*)

Ailes jaunes, avec les bords extérieurs et intérieurs blancs.

Fabr. *ib.* p. 493, 70.

Reaum. Ins. 3, pl. 11, fig. 1-4.

Sur le bagnaudier. Elle se construit un fourreau courbe de l'écorce de cet arbre.

8. T. Granelle. (*T. granella.*)

Ailes variées de blanc et de noir; tête blanche.

Fabr. *ib.* p. 494, 74.

Geof. Ins. 2, 186, 11.

Reaum. Ins. 3, pl. 20, fig. 14-16.

Dans les magasins de bleds, dont elle agglomère et ronge les semences. L'hiver, elle monte sur les parois de leurs murailles, et s'y tient attachée.

9. T. Linneelle. (*T. linneella.*)

Ailes dorées, brunes, avec quatre points élevés, argentés.

Fab. *ib.* p. 495.

Geof. Ins. 2, 200, 45. *La teigne dorée, à quatre points d'argent.*

Sur les arbres à fruits.

10. T. Merianelle. (*T. merianella.*)

Ailes noires, avec trois bandes argentées, transverses, divergentes.

Fab. *ib.* p. 497, 88.

Geoff. Ins. 2, 198, 43. *La teigne dorée, à bande d'argent.*

Reaum. Ins. 1, pl. 17, fig. 12.

Sur le cerisier à grappes (*prunus padus.*)

11. T. Guttillée. (*T. guttellata.*)

Ailes brillantes, noires, avec cinq points blancs, deux communs; la tête fauve.

Fab. *ib.* p. 499, 102.

12. T. Podelle. (*T. podella.*)

Ailes noires, avec une bande blanche.

Fab. *ib.* p. 500, 107.

Geoff. Ins. 2, 194, 32. *La teigne cordelière.*

XVII. ALUCITE. (*Alucita.*)

Palpes, deux, rebroussés, très-velus.
Antennes alongées, sétacées.

Les alucites ont une langue en spirale, courte, membraneuse; les ailes très-étroites, pendantes, pressées contre le corps, plus larges postérieurement. Leur chenille a seize pattes, et s'enveloppe dans des feuilles ou dans des parties de végétaux.

1. A. Reaumurelle. (*A. reaumurella.*)

Ailes noires, dorées à l'extérieur ; antennes très-longues.

Fab. *ib.* p. 502, 1.

Geof. Ins. 2, 193, 28. *La teigne noire, bronzée.*

Detigny, Ins. t. 2, pl. 113, fig. 1.

Dans les bois, volant en troupe.

2. A. Degeerelle. (*A. degeerella.*)

Ailes d'un noir doré, avec une bande jaune.

Fab. *ib.* p. 514, 8.

Geof. Ins. 2, 193, pl. 12, fig. 5. *La coquille d'or.*

Commune dans les jardins.

Obs. On a fait un genre à part de cette espèce et de la précédente, ainsi que de toutes les alucites à très-longues antennes, sous le nom de *nemophora*.

3. A. Sulzelle. (*A. sulzella.*)

Ailes d'un noir cuivré, avec une bande jaune.

Fab. *ib.* p. 504.

Dans les jardins.

4. A. Frischelle. (*A. frischella.*)

Antennes blanches à leur extrémité ; ailes d'un brun doré.

Fab. *ib.* p. 504, 9.

Commune sur les fleurs.

5. A. Sparmanelle. (*A. sparmanella.*)

Ailes variées d'or et de pourpre, très-brillantes.

Fab. *ib.* p. 505, 16.

Coqueb. Ill. Icon. Fasc. 1, p. 30, pl. 7, fig. 13.

XVIII. YPSOLOPHE. (*Ypsolophus.*)

Palpes, deux, alongés, dilatés dans le milieu, avec un ongle crochu, aigu, inséré dans le milieu et reçu dans une cavité.

Antennes filiformes.

Les ypsolophes ont une langue courte, membraneuse.

1. Y. Rayé. (*Y. vittatus.*)

Ailes penchées, blanches, rayées de brun, avec des points et le bord postérieur noirs.

Fab. *ib.* p. 506, 3.

Degeer, Ins. 1, pl. 26.

Sur la julienne (*hesperis matronalis.*)

2. Y. Alongé. (*Y. elongatus.*)

Ailes tombantes, linéaires, fauves, sans taches.

Fab. *ib.* p. 506, 5.

Dans les jardins.

3. Y. Nemorelle. (*Y. nemorum.*)

Ailes d'un vert-jaunâtre, avec deux lignes abrégées à la partie antérieure, et d'autres plus obscures sur le dos.

Fab. *ib.* p. 503, 12.

Coqueb. Ill. Icon. Fasc. 2, pl. 17, fig. 18, p. 75.

4. Y. Xilostete. (*Y. xilostei.*)

Ailes brunes, cendrées, avec une bande dorsale commune aux deux et festonnée de blanc.

Fab. *ib.* p. 508, 15.

Geoff. Ins. 2, 195.

Rœs. Ins. 1, phal. 4, pl. 10.

Sur le camérisier (*lonicera xilosteo.*)

XIX. PTEROPHORE. (*Pterophorus.*)

Palpes, deux, linéaires.
Langue distincte, membraneuse.
Antennes sétacées.

Les ptérophores ont le corps étroit, alongé; les ailes très-écartées du corps, en forme de bras, étroites, divisées; les pattes très-épineuses.

Leur chenille a seize pattes; la chrysalide est nue et n'est point renfermée dans une coque : elle est cylindrique, amincie à son extrémité. La chenille se nourrit des feuilles des plantes; et l'insecte parfait ne prend presque aucune nourriture.

1. P. Monodactyle. (*P. monodactylus.*)

Ailes écartées, linéaires, sans divisions.

Fab. Ent. Syst. t. 2, part. 2, p. 345.
Reaum. Ins. 1, pl. 20, fig. 12, 16.

2. P. Bidactyle. (*P. bidactylus.*)

Ailes divisées, brunes, avec des raies blanches; les antérieures bifides, les postérieures trifides.

Fab. *ib.* p. 345, 3.
Geoff. Ins. 2, 92, 2. *Le Pt. brun.*
Sch. Icon. pl. 93, fig. 7.

Chenille a seize pattes, avec des tubercules à quatre épines, rangées sur le dos, et formant deux lignes. Sur le liseron, la bendoite.

3. P. Tridactyle. (*P. tridactylus.*)

Ailes fendues; les antérieures bifides, blanches; les postérieures brunes, trifides.

Fab. *ib.* p. 348, 6.

Act. Soc. Hist. Nat. Ber. 3, pl. 1, fig. 8.

Petit, distinct; les ailes antérieures fendues, entièrement blanches ; les postérieures trifides, brunes.

4. P. Pendactyle. (*P. pendactylus.*)

Ailes blanches, les antérieures bifides, les postérieures divisées en trois parties.

Fab. *ib.* p. 348, 12.

Geoff. Ins. 2, 91, 1.

Sch. Icon. pl. 214, fig. 4.

Chenille à seize pattes, poilue, verte, ponctuée de noir, avec une ligne dorsale blanche.

5. P. Hexadactyle. (*P. hexadactylus.*)

Ailes fendues, cendrées, divisées chacune en six parties.

Fab. *ib.* p. 349, 13.

Geof. Ins. 2, 92, 3. *Pt. en éventail.*

Reaum. Ins. 1, pl. 19, fig. 19, 21.

Sur le chèvre-feuille, le camérisier.

ONZIÈME CLASSE.

RYNGOTES. (*Ryngota.*)

Suçoir renfermé dans un bec, sans palpes.

I. MEMBRACIS. (*Membracis.*)

Lèvre supérieure cornée, alongée, membraneuse à son extrémité, en alène.

Antennes courtes, en alène, insérées sous le chaperon.

Les membracis ont deux petits yeux lisses; le corcelet dilaté ou cornu, prolongé en arrière, sans écusson; les élytres avec les ailes penchées, comprimées, plus longues que l'abdomen; les pattes courtes, minces; les tarses de trois articles. On les trouve sur les plantes.

1. M. AUREILLARDE. (*M. aurita.*)

Corcelet avec deux ailerons arrondis, dilatés : chaperon dilaté et arrondi à sa partie antérieure.

FAB. Ent. Syst. t. 4, p. 14.

GEOFF. Ins. 1, 422, 17.

SCH. Icon. pl. 96, fig. 3.

Sur le chêne, le noisetier.

2. M. CORNUE. (*M. cornuta.*)

Corcelet avec deux cornes, prolongé à sa partie poste-

rieure en une pointe qui égale la longueur de l'abdomen : ailes brunes.

FAB. Ent. Syst. t. 4, p. 14.

GEOF. Ins. 1, 423, 18.

SCH. Icon. pl. 96, fig. 2.

Sur les chardons, les saules.

3. M. DE GENÊT. (*M. genistæ.*)

Corcelet sans cornes, prolongé à sa partie postérieure en une pointe moitié moins longue que l'abdomen.

FABR. *ib.* p. 16, 31.

GEOF. Ins. 2, 424, 19.

II. CIGALE. (*Cicada.*)

Lèvre supérieure, arrondie et sétacée à son extrémité.

Antennes filiformes, insérées sous les yeux.

Les cigales ont le corps petit; les yeux entiers; deux petits yeux lisses; des élytres opaques, presqu'écailleuses, colorées. Elles sautent et sont très-agiles. On les trouve sur les plantes.

1. C. LATÉRALE. (*C. lateralis.*)

Noire, avec des élytres blanches sur les côtés.

FABR. *ib.* p. 35, 34.

GEOF. Ins. 1, 416, 3.

PANZ. Faun. Germ. 1, pl. 24.

2. C. INTERROMPUE. (*C. interrupta.*)

Elytres jaunes, avec une double raie longitudinale noire, interrompue.

Fabr. *ib.* p. 36, 38.

Geof. Ins. 1, 419, 9.

Degeer, Ins. 3, pl. 12, fig. 6.

3. C. Dentée. (*C. vittata.*)

Jaune ; bande longitudinale ferrugineuse, dentée.

Fabr. *ib.* p. 35, 33.

4. C. Flavicol. (*C. flavicollis.*)

Noire, avec le bord postérieur de la tête et le corcelet jaunes.

Fabr. *ib.* p. 37, 42.

5. C. Verte. (*C. viridis.*)

Elytres vertes ; tête jaune, avec des points noirs.

Fabr. *ib.* p. 37, 43.

Geof. Ins. 1, 417, 5.

Quelquefois les élytres sont bleuâtres.

6. C. Argentée. (*C. argentata.*)

Tête jaune, avec une bande noire ; corcelet et élytres argentés, striés de brun.

Fab. *ib.* p. 38, 47.

Coqueb. Ill. Icon. 1, p. 32, pl. 8, fig. 10.

7. C. Lanio. (*C. lanio.*)

Verte ; tête et corcelet couleur de chair.

Fab. *ib.* p. 38, 50.

8. C. Striée. (*C. striata.*)

Jaune, brillante ; tête, corcelet et élytres striés de blanc.

Fabr. *ib.* p. 39, 51.

Coqueb. Ill. Icon. 1, 33, pl. 8, fig. 6.

9. C. Mélangée. (*C. mixta.*)

Variée de jaune et de noir : ailes noires.

Fab. *ib.* p. 39, 54.

10. C. Réticulée. (*C. nervosa.*)

Ailes d'un brun jaune, avec des nervures ponctuées de blanc et de noir.

Fab. *ib.* p. 42, 64.

Les élytres ont souvent une bande brune dans le milieu.

11. C. Notée. (*C. 4. notata.*)

Verte; tête jaune, avec quatre points noirs; élytres blanches.

Fab. *ib.* p. 43, 71.

12. C. Ponctuée. (*C. punctata.*)

Elytres jaunes, ponctuées de brun.

Fab. *ib.* p. 44, 76.

Geof. Ins. 1, 417, 4.

Dans les bois.

13. C. de la Rose. (*C. rosæ.*)

Jaune; ailes blanches, avec des raies brunes vers leur extrémité.

Fabr. *ib.* p. 45, 77.

Geof. Ins. 1, 428, 28.

Reaum. Ins. 5, pl. 20, fig. 10-14.

Sur les feuilles de rose.

14. C. Tachée. (*C. maculata.*)

Grise : élytres avec des points et extrémité de couleur brune : ailes blanches et brunes vers leur extrémité.

Fabr. *ib.* p. 45, 78.

15. C. de l'Orme. (*C. ulmi.*)

Ailes d'un jaune verdâtre, et d'un noir doré à leur extrémité

Fab. *ib.* p. 45, 81.

Geof. Ins. 1, 427, 27.

Sur l'orme.

16. C. Brillante. (*C. nitidula.*)

Jaune : élytres d'un blanc jaunâtre, avec deux bandes noires.

Fab. *ib.* p. 46, 87.

Obs. La véritable cigale, si connue dans le Midi par son bruit incommode, n'appartient pas à ce genre, mais au genre *tettigone*, dont aucun des individus ne se trouve aux environs de Paris.

III. DELPHAX. (*Delphax.*)

Lèvre supérieure courte, conique. *Antennes* comprimées, bordées, insérées au côté inférieur des yeux.

Les delphax ont un bec cylindrique, canaliculé, à trois articulations égales, et renfermant trois soies; les antennes filiformes, guère plus longues que le corcelet, de deux articles, à premier article plus grand, large, comprimé, bordé de chaque côté; le second plus court, presque cylindrique, portant une soie à leur extrémité, insérée au côté inférieur des yeux : leur corps est petit, ovale; leurs yeux grands, proéminens; leur corcelet court, transverse; leur écusson triangulaire; leurs élytres défléchies, plus longues que l'abdomen; leurs pattes minces, alongées, ciliées.

1. D. Crassicorne. (*D. crassicornis.*)

Pâle : élytres variées de blanc et de noir.

Fab. Suppl. Ent. p. 522, 1.

Panz. Fn. Germ. p. 35, pl. 10.

2. D. Clavicorne. (*D. clavicornis.*)

Brune : élytres jaunes, avec une raie postérieure brune.

Fab. Suppl. Ent. p. 522, 2.

Coqueb. Ill. Icon. Fasc. 1, p. 33, pl. 8, fig. 7.

IV. CERCOPIS. (*Cercopis.*)

Lèvre supérieure courte, tronquée, échancrée.

Antennes filiformes, insérées sous un rebord proéminent de la tête.

Les cercopis ont le corps petit, applati, agile; la tête transverse, presque de la longueur du corcelet, arrondie à sa partie antérieure; le front élevé, convexe, sillonné; le corcelet transverse, échancré à sa partie postérieure; l'écusson grand, triangulaire; les ailes et les élytres défléchies, plus longues que l'abdomen; les pattes courtes, fortes; les jambes postérieures en scie.

1. C. Sanguinolente. (*C. sanguinolenta.*)

Noire : élytres avec deux taches et une bande de couleur rouge.

Fab. Ent. Syst. t. 4, p. 49, 6.

Geof. Ins. 1, 418, pl. 8, fig. 5.

Naturf. 6, pl. 2, fig. 1, 2.

Sur le saule, le noisetier.

2. C. Ecumeuse. (*C. spumaria.*)

Brune : élytres avec deux taches latérales, blanches.

Fabr. *ib.* p. 51, 18.

Geof. Ins. 1, 415, 2.

Sch. Elem. pl. 42.

Sa larve se recouvre d'une écume blanche pour se transformer.

3. C. Leucocéphale. (*C. leucocephala.*)

Tête et base de l'abdomen jaunâtres.

Fabr. *ib.* p. 52, 22.

Geoff. Ins. 1, 421, 13.

4. C. Coleoptrée. (*C. coleoptrata.*)

Elytres entièrement coriacées, couvrant les ailes, grises, avec un point brun dans le milieu.

Fabr. *ib.* p. 53, 26.

Panz. Fn. Germ. 2, pl. 11.

5. C. Capitée. (*C. capitata.*)

Noire, avec une tête fauve : une bande noire en-dessous.

Fab. *ib.* p. 56, 41.

6. T. Trifasciée. (*C. trifasciata.*)

Noire : une bande blanche sur le corcelet et deux sur les élytres.

Fab. *ib.* p. 56, 42.

Coqueb. Ill. Icon. 1, p. 34, pl. 8, fig. 5.

7. C. Bifasciée. (*C. bifasciata.*)

Jaunâtre : élytres brunes, avec deux bandes blanches.

Fab. *ib.* p. 56, 40.

Panz. Fn. Germ. 7, pl. 20.

8. C. du Peuplier. (*C. populei.*)

Nébuleuse, avec deux points sur le sommet de la tête et la base de l'abdomen noirs.

Fab. *ib.* p. 57, 45.

Les pattes sont jaunes et sont terminées par un point noir.

V. NOTONECTE. (*Notonecta.*)

Bec arqué.

Lèvre supérieure conique, alongée, en alène.

Antennes insérées sous les yeux.

Les notonectes ont le bec arqué, composé de trois

articles; les tarses antérieurs simples, sans onglets; la tête appliquée contre le corcelet, arrondie, concave en-dessous; les yeux alongés; l'écusson grand, triangulaire; les élytres tombantes, membraneuses, un peu plus longues que l'abdomen; le corps convexe en-dessus, plat en-dessous; les tarses de deux articles; les pattes antérieures courtes, les postérieures plus longues, frangées, propres à la nage.

Elles vivent dans l'eau, nagent toujours sur le dos, et se nourrissent d'autres insectes, entr'autres de larves d'éphémères. Elles piquent fortement avec leur bec.

1. N. Glauque. (*N. glauca.*)

Elytres grises, bifides à leur extrémité, ponctuées de brun sur les bords.

Fab. *ib.* p. 571.

Geof. Ins. 1, 476, pl. 9, fig. 6.

Sch. Icon. pl. 33, fig. 5, 6.

2. N. Fourchue. (*N. furcata.*)

Elytres brunes, bifides à leur extrémité, avec deux taches fauves à leur base.

Fab. *ib.* p. 58, 2.

Coqueb. Ill. Icon. Fasc. 1, p. 38, pl. 10, fig. 2.

3. N. Tachée. (*N. maculata.*)

Elytres bifides à leur extrémité, brunes, avec des points ferrugineux.

Fab. *ib.* p. 58, 3.

Coqueb. Ill. Icon. Fasc. 1, p. 38, pl. 10, fig. 1.

Un peu plus petite que les deux espèces précédentes.

4. N. Petite. (*N. minutissima.*)

Grise, avec la tête brune; élytres tronquées.

Fab. *ib.* p. 59, .

Geoff. Ins. 1, 477, 2.

Panz. Fn. Germ. 2, pl. 14.

Très-petite, mais espèce distincte.

VI. SIGARE. (*Sigara.*)

Bec très-court, conique, strié transversalement et épineux sur les côtés.

Antennes très-courtes.

Les sigares ont les caractères du genre précédent; mais elles ont le corps plus plat, et sont dépourvues d'écusson. Elles sont carnassières et vivent d'insectes aquatiques.

1. S. Striée. (*S. striata.*)

Elytres pâles, avec un grand nombre de petites lignes transverses, ondées, brunes.

Fab. *ib.* p. 60, 2.

Geoff. Ins. 1, 478, 1, pl. 9, fig. 7.

Dans les bassins, les étangs. Elle varie beaucoup pour la grandeur.

2. S. Coleoptrée. (*S. coleoptrata.*)

Elytres entièrement coriacées, brunes, avec le bord extérieur jaune.

Fab. *ib.* p. 60, 3.

3. S. Petite. (*S. minuta.*)

Elytres d'un vert cendré, sans taches.

Fab. *ib.* p. 60, 4.

Coqueb. Ill. Icon. 1, p. 38, pl. 10, fig. 3.

De la grandeur d'une puce. Dans les rivières.

VII. NÈPE. (*Nepa.*)

Bec court, arqué.
Lèvre supérieure nulle.
Antennes divisées, palmées, insérées sous les yeux.

Les nèpes ont le corps grand, applati; la tête petite, distincte; les antennes très-courtes, cachées; le corcelet plus large à sa partie postérieure; l'écusson triangulaire, aigu; les élytres applaties, tombantes, membraneuses; l'abdomen terminé dans la femelle par deux petits filets sétacés; les pattes antérieures courtes, ayant deux articles aux tarses, dont le dernier est en onglet; les intermédiaires et les postérieures sont d'un seul article et propres pour nager.

Elles vivent dans l'eau, nagent lourdement; mais elles volent bien, particulièrement le soir. Elles sont carnassières et se nourrissent d'autres insectes.

1. N. Cendrée. (*N. cinerea.*)

Queue garnie de deux soies, plus courte que la moitié de l'abdomen; corps ovale.

Fab. *ib.* p. 63, 7.
Geof. Ins. 1, 481, 2.
Sch. Icon. pl. 33, fig. 7, 9.

Les antennes sont palmées et bifides: l'abdomen est rouge en-dessus.

VIII. RANATRE. (*Ranatra.*)

Bec avancé, droit, un peu comprimé.

Lèvre supérieure très-courte et fortement échancrée.

Antennes palmées, bifides.

Les ranâtres ont le corps alongé, linéaire; la tête logée en partie dans une échancrure du corcelet; les yeux assez saillans; point de petits yeux lisses; les antennes courtes, bifides, insérées au côté des yeux; le corcelet alongé, cylindrique, plus large à sa partie postérieure, échancré; l'abdomen terminé, dans la femelle, par deux filets sétacés; les pattes très-longues, minces; les antérieures à deux articles, le premier en onglet; les intermédiaires et les postérieures d'un seul article. Elles sont aquatiques et carnassières; leurs œufs sont blancs, alongés et pourvus de deux soies.

1. R. Linéaire. (*R. linearis.*)

Queue composée de deux soies et de la longueur du corps.

Fab. *ib.* p. 64, 1.

Geof. Ins. 1, 480, pl. 10, fig. 1.

Sch. Icon. pl. 5, fig. 5 et 6.

IX. NAUCORE. (*Naucoris.*)

Bec replié en-dessous.

Soies, trois, inégales.

Lèvre supérieure avancée, arrondie.

Antennes très-courtes, insérées sous les yeux.

Les naucores ont le corps ovale, déprimé; la tête

rentrée, de la largeur du corcelet; les antennes très-courtes, cachées et insérées sous les yeux; le corcelet transverse; l'écusson grand, triangulaire; les pattes courtes, les antérieures armées d'un onglet très-fort; les postérieures épineuses, propres pour nager; les tarses à deux articles.

Les naucores sont vives, aquatiques, carnassières et très-voraces.

1. N. Cimicoïde. (*N. cimicoïdes.*)

Abdomen avec les bords en scie ou crénelés; tête et corcelet jaunes, variés de brun.

Fab. *ib.* p. 68, 1.

Geoff. Ins. 1, 474, 1, pl. 9, fig. 5.

Sch. Icon. pl. 33, fig. 3, 4.

2. N. Estivale. (*N. estivalis.*)

Bords de l'abdomen crénelés; tête et corcelet blancs.

Fab. *ib.* p. 68, 2.

Coqueb. Ill. Icon. Fasc. 1, p. 38, pl. 10, fig. 4.

Moitié moins grande que la précédente. J'ai trouvé cet insecte une seule fois dans le bassin bourbeux d'un potager.

X. ACANTHIE. (*Acanthia.*)

Bec inséré sous l'extrémité de la tête.

Lèvre supérieure nulle.

Antennes insérées devant les yeux.

Les acanthies ont le corps applati, ovale; les antennes de quatre articles, dont la figure diffère; les yeux très-saillans; le bec composé de trois articulations; l'écusson grand, triangulaire; les élytres applaties, membra-

neuses à leur extrémité, quelquefois manquant ainsi que les ailes; les pattes minces, arrondies; les tarses de deux articles : leur couleur varie : leur odeur est le plus souvent désagréable : elles sucent le suc des plantes et le sang des animaux.

1. A. des Lits. (*A. lectularia.*). La punaise.

Sans ailes ni élytres : corps brun, ferrugineux : antennes sétacées.

Fabr. *ib.* p. 67, 1.
Geof. Ins. 1, 434.

Dans les maisons. Insecte nocturne, fétide, suçant le sang de l'homme, et produisant des pustules par sa piqûre. On le chasse par la vapeur du soufre, du charbon, de l'encens, du galbanum, de l'assa-fœtida, l'huile de térébenthine brûlée; et avec la menthe sauvage, l'huile de vitriol, l'huile de tabac, le thlaspi, le sureau, le chanvre, la passe-rage de Dioscoride (*lepidium ruderale*), l'herbe à Robert, l'actée cimifuge, le cochléaria, le raifort, le cresson, le baccabunga, les feuilles de noyer, les noix vertes infusées, l'hièble, l'agaric des mouches (*agaricus muscarius*), le piment, le ledum des marais, l'infusion de plombagine, le mercure, le poivre brûlé, les huiles d'aspic, de poisson, d'olives, avec une infusion de meloë ou de fiel de bœuf; les jus de citron, de concombre. Les araignées, les réduves, les punaises de bois et les fourmis rouges le tuent et lui donnent la chasse.

Scopoli prétend qu'elle se rencontre quelquefois en Carniole, avec des ailes : mais cette observation n'a pas été confirmée.

2. A. Clavicorne. (*A. clavicornis.*)

Élytres réticulées, ponctuées : antennes en massue.

Fab. *ib.* p. 70, 10.
Geoff. Ins. 1, 461, 56.

Dans les jardins.

3. A. Corticale. (*A. corticalis.*)

Membraneuse : corps noir : bord de l'abdomen imbriqué, coupé.

Fab. *ib.* p. 72, 21.

Sch. Icon. pl. 61, fig. 6, 7.

Dans les bois, sous l'écorce des arbres.

4. A. du Poirier. (*A. pyri.*)

Corcelet avec trois ailerons : écusson en feuilles : élytres réticulées, un peu convexes à leur base : antennes en massue, alongées.

Fab. *ib.* p. 78, 44.

Geof. Ins. 1, 461, 57.

5. A. du Chardon. (*A. cardui.*)

Corcelet et écusson avec trois lignes élevées : les antennes noires à leur extrémité, en massue alongée.

Fabr. *ib.* t. 4, p. 77, 42.

Schellembeg, Cimic. Helvet. fig. 2.

Degeer, Ins. 3, pl. 16, fig. 1.

6. A. Crassipède. (*A. crassipes.*)

Abdomen brun, jaune ou rouge à son extrémité; jambes antérieures renflées : antennes jaunes, en massue alongée.

Fabr. *ib.* p. 74, 28.

Schellemb. *ib.* pl. 6, fig. 3.

7. A. Noire. (*A. nigra.*)

Noire, brillante : corcelet avec une ligne blanche sur le dos : antennes en massue alongée.

Fabr. *ib.* p. 6, 8, 4.

Wolf. Icon. Cim. p. 41, pl. 5, fig. 40.

Dans les lieux sablonneux et exposés au soleil.

8. A. GRILLON. (*A. grylloïdes.*)

Aptère, noire; bords du corcelet et des élytres blancs : antennes en massue alongée.

FABR. *ib.* p. 69, 6.

WOLF. Icon. Cim. p. 44, pl. 5, fig. 41.

Dans les mêmes lieux que la précédente.

XI. PUNAISE. (*Cimex.*)

Lèvre supérieure alongée, pointue, annelée.

Antennes filiformes, insérées en avant des yeux.

Les punaises ont le corps ovale, applati; les antennes de quatre articles, non compris celui qui leur sert de base; la tête enfoncée postérieurement dans le corcelet; le bec alongé, courbé en dessous et prenant son origine à la partie antérieure de la tête; le corcelet transverse; l'écusson grand, triangulaire, souvent de la longueur de l'abdomen; les élytres cornées à leur base et membraneuses à leur extrémité; les pattes minces, arrondies, propres à la course; les tarses de trois articles égaux. Elles vivent du suc des plantes et des animaux.

I.re *Famille.* LES ECUSSONNÉES. Ecusson de la longueur de l'abdomen.

1. P. RAYÉE. (*C. nigro-lineatus.*)

Corcelet avec cinq lignes rouges : écusson avec trois lignes noires : abdomen ponctué de jaune et de noir.

FAB. *ib.* p. 85, 22.

GEOFF. Ins. 1, 468, 68.

SCH. Icon. pl. 2, fig. 3.

2. P. Maure. (*C. lynceus.*)

Cendrée : écusson avec deux points blancs à sa base.

Fab. *ib.* p. 87, 30.

Geof. Ins. 1, 455, 3.

Sch. Icon. pl. 43, fig. 3, 4, 15, 16.

3. P. Hottentotte. (*C. hottentotta.*)

Ferrugineuse, sans taches.

Fab. *ib.* p. 87, 31.

Geof. Ins. 1, 467, 66.

4. P. Scarabeoïde. (*C. scarabeoïdes.*)

Corps entièrement couleur de cuivre.

Fabr. *ib.* p. 89, 37.

Geof. Ins. 1, 435, 2.

Schellemb. Cim. Helv. pl. 1, fig. 6.

Sur les fleurs de la renoncule.

II.e *Famille.* Les épineuses. Corcelet armé d'une épine de chaque côté.

5. P. Bidentée. (*C. bidens.*)

Corcelet épineux, pointu, gris, avec les antennes rouges.

Fabr. *ib.* p. 93, 54.

Degeer, Ins. 3, pl. 15, fig. 9.

Wolf. Icon. Cim. p. 7, pl. 1, fig. 7.

Dans les jardins. Il y a quelques points roux sur la poitrine.

6. P. Rufipède. (*C. rufipes.*)

Corcelet à épines obtuses ; gris : pattes rouges.

Fab. *ib.* p. 93, 56.

Sch. Icon. pl. 57, fig. 6, 7.

Schellemb. Cim. Helv. pl. 1, fig. 3.

Dans les jardins. L'écusson est roux à son extrémité.

7. P. Rebroussée. (*C. reflexus.*)

Corcelet obscur, crénelé, épineux : épines rebroussées : antennes et pattes rousses.

Fabr. Suppl. Ent. p. 531, 60.

8. P. Ponctuée. (*C. punctatus.*)

Corcelet peu épineux, brun : bords de l'abdomen variés : jambes annelées de blanc.

Fab. Ent. Syst. t. 4, p. 95, 62.

9. P. Hemorrhoïdale. (*C. hémorrhoïdalis.*)

Corcelet à épines obtuses, verdâtres : antennes noires : sternum avancé.

Fab. *ib.* p. 98, 76.
Geof. Ins. 1, 465, 63.
Sch. Icon. pl. 57, fig. 8.
Wolf. pl. 1, fig. 10.

Dans les jardins.

III.e *Famille.* Les ovales. Corcelet sans épines.

10. P. Prasine. (*C. prasinus.*)

Verte, sans tache, dernier article des antennes roux à sa base et brun à son extrémité.

Fab. *ib.* p. 109, 111.

Les antennes sont quelquefois entièrement rouges. Dans les bois.

11. P. Juniperine. (*C. juniperinus.*)

Verte, à bords et extrémité de l'écusson jaunes.

Fab. *ib.* p. 109, 113.
Geof. Ins. 1, 464, 61.
Schellemb. Cim. Helv. pl. 1, fig. 1.

12. P. Grise. (*C. griseus.*)

Grise : côtés de l'abdomen variés de blanc et de gris : ventre épineux à sa partie antérieure.

Fab. *ib.* p. 116, 140.

Degeer, Ins. 3, pl. 14, fig. 9.

Wolf. Icon. Cim. p. 59, pl. 6, fig. 5, 6.

Dans les bois.

13. P. des Baies. (*C. baccarum.*)

Fauve : abdomen avec les bords tachés de brun.

Fab. *ib.* p. 117, 144.

Geof. Ins. 1, 466, 64.

Sch. Icon. pl. 57, fig. 1, 2.

14. P. Ornée. (*C. ornatus.*)

Variée de rouge et de noir : ailes et tête noires.

Fab. *ib.* p. 118, 150.

Geoff. Ins. 1, 469, 69.

Sch. Icon. pl. 60, fig. 10.

15. P. Bicolor. (*C. bicolor.*)

Noire : élytres variées de blanc et de noir : ailes blanches.

Fab. *ib.* p. 121, 161.

Geof. Ins. 1, 470, 73.

Sch. Icon. pl. 41, fig. 8, 9.

16. P. Potagère. (*C. oleraceus.*)

D'un bleu cuivré : une ligne sur le corcelet : l'extrémité de l'écusson et deux points sur les élytres de couleur blanche ou rouge.

Fab. *ib.* p. 121, 162.

Geof. Ins. 1, 471, 74.

Sch. Icon. pl. 46, fig. 4, 5.

Sur les plantes crucifères.

17. P. Bleue. (*C. cæruleus.*)

Bleue, sans taches.

Fabr. *ib.* p. 123, 166.

Geof. Ins. 1, 472, 75.

Sch. Icon. pl. 51, fig. 4.

Sur le thésion.

18. P. Bordée de blanc. (*C. albo-marginatus.*)

Noire, avec le bord des élytres blancs.

Fab. *ib.* p. 123, 168.

Geof. Ins. 473, 76.

Wolf. Icon. Cim. p. 65, pl. 7, fig. 62.

19. P. Morio. (*C. morio.*)

Noire, avec les plantes rouges.

Fab. *ib.* p. 124, 171.

Sch. Icon. pl. 57, fig. 11, pl. 82, fig. 6.

Wolf. Icon. Cim. p. 67, pl. 7, fig. 64.

Sur les plantes potagères.

20. P. Triste. (*C. tristis.*)

Noire, avec l'écusson orbiculé, le corcelet tronqué.

Fabr. *ib.* p. 124, 172.

Geof. Ins. 1, 470, 70.

Ceryll. Ent. Neap. 1, pl. 1, fig. 14.

21. P. Perlée. (*C. perlatus.*)

Grise; tête noire, écusson avec un point blanc de chaque côté.

Fab. *ib.* p. 125, 177.

Wolf. Icon. Cim. p. 68, pl. 7, fig. 65.

Panz. Fn. Germ. 33, 24.

Dans les bois.

22. P. POINTUE. (*C. acuminatus.*)

Blanchâtre, amincie à sa partie antérieure, striée de brun : antennes rouges à leur extrémité.

FAB. *ib.* p. 126, 179.

GEOF. Ins. 1, 472, 77.

SCH. Icon. pl. 42, fig. 11.

Dans les jardins.

XII. CORÉE. (*Coreus.*)

Bec replié en-dessous et inséré sur l'extrémité proéminente de la tête.

Lèvre supérieure alongée, en alène, tombante.

Antennes insérées sur l'extrémité de la tête.

Les corées ont le corps ovale; les antennes de quatre articles; la tête ovale, courte, épineuse sur les côtés; les yeux petits, écartés; le corcelet plus étroit à sa partie antérieure; l'écusson grand, triangulaire; l'abdomen applati; les élytres plus étroites que l'abdomen et membraneuses à leur extrémité; les pattes minces, propres à la course, arrondies; les tarses à trois articles. Elles vivent du suc des plantes.

1. C. BORDÉE. (*C. marginatus.*)

Corcelet à épines obtuses; abdomen bordé, aigu : antennes rouges dans leur milieu.

FAB. *ib.* p. 126, 1.

GEOF. Ins. 1, 446, 20.

SCH. Icon. pl. 41, fig. 4, 5.

Sur les plantes.

2. C. Scapha. (*C. scapha.*)

Corcelet à épines obtuses : abdomen bordé, pointu, taché de blanc ; tête avec deux épines à sa partie antérieure.

Fab. *ib.* p. 127, 2.

Wolf. Icon. Cim. p. 69, pl. 7, fig. 66.

Un des sexes a l'anus obtus, l'autre l'a quadrifide.

3. C. Carré. (*C. quadratus.*)

Corcelet à épine, obtus, brun en-dessus, jaune en-dessous; abdomen carré.

Fab. *ib.* p. 132, 20.

Wolf. Icon. Cimic. p. 70, pl. 7, fig. 67.

XIII. LIGÉE. (*Ligeus.*)

Bec courbé en-dessous.

Lèvre supérieure alongée, sétacée, aigue.

Antennes filiformes, insérées devant les yeux.

Les ligées ont le corps oblong; la tête enfoncée postérieurement dans le corcelet; deux petits yeux lisses; les antennes de quatre articles; le corcelet applati, étroit; l'écusson grand, triangulaire; les élytres de la longueur de l'abdomen, membraneuses à leur extrémité; les pattes alongées, propres à la course, le plus souvent dentées ou membraneuses : la couleur noire ou rouge.

1. L. Equestre. (*L. equestris.*)

Tachée de rouge et de noir : corcelet noir à sa partie antérieure et postérieure : ailes noires, tachées de blanc.

FAB. *ib.* p. 147, 43.

GEOF. Ins. 1, 442, 12.

SCH. pl. 48, fig. 8.

Commune sur le dompte-venin.

2. L. DE LA JUSQUIAME. (*L. hyoscyami.*)

Variée de rouge et de noir : ailes brunes, sans taches.

FAB. *ib.* p. 149, 47.

GEOF. Ins. 1, 441, 12.

SCH. Icon. pl. 13, fig. 1.

Sur la jusquiame.

3. L. APTÈRE. (*L. apterus.*)

Variée de rouge et de noir : deux points noirs : point d'ailes.

FAB. *ib.* p. 161, 90.

GEOF. Ins. 1, 440, 11.

SULZ. Hist. Ins. pl. 10, fig. 14.

Sur la mauve. On en trouve quelquefois d'ailée, mais cette variété est très-rare.

4. L. DU PIN. (*L. pini.*)

Noire : élytres brunes, avec une tache en rhombe noire.

FAB. *ib.* p. 163, 97.

GEOF. Ins. 1, 449, 28.

SCH. Icon. pl. 42, fig. 12.

Sur les pins.

5. L. ROLAND. (*L. rolandri.*)

Noire : ailes avec une tache en rhombe, jaunes.

FAB. *ib.* p. 164, 99.

GEOF. Ins. 1, 459, 51.

SCH. Icon. pl. 87, fig. 7.

Sur les pins.

6. L. Crassicornis. (*L. crassicornis.*)

Grise, ponctuée de noir, avec les antennes en massue.

Fab. *ib.* p. 168, 114.

Sch. Icon. pl. 13, fig. 10.

Dans les jardins.

7. L. Champêtre. (*L. campestris.*)

Jaune : élytres avec une tache ferrugineuse.

Fab. *ib.* p. 171, 125.

Geof. Ins. 1, 452, 34.

8. L. des Prés. (*L. pratensis.*)

Jaune : élytres vertes.

Fab. *ib.* p. 171, 126.

Geof. Ins. 1, 451, 33.

Dans les prés.

9. L. Leucocéphale. (*L. leucocephala.*)

Noire : tête et pattes fauves.

Fab. *ib.* p. 175, 140.

Geof. Ins. 1, 472, 76.

Wolf. Icon. Cim. pl. 8, fig. 73.

Sur l'ortie.

10. L. Noire. (*L. ater.*)

Noire, avec les antennes très-fines à leur extrémité.

Fabr. *ibid.* p. 177, fig. 149.

Geoff. Ins. 460, 54.

11. L. Carrée. (*L. quadratus.*)

Corcelet cendré, avec une tache antérieure noire : élytres cendrées : tache postérieure brune.

Fab. Suppl. Ent. p. 541, 110.

Coqueb. Icon. Cimic. p. 37, pl. 9, fig. 12.

12. L. Gothique. (*L. gothicus.*)

Noire, avec l'écusson et l'extrémité des élytres rouges : antennes en cheveux à leur extrémité.

Fab. Ent. Syst. p. 180, 162.

Geof. Ins. 1, 445, 19.

Sch. pl. 13, fig. 5.

Bords du corcelet et des élytres pâles.]

XIV. MIRIS. (*Miris.*)

Bec recourbé en-dessous, à quatre articulations, à premier article comprimé, membraneux ; le quatrième un peu plus gros.

Antennes sétacées, insérées en avant des yeux.

Les miris ont le corps petit, alongé, étroit ; la tête ovale, rentrée ; les antennes alongées, sétacées, de quatre articles, insérées en avant des yeux ; le corcelet arrondi, plus étroit à sa partie antérieure ; l'écusson petit, triangulaire ; les élytres tombantes, applaties, membraneuses à leur extrémité, un peu plus longues que l'abdomen ; les pattes minces, propres à la course, alongées ; leur couleur varie.

1. M. Lisse. (*M. levigatus.*)

Blanche ; côtés blancs.

Fab. *ib.* p. 184, 2.

Geof. Ins. 1, 452, 26.

Wolf. Icon. Cimic. pl. 4, fig. 36.

2. M. Herbicole. (*M. pabulinus.*)

Verte, sans taches : ailes jaunes.

Fab. *ib.* p. 184, 5.

Geoff. Ins. 1, 456, 43.

3. M. Striée. (*M. striata.*)

Noire ; élytres rayées de brun et de jaune, rouges à leur extrémité, ainsi que les pattes.

Fab. *ib.* p. 186, 14.

Geof. Ins. 1, 454, 38.

Wolf. Icon. Cim. p. 37, pl. 4, fig. 37.

XV. GERRE. (*Gerris.*)

Bec court, arqué, de quatre articles. *Antennes* filiformes, insérées devant les yeux, dans le milieu de la tête, de quatre articles.

Les gerres ont le corps presque cylindrique, filiforme; la tête courte, ovale, globuleuse, plus étroite à sa partie postérieure; les yeux grands, globuleux; le corcelet presque cylindrique, plus étroit à sa partie antérieure, et voûté à sa partie postérieure, n'ayant qu'un rudiment d'écusson; les élytres membraneuses, veinées, croisées, applaties, de la longueur du corps; les pattes antérieures plus courtes, plus grosses et plus fortes; les postérieures très-minces et très-longues.

On les trouve sur la mousse et dans les lieux humides.

1. G. VAGABONDE. (*G. vagabundus.*)

Elytres variées de brun et de blanc : pattes très-longues, annelées de cendré.

FABR. *ib.* p. 192, 19.

GEOF. Ins. 1, 462, 58.

SCHELLEMB. Cimic. Genus. p. 19, pl. 8, fig. 1.

Sur les mousses et les feuilles de chêne.

XVI. HYDROMÈTRE. (*Hydrometra.*) Latreille.

Bec de trois articles, reçu dans une fente longitudinale et inférieure de la tête prolongée en un rostre cylindrique.

Antennes de quatre articles, insérées sur l'extrémité de la tête.

Les hydromètres ont le corps alongé; la tête oblongue, arrondie, cachée sous le corcelet; les yeux ronds, proéminens; le corcelet prolongé en col à sa partie antérieure, applati; les ailes étroites; les pattes antérieures un peu renflées, courtes, insérées sous le rebord postérieur du corcelet, longues, minces et divergentes.

Elles courent sur l'eau, où elles attrapent d'autres insectes.

1. H. DES LACS. (*H. lacustris.*)

Noire : pattes antérieures très-courtes.

FAB. *ib.* p. 187, 1. *Gerris lacustris.*

GEOF. Ins. 1, 463, 39.

DEGEER, Ins. 3, pl. 16, fig. 7.

2. H. des Marais. (*H. paludum.*)

Noire, argentée en-dessous : bord de l'abdomen ferrugineux.

Fab. *ib.* p. 188, 2. *Gerris paludum.*

Schellemb. Cimic. Gen. p. 20, pl. 9, fig. 1.

3. H. des Etangs. (*H. stagnorum.*)

Noire, arrondie, avec deux points globuleux dans le milieu du corcelet.

Fabr. *ib.* p. 188, 4.

Geof. Ins. 1, 463, 60. *Gerris stagnorum.*

Schellemb. Cimic. Gen. p. 20, fig. 2.

Obs. Schellemberg a donné à ce genre le nom d'*aquarius ;* mais bien avant son travail, Latreille l'avait caractérisé, et nous avons conservé le nom qu'il lui avait imposé.

XVII. RÉDUVE. (*Reduvius.*)

Bec court, arqué de trois pièces.
Antennes sétacées, insérées au-dessus des yeux.

Les réduves ont le corps applati, plus large dans son milieu, à bord un peu recourbé; la tête avancée, séparée du corcelet par un col, trois petits yeux lisses; le corcelet bilobé; l'écusson triangulaire; les pattes antérieures plus fortes, plus grosses, cylindriques; les postérieures plus longues, minces; les tarses ont trois articles.

Elles sont carnassières et se nourrissent d'autres insectes.

1. R. Masquée. (*R. personatus.*)

Antennes capillaires à leur extrémité : corps brun, un peu velu.

Fab. *ib.* p. 194, 2.

Geof. Ins. 2, 436, pl. 9, fig. 3.

Sch. Icon. pl. 13, fig. 6, 7. *Ib.* pl. 57, fig. 9.

Sa larve se trouve souvent dans les maisons; elle est couverte d'ordures, hideuse, et détruit la punaise des lits.

2. R. Annulée. (*R. annulatus.*)

Antennes capillaires à leur extrémité : corps noir, avec des taches rouges en-dessous.

Fab. *ib.* p. 197, 16.

Geof. Ins. 1, 457, 5.

Sch. Icon. pl. 5, fig. 9, 10, 11.

Sur le noisetier.

3. R. Petite. (*R. minutus.*)

Noire, avec l'écusson blanc à son extrémité, et les élytres blanches à leur base.

Fab. *ib.* p. 208, 56.

XVIII. PUCE. (*Pulex.*)

Bec à cinq articulations accompagnées à leur base de deux lames ovales, écailleuses, non articulées.

Suçoir composé d'une seule soie.

Antennes moniliformes.

Les puces sont sans ailes; elles ont le corps ovale, comprimé, coriacé; deux yeux très-lisses; six pattes,

les antérieures insérées sous la tête, les deux autres aux deux premiers anneaux du corps, les postérieures très-longues, propres pour sauter; les hanches très-grandes; les tarses à cinq articles, terminés par deux crochets longs et contournés.

Les puces sautent avec agilité et sucent le sang des hommes et des animaux; elles subissent une métamorphose complète. Leur larve est cylindrique, hispide, sans pattes et armée de deux petites pointes sous la queue. Elles se filent une coque pour se transformer en insecte parfait.

1. P. Irritante. (*P. irritans.*) La puce.

Bec plus court que le corps : brun foncé.

Fab. *ib.* p. 209, 1.

Geoe. Ins. 2, 616, 1.

Sch. Elem. pl. 105.

Insecte bien connu et bien incommode, mais dont l'histoire est curieuse et digne d'attention. Dans l'accouplement, le mâle est placé en-dessous du corps de la femelle, entre ses deux longues pattes postérieures, ayant la tête dirigée vers celle de sa compagne; l'extrémité de son ventre est garni de deux pièces écailleuses, applaties et bordées de poils, recourbées en-haut : c'est avec ces deux pièces qu'il se saisit, comme avec des pinces, du derrière de cette dernière : les parties de la génération se trouvent placées entre ces deux instrumens. La femelle pond sept à huit œufs blanchâtres, qu'elle laisse tomber au hasard par terre ou sur les poils des animaux. Les petites larves qui en sortent au bout de six jours, serpentent, se roulent en cercle, en spirale, avec beaucoup de vivacité; elles sont sans pattes et ont la forme de ver à corps alongé et cylindrique, divisé en treize anneaux bien marqués par des incisions profondes, sans compter la tête, et garni de poils assez longs, placés en aigrette,

particulièrement vers le derrière. Elles sucent le sang avec avidité, et s'attachent au corps des insectes et des autres animaux. Elles deviennent alors rougeâtres. Onze jours après leur naissance, elles s'enfoncent en terre ou dans un corps quelconque, ou se cachent dans la poussière, se filent une coque soyeuse, et se transforment en une nymphe immobile, d'où elles sortent sous la forme d'insecte parfait, au bout de onze ou vingt jours après, suivant le degré de chaleur; souvent même elles passent l'hiver sous l'état de nymphes, et ne se transforment qu'au printems prochain. Quand on peut la garantir des atteintes du froid et l'empêcher de s'accoupler, il est prouvé qu'une puce peut vivre six à sept ans.

On vante pour chasser les puces, le serpolet, les feuilles d'aune, la rhue, la sarriète, les feuilles de noyer, la fougère, la coriandre verte, la pulicaire ou l'herbe aux puces, l'anagyris ou bois puant, les décoctions de tribule terrestre, de persicaire, de colloquinte ou de feuilles de chou. Mais comme ces insectes ont besoin de s'enfoncer dans la poussière pour se métamorphoser, une grande propreté est le plus sûr remède. Les puces s'attachent plus volontiers aux femmes et aux enfans qu'aux hommes : parmi les animaux, c'est le lièvre qui en est le plus tourmenté.

2. P. Piquante. (*P. pungens.*)

Bec plus court que le corps, alongé, d'un brun clair.

Goezens, Beschaff. der Berl. Gesell. t. 2, p. 256, pl. 7, fig. 1.

Espèce bien distincte, plus petite que la précédente, d'un brun plus clair; les pattes postérieures sensiblement moins renflées. On la trouve sur le corps des rats, des souris, des chauve-souris, des poules. Elle ne suce pas le sang de l'homme, et j'ai essayé en vain d'en nourrir une en me faisant sucer par elle : je crois même que cette espèce est dépourvue de la faculté de sauter.

Obs. Le genre *puce* appartient à la classe des ryngotes par

les caractères de sa bouche et par ses mœurs, puisque, ainsi qu'un grand nombre des insectes de cette même classe, il est parasite des animaux ; mais il se rapproche des diptères par ses métamorphoses et par les deux lames écailleuses de son bec, qui sont comme des espèces de palpes. Il fait donc le passage d'une classe à l'autre. Dans le *Genera* que M. Fabricius a publié en 1776, il observe que si l'on découvrait plusieurs espèces de puces, leur métamorphose étant différente de celle des autres genres de la classe des ryngotes, il serait à-propos d'en faire une classe à part. « *Si plura insecta pulici conjungenda detegerentur, propriam classem constituerent.* » (*Prologomena*, p. 7.)

XIX. PUCERON. (*Aphis.*)

Bec de quatre articles.
Suçoir composé d'une seule soie.
Lèvre supérieure alongée, convexe.
Antennes sétacées.

Les pucerons ont le corps oblong, souvent privé d'élytres ou d'ailes ; la tête verticale ; deux petits yeux lisses ; les antennes filiformes ou presque sétacées, de six pièces ; le front arrondi, entier ; les élytres et ailes membraneuses, longues, en toît, à vive arête ; l'abdomen ovalaire, ayant deux tubercules ou deux mamelons à l'extrémité ; les pattes courtes ; les tarses de deux articles : la couleur verte ou noire.

Les pucerons se nourrissent du suc des plantes, qu'ils percent avec leur bec, et où ils produisent des excroissances. Il y a dans chaque espèce des individus sans ailes, et d'autres qui en ont quatre transparentes. Il paraît, d'après les observations de Bonnet, qu'une

femelle qui a été fécondée produit des petits vivans, tous également femelles, et qui, vierges et sans accouplement, reproduisent d'autres femelles, et ainsi de suite durant neuf générations.

Ils nuisent beaucoup aux plantes. Ils répandent par l'extrémité de leur abdomen un suc miellé dont les fourmis sont avides. Les larves des coccinelles, des rhagions, des humérobes, en détruisent considérablement.

1. P. DU SUREAU. (*A. sambuci.*)

FABR. *ib.* p. 211, 4. — GEOFF. Ins. 1, 495, 3. REAUM. Ins. 3, pl. 5-15.

Sur les rameaux du sureau ordinaire.

2. P. DU GROSEILLER. (*A. rebis.*)

FABR. *ib.* p. 211, 7. — REAUM. Ins. 3, pl. 22, fig. 7-10.

Sur les feuilles du groseiller, où il forme de nombreuses pustules.

3. P. DU PEUPLIER NOIR. (*A. populei nigræ.*)

FABR. *ib.* p. 212, 9. *A pursaria.* — GEOF. Ins. 1, 497, 11. — REAUM. Ins. 3, pl. 26, fig. 7-11.

Dans des sacs ovales du peuplier noir.

4. P. DE L'ERABLE. (*A. aceris.*)

FABR. *ib.* p. 212, 11. — GEOFF. Ins. 1, 495, 5. — REAUM. Ins. 3, pl. 22, fig. 6-10.

Sur les feuilles de l'érable champêtre.

5. P. DU PRUNIER. (*A. pruni.*)

FABR. *ib.* p. 213, 14. — GEOFF. Ins. 497, 10. REAUM. Ins. 3, Leg. 5, pl. 2, fig. 1, 2.

6. P. de la Mille-feuille. (*A. millefolii.*)

Fabr. *ib.* p. 214, 17. — Degeer, Ins. 3, 60, 9, pl. 4, fig. 1-5.

7. P. du Frêne. (*A. fraxini.*)

Fab. *ib.* p. 215, 23. — Geof. Ins. 1, 494, 2.

Sur les rameaux les plus élevés du frêne.

8. P. du Hêtre. (*A. fagi.*)

Fabr. *ib.* p. 215, 24. — Geoff. Ins. 1, 497, 12. — Reaum. Ins. 3, pl. 26, fig. 1.

Sur le hêtre foyard (*fagus sylvatica.*)

9. P. de l'Aune. (*A. alni.*)

Fab. *ib.* p. 215, 26. — Degeer, Ins. 3, 474, pl. 3, fig. 15-17.

Sur les feuilles de l'aune.

10. P. du Peuplier-tremble. (*A. populei tremulæ.*)

Fab. *ib.* p. 215, fig. 27. *A. populei.* — Degeer, Ins. 3, 94, 15, pl. 7, fig. 7.

Dans les feuilles roulées du peuplier tremble.

11. P. du Pommier. (*A. pyrimali.*)

Fabr. *ib.* p. 216, 29. — Degeer, Ins. 3, 53, 6, pl. 3, fig. 29.

Sur le pommier.

12. P. du Rosier. (*A. rosæ.*)

Fab. *ib.* p. 216, 30. — Degeer, Ins. 3, 65, 10, pl. 3, fig. 10.

13. P. de la Tanaisie. (*A. tanaceti.*)

Fab. *ib.* p. 217, 36. — Geof. Ins. 1, 496, 8.

14. P. de l'Orme. (*A. ulmi.*)

Fabr. *ib.* p. 217, 37. — Geoff. Ins. 1, 494, 1, pl. 10, fig. 3.

15. P. du Tilleul. (*A. tiliae.*)

Fab. *ib.* p. 218, 39. — Geof. Ins. 1, 495, 6. Reaum. Ins. 3, pl. 23, fig. 1-8.

16. P. du Chêne. (*A. quercus roboris.*)

Fab. *ib.* p. 219, 43. — Geoff. Ins. 1, 498, 14. Reaum. Ins. 3, pl. 28, fig. 5-14.

Sur le chêne.

17. P. du Saule. (*A. salicis.*)

Fab. *ib.* p. 219, 47. — Reaum. Ins. 3, pl. 22, fig. 2.

Sur différentes espèces de saules.

18. P. de l'Oseille. (*A. acetosæ.*)

Fabr. *ib.* p. 220, 49. — Geoff. Ins. 1, 496. — Reaum. Ins. 3, 286.

Sur l'oseille.

19. P. du Cerisier a grappe. (*A. padi.*)

Fab. *ib.* 220, 50. — Reaum. Ins. 3, pl. 23, fig. 9, 10.

20. P. de la Vesce. (*A. viciæ.*)

Fab. *ib.* p. 220, 51. — Degeer. Ins. 3, 58, 8, pl. 2, fig. 14, 15.

Sur la vesce à bouquet (*vicia cracca.*)

21. P. DE LA LAITUE. (*A. lactucæ.*)

FABR. *ib.* p. 220, 52. — REAUM. Ins. 3, pl. 22, fig. 3, 4, 5.

Sur la laitue.

22. P. DE LAITUE-DE-LIÈVRE. (*A. sonchi.*)

FAB. *ib.* p. 220, 53. — GEOF. Ins. 1, 497, 13. REAUM. Ins. 3, pl. 22, fig. 3, 5.

Obs. Ces insectes sont trop petits pour pouvoir être reconnus d'après une description abrégée, telle que la comporte la nature de cet ouvrage, et sont aussi bien désignés par l'indication des plantes qu'ils affectionnent. Nous avons donc cru devoir simplement donner cette indication, et renvoyer aux auteurs qui ont traité au long de chaque espèce. Cette observation s'applique encore aux genres qui suivent. Une monographie de ces insectes, accompagnée de bonnes figures, serait un important service rendu à la botanique et à l'entomologie.

XX. ALEYRODE. (*Aleyrodes.*) Latreille.

Bec court, de trois articles presqu'égaux.

Antennes courtes, cylindriques, farineuses.

Les aleyrodes ont le bec court, de trois articles presqu'égaux; le corps court, farineux; le port d'une phalène; les élytres et ailes ovales, en toît : elles ont deux articles aux tarses.

1. A. DE L'ECLAIR. (*A. chelidonii.*)

Culiciforme, rougeâtre; ailes applaties, arrondies, blanchâtres, avec un point cendré sur chacune.

Geof. Ins. 2, 172, 126. — Reaum. Ins. 2, t. 25, fig. 1, 9-15. — Detigny, Hist. Nat. Ins. t. 4, p. 227, fig. 2-2.

Sur l'éclair, le chou, le bouillon blanc. Sa larve est ovale, un peu applatie, et ressemble à une petite tortue : elle a six pattes.

XXI. KERMES. (*Chermes.*)

Bec court, conique, pectoral dans les deux sexes.
Suçoir de trois soies.
Antennes longues, filiformes.

Les kermes ont le corps petit, applati; les antennes longues, presque sétacées, de dix à douze articles, le dernier terminé par deux poils; le front bifide; la tête large, courte; les yeux saillans; trois petits yeux lisses, dont un écarté; les élytres et les ailes en toît; les nervures fortes; l'abdomen presque conique; une tarière dans la femelle; les pattes propres pour sauter; les tarses de deux articles : leur couleur est verte.

Ils sucent le suc des plantes, et ont la faculté de sauter.

1. K. du Poirier. (*C. pyri.*)

Fab. *ib.* p. 221, 3. — Degeer, Ins. 3, 141, 2, pl. 9, fig. 2.

2. K. du Buis. (*C. buxi.*)

Fab. *ib.* p. 221, 5. — Reaum. Ins. 3, pl. 19, fig. 1-14.

Sur les feuilles de buis.

3. K. du Hêtre. (*C. fagi.*)

Fab. *ib.* p. 222, 6.—Reaum. Ins. 2, pl. 26, fig. 1-6.

4. K. du Pêcher. (*C. persicæ.*)

Fabr. *ib.* p. 222, 8. — Reaum. Ins. 4, pl. 1, fig. 1, 2. — Geof. Ins. 1, 505, 4.

5. K. de l'Ortie. (*C. urticæ.*)

Fab. *ib.* p. 222, 10. — Degeer, Ins. 3, 134, 1, pl. 9, fig. 17-19.

Sur les feuilles de la grande ortie (*urtica dioïca.*)

6. K. de l'Aune. (*C. alni.*)

Fab. *ib.* p. 223, 12. — Geoff. Ins. 1, 486, 3. Sulz. pl. 12, fig. 80.

Sur les rameaux de l'aune.

7. K. du Sapin. (*C. abietis.*)

Fab. *ib.* p. 223, 13. — Geoff. Ins. 1, 487, 5. Degeer, Ins. 3, 99, 17, pl. 8, fig. 1-3.

8. K. du Figuier. (*C. ficus.*)

Fabr. *ib.* p. 223, 17. — Geof. Ins. 1, 484, 1. Reaum. Ins. 3, pl. 29, fig. 17-24.

XXII. COCHENILLE. (*Coccus.*)

Bec attaché à la poitrine.

Antennes filiformes.

Les mâles des cochenilles ont le corps alongé, étroit; la tête petite, arrondie; six yeux de chaque côté, dont deux antérieurs et deux postérieurs plus gros; le corcelet

arrondi ; les ailes ou élytres elliptiques, horizontales, débordant le corps, couchées; deux balanciers ; l'abdomen sessile, conique, terminé par une pointe composée de deux valves et de deux filets sétacés, longs, divergens. La femelle est d'abord ovale, applatie ; elle a les antennes très-courtes, minces ; bouche munie d'un rostre ressemblant à une petite écaille ; les anneaux de l'abdomen distincts ; se fixant après l'hiver, se gonflant, prenant la forme d'une galle ou d'une excroissance, dont les anneaux sont distincts dans les uns, peu distincts dans les autres, s'accouplant ensuite, et devenant une peau qui recouvre les œufs : leurs tarses est de deux articles.

Elles vivent du suc des plantes.

1. C. DE SERRES. (*C. susperidum.*)

FAB. *ib.* p. 224, 4. — GEOF. Ins. 1, 505, 2. REAUM. Ins. 4, pl. 1.

Sur les arbres verts, dans les serres.

2. C. ADONIDE. (*C. adonidum.*)

FAB. *ib.* p. 224, 1. — GEOFF. 511, 1.

3. C. DU CHÊNE. (*C. quercus.*)

FABR. *ib.* p. 225, 5. — GEOFF. Ins. 508, 13. REAUM. Ins. 4, pl. 6, fig. 1-4.

Sur le chêne ordinaire.

4. C. DE L'ORME. (*C. ulmi.*)

FABR. *ib.* p. 225, 10. — GEOF. Ins. 1, 507, 8. DEGEER, Ins. 6, pl. 28, fig. 7.

5. C. DU COUDRIER. (*C. coryli.*)

FAB. *ib.* p. 225, 11. — GEOF. Ins. 1, 507, 10. REAUM. Ins. 4, pl. 3, fig. 4-10.

Sur le noisetier.

6. C. DU TILLEUL. (*C. tiliæ.*)

FAB. *ib.* p. 226, 14.—REAUM. Ins. 4, pl. 3, fig. 1-3.

7. C. DE L'ALPISTE. (*C. phalaris.*)

FAB. *ib.* p. 226, 20. — GEOF. Ins. 1, 512, 2, pl. 10, fig. 5.

A la racine des graminées.

8. C. DE L'EPINE BLANCHE. (*C. cratægi.*)

FABR. *ib.* p. 227, 21. — REAUM. Ins. 4, pl. 6, fig. 11, 12.

9. C. POLONAIS. (*C. polonicus.*)

FAB. *ib.* p. 227, 25. — GEOF. Ins. 1, 504, 1. REAUM. Ins. 4, 1, 143.

Sur la sclerante vivace.

XXIII. THRIPS. (*Thrips.*)

Bec caché dans une fente longitudinale.

Antennes filiformes.

Les thrips ont le corps petit, alongé, terminé en pointe, sautant; les antennes filiformes, de huit articles; le corcelet transverse, étroit; l'écusson court; les élytres et ailes horizontales, couchées; la suture droite; les cuisses antérieures renflées; l'anus se repliant sur le dos; tarse de deux articles, dont le dernier est une vésicule. Ils vivent sur les fleurs.

1. T. Physape. (*T. physapus.*)

Elytres jaunâtres ; corps noir.

Fabr. *ib.* p. 222.
Geoff. Ins. 1, 385, 2.
Degeer, Ins. 3, 6, 1, pl. 1, fig. 1.

Très-agile : commun sur les fleurs composées.

2. T. du Genevrier. (*T. juniperi.*)

Elytres blanches : corps brun.

Fab. *ib.* p. 228, 2.
Geof. Ins. 1, 384, 1, pl. 7, fig. 6.

Sur les genevriers.

3. T. de l'Orme. (*T. ulmi.*)

Fab. *ib.* p. 229, 3.
Geof. Ins. 1, 384, 1, pl. 7, fig. 6.

Elle vit en troupe sur l'écorce des ormes, des aunes. On en trouve absolument sans ailes, qui sont peut-être des femelles.

4. T. Rayé. (*T. fasciata.*)

Fab. *ib.* p. 229, 5.
Geof. Ins. 1, 385, 3.
Sulz. Ins. pl. 7, fig. 48, 6.

Elytres rayées de blanc et de noir : corps brun.

Sur les fleurs composées.

DOUZIÈME CLASSE.

ANTLIATES. (*Antliata.*)

Suçoir renfermé dans une trompe : deux palpes.

I. OESTRE. (*OEstrus.*)

Bouche à ouverture simple non proéminente, à trompe non apparente.

Palpes, deux, bi-articulés, orbiculaires à leur extrémité, et situés dans des enfoncemens de la bouche.

Antennes à trois articles, le dernier globuleux, avec une soie latérale, insérées dans une cavité du front.

Les œstres ont le corps large, applati, vésiculeux, jaunâtre, plus ou moins velu; les antennes très-enfoncées; le front avec trois yeux lisses, imitant la figure d'un quadrupède, particulièrement celle du singe; les ailes couchées, quelquefois écartées; les balanciers assez saillans; deux pelotes aux tarses.

Leur larve se cache, et se nourrit dans le corps des animaux; l'insecte parfait ne prend presque aucune nourriture.

1. OE. DU BOEUF. (*OE. Bovis.*)

Ailes brunes sans taches; abdomen avec une bande jaune dans son milieu; poils d'un fauve brun à son extrémité.

Clarck, trans. of. the Linn. societ. vol. 3, p. 329, pl. 23, fig. 1, 2, 3, 4, 5, 6.

Sch. Icon. pl. 89, fig. 7.

Reaum. Hist. Ins. t. 4, p. 513, pl. 38, fig. 7, 8.

Dans les pâturages, parmi les troupeaux, sur le dos desquels il dépose ses œufs. En pressant l'abdomen de la femelle, on en fait sortir de son extrémité un petit filet mince.

2. OE. du Cheval. (*OE. equi.*)

Ailes blanches, avec une raie dans le milieu, et deux points noirs.

Clarck, *ib.* pl. 23, fig. 7, 8, 9.

Fab. *ib.* p. 231, 3. *Œstrus bovis.*

Geof. Ins. 2, p. 456, 3.

Le mâle est jaunâtre ; la femelle est plus brune ; l'extrémité de son abdomen est alongé, courbé, noir, et terminé par un appendice bifide. Il y a une variété qui n'a qu'une seule ligne oblongue à l'extrémité de l'aile, et dont l'abdomen est couvert par des poils épais, d'un brun ferrugineux.

Cette espèce se trouve dans les prés où paissent les jumens et les chevaux, dans les genoux et les flancs desquels elle dépose ses œufs.

3. OE. Hémorrhoïdale. (*OE. hemorrhoïdalis.*)

Ailes sans taches, brunâtres : abdomen noir, blanc à sa base et roux à son extrémité.

Clarck, *ib.* fig. 11, 12, 13.

Fab. Syst. Ent. p. 232. *Æ. equi.*

Geof. Ins. 2, p. 455, 1.

Reaum. Ins. 4, pl. 35, fig. 3-5.

La femelle a l'abdomen alongé, courbé, très-noir. Quelquefois le balancier est plus grand, d'un blanc de lait, et l'insecte est plus applati.

Dans les pâturages. Il dépose ses œufs dans les lèvres des chevaux.

4. OE. Vétérinaire. (*OE. veterinus.*)

Ferrugineux; ailes sans taches; côtés du corcelet et abdomen avec des poils blancs à leur base.

Clarck, *ib.* pl. 23, fig. 18 et 19.
Fab. *ib.* p. 232, fig. 18, 19.

Dans les pâturages. La larve se trouve sur les chevaux et les autres animaux. Il varie, et l'abdomen de la femelle est souvent entièrement noir.

5. OE. des Brebis. (*OE. ovis.*)

Ailes transparentes, ponctuées à leur base; abdomen varié de blanc et de noir, changeant.

Clarck, *ib.* pl. 23, fig. 14, 15, 16, 17.
Geof. Ins. 2, pl. 456, 2.
Reaum. Hist. Ins. pl. 35, fig. 22.

Parmi les brebis. Il dépose ses œufs dans le bord intérieur des narines des brebis. La larve se loge dans la cavité de leur front, et sort ensuite par les narines.

Obs. Ce genre présentant dans l'ouvrage de M. Fabricius une grande confusion dans les descriptions et dans la synonymie, et renfermant des erreurs évidentes, nous avons cru devoir adopter les dénominations que M. Clarck a choisies dans le travail important qu'il a fait sur ces insectes, et dont nous avons été à portée de vérifier l'exactitude.

II. SCATHOSPE. (*Scathospe.*) Geoffroy.

Trompe courte, labiée.
Palpes recourbés, d'un seul article.
Antennes perfoliées.

Les scathospes ont la tête petite, arrondie, un peu

penchée; trois petits yeux lisses sur une élévation postérieure; le corcelet renflé; les ailes couchées; les balanciers alongés; l'abdomen conique; les pattes moyennes.

1. S. Noir. (*S. nigra.*)

Noir, lisse.

Geof. Ins. 2, 545, 2.

Sa larve vit dans le fumier et les latrines.

2. S. Jaune. (*S. flava.*)

Jaune; ailes blanches.

Geoff. Ins. 2, 545, 2.

Sa larve vit sur les feuilles de buis.

III. CÉROPLATE. (*Ceroplatus.*) Bosc.

Trompe labiée, très-courte.

Palpes recourbés, courts, d'un ou de deux articles.

Antennes oblongues, comprimées.

Les céroplates ont la tête petite, arrondie, basse; les yeux grands; deux tubercules frontaux; point de yeux lisses: le corcelet gros, arrondi; les ailes longues, écartées; les balanciers alongés; l'abdomen en fuseau; les pattes alongées, sur-tout les antérieures.

1. C. Tipuloïde. (*C. tipuloïdes.*)

Abdomen comprimé, jaune; bords des segmens noirs.

Fab. Supp. Ent. p. 550, 1.

Bosc, mem. de la Soc. d'Hist. Nat. de Paris, 1, 42, pl. 7, fig. 3.

Cet insecte ressemble à une tipule. Sa larve se trouve dans l'agaric du chêne.

IV. TIPULE. (*Tipula.*)

Trompe courte, labiée.

Palpes alongés, de cinq articulations, insérées à la base de la trompe.

Antennes sétacées, plumeuses ou velues.

Les tipules ont le corps alongé, mince : la tête petite, basse, arrondie : point de yeux lisses : le corcelet très-convexe : les ailes nues, horizontales, couchées ou écartées dans les grandes espèces : l'abdomen long, délié, presque cylindrique, terminé en masse dans les mâles, pointu et écailleux dans les femelles ; les pattes très-longues.

Les tipules déposent leurs œufs dans les champignons, la terre ou dans l'eau. La larve est cylindrique, apode, et se nourrit de matières végétales ou terreuses. Elle se construit une coque de liqueur visqueuse pour se métamorphoser. La nymphe est immobile et est hérissée de pointes. Elle sort à moitié de terre pour se transformer. Leur accouplement dure quelquefois vingt-quatre heures. On trouve des tipules en tout tems, même en hiver.

I.re *Famille.* Ailes écartées.

1. T. Pectinicorne. (*T. pectinicornis.*)

Antennes pectinées ; ailes avec une tache noire ; abdomen roux à sa base, rayé de jaune dans son milieu, noir à son extrémité.

Fab. Ent. Syst. t. 4, p. 233, 1.

Sch. Icon. pl. 106, fig. 5, 6.

La larve est d'un blanc grisâtre; elle a deux petites antennes, deux dents et une lèvre inférieure. Elle vit dans le terreau et dans le creux des arbres. La nymphe est brune, garnie de pointes écailleuses, et ayant deux longues cornes au corcelet par où elle respire. Elle se métamorphose en juin.

2. T. Riveraine. (*T. rivosa.*)

Ailes jaunes, avec les bords et une tache blanche.

Fabr. *ib.* p. 233, 2.

Geof. Ins. 2, 554, 2.

Sulz. Ins. pl. 20, fig. 28.

Les balanciers sont jaunes à leur extrémité.

3. T. Safranée. (*T. crocata.*)

Ailes avec une tache brune; abdomen noir, avec trois raies fauves ou jaunes.

Fab. *ib.* p. 234, 5.

Geof. Ins. 1, 553, 7, pl. 19, fig. 1.

Sch. Icon. pl. 126, fig. 4.

La larve est longue, lisse, de couleur jaunâtre, luisante; son corps est divisé en quatorze anneaux : elle a six pattes. La nymphe est d'un brun foncé, épineux, et revêtue de deux cornes au corcelet.

4. T. Potagère. (*T. oleracea.*)

Ailes jaunes, avec une côte marginale brune.

Fab. *ib.* p. 235, 8.

Geof. Ins. 2, 555, 3.

Reaum. Ins. 4, pl. 11, fig. 7. *Ib.* 5, pl. 2, fig. 11, pl. 3, fig. 1, 2, 10.

Sa larve vit à la racine des plantes potagères, qu'elle dévaste.

5. T. Souillée. (*T. contaminata.*)

Noire; ailes blanches, avec deux raies et un point noirs.

Fab. *ib.* p. 236, 12.

Geof. Ins. 2, 558, 6.

Dans les lieux humides.

6. T. Lunulée. (*T. lunata.*)

Ailes cendrées, avec une lunule blanche sur les bords.

Fab. *ib.* p. 236, 13.

Geof. Ins. 2, 555, 4.

Reaum. Ins. 5, pl. 2, fig. 11.

Dans les prés.

7. T. Cornicine. (*T. cornicina.*)

Ailes jaunes, avec un point marginal brun : abdomen jaune, avec trois lignes brunes.

Fab. *ib.* p. 238, 21.

Geoff. Ins. 2, 556, 7.

Rœs. Ins. 2, Musc. tab. 2.

A la racine des plantes.

8. T. Noire. (*T. nigra.*)

Ailes brunes ; corps noir.

Fab. *ib.* p. 239, 23.

Geoff. Ins. 2, 559, 10.

II.e *Famille.* Ailes tombantes.

9. T. Plumeuse. (*T. plumosa.*)

Corcelet verdâtre ; ailes blanches, avec un point brun ; antennes plumeuses.

Fabr. *ib.* p. 242, 43.

Geof. Ins. 2, 560, 16.

Reaum. Ins. 5, pl. 5, fig. 10. *Ib.* 4, pl. 14, fig. 12.

Dans les marais.

10. T. Vibratile. (*T. motilatrix.*)

Pattes antérieures très-grandes, vibratiles, avec un anneau blanc.

Fabr. *ib.* p. 243, 44.

Frisch, Ins. 2, 7, pl. 13.

11. T. Flexible. (*T. flexilis.*)

Pattes antérieures vibratiles, pâles; ailes avec un bande brune.

Fab. *ib.* p. 244, 49.

Geof. Ins. 2, 563, 19.

Moindre que le cousin.

12. T. Littorale. (*T. littoralis.*)

Verte; ailes sans taches; pattes antérieures très-longues.

Fab. *ib.* p. 246, 62.

Geof. Ins. 2, 564, 21.

Reaum. Ins. 5, pl. 6, fig. 12, 13, 14.

Sa larve vit dans l'eau; elle est blanche, transparente, et a un crochet recourbé à la tête.

13. T. Collier. (*T. monilis.*)

Pattes blanches, avec neuf anneaux noirs; ailes variées de blanc et de cendré.

Geof. Ins. 2, 564, 20.

Dans les jardins, sur les fenêtres et dans les maisons.

V. HIRTÉE. (*Hirtea.*)

Trompe courte, labiée.

Palpes, deux, courbés, de cinq articles.

Antennes courtes, épaisses, perfoliées.

Les hirtées ont le corps oblong, velu : la tête petite, distincte, plus grosse et arrondie dans les mâles, applatie dans les femelles, qui ont aussi les yeux plus petits : trois yeux lisses sur une élévation postérieure :

le corcelet très-convexe : les ailes horizontales couchées ou écartées : les cuisses renflées : une espèce d'épine aux jambes antérieures.

Leurs larves sont velues et vivent dans les bouses de vache et les excrémens des animaux, la terre, le fumier. L'insecte parfait a le vol lourd et vit peu de tems.

1. H. JARDINIÈRE. (*H. hortulana.*)

Ailes jaunes, avec le bord extérieur noir.

Var. 1. Corcelet et abdomen rouges.

FAB. Suppl. Ent. p. 551, 2.

GEOF. Ins. 2, 571, 3.

REAUM. Ins. 5, pl. 7, fig. 7.

Var. 2. Corcelet et abdomen noirs.

GEOF. Ins. 2, 570, 2.

SCH. Icon. pl. 15, fig. 1, 2.

Dans les jardins, sur différentes plantes.

2. H. FÉBRILE. (*H. febrilis.*)

Noire, velue, oblongue ; ailes avec une côte noirâtre.

FAB. *ib.* p. 553, 9.

GEOF. Ins. 2, 576, 2.

GŒDART, Ins. 2, 576, 2.

Dans les lieux étouffés.

VI. BIBION. (*Bibio.*)

Trompe labiée, alongée, rétractile.

Palpes, deux, très-courts.

Antennes rapprochées à leur base, à poil isolé, terminal.

Les bibions ont le corps de grandeur moyenne, oblong, velu : la tête grande, distincte, transversale ;

les yeux grands, presque réunis, ovales, avec un point vertical, élevé : les antennes rapprochées, insérées au milieu du front : le corcelet élevé, convexe : l'écusson arrondi : l'abdomen conique : l'anus pointu : deux ailes aigues, plus longues que l'abdomen : les balanciers ovales, comprimés : les pattes alongées, minces, propres à la course.

1. B. Cuivré. (*B. œnea.*)

Noir, cotonneux : abdomen cuivré.

Fab. *ib.* p. 254.

2. B. Plebeien. (*B. plebeia.*)

Velu, cendré; bords des segmens de l'abdomen blancs.

Fabr. *ib.* p. 254, 1.

Les pattes postérieures sont un peu plus longues; les jambes sont ferrugineuses.

3. B. Anile. (*B. anilis.*)

Velue, blanche; ailes jaunes.

Fab. *ib.* p. 255, 9.

Les pattes postérieures sont alongées, pâles.

VII. ANTHRAX. (*Anthrax.*)

Trompe labiée, alongée, rétractile.
Palpes, deux, filiformes, pointus, velus, insérés à la base du suçoir.
Antennes écartées, à poil isolé, terminal.

Les anthrax ont le corps de grandeur moyenne, soyeux ou velu, obtus; la tête grande, presque globuleuse, occupée par les yeux, entre lesquels sont trois petits yeux lisses; le corcelet cylindrique; l'écusson ar-

rondi, cilié; les ailes divergentes, larges, triangulaires, plus longues que l'abdomen, et le plus souvent tachées; l'écaille des balanciers voûtée, très-obtuse; les balanciers courts, à bouton ovale, tronqué; les pattes minces, propres à la course.

1. A. Morio. (*A. morio.*)

Velue, noire : ailes noires à leur base et blanches à leur extrémité.

Fabr. *ib.* p. 257,

Geoff. Ins. 2, 439, 2.

Sch. Icon. pl. 76, fig. 7.

Sur les fleurs.

2. A. Maure. (*A. maura.*)

Velue, noire, rayée de blanc : ailes noires, avec le bord plus mince, festonné, jaunâtre.

Fab. *ib.* p. 258, 6.

Sch. Icon. pl. 76, fig. 8.

Sur les fleurs.

3. A. Hottentote. (*A. hottentota.*)

Velue, jaune : ailes jaunes : côte brune.

Fab. *ib.* p. 260, 16.

Sch. Icon. pl. 76, fig. 6.

Sur le persil en fleur.

4. A. Sabéens. (*A. sabaeus.*)

Velue, noire; abdomen avec les bords des segmens blancs : ailes blanches à leur base et noirâtres à leur côté extérieur.

Fab. *ib.* p. 261, 19.

5. A. Variée. (*A. varia.*)

Velue, brune; abdomen varié de blanc; ailes blanches, avec trois points noirs.

Fab. *ib.* p. 259, 10.

Sur les fleurs.

VIII. SIQUE. (*Sicus.*)

Trompe labiée, alongée, rétractile.
Palpes alongés, filiformes.
Antennes courtes, rapprochées, en alène.

Les siques ont le corps de grandeur médiocre, ovale, applati, velu; la tête petite, distincte, arrondie; trois yeux lisses sur son sommet; les yeux grands, oblongs, presque réunis; le front arrondi, épineux; deux ailes tombantes, plus longues que l'abdomen; balancier terminé par un bouton oblong; l'écaille plus courte, arrondie; les pattes de longueur médiocre, propres à la course.

1. S. Ferrugineux. (*S. ferruginea.*)

Fauve-pâle; abdomen avec deux taches jaunes de chaque côté.

Fab. Suppl. Ent. p. 555, 2.
Panz. Fn. Germ. 9, pl. 10.

2. S. Bicolor. (*S. bicolor.*)

Brun: abdomen d'un fauve-clair.

Fab. *ib.* p. 555, 3.

3. S. Harnaché. (*S. ephippium.*)

Ecusson bidenté; corcelet rouge en-dessus, épineux.

Fab. Ent. Syst. p. 264, 6. *Stratiomis ephippium.*
Geof. Ins. 2, 480, 3.
Sch. Mon. 1753, pl. 1.

4. S. Fénestrale. (*S. fenestralis.*)

Noir, glabre; abdomen ridé en-dessous, avec des raies blanches; ailes brunes.

Fab. Ent. Syst. p. 330, 77. *Musca fenestralis.*
Degeer, Ins. 6, 189, 11.

Il est petit ; les pattes sont noires, les postérieures sont alongées.

IX. STRATIOME. (*Stratiomis.*)

Trompe labiée, alongée, rétractile.
Palpes, deux, de deux articles, le dernier globuleux.
Antennes longues, en fuseau, réunies à leur base et divergentes à leur extrémité.

Les stratiomes ont le corps de grandeur moyenne, applati, velu ; la tête grande, distincte, transverse ; les yeux grands, latéraux, se réunissant presque vers le haut ; trois petits yeux lisses ; le corcelet ovale ; l'écusson arrondi, souvent épineux ; l'abdomen applati, ovale ; les pattes alongées, propres à la course, garnies de trois pelottes.

Leur larve est aquatique, apode, annelée, atténuée à sa partie postérieure, barbue ; la nymphe est immobile, cylindrique et recouverte par la peau durcie de la larve. Cette dernière se nourrit d'insectes aquatiques ; et l'insecte parfait vit sur les ordures.

1. S. Caméléon. (*S. Chamæleon.*)

Ecusson bidenté, jaune; abdomen noir, avec des bandes latérales, jaunes.

Fab. Ent. Syst. t. 4, p. 263, 3.
Geof. Ins. 1, 479, pl. 7, fig. 4.
Sch. Icon. pl. 14, fig. 16.

Sa larve vit dans l'eau.

2. S. Hydroléon. (*S. hydroleon.*)

Noir; écusson bidenté; abdomen vert, avec des angles noirs.

Fabr. *ib.* p. 267, 17.

Geoff. Ins. 2, 481, 4.

Sch. Icon. pl. 14, fig. 14.

3. S. Microléon. (*S. microleon.*)

Ecusson bidenté; abdomen noir, avec trois raies blanches.

Fabr. *ib.* p. 265, 9.

Degeer, Ins. 6, 152, 2, pl. 9, fig. 1.

4. S. Hypoléon. (*S. hypoleon.*)

Ecusson bidenté, jaune, corps varié de noir et de jaune; ailes jaunâtres.

Fabr. *ibid.* p. 267, 20.

Geoff. Ins. 2, 481, 6.

Sch. Icon. pl. 14, fig. 14.

Cette espèce a aux antennes un poil isolé, terminal, dont toutes les autres de ce genre sont dépourvues; et elle paraît en effet s'en éloigner. Un habile entomologiste, le citoyen Duméril, en a fait un genre à part sous le nom d'*hypoléon;* mais ce genre et tous ceux qu'il a proposés dans les anthliates, ne pourront être admis dans aucun bon système entomologique, tant qu'ils ne seront pas établis sur des caractères plus importans, plus constans que ceux dont il s'est servi. « *Ignota oris fabrica nulla de his generibus certitudo* » observe très-bien Scopoli, à la tête du catalogue des insectes de cette classe, qui se trouvent en Carniole. Linné et tous les autres entomologistes, dans la détermination des genres qui la composent, ne se sont pas écartés de ce principe, quoiqu'ils l'aient méconnu ailleurs.

5. S. Clavipède. (*S. clavipes.*)

Noir; écusson armé de six épines; abdomen ferrugineux.

Fab. *ib.* p. 268, 24.

Geoff. Ins. 2, 483, 8.

Detigny, Ins. t. 9, p. 153, fig. 5.

Ailes brunes ; pattes rouges, avec le dessous des tarses noirs.

6. S. Triliné. (*S. trilineata.*)

Ecusson bidenté; corps vert; corcelet et abdomen avec des bandes longitudinales, noires.

Fabr. *ib.* p. 267, 19.

Geof. Ins. 2, 482, 7.

Detigny, Ins. t. 9, p. 153, fig. 4.

7. S. Moucheté. (*S. tigrina.*)

Ecusson bidenté, noir, avec l'abdomen roux en-dessous.

Fabr. *ib.* p. 267, 16.

X. NEMOTELE. (*Nemotela.*)

Bouche prolongée en un rostre conique.

Trompe labiée, alongée, rétractile, coudée à sa base.

Antennes moniliformes, courtes, en alène, droites.

Les nemotèles ont le corps petit, glabre; la tête de la largeur du corcelet, presqu'hémisphérique, occupée par deux gros yeux à réseau: trois petits yeux lisses: le corcelet ovale: l'écusson renflé; les ailes couchées, de la longueur de l'abdomen: les balanciers alongés, l'abdomen élargi au milieu, déprimé, arrondi; les pattes minces, propres à la course: la couleur noire.

1. N. Uligineux. (*N. uliginosus.*)

Noir; abdomen blanc à sa base, noir à son extrémité.

Fab. *ib.* p. 269, 1.

Geof. Ins. 2, 543, 1, pl. 18, fig. 4.

2. N. Bordé. (*N. marginatus.*)

Noir : bords de l'abdomen et les jambes blanches.

Fab. *ib.* p. 270, 3.

Geof. Ins. 2, 543.

XI. RHAGION. (*Rhagio.*)

Trompe labiée, à découvert.

Palpes, deux, coniques, avancés, velus, insérés à la base des soies extérieures du suçoir.

Antennes moniliformes, à poil isolé, terminal.

Les rhagions ont le corps de grandeur moyenne, alongé, glabre : la tête de la largeur du corcelet, verticale, comprimée, hémisphérique, occupée par les yeux : trois petits yeux lisses : le corcelet un peu convexe ; les ailes très-écartées : l'abdomen alongé, en cône cylindrique : les pattes très-longues, garnies de trois pelottes.

1. R. Bécasse. (*R. scolopaceus.*)

Cendré ; abdomen jaunâtre, avec des points noirs ; ailes nébuleuses.

Fabr. *ib.* p. 271, 1.

Reaum. Ins. 4, pl. 10, fig. 5, 6.

Sa larve est longue, cylindrique ; elle a des antennes et des mamelons au lieu de pattes : elle vit en terre. Sa nymphe a plusieurs rangées d'épines courtes ; ses œufs sont minces, alongés, courbés en arc, d'un blanc jaunâtre.

2. R. VERMILION. (*R. vermilio.*)

Cendré; abdomen ponctué de noir; ailes sans taches; corcelet taché.

FAB. *ib.* p. 272, 5.

REAUM. Mém. de l'Acad. des Sc. 1763, 402, pl. 17.

Sa larve fait un trou dans le sable en entonnoir, pour y faire tomber sa proie, ainsi que les myrmeléons, et souvent en société avec eux. Elle est longue, cylindrique, d'un gris jaunâtre; elle est terminée par quatre mamelons garnis de poils longs et roides, et a l'anus placé sur le dos, entre deux mamelons.

XII. MULION. (*Mulio.*)

Trompe labiée, coudée dans son milieu.

Palpes courts, minces, filiformes.

Antennes alongées, cylindriques, à dernier article en fuseau, à poils isolés, latéraux.

Les mulions ont le corps de grandeur moyenne: la tête grande, distincte, transverse: les yeux grands, latéraux, se réunissant presque à leur sommet: les antennes plus longues que la tête, insérées entre les yeux, sur un tubercule: le corcelet ovale, convexe: l'écusson grand, arrondi, mince: l'abdomen ovale, convexe en-dessus, concave en-dessous: les ailes grandes, ovales, plus longues que l'abdomen, coupées à leur base: les balanciers alongés, à bouton ovale: les pattes propres à la course.

1. M. Biceint. (*M. bicinctus.*)

Noir; points sur les côtés du corcelet, et deux bandes transverses sur l'abdomen, jaunes.

Fab. Suppl. Ent. p. 557, 1.

Degeer, Ins. 6, 126, pl. 7, fig. 16.

Sur les fleurs.

2. M. Arqué. (*M. arcuatus.*)

Noir; corcelet avec des taches latérales; abdomen avec quatre anneaux arqués, jaunes.

Fabr. *ib.* p. 558, 2.

Geoff. Ins. 2, 506, 28.

Panz. Faun. Germ. 2, pl. 10.

Sur les fleurs, dans les bois.

3. M. Changeant. (*M. mutabilis.*)

Cotonneux; corcelet sans taches; abdomen changeant du noir au gris.

Fabr. *ib.* p. 558, 3.

Dans les prés.

4. M. Détourné. (*M. devius.*)

Cotonneux; corcelet bleuâtre; abdomen d'un violet obscur.

Fab. *ib.* p. 558, 4.

5. M. Conops. (*M. conopseus.*)

Glabre, nu, noir; abdomen avec trois bandes jaunes.

Fabr. *ib.* p. 559, 6.

Reaum. Ins. 4, pl. 33, fig. 12, 13.

Sur les fleurs.

6. M. Ichneumon. (*M. ichneumoneus.*)

Noir, avec le front, la partie postérieure du corcelet, de couleur ferrugineuse.

Fabr. *ib.* p. 559, 7.

7. M. Sphex. (*M. sphegeus.*)

Noir, avec des pattes rouges.

Fabr. *ib.* p. 559, 9.

XIII. THÉRÈVE. (*Thereva.*)

Trompe labiée, coudée dans son milieu, dure, rétractile.

Palpes, deux, filiformes, velus, écailleux, membraneux et insérés au-dessus du coude de la trompe.

Antennes courtes, comprimées, tombantes, à poil isolé, latéral.

Les thérèves ont le corps de grandeur moyenne, épais, obtus, ovale; la tête grande, distincte; les yeux grands, oblongs, verticaux, lisses, très-petits, à peine visibles; les antennes un peu écartées, insérées au milieu du front; le corcelet ovale, applati; les côtés velus; l'abdomen grand, applati; l'anus très-obtus; deux ailes épaisses, tachées, opaques, un peu plus longues que l'abdomen; les cueillerons très-grands, arrondis, ciliés; pattes propres à la course.

1. T. Coléoptrée. (*T. subcoleoptrata.*)

Corcelet noir; ailes cendrées, avec deux bandes brunes, dilatées.

Fabr. *ib.* p. 560, 1.

2. T. Hémiptère. (*T. hemiptera.*)

Bords du corcelet ferrugineux; ailes cendrées, variées de brun et de jaune.

FABR. *ib.* p. 560, 2.

SCH. Icon. pl. 71, fig. 6.

Dans les bois.

3. T. CRASSIPENNE. (*T. crassipennis.*)

Corcelet jaunâtre ; ailes avec un disque blanc, et un point distinct, noir.

FAB. *ib.* p. 560, 3.

4. T. SEMBLABLE. (*T. affinis.*)

Côtés du corcelet fauves ; abdomen noir ; côtés fauves.

FABR. *ib.* p. 561, 4.

5. T. ANALE. (*T. analis.*)

Brune : abdomen avec les côtés de la base fauves : anus blanc.

FABR. *ib.* p. 561, 5.

XIV. HENOPS. (*Henops.*)

Trompe et palpes non apparens.

Antennes courtes, à poil isolé, terminal, insérées près de la bouche.

Les hénops ont la tête basse, très-petite, globuleuse ; occupée par les yeux ; le corcelet très-convexe ; l'écusson arrondi ; les ailes inclinées, petites ; les cueillerons très-grands ; l'abdomen très-volumineux, cubique, vuide.

1. H. BOSSU. (*H. gibbosus.*)

Cotonneux, brun : abdomen presque globuleux, noir, avec cinq anneaux blancs.

FAB. Ent. Syst. t. 4, p. 311, 121. *Sirphus gibbosus.*

SCH. pl. 200, fig. 1.

Sur les fleurs.

2. H. Orbiculaire. (*H. orbiculus.*)

Non velu, noir; abdomen blanc à son extrémité.

Fab. *ib.* p. 311, 122.

Obs. Ce genre fut d'abord indiqué par Fabricius, à la suite de la description de l'espèce qu'il a nommée *giblus*, et que Desfontaine a rapportée de Barbarie. Latreille en a établi depuis les caractères; mais il lui a donné le nom d'*Ogcode*, que nous n'avons pas cru devoir conserver, préférant adopter celui qui a été proposé par M. Illiger.

XV. SIRPHE. (*Syrphus.*)

Bouche formant un rostre conique, court, obtus, perpendiculaire.

Trompe labiée, rétractile, se cachant dans le rostre.

Palpes, deux, longs, comprimés, articulés au bout, insérés à la base des soies extérieures du suçoir.

Antennes à palette, à poil latéral, isolé.

Les sirphes ont le corps de grandeur moyenne, ovale, cotonneux; la tête grande, transverse, distincte; les yeux oblongs, latéraux, presque réunis à leur partie supérieure dans l'un des sexes, plus écartés dans l'autre; trois petits yeux lisses; les antennes courtes, comprimées, rapprochées, insérées au milieu du front; le corcelet ovale, court; l'écusson grand, arrondi; l'abdomen ovale; l'anus obtus; les ailes grandes, ovales, plus longues que l'abdomen; les cueillerons convexes; les

balanciers courts, à bouton ovale; les pattes propres à la course.

La larve est apode, annelée, presque cylindrique, amincie à sa partie postérieure. La chrysalide est immobile, recouverte d'une peau dure, membraneuse. La larve vit dans les ordures et les excrémens. L'insecte parfait se trouve sur ces matières et aussi sur les fleurs.

I.re *Famille.* Poil latéral plumeux.

1. S. Viude. (*S. inanis.*)

Corcelet jaunâtre : abdomen transparent, avec deux anneaux noirs en-dessus et trois en-dessous.

Fabr. Ent. Syst. t. 4, p. 278, 1.

Geof. Ins. 2, 543, 1, pl. 18, fig. 4.

Sch. Icon. pl. 36, fig. 7, 8.

Sur les fleurs. Sa larve vit dans le nid des abeilles-bourdons, et y dévore les larves et les nymphes de ces insectes.

2. S. Transparent. (*S. pellucens.*)

Noir : abdomen avec le premier segment blanc.

Fabr. *ib.* p. 279, 3.

Geoff. Ins. 2, 540, 1, pl. 18, fig. 3.

Dans les jardins, sur les rosiers.

3. S. Bombille. (*S. mystaceus.*)

Velu, noir; corcelet et extrémité de l'abdomen jaunes.

Fabr. *ib.* p. 279, 5.

Sch. Icon. pl. 10, fig. 9.

Dans les bois. La larve vit dans la bouse de vache ; sa coque est ovale, pointue par-devant, d'un rouge obscur.

4. S. Bourdon. (*S. bombylans.*)

Velu, noir; abdomen roux à sa partie postérieure.

Fabr. *ib.* p. 279, 4.

Harris, Ins. Angl. pl. 10, fig. 3.

Obs. Geoffroy a formé un genre à part de tous les *syrphus* de cette famille, auquel il a donné le nom de *vollecelle*. Le citoyen Dumeril lui a donné celui de *cénogastre*.

II.e *Famille.* Antennes avec un poil isolé, simple.

5. S. Pendant. (*S. pendulus.*)

Velu; corcelet avec quatre lignes; abdomen avec trois lignes de couleur jaune.

Fabr. *ib.* p. 282, 17.

Geoff. Ins. 2, 513.

Reaum. Ins. 4, pl. 31, fig. 9, 11.

Sur les fleurs. Sa larve vit dans l'eau : elle s'y tient suspendue par une longue queue qui lui sert pour respirer l'air.

6. S. Floral. (*S. floreus.*)

Velu; corcelet rayé de noir; abdomen jaune; bords des segmens et une ligne dorsale noirs.

Fab. *ib.* p. 283, 20.

Degeer, Ins. 6, 100, 2, pl. 5, fig. 2.

Sur les fleurs. Il fait beaucoup de bruit en volant.

7. S. Némoricole. (*S. nemorum.*)

Velu; abdomen noir, avec trois anneaux blancs sur les cotés; les deux premiers segmens jaunes; genoux blancs.

Fabr. *ib.* p. 285, 25.

Geof. Ins. 2, 511, 36.

Reaum. Ins. 3, pl. 31, fig. 8.

Sur les fleurs.

8. S. Tenace. (*S. tenax.*)

Velu : corcelet gris; abdomen brun, avec les cuisses postérieures renflées, comprimées.

Fab. *ib.* p. 288, 36.

Geoff. Ins. 2, 520, 52.

Reaum. Ins. 4, pl. 20, fig. 7.

Sa larve vit dans le fumier, les eaux corrompues, les égoûts.

On prétend qu'on ne peut la tuer, même en la frappant fortement avec un marteau; et qu'après une telle épreuve, elle n'en subit pas moins ses métamorphoses.

9. S. Trompeur. (*S. fallax.*)

Velu, brun : front jaune : abdomen velu, roux à son extrémité : cueillerons d'un blanc de lait.

Fab. *ib.* p. 291, 47.

10. S. Clavipède. (*S. clavipes.*)

Velu : corcelet avec une bande noire : abdomen roux à son extrémité ; cuisses postérieures arquées.

Fab. *ib.* p. 292, 50.

Detigny, Ins. t. 9, p. 181, fig. 5.

La femelle a l'abdomen noir, avec les bords des segmens blancs.

11. S. Arqué. (*S. arcuatus.*)

Noir, corcelet avec des taches latérales : abdomen avec quatre anneaux jaunes.

Fab. *ib.* p. 293, 55.

Geoff. Ins. 2, 506, 28.

Panz. Fn. Germ. 2, pl. 10.

Sur les fleurs.

12. S. Paresseux. (*S. segnis.*)

Nu : corcelet cuivré : abdomen ferrugineux, noir à son extrémité : cuisses blanches.

Fabr. *ib.* p. 295, 61.

Geoff. Ins. 2, 526, 62.

Degeer, Ins. 6, pl. 7, fig. 12.

La femelle a les cuisses dentées : quelquefois les taches de l'abdomen sont rouges.

13. S. Agréable. (*S. festivus.*)

Nu : corcelet avec des lignes latérales, jaunes : abdomen avec quatre anneaux jaunes, interrompus.

Fab. *ib.* p. 300, 82.

Geof. Ins. 2, 505, 27.

Dans les jardins.

14. S. Ruficorne. (*S. ruficornis.*)

Velu : corcelet rayé : abdomen cuivré : ailes tachées.

Fab. *ib.* p. 301, 84.

15. S. du Groseiller. (*S. ribesii.*)

Nu : corcelet sans taches : abdomen avec quatre anneaux jaunes, le premier interrompu.

Fab. *ib.* p. 304, 100.

Geof. Ins. 2, 511.

Sur les groseillers, le persil en fleur. Sa larve se nourrit de pucerons.

16. S. du Poirier. (*S. pyrasti.*)

Nu ou peu velu, noir : corcelet sans taches : abdomen avec trois lunules blanches de chaque côté.

Fab. *ib.* p. 305, 102.

Geof. Ins. 2, 516, 46.

Reaum. Ins. 3, pl. 31, fig. 9.

Sa larve se nourrit de pucerons.

17. S. Mellin. (*S. mellinus.*)

Nu ; corcelet cuivré, sans tache : abdomen avec huit taches jaunes.

Fab. *ib.* p. 308, 110.

Geof. Ins. 515, 24.

Sa larve vit de pucerons.

18. S. de la Menthe. (*S. menthastri.*)

Nu, noir : corcelet taché : abdomen avec l'écusson et quatre anneaux jaunes.

Fab. *ib.* p. 308, 111.

Geof. Ins. 2, 515, 42.

Assez semblable au suivant et de la même grandeur.

19. S. Ecrit. (*S. scriptus.*)

Nu : corcelet avec des lignes : abdomen avec des bandes linéaires, jaunes.

Fab. *ib.* p. 308, 113.

Reaum. Ins. 4, pl. 10, fig. 2, 3.

Sa larve se nourrit de pucerons.

20. S. Nectaréen. (*S. nectareus.*)

Velu : abdomen jaune, à bords des segmens noirs avec une bande jaune.

Fabr. *ib.* p. 309, 116.

Geof. Ins. 2, 513, 40.

21. S. Criard. (*S. pipiens.*)

Nu : abdomen taché de blanc de chaque côté : cuisses postérieures en massue, dentées.

Fabr. *ib.* p. 310, 119.

Geof. Ins. 2, 519, 49.

Detigny, Ins. 9, p. 181, 6.

XVI. DOLICHOPE. (*Dolichopus.*) Latreille.

Trompe labiée, rétractile.

Palpes, deux, larges, plats, couchés sur la trompe.

Antennes en palette, à poil isolé, latéral, simple.

Les dolichopes ont la tête triangulaire; trois petits yeux lisses sur une élévation postérieure; le corcelet convexe, un peu comprimé; les ailes couchées, horizontales; les balanciers alongés; l'abdomen conique, replié et articulé dans les mâles vers l'extrémité; les pattes alongées, menues; le corps presque glabre, brillant.

1. D. Pallipède. (*D. pallipes.*)

Cuivrée, brillante : deux points à la base de l'abdomen, et les pattes jaunes.

Fabr. *ib.* p. 340, 116. *Musca pallipes.*

2. D. Ongulée. (*D. ungulata.*)

Cuivrée : queue crochue : pattes alongées, livides.

Fabr. *ib.* p. 340, 117. *Musca ungulata.*

Geof. Ins. 2, 523, 56.

Près des eaux.

3. D. Ennoblie. (*D. nobilitata.*)

D'un vert cuivré : queue crochue : ailes avec une tache noire et blanche à son extrémité.

Fabr. *ibid.* p. 340, 118. *Musca nobilitata.*

Geof. Ins. 2, 523, 55.

Sch. Icon. pl. 206, fig. 5.

Dans les jardins.

4. D. Polie. (*D. glabrata.*)

D'un noir cuivré, brillant : antennes fauves.

Fabr. *ib.* p. 341, 121. *Musca glabrata.*

5. D. Rostrée. (*D. rostrata.*)

Cuivrée ; abdomen noir, rayé ; bouche avec un rostre noir.

Fabr. *ib.* p. 342. *Musca rostrata.*

6. D. 4. Fasciée. (*D. 4. fasciata.*)

Pâle ; abdomen avec quatre bandes noires ; ailes blanches.

Fabr. *ib.* p. 342, 126. *Musca* 4. *fasciata.*

7. D. Nigripède. (*D. nigripes.*)

Cuivrée, brillante : antennes et pattes noires : ailes sans taches.

Fab. *ib.* p. 341, 122. *Musca nigripes.*

XVII. LISPE. (*Lispa.*) Latreille.

Trompe labiée, rétractile.

Palpes longs, plats, en forme de spatules, rétractiles.

Antennes en palette, à poil isolé, latéral, plumeux.

Les lispes ont trois petits yeux lisses; les ailes croisées; l'abdomen court, ovale, applati; les cueillerons grands; deux pelotes aux tarses.

Leur larve est apode, molle, cylindrique, amincie à sa partie postérieure. La nymphe est immobile, ovale, revêtue d'une peau dure, coriacée. La larve se nourrit de viande, de fumier, de matières stercorales. L'insecte parfait est polyphage.

1. L. Méridienne. (*L. meridiana.*)

Poilue, noire; front doré; ailes ferrugineuses à leur base.

Fabr. *ib.* p. 312. *Musca meridiana.*

Sa larve vit dans les bouses de vache.

2. L. Vivipare. (*L. carnaria.*)

Velue, noire; corcelet avec des lignes plus pâles : abdomen brillant, en treillis.

Fab. *ib.* p. 313, 3. *Musca carnaria.*

Geoff. Ins. 2, 527, 65.

Rœs. Ins. 2, musc. pl. 9, fig. 10.

Elle dépose sur la viande une larve vivante, qui est blanche, à la tête pointue, et qui est munie de crochets avec lequels elle déchire les chairs.

3. L. Domestique. (*L. domestica.*) La mouche.

Corcelet rayé; abdomen en treillis, pâle à sa base en-dessous.

Fab. *ib.* p. 315, 11. *Musca domestica.*

Geof. Ins. 2, 528, 66.

Degeer, Ins. 6, 72, 10, pl. 4, fig. 5, 6.

La femelle, dans l'accouplement, introduit un long tuyau dans le corps du mâle.

4. L. César. (*L. cæsar.*)

D'un vert brillant; pattes noires.

Fab. *ib.* p. 316, 17. *Musca cæsar.*

Geof. Ins. 2, 522, 23.

Reaum. Ins. 4, pl. 8, fig. 1.

Elle dépose ses œufs sur les charognes.

La variété des entomologistes, qui est très-petite, que l'on trouve fréquemment dans les bois, me paraît être une espèce distincte.

5. L. Cadaverine. (*L. cadaverina.*)

Brillante : corcelet bleu : abdomen vert.

Fab. *ib.* p. 317, 21. *Musca cadaverina.*

Geof. Ins. 2, 524, 57.

6. L. Purgative. (*L. vomitoria.*)

Corcelet noir; abdomen d'un bleu brillant; front roux.

Fab. *ib.* p. 318, 25.

Geof. Ins. 2, 524, 59.

Reaum. Ins. 4, pl. 24, fig. 13, 15.

7. L. Vulpine. (*L. vulpina.*)

Corcelet rayé; abdomen ferrugineux, taché de noir.

Fabr. *ib.* p. 319, 29. *Musca vulpina.*

Degeer, Ins. 6, 84, 13, pl. 3, fig. 22.

Le front est noir et l'orbite des yeux est argenté.

XVIII. MOUCHE. (*Musca.*)

Trompe labiée, rétractile.

Palpes cylindriques, velus, portés sur la trompe, rétractiles.

Antennes insérées entre les yeux, en palette, à poil isolé, latéral, simple.

Les mouches ont le corps variable, trois petits yeux lisses; les cueillerons grands.

1. M. Sauvage. (*M. fera.*)

Noire; côtés de l'abdomen jaunâtres, diaphanes.

Fabr. *ib.* p. 324, 49.

Geof. Ins. 2, 509, 33.

Harris, Ins. Angl. pl. 9, fig. 2.

2. M. Grosse. (*M. grossa.*)

Velue, noire; ailes à base ferrugineuse.

Fab. *ib.* p. 325, 54.

Geof. Ins. 2, 495.

Reaum. Ins. 4, pl. 26, fig. 10.

Sa larve vit dans la bouse de vache. L'insecte parfait se trouve sur les fleurs : il fait beaucoup de bruit en volant.

3. M. Ronde. (*M. rotundata.*)

Corcelet rayé; abdomen arrondi, ferrugineux, avec une ligne longitudinale de points noirs.

Fabr. *ib.* p. 325, 37.

Geoff. Ins. 2, 509, 32.

Harris, Ins. Angl. pl. 9, fig. 5, 6.

Dans un des sexes, les points noirs sont réunis.

4. M. des Chenilles. (*M. larvarum.*)

Noirâtre ; écusson jaunâtre vers son extrémité ; abdomen en treillis.

Fab. *ib.* p. 326, 59.

Degeer, Ins. 6, 24, 3, pl. 1, fig. 7.

Elle dépose ses œufs sur les chenilles et sur les racines des chous où elle produit des tumeurs.

5. M. Brassicaire. (*M. brassicaria.*)

Noire ; abdomen cylindrique ; second et troisième segmens roux.

Fab. *ib.* p. 327, 63.

Degeer, Ins. 6, 30, pl. 1, fig. 12.

6. M. Latérale. (*M. lateralis.*)

Noire : abdomen d'un rouge sanguin sur les côtés de sa base : bouche blanche.

Fab. *ib.* p. 328, 68.

Panz. 7, pl. 22.

7. M. Pluviale. (*M. pluvialis.*)

Cendrée : corcelet avec cinq taches noires : abdomen avec des taches peu distinctes.

Fab. *ib.* p. 329, 71.

Geof. Ins. 2, 529, 77.

Elles se rassemblent en troupe un peu avant la pluie.

8. M. Crénelée. (*M. serrata.*)

Cendrée ; côtes des ailes avec des points très-courts, crénelés ; abdomen et pattes ferrugineux.

Fab. *ib.* p. 331, 80.

Degeer, Ins. 6, 31, 10, pl. 1, fig. 15.

Dans les latrines.

9. M. Cellaire. (*M. cellaris.*)

Alongée, cylindrique, velue ; ailes jaunâtres.

Fabr. *ib.* p. 332, 86.

On la trouve souvent morte dans le vin et le vinaigre. Elle est attirée par toutes les liqueurs qui s'aigrissent, et elle y dépose ses œufs.

10. M. Météorique. (*M. meteorica.*)

Noire; abdomen cendré; ailes à base jaunâtre; pattes noires.

Fab. *ib.* p. 333, 8.

Degeer, Ins. 6, 85, 14, pl. 5, fig. 1.

Moitié moins grande que la mouche ordinaire. « Elle vole en troupe nombreuse autour de la tête des chevaux et des bêtes à cornes, tâchant sans cesse d'entrer dans leurs yeux et leurs oreilles, pour s'y nourrir de l'humeur ordinaire qui s'y trouve. Les hommes ne sont pas plus à l'abri de ses poursuites opiniâtres. Elle vole continuellement autour de la tête, et fait tout son possible pour entrer dans les yeux. »

11. M. Putride. (*M. putris.*)

Noire; ailes blanches; côte noire.

Fab. *ib.* p. 334, 92.

Dans le fumier, le fromage, la graisse.

12. M. Pétronelle. (*M. petronella.*)

Livide; front rouge; pattes alongées, jaunâtres; genoux noirs.

Fab. *ib.* p. 336, 103.

Elle court sur les eaux.

13. M. Cylindrique. (*M. cylindrica.*)

Noire, brillante; tête globuleuse; yeux fauves; pattes alongées, jaunâtres.

Fab. *ib.* p. 336, 104.

14. M. Filiforme. (*M. filiformis.*)

Noire, filiforme; tête ovale; yeux rouges; pattes très-longues, fauves.

Fab. *ib.* p. 337, 105.

15. M. Sellée. (*M. ephippium.*)

Alongée, noire; corcelet roux; pattes fauves.

Fabricius observe que les mouches pétronelles, cylindriques, filiformes, sellées, et quelques autres, ont une figure si particulière, qu'elles pourraient bien former un genre à part. Le citoyen Dumeril en a formé un sous le nom de *ceyx*. Voici les caractères qu'il lui assigne : Antennes à poil isolé, latéral, simple, à article intermédiaire plus court, à tête portée sur un cou : pattes très-longues : corps linéaire.

16. M. Stercoraire. (*M. stercoraria.*)

Velue, grise ; ailes avec un point obscur : pattes rousses.

Fabr. *ibid.* p. 345, 138.

Geof. Ins. 2, 530, 69.

Reaum. Ins. 4, pl. 27, fig. 1, 3.

17. M. Scibalaire. (*M. scybalaria.*)

Velue, d'un roux ferrugineux; ailes jaunâtres, avec un point plus obscur.

Fab. *ib.* p. 345, 137.

18. M. Graminicole. (*M. graminum.*)

Front imprimé, roux; ailes nébuleuses, avec deux points.

Fabr. *ib.* p. 346, 143.

Geoff. Ins. 2, 504, 25.

19. M. Front-plat. (*M. planifrons.*)

Front applati, jaunâtre, avec une ligne ferrugineuse dans son milieu.

Fab. Ent. Suppl. p. 565, 148.

Cette mouche est encore indiquée par M. Fabricius comme devant former un genre à part. Le citoyen Dumeril en a formé un sous le nom de *tétanocère*, dans lequel il comprend non-seulement cette espèce, mais encore un grand nombre

d'autres. Voici les caractères qu'il lui assigne : Antennes à poil isolé, latéral, simple ; à article intermédiaire plus long, à antennes dirigées en avant.

20. M. Vibrante. (*M. vibrans.*)

Ailes jaunes, noires à leur extrémité : tête rouge.

Fab. Ent. Syst. t. 4, p. 350, 158.

Geof. Ins. 2, 494, 4.

Degeer, Ins. 6, 32, 11, pl. 1, fig. 19.

Sur les arbres. Elle fait continuellement vibrer ses ailes.

21. M. Jaune. (*M. flava.*)

Jaune : antennes avec un point noir à leur extrémité.

Fab. *ib.* p. 355, 177.

Geof. Ins. 2, 496, 8.

22. M. du Chardon. (*M. cardui.*)

Noire : ailes blanches : bande festonnée, brune.

Fab. *ib.* p. 359, 191.

Geof. Ins. 2, 496, 3.

Reaum. Ins. 3, pl. 45, fig. 12, 14.

Sur les fleurs du chardon.

23. M. Solstitiale. (*M. solstitialis.*)

Ailes blanches, avec quatre bandes noires, réunies : écusson jaune.

Fab. *ib.* p. 359, 195.

Geof. Ins. 2, 499, 14.

Degeer, Ins. 6, 42, 16, pl. 2, fig. 10, 11.

Sur les fleurs de la bardane. L'abdomen de la femelle est terminé par une pointe roide qui l'égale en longueur, et qui lui sert pour enfoncer ses œufs dans les fleurs de la bardane C'est dans sa graine que vit la larve de cette mouche. Chaque grain n'en renferme qu'une, et elles subissent toutes leurs métamorphoses dans leur intérieur.

24. M. Radiée. (*M. radiata.*)

Cendrée : tête et pattes jaunes : ailes blanches, avec une tache radiée vers leur extrémité.

25. M. du Cerisier. (*M. cerasi.*)

Ailes blanches, avec des bandes brunes, inégales, dont les postérieures sont réunies à leur côté externe.

Fabr. *ib.* 358, 188.

Reaum. Ins. 2, pl. 31, fig. 2, 23.

Sa larve vit dans les cerises et sur-tout dans les bigarreaux, dont elle mange seulement l'amande qui se trouve dans le noyau. Elle entre en terre pour se changer en nymphe.

XIX. SARGE. (*Sargus.*)

Trompe labiée, rétractile, très-courte.
Palpes nuls ou point apparens.
Antennes courtes, rapprochées, à dernier article comprimé.

Les sarges ont le corps petit, oblong, glabre, applati; la tête isolée, arrondie; les yeux grands, presque réunis; les antennes courtes, rapprochées, insérées entre les yeux, dressées dans le repos, à poil latéral, isolé, simple; le corcelet ovale; l'écusson grand, arrondi; l'abdomen alongé, applati, obtus; deux ailes plus longues que l'abdomen, coupées à leur base, jaunes; les balanciers alongés, nus, à boutons comprimés, tronqués; les pattes minces, propres à la course. Leur couleur est cuivrée, brillante.

1. S. Cuivré. (*S. cuprarius.*)

D'un jaune cuivré; corcelet vert; abdomen oblong, cuivré.

FAB. Suppl. Ent. p. 566.
GEOF. Ins. 2, 525, 61.
DETIGNY. Ins. t. 9, p. 209. fig. 5.

2. S. BRONZÉ. (*S. æneus.*)

Vert-bronzé, brillant ; tête et pattes jaunâtres.
FABR. *ib.* p. 566, 2.

3. S. POLI. (*S. politus.*)

Corcelet bleuâtre : abdomen cuivré.
FABR. *ib.* p. 366, 4.
Sur les fleurs.

4. S. SCUTELLÉ. (*S. scutellatus.*)

Noir, brillant, avec l'écusson et les pattes jaunes.

XX. TAON. (*Tabanus.*)

Trompe labiée.
Palpes, deux, coniques, avancés, houppeux, plus longs que la tête.
Antennes échancrées, pointues.

Les taons ont le corps velu, ovale : la tête grande, plus large que le corcelet : les antennes rapprochées, avancées, à dernier article plus long, le plus souvent articulé, en croissant ; la tête presqu'entièrement occupée par les yeux, qui sont souvent colorés par bandes ou tachetés : le corcelet lisse, ovale : l'écusson arrondi, distinct : l'abdomen applati : deux ailes membraneuses, dures, plus longues que l'abdomen, écartées, triangulaires : les balanciers avec un bouton ovale, pattes fortes, propres à la course : tarses à trois pelottes.

1. T. des Boeufs. (*T. bovinus.*)

Yeux verdâtres : abdomen avec des taches triangulaires, longitudinales, sur le dos.

Fab. Ent. Syst. t. 4, p. 363, 4.

Geof. Ins. 2, 459, 1.

Reaum. Ins. 4, pl. 17, fig. 8.

Sa larve vit dans la terre; elle est apode, d'un blanc jaunâtre, et a le corps divisé en douze anneaux. La nymphe, qui se trouve aussi en terre, est cylindrique, et a le corps divisé en huit anneaux frangés de poils gris; le dernier est armé de six pointes dures et écailleuses.

2. T. d'Automne. (*T. autumnalis.*)

Ailes jaunes : abdomen brun, taché d'une triple rangée de points blancs.

Fab. *ib.* t. 4, p. 364, 7.

Geof. Ins. 2, 460, 2.

Harris, Ins. Anglic, pl. 7, fig. 4.

3. T. Frémissant. (*T. bromicus.*)

Yeux avec une bande pourpre : corps cendré.

Fab. *ib.* p. 366, 17.

Sch. p. 130, fig. 6.

La couleur des yeux disparaît après la mort; l'eau chaude la fait revivre.

4. T. Rustique. (*T. rusticus.*)

Cendré : yeux jaunâtres : front avec deux points noirs.

Fab. *ib.* p. 367, 23.

Geof. Ins. 2, 462, 7.

5. T. Tropique. (*T. tropicus.*)

Yeux avec trois raies pourpres : abdomen avec les côtés ferrugineux.

Fab. *ib.* p. 368, 28.

Sch. Icon. pl. 131, fig. 4.

C'est le plus redoutable pour les chevaux.

6. T. Pluviale. (*T. pluvialis.*)

Yeux avec quatre raies ondées : ailes ponctuées de brun.

Fab. *ib.* p. 369, 32.

Geof. Ins. 2, 461, 5.

Reaum. Ins. 4, pl. 18, fig. 1.

Les yeux sont contigus dans l'un des sexes ; dans l'autre, il y a deux points noirs entr'eux.

7. T. Aveugle. (*T. cœcutiens.*)

Yeux verts, ponctués de noir ; ailes tachées.

Fab. *ib.* p. 372, 42.

Geof. Ins. 2, 463, 8.

Sch. Icon. pl. 8, fig. 1.

8. T. Lugubre. (*T. lugubris.*)

Corps et yeux noirs : ailes brunes, avec une tache blanche.

Fab. *ib.* p. 373, 46.

9. T. Morio. (*T. morio.*)

Yeux bruns, corps noir, ailes obscures.

Fab. *ib.* p. 363, 6.

Geoff. Ins. 2, 461, 4.

Ross. Fn. Etrus. 2, pl. 1, fig. 2.

10. T. Albipède. (*T. albipes.*)

Corcelet et premier segment de l'abdomen cendrés, velus : jambes blanches.

Fab. *ib.* p. 364, 11.

Geof. Ins. 2, 460, 3.

11. T. Fénestre. (*T. fenestratus.*)

Cendré, rayé de noir; ailes tachées de blanc, avec une bande brune.

Fab. *ib.* p. 373, 44.

XXI. RHINGIE. (*Rhingia.*)

Bouche formant un rostre conique, dur, avancé, pointu, perpendiculaire.

Trompe labiée, alongée, rétractile, reçue dans le rostre.

Palpes filiformes, très-petits, insérés sur les soies latérales du suçoir.

Antennes courtes, à palettes et à poil latéral.

Les rhingies ont l'habitus de la lispe domestique ou de la mouche ordinaire : les yeux couvrent la partie postérieure de la tête; les ailes sont couchées. Elles ont deux grands cueillerons ciliés : elles sont carnassières et se nourrissent d'antliates et de glossates.

1. R. Rostrée. (*R. rostrata.*)

Corcelet rayé : rostre, abdomen et pattes jaunâtres.

Fab. *ib.* p. 375.

Detigny, Ins. t. 9, p. 255, fig. 2.

Il paraît que sa larve vit dans la bouse de vache.

2. R. Rayée. (*R. lineata.*)

Corcelet rayé : abdomen noir, avec des taches latérales, jaunes.

Fab. *ib.* p. 375, 2.

3. R. Muscaire. (*R. muscaria.*)

Corcelet rayé : abdomen noir, avec trois lunules blanches.
Fab. *ib.* p. 375, 3.

XXII. ASILE. (*Asilus.*)

Trompe cornée, saillante, roide, bossue à sa base et renflée à son extrémité.

Palpes, deux, courts, filiformes, velus.

Antennes filiformes.

Les asiles ont le corps alongé, mince, ordinairement velu : la tête arrondie : le front très-velu : trois petits yeux lisses : le corcelet bossu : les ailes couchées, quelquefois écartées : l'abdomen conique ou ovalaire : les crochets sexuels du mâle très-apparens : les pattes alongées, ciliées : les cuisses souvent renflées.

Ils sont carnassiers et se nourrissent d'antliates et de glossates. Leurs larves vivent en terre : elles sont sans pattes : leur tête est petite, garnie de deux crochets mobiles : leur corps est lisse, applati, alongé, plus gros dans son milieu, composé de douze anneaux.

Leurs nymphes sont immobiles, ont l'abdomen composé de neuf anneaux, qui sont garnis en-dessous d'épines recourbées en arrière.

1. A. Frêlon. (*A. cabroniformis.*)

Abdomen cotonneux, avec trois segmens noirs à sa partie antérieure ; la partie postérieure jaune.

Fab. *ib.* p. 377, 6.

Geoff. Ins. 2, 468, 3, pl. 17, fig. 3.

Sch. Icon. pl. 8, fig. 15.

Le corcelet est ferrugineux et a deux lignes noires, rapprochées à sa partie antérieure.

2. A. Bossu. (*A. gibbosus.*)

Velu, noir : abdomen blanc à sa partie postérieure.

Fab. *ib.* p. 378, 8.

Sch. Icon. pl. 8, fig. 11.

3. A. Doré. (*A. auratus.*)

Velu : tête et abdomen dorés : pattes et corcelet d'un brun obscur.

Fab. *ib.* p. 378, 11.

Detigny, Ins. t. 9, p. 277, 1.

4. A. Noir. (*A. ater.*)

Velu, noir, avec une barbe blanche.

Fab. *ib.* p. 379, 15.

Geof. Ins. 2, 469, 5.

Dans les champs; sur le bord des eaux.

5. A. Jaune. (*A. flavus.*)

Velu, noir : corcelet cendré à sa partie postérieure : abdomen velu, fauve en-dessus.

Fab. *ib.* p. 398, 18.

Sch. Icon. pl. 51, fig. 2.

La barbe est blanche.

6. A. Fauve. (*A. gilvus.*)

Noir : abdomen fauve en-dessus, avec des pattes noires.

Fab. *ib.* p. 381, 22.

Geof. Ins. 2, 509, 32.

Sch. Icon. pl. 178, fig. 6.

Tous les segmens de l'abdomen, excepté le premier et le dernier, sont fauves.

7. A. Fourchu. (*A. forcipatus.*)

Velu, cendré : anus et pattes noires.

Fab. *ib.* p. 382, 29.

Geof. Ins. 2, 473, 16.

Degeer, Ins. 6, 246, 8, pl. 14, fig. 9.

8. A. Tipuloïde. (*A. tipuloïdes.*)

Non-velu, cendré : pattes ferrugineuses : plantes noires.

Fabr. *ib.* p. 385, 42.

Geof. Ins. 2, 474, 17.

9. A. Teuton. (*A. teutonus.*)

Noir : corcelet avec des taches dorées : abdomen avec cinq taches blanches de chaque côté.

Fab. *ib.* t. 4, p. 384, 43.

Sch. Icon. pl. 8, fig. 13.

Detigny, Ins. 9, p. 277, fig. 3.

10. A. Œlandique. (*A. œlandicus.*)

Non velu, noir : pattes et balanciers ferrugineux : ailes noires.

Fab. *ib.* p. 388, 53.

Geoff. Ins. 2, 270, 8.

Degeer, Ins. 6, 249, 10, pl. 14, fig. 13.

Dans les prés et les bois humides.

11. A. Diadême. (*A. diadema.*)

Noir : ailes noires : front blanc.

Fab. *ib.* p. 379, 16.

12. A. Bordé. (*A. marginatus.*)

Segmens de l'abdomen et balanciers jaunes : cuisses noires.

Fab. *ib.* p. 381, 25.
Sch. Elem. pl. 23, fig. 1.
Detigny, Ins. 9, p. 277, fig. 2.

13. A. Linéaire. (*A. linearis.*)

Noir : dos du corcelet cendré, rayé de noir : abdomen linéaire : bords des segmens jaunes.

Fabr. *ib.* p. 389, 60.

XXIII. CONOPS. (*Conops.*)

Trompe cornée, saillante, roide, avancée, coudée à sa base et un peu renflée à son extrémité.
Antennes en massue pointue.

Les conops ont le corps de grandeur moyenne, alongé, glabre : la tête grande, distincte, transverse, plus large que le corcelet : les antennes alongées, rapprochées, en massue pointue, insérées au milieu du front : le corcelet arrondi, convexe, avec un point calleux de chaque côté à sa partie antérieure : l'abdomen pétiolé, en massue : deux ailes tombantes, un peu plus courtes que l'abdomen : les balanciers alongés, à bouton comprimé, obtus : les pattes alongées, minces, propres à la course.

Ils sucent le sang des animaux.

1. C. Vesiculaire. (*C. vesicularis.*)

Noirâtre : tête vésiculaire : abdomen jaunâtre, noir à sa base.

Fab. *ib.* p. 390, 1.

Geof. Ins. 2, 472, 13.

Les deux points antérieurs du corcelet et l'écusson sont ferrugineux.

2. C. Pointu. (*C. aculeata.*)

Noir : bords des segmens de l'abdomen et deux points sur la partie antérieure du corcelet, jaunes.

Fabr. *ib.* p. 391, 2.

Sch. Icon. pl. 228, fig. 8.

3. C. Macrocephale. (*C. macrocephala.*)

Noir : abdomen avec quatre segmens bordés de jaune : antennes et pattes rouges.

Fab. *ib.* p. 393, 7.

Geof. Ins. 2, 471, 12.

Dans les bois.

4. C. Flavipède. (*C. flavipes.*)

Noir, glabre : abdomen cylindrique, avec trois segmens bordés de jaune.

Fab. *ib.* p. 393, 8.

Très-semblable au précédent : pattes jaunes, avec des bandes noires.

5. C. Rufipède. (*C. rufipes.*)

Noir : abdomen mince, ferrugineux à sa base, avec le bord des anneaux ferrugineux.

Fab. *ib.* p. 392, 5.

Detigny, Ins. 9, p. 255, fig. 9.

XXIV. STOMOXE. (*Stomoxys.*)

Trompe cornée, coudée à sa base, saillante, pointue.

Palpes, deux, alongés.

Antennes à palettes, à soie latérale plumeuse.

Les stomoxes ont l'habitus de la lispe domestique : le corps petit, ovale, poilu : la tête distincte, transverse : les antennes courtes, tombantes, en palette, portant une soie plumeuse : trois petits yeux lisses : le corcelet oblong : l'écusson proéminent, arrondi : les ailes membraneuses, plus longues que l'abdomen : les balanciers courts, à cueilleron grand, arrondi : les pattes alongées, minces, propres à la course.

Ils sucent le sang des animaux.

1. S. Piquant. (*S. calcitrans.*)

Gris ; pattes noires.

Fab. *ib.* p. 394, 5.

Geof. Ins. 2, 539, 1, pl. 18, fig. 2.

Sulz. Ins. pl. 21, fig. 138.

Il pique le pied des bœufs. Il pique davantage dans les tems de pluie. Il ressemble à la mouche.

2. S. Irritant. (*S. irritans.*)

Velu, cendré ; abdomen taché de noir.

Fab. *ib.* p. 395, 7.

Panz. Fn. Germ. 5, pl. 24.

Sur le dos des troupeaux.

3. S. Cuisant. (*S. pungens.*)

Cendré ; cuisses noires.

Fab. *ib.* p. 395, 9.

4. S. Siberite. (*S. siberita.*)

Poilu, gris; côté de l'abdomen diaphane, pâle; antennes plumeuses.

Fabr. t. 4, p. 394, 4.

Detigny, Ins. t. 9, p. 255, fig. 1.

XXV. MYOPE. (*Myopa.*)

Trompe cornée, coudée à sa base et au milieu.

Palpes, deux, très-courts.

Antennes avancées, à palette, dernier article terminé par un style conique, bi-articulé.

Les myopes ont le corps alongé, glabre; la tête plus large que le corcelet, grande, presqu'en demi-globe; le front et la bouche marqués; les yeux grands; trois petits yeux lisses; le corcelet presque cylindrique, un peu convexe; deux points élevés aux angles huméraux; les ailes écartées ou couchées; balanciers alongés; abdomen sessile, presque cylindrique, un peu renflé à l'extrémité, arqué; les pattes fortes, propres à la course; les cuisses un peu renflées.

1. M. Ferrugineux. (*M. ferruginea.*)

Ferrugineux; abdomen cylindrique, court; front jaunâtre.

Fab. *ib.* p. 397, 2.

Geof. Ins. 2, 473, 14.

Sch. Icon. pl. 261, 3.

Dans les bois.

2. M. Jaune. (*M. testacea.*)

Ferrugineux : abdomen ovale, crochu : anus cendré : ailes avec un point brun dans le milieu ; face vésiculaire blanche.

Fab. *ib.* p. 398, 4.

Sch. Elem. pl. 120.

3. M. Jouflu. (*M. buccata.*)

Ferrugineux : abdomen crochu, taché de blanc : face vésiculaire blanche : ailes nébuleuses.

Fab. *ib.* p. 398, 5.

4. M. Ponctué. (*M. punctata.*)

Noir : corcelet taché : abdomen blanc, ovale : une ligne de points noirs.

Fab. *ib.* p. 398,

XXVI. COUSIN. (*Culex.*)

Trompe cornée, alongée, saillante, pointue à son extrémité.

Palpes saillans, de quatre articles.

Antennes filiformes, alongées, velues ou plumeuses.

Les cousins ont la tête basse, petite, arrondie, presqu'entièrement occupée par les yeux; point de yeux lisses ; les palpes plus alongés dans les mâles que dans les femelles; le corcelet bossu; les ailes horizontales, couchées, un peu écailleuses : les balanciers alongés ; l'abdomen long, cylindrique; les pattes très-longues.

Sa larve est aquatique, apode. Elle a le corcelet renflé, l'abdomen cylindrique, avec une queue bran-

chue, cylindrique à l'anus. La nymphe est immobile, courbe, ovale, avec deux branchies en forme de cornes sur le dos. La larve se nourrit de petits insectes aquatiques, et l'insecte parfait suce le sang des animaux.

1. C. Commun. (*C. pipiens.*)

Cendré : abdomen avec huit anneaux bruns.

Fab. *ib.* p. 400, 1.

Geof. Ins. 2, 579, pl. 19, fig. 4.

Reaum. Ins. 3, pl. 43, 44.

Dans les lieux marécageux. Insecte très-incommode par son bruit et par sa piqûre. Il sert de nourriture aux oiseaux aquatiques. Le mâle a les antennes pectinées, et ne pique presque pas.

2. C. Trifourchu. (*C. trifurcatus.*)

Brun : corcelet rayé.

Fab. *ib.* p. 401, 3.

Reaum. Ins. 4, pl. 40, fig. 1, 2.

Dans les marais.

3. C. Pulicaire. (*C. pulicaris.*)

Brun : ailes blanches, avec trois taches obscures.

Fab. *ib.* p. 402, 7.

Geof. Ins. 2, 579, 2.

Derham, Physicoth. 11, fig. 5, 6.

Insecte rampant, piquant très-fort, et laissant un point brun sur la peau. Dans les bois.

XXVII. EMPIS. (*Empis.*)

Trompe cornée, cylindrique, alongé.
Palpes, deux, filiformes, courts.
Antennes cylindriques, de trois articles, le dernier alongé en pointe articulée.

Les empis ont le corps petit, alongé, poilu; la tête petite, arrondie; les yeux grands, point de petits yeux lisses; les antennes de la longueur de la tête : le corcelet arrondi, bossu; l'écusson court, arrondi; les ailes ovales, croisées; les balanciers alongés; l'abdomen cylindrique ou conique; deux ailes plus longues que le corps.

Ils sucent le sang des animaux, et se nourrissent des insectes de leur classse.

1. E. Plumipède. (*E. plumipes.*)

Noir : pattes postérieures alongées, plumeuses.

Fab. *ib.* p. 404, 5.

Sulz. Ins. pl. 21, fig. 137.

Sur les fleurs des geranions et du cresson élégant.

2. E. Livide. (*E. livida.*)

Livide : corcelet rayé : ailes et pattes ferrugineuses à leur base.

Fab. *ib.* p. 404, 8.

Degeer, Ins. 6, 204, 1, pl. 14, fig. 14.

3. E. Femoré. (*E. femorata.*)

Nu, cendré; corcelet rayé; cuisses postérieures renflées, noires, à extrémité jaunâtre.

Fab. Suppl. Ent. p. 568.

4. E. Cendré. (*E. cinerea.*)

Cendré, corcelet sans taches, pattes pâles, ailes brunes vers leur extrémité.

Fab. Ent. Syst. t. 4, p. 405, 12.

Sur les fleurs en ombelle.

5. E. Stercorale. (*E. stercorea.*)

Fauve; ligne dorsale, noire; ailes réticulées.

Fab. *ib.* p. 406, 16.

XXVIII. BOMBILLE. (*Bombylius.*)

Trompe cornée, très-longue, droite, avancée et pointue à son extrémité.

Palpes, deux, courts, poilus.

Antennes en alène, rapprochées à leur base, de trois articles.

Les bombilles ont le corps court, ramassé, large, très-velu; la tête basse, hémisphérique; trois petits yeux lisses; le corcelet ovale, convexe; l'écusson peu apparent; l'abdomen large, déprimé, arrondi au bout, appliqué contre le corcelet dans toute sa largeur; les ailes écartées, horizontales, grandes; les pattes menues, longues. L'insecte parfait se nourrit du nectar des fleurs.

1. B. Grand. (*B. major.*)

Ailes à moitié rayées de noir.

Fab. *ib.* p. 407, 1.

Geof. Ins. 2, 466, 1.

Sch. Icon. pl. 79, fig. 5.

2. B. Moyen. (*B. medius.*)

Ailes ponctuées de brun ; corps jaunâtre, blanc à sa partie postérieure.

Fab. *ib.* p. 408, fig. 3.

Sch. Icon. pl. 78, fig. 3.

Dans les champs, au commencement du printems.

3. B. Petit. (*B. minor.*)

Ailes sans taches ; corps velu, jaunâtre ; pattes jaunâtres.

Fab. *ib.* p. 409, fig. 9.

Sch. Icon. pl. 46, fig. 9.

XXIX. HIPPOBOSQUE. (*Hyppobosca.*)

Trompe cornée, courte, cylindrique, droite.

Antennes composées d'un tubercule, avec un poil terminal.

Les hippobosques sont quelquefois sans ailes, coriacés, applatis : les petits yeux lisses manquent dans le grand nombre : les balanciers sont placés sous deux avancemens postérieurs du corcelet : les ailes sont membraneuses : l'écusson grand, transverse : les pattes sont grosses et terminées par deux crochets contournés.

Les hippobosques sucent le sang des animaux. Leur première métamorphose s'opère dans le corps même de la mère, qui met bas une vraie nymphe, de laquelle sort l'insecte parfait. Cette nymphe a la forme d'un œuf, et est presque aussi grande que la mère.

1. H. du Cheval. (*H. equina.*)

Ailes obtuses, corcelet varié de blanc ; pattes tétradactyles.

Fab. *ib.* p. 415, 1.

Geof. Ins. 2, 547, 1.

Panz. Fn. Germ. 7, pl. 23.

Reaum. Ins. 2, pl. 179, fig. 8, 8.

2. H. Aviculaire. (*H. avicularia.*)

Ailes obtuses; corcelet d'une seule couleur.

Fab. *ib.* p. 415, 2.

Degeer. Ins. 6, 285, 2, pl. 16, fig. 21, 22.

3. H. de l'Hirondelle. (*H. hirundinis.*)

Ailes pointues, pattes à six doigts.

Fab. *ib.* p. 415, 3.

Geof. Ins. 2, 547, 2.

Sch. Icon. pl. 53, fig. 1, 2.

Sur les hirondelles.

4. H. des Brebis. (*H. ovina.*)

Ailes nulles.

Fabr. *ib.* p. 416, 4.

Frisch. Ins. 5, pl. 18.

Obs. Il y a beaucoup de genres à établir dans les antliates à deux ailes, qui sont en quelque sorte indiqués par les mœurs, les habitudes et la forme générale du corps; mais le tems nous a manqué pour en déterminer les caractères. Ceux que nous donnons pour les genres que nous avons admis, sont loin d'avoir le degré de précision, de certitude, que nous eussions désirés. Tous ces insectes demandent à être étudiés avec plus de soin qu'ils ne l'ont été jusqu'ici. Les travaux de Linné, de Degeer, de Scopoli et de Fabricius, ont ouvert la carrière; mais il reste encore du chemin à faire pour la parcourir en entier. Depuis eux, Latreille est le seul qui paraît avoir ajouté quelques genres fondés sur des caractères certains, à ceux des entomologistes qui l'avaient précédé; mais ces genres sont en très-petit nombre, et l'auteur n'ayant ni décrit ni indiqué les

espèces qu'ils comprennent, il est souvent impossible de juger de leur validité. Il a paru aussi deux plans de travail sur cette classe, qui promettent d'y jeter une nouvelle lumière, s'ils étaient terminés : l'un est du citoyen Dumeril, professeur à l'Ecole de Médecine, et se trouve à la suite d'un mémoire intitulé : *Exposition d'une nouvelle Méthode pour la classification et l'étude des Insectes ;* l'autre est de J. G. Meigen, et est intitulé : *Nouvelle classification des Mouches à deux ailes.* Paris 1800. in-8°. Quoique les méthodes de ces deux auteurs soient différentes, cependant elles se ressemblent en un point, en ce que tous leurs caractères sont pris dans les antennes et dans la forme du corps.

XXX. POU. (*Pediculus.*)

Trompe courte, pointue, renfermant un suçoir.

Antennes plus longues que la tête.

Les pous ont le corps petit, ovale, applati, sans ailes : l'abdomen lobé ; six pattes courtes, fortes, terminées par deux ongles mobiles.

Ils sucent le sang de l'homme et des animaux quadrupèdes.

1. P. Humain. (*P. humanus.*) Le pou.

Fab. *ib.* p. 417, 1. — Swamm. Bibl. Nat. pl. 1, fig. 3, 6. — Albin, Arau. pl. 42.

Insecte trop connu. Il se trouve sur la tête de l'homme et sur son corps. La variété qui se trouve dans la tête est plus dure, plus colorée que celle qui se trouve sur le corps et dans les vêtemens.

2. P. Honteux. (*P. pubis.*) Le morpion.

Fabr. *ib.* p. 418, 2. — Red. Exp. pl. 22, fig. 1.

Dans les parties naturelles de l'homme.

3. P. DE LA BREBIS. (*P. ovis.*)

FAB. *ib.* p. 419, 6. — RED. Exp. pl. 22, fig. 1.

4. P. DU BOEUF. (*P. bovis.*)

FAB. *ib.* p. 419, 8.

5. P. DU VEAU. (*P. vituli.*)

FAB. *ib.* p. 419, 9.

6. P. DU CHEVAL. (*P. equi.*)

FABR. *ib.* p. 419, 11. — ALBIN, Ar. 76, pl. 51.

7. P. DU TAUPE-GRILLON. (*P. grillotalpa.*)

FAB. *ib.* p. 424, 49.

Sa trompe est alongée, fléchie en-dedans, noire.

8. P. DE L'ABEILLE. (*P. apis.*)

FRISCH. Ins. 8, pl. 16.

Obs. Consultez sur ce genre la remarque que nous avons faite à la suite du genre trombidium.

XXXI. RICIN. (*Ricinus.*)

Suçoir sans trompe, très-court et accompagné de deux crochets.

Antennes plus courtes que la tête.

Les ricins ont le corps ovale, applati ou oblong, de trois parties : la tête grande, angulaire : deux yeux : le corcelet étroit, de deux pièces portant six pattes et terminées par deux ongles.

Les ricins sucent le sang des oiseaux.

1. R. DE LA CRESSERELLE. (*R. tinnunculi.*)

FABR. *ib.* p. 420, 13. — ALBIN, Aran. pl. 43. FRISCH. Ins. II, 24, pl. 24.

2. R. DU CORBEAU. (*R. corvi.*)

FAB. *ib.* p. 420, 16. — GEOF. Ins. 2, 600, 8. DEGEER, Ins. 7, 26, 3, pl. 4, fig. 11.

3. R. DE LA PIE. (*R. picæ.*)

FAB. *ib.* p. 420, 19. — ALBIN, Aran. 76, pl. 45. RED. Exp. pl. 5.

4. R. DU CYGNE. (*R. cygni.*)

FAB. *ib.* p. 421, 22. — ALBIN, Aran. 76, pl. 58. RED. Oper. pl. 20.

5. R. DE L'OIE. (*R. anseris.*)

FAB. *ib.* p. 421, 23. — ALBIN, Aran. 76, pl. 58. RED. Exp. 10.

6. R. DU PAON. (*R. pavonis.*)

FABR. *ib.* p. 423, 37. — GEOF. Ins. 2, 600, 9. ALBIN, Aran. 76, pl. 47. — FRISCH. Ins. 3, fig. 6. LATREILLE, Hist. nat. des fourmis, p. 389, pl. 12, fig. 3.

7. R. DE LA POULE. (*R. gallinæ.*)

FAB. *ib.* p. 423, 39. — GEOFF. Ins. 2, 601, 11.

8. R. DU CHAPON. (*R. caponis.*)

FABR. *ib.* p. 423, 41. — GEOFF. Ins. 2, 601, 10. FRISCH. Ins. II, pl. 24.

Sur la poule domestique.

9. R. DE LA COLOMBE. (*R. columbæ.*)

FABR. *ib.* p. 424, 44. — GEOFF. Ins. 2, 599, 7. ALBIN, Aran. pl. 43.

10. R. DU BRUANT. (*R. emberizæ.*)

FABR. *ib.* p. 424, 45. — GEOF. Ins. 2, 599, 6.
DEGEER, Ins. 7, pl. 4, fig. 9.

Fabricius n'a pas séparé les ricins des poux : ils forment cependant un genre distinct, mais voisin.

XXXII. MITE. (*Acarus.*)

Trompe cornée, pointue.

Palpes, deux, engaînant la trompe.

Les mites ont le corps petit, ovale, applati, sans ailes, glâbre : la tête petite : le corcelet rentré, arrondi : les yeux, latéraux, ovales : les antennes comprimées, écartées, insérées sous la tête : le corcelet réuni avec l'abdomen : huit pattes courtes et courbes.

1. M. RICIN. (*A. ricinus.*)

FABR. *ib.* p. 425, 2. — GEOFF. Ins. 2, 621, 1.
DEGEER, Ins. 7, 98, 4, pl. 5, fig. 16, 17.

Sur les bœufs et les chiens.

Cette espèce a les antennes en massue. Latreille en a fait un genre sous le nom d'*ixode* (*ixodes*). Trois lames très-dures, dont l'inférieure dentelée, renfermées dans une gaîne obtuse, avancée, formée par les palpes : corps arrondi, coriacé, très-plat, se gonflant par la succion et devenant globuleux, sans distinction d'anneaux : yeux obsolètes : crochets des tarses insérés sur une pièce en massue mobile.

2. M. RÉDUVE. (*A. reduvius.*)

FAB. *ib.* p. 425. — DEGEER, Ins. 7, 101, 5, pl. 6, fig. 1, 2.

Sur les bœufs et les chiens.

Cet insecte appartient encore au genre *ixode*, de Latreille.

3. M. de la Chauve-souris. (*A. vespertitionis.*)

Fab. *ib.* p. 429, 22. — Frisch, Ins. 7, pl. 7.

Latreille a fait un genre de cet insecte, sous le nom de *nycteribie*. Mandibules, palpes et lèvre inférieure renfermées sous une gaine membraneuse, cylindrique, obtuse, verticale : tarses longs, articulés, terminés par deux crochets : corps un peu coriacé : corcelet séparé de l'abdomen, déprimé, portant six pattes fort longues.

4. M. Passerine. (*A. passerinus.*)

Fabr. *ib.* p. 429, 23. — Geoff. Ins. 2, 627, 14. Degeer, Ins. 7, 109, 7, pl. 6, fig. 12.

Sur différens oiseaux de l'ordre des passeraux. Il doit encore, à ce que je crois, faire partie du genre nycteribie de Latreille.

5. M. Coléoptré. (*A. coleoptratus.*)

Fab. *ib.* p. 429, 25. — Degeer, Ins. 7, 133, 20, pl. 8, fig. 6.

Sous l'écorce des arbres.

6. M. des Pucerons. (*A. aphidioïdes.*)

Fab. *ib.* p. 430, 26. — Geof. Ins. 2, 625, 10. Schranck, Beytr. fig. 33, 34.

7. M. Tisseranne. (*A. telarius.*)

Fabr. *ib.* p. 430, 27. — Geof. Ins. 2, 626, 11. Degeer, Ins. 7, 128, 18, pl. 7, fig. 20, 23.

Elle se renferme dans les feuilles des arbres, et forme une toile composée de fils parallèles. Elle est commune sur les feuilles du tilleul, en automne.

8. M. Ciron. (*A. ciro.*)

Fab. *ib.* p. 430, 28. — Degeer, Ins. 7, 97, 3, pl. 5, fig. 15. — Leuwenh. Epist. 77, pl. 370, fig. 9, 10.

Dans le fromage et la farine gâtée.

Latreille a encore fait un genre de cette espèce, sous le nom de *tyroglyphe* (*tyroglyphus*). En voici les caractères : Mandibules grosses, coniques, très-pointues, à deux pinces; deux pièces aigues, formant la lèvre inférieure; palpes de la même longueur, peu apparens, adossés, articulés; le corps ové, blanc, mou, sans distinction d'anneaux; les pattes courtes; la pelotte mobile, munie de crochets au bout des tarses.

Degeer et Leuwenhoek ont observé que cette mite en naissant n'a que six pattes; que la troisième paire manque toujours, et qu'elle l'acquiert en avançant en âge. Ce genre de métamorphose rapproche ces insectes des jules et des scolopendres. Degeer a encore fait la même observation sur l'*acarus passerinus*.

9. M. de la Gale. (*A. scabiaï.*)

Fab. *ib.* p. 430, 29. — Geoff. Ins. 2, 622, 2.
Back, Miscr. 193, pl. 13, fig. 2, *a*, *b*, *c*.
Degeer, Ins. 7, 94, pl. 5, fig. 12, 13.

Il se trouve dans les ulcères de la gale. Il pénètre entre les rides de la peau, et y cause une forte démangeaison et des pustules; et l'analogie avec les vésicules aux galles, qui surviennent aux plantes par la piqûre des insectes, semble prouver que celui-ci est la cause et non le produit de la gale.

10. M. des Baies. (*A. baccarum.*)

Fab. *ib.* p. 431, 33. — Sch. Icon. pl. 27, fig. 1.
Schranck, Beytr. 34, 13, pl. 1, fig. 30.

Dans la groseille rouge.

11. M. des Mouches. (*A. muscarum.*)

Fabr. *ib.* p. 432, 35. — Geoff. Ins. 2, 624, 6.
Degeer, 7, 114, pl. 7, fig. 1.

Sur les mouches.

12. M. Gymnoptère. (*A. gymnoptera.*)

Fabr. *ib.* p. 432, 37. — Geoff. Ins. 2, 625, 5. Degeer, Ins. 7, 118, pl. 7, fig. 9.

Sur les abeilles, les guêpes, les asiles.

13. M. des Coléoptères. (*A. coleoptratum.*)

Fabr. *ib.* p. 432, 38. — Geoff. Ins. 2, 625, 5. Sch. Icon. pl. 27, fig. 2. — Reaum. Ins. 6, pl. 4, fig. 13, 14. — Degeer, Ins. 7, 112, 9, pl. 6, fig. 15.

Latreille a fait un genre de cette espèce, sous le nom de *carpais* (*carpais*). En voici les caractères : Palpes saillans, courbés, terminés en pointe, sans crochets, de cinq articles; mandibules longues, en pinces; lèvre inférieure de deux pièces, pointue, accompagnée de deux crochets; le corps ovale, déprimé, un peu coriacé sur le dos, pâle, sans distinctions d'anneaux; les pattes propres pour marcher, les antérieures et les postérieures plus longues; une pelotte mobile, munie de crochets au bout des tarses.

Sur les scarabées, les bousiers et autres éleuterates.

14. M. des Faucheurs. (*A. phalangii.*)

Fabr. *ib.* p. 433, 40. — Degeer, Ins. 7, 117, 12, pl. 7, fig. 5.

Sur les faucheurs.

Latreille a fait un genre de cet insecte, sous le nom de *lepte* (*leptus*). En voici les caractères : Six pattes; palpes coniques, de quatre articles, celui de la base très-gros; un tube obtus, presque conique, avancé; corps mou, ovalaire ou globuleux; organes de la nutrition formant une espèce de tête couleur rouge.

Fabricius dit qu'on trouve cet insecte sur les faucheurs et les araignées. Je ne l'ai pas encore trouvé sur aucune araignée; et Degeer, qui l'a décrit le premier, dit seulement l'avoir trouvé sur les faucheurs.

15. M. Longicorne. (*A. longicornis.*)

Fabr. *ib.* p. 133, 43. — Geoff. Ins. 2, 618, 2, pl. 20, fig. 5.

Sous les pierres.

Latreille en a fait un genre sous le nom de *bdelle* (*bdella*). En voici les caractères : Palpes filiformes, longs, coudés, terminés par deux soies; bec avancé, alongé et conique, de trois valvules égales; corps ové, mou, renflé, rouge, terminé en pointe antérieurement; deux yeux de chaque côté; pattes propres pour la course, les postérieures plus longues.

Obs. L'observation que j'ai déjà faite, relativement au genre trombidion, doit encore trouver ici son application. Quant aux trois genres qui précèdent, il est évident que Fabricius ne les a pas rangés d'après la vérification de leurs parties essentielles, mais seulement d'après leurs mœurs et leur conformation générale. Au reste, tous ces insectes sont encore très-peu connus, très-imparfaitement décrits. Latreille est le seul entomologiste qui ait beaucoup ajouté aux connaissances que nous devions à Degeer à leur égard. Ils ne sont pas moins embarrassans à classer qu'à étudier. Fabricius, dans son *Genera*, observe qu'ils se rapprochent des ryngotes par leurs métamorphoses. Je trouve que, d'après les observations de Leuwenhoek et de Degeer sur quelques mites, ils se rapprochent plutôt, sous ce rapport, des mitosates, puisque, comme les jules et les scolopendres, ils n'ont pas en naissant le nombre de pattes qu'ils doivent avoir par la suite. Presque tous ces insectes ayant une trompe non-articulée, et ceux qui ont des mandibules n'étant pas bien connus de M. Fabricius, on doit peu s'étonner qu'il les ait placés dans la classe des antliates; sur-tout si l'on fait attention que l'hypobosque, qui n'a que de très-petites antennes, et souvent est presque dépourvu d'ailes, ne subit point de métamorphose; que Meigen paraît avoir trouvé une espèce de mouche entièrement dépourvue d'antennes; et qu'il existe quelques mouches aptères. Qu'on se rappelle aussi que Latreille, dans son Intro-

duction à l'étude des insectes, t. 2, p. 354, a trouvé une telle analogie dans les organes principaux de l'*acarus vespertilionis* et ses diptères, qu'il a cru devoir le placer dans la même classe, quoique dans sa méthode cet insecte appartienne essentiellement à son ordre des aptères acéphales par son défaut d'ailes, par l'absence des antennes, le manque de métamorphose, et sa tête, qui est confondue avec le corcelet : on trouvera alors, après y avoir réfléchi, que les observations les mieux faites et les plus récentes, semblent venir à l'appui des rapports indiqués par la méthode de M. Fabricius. J'avoue, cependant, que des différences très-importantes séparent ces insectes des antliates : mais il vaut mieux les laisser provisoirement dans la classe avec laquelle ils ont le plus d'analogie, que d'établir de nouvelles classes d'après des caractères nécessairement incertains et erronnés, puisqu'on ne connaît pas bien encore l'organisation des genres qu'ils devraient comprendre. On n'est pas moins embarrassé de déterminer quelle place ces insectes doivent occuper dans l'ordre naturel. Les exclure des insectes pour en faire, avec les araignées et autres, une classe entièrement distincte et séparée, à l'exemple du professeur Lamarck, c'est tout au moins une innovation hardie et prématurée. Les rapprocher des puces et en former une classe sous le nom de *parasites*, ainsi qu'on l'a fait dans le tableau qui est à la suite de l'Anatomie comparée de Cuvier, c'est rompre à-la-fois l'ordre systématique et naturel, en réunissant ensemble des insectes à bec articulé, subissant une métamorphose complète, avec des insectes à trompe non articulée, qui ne subissent pas de métamorphose. D'ailleurs, il est évident que les ricins se rapprochent des poux; que les poux et les ricins ne s'éloignent pas eux-mêmes de beaucoup des mites; que plusieurs mites terrestres se rapprochent des trombidions et ceux-ci des hydrachnées ou mites aquatiques; qu'ainsi tous ces insectes ne doivent pas être autant éloignés les uns des autres dans une méthode naturelle, qu'ils le sont dans celle qui a été tentée par l'habile et

savant naturaliste dont je viens de parler. M. Illiger, dans l'ordre naturel qu'il a proposé à la suite de la première partie des insectes de la Prusse, me paraît avoir mieux réussi à cet égard. Comme M. Fabricius, il place les genres pou et mite à la suite des antliates; mais il fait suivre immédiatement la classe des unogates, qu'il commence par le genre trombidion. Par ce moyen, ces trois genres forment, en quelque sorte, le passage d'une classe à l'autre, et sont ici rapprochés les uns des autres, comme ils le sont dans la nature. Pour perfectionner cet ordre, il faudrait mettre les hydrachnés de Muller, ou toutes les mites aquatiques qui ont un tube inarticulé et point de mandibules, à la suite du genre acarus, dans la classe des antliates; il faudrait séparer des mites toutes celles auxquelles on découvre des mandibules en pinces, bien distinctes; telles que la mite des coléoptères, la mite ciron, et les réunir à la classe des unogates à laquelle elles appartiennent nécessairement. On aurait alors une série parfaitement systématique et naturelle, et on éviterait la multiplication des classes, à laquelle il ne faudra recourir que lorsque nos connaissances sur cette partie difficile, mais très-intéressante, de l'entomologie, seront suffisamment avancées. Au reste M. Illiger n'a pas, dans les autres classes, aussi bien suivi l'ordre naturel : il place la classe des ryngotes et des glossates immédiatement après celle des ulonates, et fait suivre ces deux classes par celle des piezates. La méthode qu'il a proposée est bien inférieure, sous ce rapport, à celle de quelques entomologistes français, et au système de M. Fabricius.

FIN DU SECOND ET DERNIER VOLUME.

APPENDIX.

I. Je remarquerai que le caractère donné aux hylées, aux andrènes et aux dasypodes, *palpes courts*, n'est que relatif, et que ces palpes ne sont tels qu'en les comparant aux palpes postérieurs très-alongés des nomades épéoles, mélectes, eucères, podaliries, et généralement tous les genres de la grande famille des abeilles; que ces palpes, au contraire, sont alongés, si on les compare avec ceux de plusieurs autres piezates et même avec les palpes antérieurs composés d'un ou deux articles des bourdons, abeilles, et autres genres de la même famille. J'ai observé aussi que dans plusieurs andrènes, sur-tout parmi les petites espèces, les palpes antérieurs dépassent sensiblement l'échancrure de la mâchoire où ils sont insérés. Ainsi ce caractère, donné par Latreille à toutes ses andrènes, « palpes maxillaires ne dépassant pas l'échancrure de la mâchoire où ils sont insérés », n'est encore que relatif.

II. Il existe une famille d'andrènes qui creusent en terre des galeries assez profondes, dont je ferai connaître les habitudes et les mœurs par un travail particulier. Leur corps est alongé, presque glabre et simplement pubescent. Les femelles ont au dernier segment de l'abdomen en-dessus une petite fente longitudinale; ce qui m'a paru être le caractère essentiel et distinctif de cette famille. Les mâles, qui ressemblent au premier coup-d'œil aux femelles, en diffèrent par des caractères très-importans, et qui peuvent jeter quelque jour sur la distinction des sexes dans ce genre et les genres

voisins, et éviter les double emplois : c'est ce qui m'engage à les publier ici.

Les antennes, dans les mâles, ne sont point brisées comme dans les femelles; elles sont un tiers plus longues et ont treize articles au lieu de douze; elles sont noires en-dessus et jaunes ou fauves en-dessous dans les mâles, tandis qu'elles sont toutes noires dans les femelles; elles sont filiformes dans les mâles, tandis que dans les femelles elles vont en grossissant à leur extrémité. Le premier article est plus gros, mais non beaucoup plus long que ceux du milieu; tandis que dans les femelles il forme presque la moitié de la longueur totale. Le troisième n'est pas plus long que les autres dans les mâles, et il l'est davantage dans les femelles. L'abdomen, dans le mâle, est composé de six segmens, et dans la femelle il n'en a que cinq. Le dernier, dans le mâle, n'offre pas de fente longitudinale en-dessus, comme dans la femelle. Les mandibules des mâles sont courtes, petites, applaties, non striées sur le dos et terminées en une pointe aigue; celles des femelles sont un peu plus longues, striées sur le dos, un peu dilatées à leurs extrémités, échancrées ou bifides, ou terminées par deux dents ou pointes. Le devant de la tête, dans les mâles, est plus velu que dans les femelles, et l'extrémité du chaperon jaune ou blanc, tandis qu'il est noir, comme le reste de la tête, dans les femelles; enfin les pattes des mâles ne sont pas velues comme celles des femelles et sont ordinairement colorées en jaune.

III. Araignée oculée (*aranea oculata*).

Abdomen irrégulier, revêtu de cinq tubercules, dont deux placés sur la partie antérieure du dos, et trois qui

terminent la partie postérieure ; celui du milieu bifide. Mâle.

Cette araignée est petite et très-singulière ; elle est de la famille des orbiformes et doit être placée dans la même section que l'araignée triconique, à laquelle elle ressemble par sa forme générale et par d'autres caractères plus importans. Elle m'a été communiquée par l'habile artiste Oudinot. Le citoyen Bosc l'a aussi trouvée dans les environs de Montmorency. Je ne possède encore que le mâle. Ses yeux sont en général proportionnellement très-gros et très-saillans ; les deux du milieu antérieurs sont portés sur des tubercules coniques qui avancent et sont dirigés en bas ; les yeux latéraux sont sur la ligne des intermédiaires d'en haut ; les palpes sont terminés par une masse globuleuse très-renflée ; le corcelet est d'un noir luisant, très-pointu vers la tête ; les pattes sont noires ; les cuisses sont tachées de blanc à leur base ; les jambes et les tarses annelés de noir et de roux. L'abdomen noir avec quelques taches rousses, obscures.

Remarquons ici qu'il n'y a que les araignées de la famille des orbiformes et des cordiformes, dont l'abdomen offre une grande variété dans les formes : l'abdomen des araignées de toutes les autres familles est un ovale plus ou moins alongé.

IV. Araignée corticale (*aranea corticalis*).

Corcelet et pattes rougeâtres ; abdomen ovale, alongé, brun, avec une ligne longitudinale brune, bordée de jaune sur les côtés et entrecoupée à sa partie postérieure par des chevrons transversaux alternativement noirs et jaunes ; ventre jaune.

J'ai trouvé deux de ces araignées en messidor, derrière l'écorce d'un noyer, renfermées avec leurs petits vivans dans un tissu de toile très-blanc et très-serré.

L'araignée corticale ressemble tellement à l'araignée atroce, par les couleurs de son abdomen, que je l'ai d'abord confondue avec elle; mais elle en diffère par des caractères très-importans et très-tranchés: son corcelet est moins bombé à sa partie antérieure; sa quatrième paire de pattes est beaucoup plus alongée que les autres, et la seconde paire surpasse la première en longueur; cette première paire de pattes est seulement un peu plus longue que la troisième. Cette araignée appartient à la famille des camériformes et doit être placée à côté de l'araignée soyeuse : la singulière disposition de la longueur relative des pattes fait facilement distinguer ces deux araignées de toutes celles de leur famille. Leurs yeux sont aussi placés de même; leurs lèvres sont en carré long et plus hautes que larges, ainsi que dans l'araignée épimelas. En général toutes les camériformes ont la lèvre plus alongée et proportionnellement moins large que les tapiformes. Leurs mâchoires sont aussi plus alongées et subitement dilatées à leur extrémité. Pour plus d'exactitude, on pourrait ainsi modifier les caractères que j'ai donnés à la famille des camériformes: *Lèvre* alongée, en carrée; *mâchoires* droites, alongées, écartées, subitement dilatées à leur extrémité.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES

CLASSES ET DES GENRES.

Les chiffres romains (I, II) indiquent les tomes. On a mis les noms latins en italique, et seulement lorsqu'ils étoient très-différens des noms français.

A.

Abeille, II. p. 150
Acanthie, II. 336
Acarus, II. 420
Achète, I. 282
Acrydium, I. 281
Æshne, II. 172
Agrion, II. 174
Aleyrode, II. 359
Alucite, II. 320
Andrène. I. 103
Anobium, I. 92
Anthique, I. 80
Anthrax, II. 374
Anthrène, I. 23
Anthribe, I. 231
Antliates. II. 365
Allécule, I. *Ap.*
Apate, I. 226
Aphodie, I. 10
Aphis, II. 355
Araignée, II. 187
Aranea, II. 187
Asile, II. 404
Astacus, II. 258
Attelabe, I. 233
Ateuche, I. 8
Atope. I. 148

B.

Banche, II. p. 70
Bembex, II. 87
Bibion, II. 373
Birrhe, I. 21
Blaps, I. 32
Blatte, I. 279
Bolitophage, I. 27
Bombice, II. 284
Bombile, II. 414
Bombus, II. 144
Bostriche, I. 227
Bouclier, I. 106
Bousier, I. 5
Bourdon, II. 144
Brachin, I. 54
Bronte, I. *Ap.*
Bruche, I. 228
Bupreste, I. 188

C.

Calandre, I. *Ap.*
Callide, I. 212
Calosôme, I. 52
Cantharide, I. 83
Capricorne, I. 203
Carabe, I. 39
Casside, I. 121
Cerambix, I. 203
Cercopis, II. 330
Cérocôme, I. *Ap.*
Cétoine, I. 180
Chalcis, I. 77
Charançon, I. 237
Chermès, II. 360
Chrysis, II. 84
Chrysomele, I. 124
Ceroplate, II. 368
Cicada, II. 326
Cigale, II. 326
Cicindèle, I. 57
Cimbex, II. 31
Cimex, II. 339
Cistèle, I. 146
Clerus, I. 75
Clairon, I. 75
Clavicère, II. 131
Cloporte, II. 254
Clythre, I. 154
Clyte, I. *Ap.*
Coccinelle, I. 2
Coccus, II. 361
Cochenille, II. 361
Colydie, I. 251
Conops, II. 407
Copris, I. 5
Corée, II. 344
Cossus, II. page 294
Cossone, I. *Ap.*
Cousin, II. 411

Crabro, II. page 97
Crambe, II. 311
Crevette, II. 259
Criocère, I. 133
Criquet, I. 281
Cryptocephalus, I. 149
Cryptophage, I. 264
Cucuje, I. 165
Culex, II. 411
Curculio, I. 237
Cychre, I. 38
Cynips, II. 25
Cyphon, I. 144

D.

Dasypode, II. 110
Dasyte, I. 160
Delphax, II. 329
Dermeste, I. 89
Diapère, I. 265
Diplolèpe, II. 29
Dircée, I. 164
Dolichope, II. 390
Donacie, I. 175
Dorcatome, I. 98
Dryops, I. 158
Drypte, I. 56
Dytique, I. 67
Dytiscus, I. 67

E.

Ecrevisse, II. 258
Elater, I. 191
Elaphre, I. 59
Elophore, I. 73
Eleuterates. I 1.
Empis, II. 413
Endomique, I. 145
Engis, I. 263
Epéole, II. 117
Ephémère, II. 7
Erodore, II. 47
Eucère, II. 121
Eumolpe, I. 123
Evanie, II. 76
Exocnates. II. 258
Escarbot, I. 14

F.

Faucheur, II. 250
Fêne, II. 74
Forficule, I. 277
Fourmi, II. 157
Frélon, II. 97

G.

Gallerie, II. page 309
Galleruque, I. 140
Gammarus, II. 260
Géotrupe, I. 1
Gerre, II. 349
Glossates. II. 260
Gribouri, I. 149
Grillon, I. 286
Gryllus, I. 286
Guêpe, II. 88
Gyrin, I. 72

H.

Hallomine, I. 172
Hanneton, I. 183
Helode, I. 138
Hélops, I. 35
Hémérode, II. 16
Hénops, II. 384
Hépiale, II. 295
Hespérie, II. 272
Hétérocère, I. 111
Hippobosque, II. 415
Hirtée, II. 372
Hispe, I. 156
Hister, I. 14
Hydrachné, I. 66
Hydromètre, II. 350
Hydrophyle, I. 63
Hylée, II. 100
Hylésin, I. *Ap.*
Hypophlée, I. 255

I.

Ichneumon, II. 48
Idotée, II. 256
Ips, I. 261
Jule, II. 179

K.

Kermès, II. 360

L.

Lagrie, I. 159
Lamie, I. 206
Lampire, I. 166
Lème, I. 139
Lépisme, II. 1
Lepture, I. 217
Leucopsis, II. 86
Libellule, II. 169
Lispe, II. 392

Lithosie, II. page 308
Lixe, I. *Ap.*
Locusta, I. 284
Lucane, I. 199
Lycte, I. 256
Lygée, II. 345
Lymexilon, I. 162
Lyque, I. 170
Lytte, I. 161

M.

Malachie, I. 87
Masaris,
Mégachile, II. 133
Mélasis, I. 99
Mélandrie, I. 37
Mélecte, II. 119
Mellin, II. 93
Méloé, I. 266
Mélolontha, I. 183
Membracis, II. 325
Miris, II. 348
Mite, II. 420
Mitosates, II. 177
Molorque, I. 223
Monocle, II. 256
Mordelle, I. 173
Mouche, II. 394
Mulio, II. 381
Musca, II. 394
Mutille, II. 167
Myope, II. 410
Myrméléon, II. 22
Mycétophage, I. 253

N.

Naucore, II. 335
Nécrophore, I. 101
Nécydale, I. 222
Némotèle, II. 379
Nèpe, II. 334
Nitidule, I. 107
Noctua, II. 296
Noctuelle, II. 296
Nomade, II. 112
Notonecte, II. 331
Notoxe, I. 79

O.

Obise, II. 252
Odacanthe, I. 55
Odonates, II. 169
Œstre, II. 365
Omalyse, I. 168
Oniscus, II. 254

Onitis, I. page 4
Opatre, I. 28
Ophion, II. 72
Oxypore, I. 273

P.

Panorpe, II. 23
Papillon, II. 260
Parne, I. 100
Pedère, I. 274
Pediculus, II. 417
Peltis, I. 106
Phalène, II. 302
Phalangium. II. 250
Philanthe, II. 95
Phycis, II. 310
Phrigane, II. 12
Pimélie, I. 31
PIEZATES, II. 25
Pimelie, I. 31
Podalirie, II. 124
Podure, II. 3
POLIGNATES. II. 254
Pompile, II. 79
Pou, II. 417
Prione, I. 202
Pselaphe, I. 82
Psoa, I. 83
Psoque, II. 18
Pterophore, II. 323
Ptilin, I. 97
Ptine, I. 94
Puce, II. 352
Puceron, II. 355
Punaise, II. 339
Pyrale, II. 314
Pyrochroa, I. 169
Pytho, I. *Ap.*

R.

Ranâtre, II. 335
Raphidie, II. 25
Reduve, II. 351
Rhagion, II. 380
Rhagie, I. 208
Rhingie, II. 403
Rhynchène, I. *Ap.*
Ricin, II. 418
Ripiphore, I. 171
RYNGOTES, II. 325

S.

SYNISTATES. II. 1

Saperde, I. page 209
Sarge, II. 399
Sarrotrie, I. 96
Sauterelle, I. 284
Scaphidie, I. 259
Scarabée, I. 2
Scarite, I. 29
Scathopse, II. 367
Scolie, II. 83
Scolite, I. 61
Scolopendre, II. 177
Semblide, II. 10
Sésie, II. 281
Sigare, II. 333
Silphe, I. 102
Sique, II. 376
Sirex, II. 44
Sirphe, II. 385
Sperché, I. 62
Sphéridie, I. 17
Sphex, II. 76
Sphinx, II. 276
Staphilin, I. 268
Stène, I. 276
Stomoxe, II. 409
Stratiome, II. 377
Synodendron, I. 225
Syrphus, II. 385

T.

Tabanus, II. 400
Taons, II. 400
Taupin, I. 191
Teigne, II. 317
Ténébrion, I. 33
Tenthrède, II. 35
Tétratome, I. 259
Thérève, II. 383
Thrips, II. 363
Throsque, I. 199
Tille, I. 76
Tinea, II. 317
Tiphie, II. 82
Tipule, II. 369
Trachys, I. *Ap*
Trichie, I. 179
Trichode, I. 78
Triplax, I. 262
Tritome, I. 258
Trox, I. 25
Trogosite, I. 34
Trombidion, II. 183

U.

ULONATES, I. 277

UNOGATES, II. p. 183

Vespa. II. 88
Vrillette, I. 92

X.

Xilocope, II. 128

Y.

Ypsolophe, II. 322

Z.

Zygène, II. 283

Fin de la Table.

E R R A T A.

Tome I.

Discours sur les insectes, page viij, *lig.* 23, plus simples et moins compliquées, *lisez* moins compliquées.

Ibid. pag. xviij, *lig.* 10, tous les deux, *lisez* toutes les deux.

Ibid. pag. lxix, *lig.* 23, coutournés, *lisez* contournés.

Ibid. pag. lxxv, *lig.* 13, blaps, *lisez* blattes.

Ibid. pag. xcj, *à la dernière ligne*, qui doivent, *lisez* doivent.

Page 15, *première ligne*, Geoffr. 1, 91, *lisez* Geoffr. 1, 94.

43, *première ligne* (aurato-intens), *lisez* (auro-nitens).

66, *lig.* 16, ils, *lisez* elles; et *lig.* 23, il, *lisez* elle.

96, *au bas de la page*, Fabr. *ib.* p. 344, 1, *lisez* 327, 1.

99, *lig.* 4, 320, *lisez* 330.

111, n°. 20, N. RUSIPEDE (*N. rusipes*), *lisez* N. RUFIPES (*N. rufipes*).

123, *lig.* 1, (*C. margantacea*), lisez (*C. margaritacea*).

132, *lig.* 1, (*C. hyoscyanis*), lisez (*C. hyosciamis*).

147, *lig.* 10, ils, *lisez* elles.

148, n°. 5, (*C. flavipède*), lisez (*C. flavipes*).

149, LXXI, GRIBOURIS, *lisez* GRIBOURI.

158, *lig.* 12, plus courts, *lisez* plus courtes.

172, *lig.* 3, les antérieurs renflés à l'extérieur, amincis à leur côté extérieur, *lisez* les antérieurs grossissant à leur extrémité, amincis vers leur pointe.

174, *lig.* 5, Geoff. Ins. 1, 356, *lisez* 317.

193, n°. 4, T. SOURIS, *lisez* T. SOURI.

205, *lig.* 5, (*C. kaehlerien*), lisez (*kaelherii*).

210, n°. 1, Geoff. Ins. 1, 308, *lisez* 208.

231, *lig.* 12, inséré sur un rostre, *lisez* insérées sur un rostre.

234, *ligne* 13, Geoff. Ins. 1, 237, *lisez* 273.

Page 237, *avant-dernière ligne*, brisée, *lisez* brisées.

284, *lig.* 12, d'une scie, *liscz* d'une soie.

Tome II.

110, *ligne* 11, très-alongée, *lisez* à extrémité très-alongée.

117, *lig.* 4, *pag.* 119, *lig.* 4, *pag.* 121, *lig.* 11, *p.* 144, *lig.* 4, *et p.* 150, *lig.* 5, les postérieurs filiformes, *lisez* les postérieurs sétiformes.

148, n°. 13, (*B. hypcorum*), lisez (*B. hypnorum*).

217, *lig.* 19, verticale, horizontale, *lisez* horizontale.

320, n°. 11, (T. GUTTILLÉE), *lisez* (GUTTELLÉE).

345, n°. 3, (CARRÉ), *lisez* (CARRÉE).

363, n°. 9. C. POLONAIS, *lisez* C. POLONAISE.

364, *lig.* 14, elle vit, *lisez* il vit.

375, n°. 1, Geoffr. Ins. 2, 439, *lisez* 493.

386, n°. 1, (S. VIUDE), *lisez* (S. VUIDE).

421, n°. 5, (M. COLÉOPTRÉ), *lisez* (M. COLÉOPTRÉE).

SMITHSONIAN INSTITUTION THE LIBRARY

SMITHSONIAN INSTITUTION THE LIBRARY